Trimestriel — Juillet 1956 — N° 32

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la "Société d'Étude du XVII[e] siècle"

SOMMAIRE

Siège Social de la "Société"

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IX[e] arr[t]

Téléphone : Provence 50.56 — C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro : 300 francs. — Abonnement annuel : FRANCE : 900 francs ; ÉTRANGER 1.000 francs ; U. S. A. : 3 dollars.

Revue publiée avec le concours

de la DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES
et du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU XVII[e] SIÈCLE

RÉUNIONS 1956-57

14 h. 30, Au « NOUVEAU CERCLE »
288, Boulevard Saint-Germain - PARIS-VII[e]

Samedi 27 *octobre* : **Les coulisses du Théâtre**, par **M. le Professeur Pierre Mélèse.**

Samedi 17 *novembre* : **La Vie dramatique en Province**, par **M. Raymond Lebègue**, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne, Vice-Président de la « Société ».

Samedi 15 *décembre* : **Troupes et Comédiens de Campagne**, par **M. Georges Mongrédien**, Président de la « Société ».

Samedi 26 *janvier* : **La Condition de l'Auteur dramatique**, par **M. le Professeur Jean Dubu.**

Samedi 9 *février* : En projet : **Visite dans Paris.**

Samedi 23 *février* : **La Musique au Théâtre**, par **M. Eugène Borrel.**

Samedi **9 ou** 16 *mars* : **(date et lieu à déterminer). Séance artistique et musicale** sous la direction de **M. Pierre Mélèse, M. Norbert Dufourcq, M. Léon Chancerel** et avec le concours d'artistes.

Samedi 30 *mars* : **Le décor au Théâtre**, par **M. Jacques Vanuxem.**

Samedi 25 *mai* : **L'Église et le Théâtre**, par **M. Albert Reyval**, ex-pensionnaire de la Comédie-Française.

Samedi 15 *juin* : En projet : **Promenade commentée.**

Machineries et Perspectives curieuses dans leurs rapports avec le Cartésianisme

LE récent ouvrage de M. Jurgis Baltrusaitis [1] apporte sur la signification des Anamorphoses [2] au XVIIe siècle de précieuses lumières. Les recherches du XVIe siècle, prolongeant les études perspectives d'Alberti (1435), et codifiées en particulier par Dürer (1525), visent d'abord à dominer parfaitement les problèmes posés par la représentation d'objets situés aux franges du champ perceptif ; mais dès cette époque, ces bizarreries sont exploitées en des « portraits secrets », des grotesques, des images érotiques ou des allégories que l'œil découvre d'un seul point, généralement en vision frisante et oblique [3].

Au XVIIe siècle, ces travaux sont repris surtout par l'ingénieur et architecte Salomon de Caus [4] et le mathématicien

---

(1) *Anamorphoses ou perspectives curieuses,* collection « Jeu savant », Paris, O. Perrin, 1955, 82 p. L'ouvrage embrasse l'histoire des Anamorphoses du XVIIe siècle à nos jours. Le XVIIe siècle (ch. II à V, p. 21-55), traite non seulement des relations de S. de Caus et Nicéron avec *Descartes : Les automates et le doute* (ch. III, p. 33-43), mais aussi de la querelle de l'Académie contre Desargues et Bosse, et des visionnaires allemands Kircher et Schott. Laissant de côté ces derniers aspects, nos réflexions prolongeront seulement les apports nouveaux touchant le Cartésianisme.

(2) « Le mot fait son apparition au XVIIe siècle, mais en se rapportant à des combinaisons connues auparavant ; ...C'est une projection des formes hors d'elles-mêmes et leur dislocation de manière qu'elles se redressent lorsqu'elles sont vues d'un point déterminé » (*Op. cit.,* p. 5).

(3) Cf. les illustrations des planches II-III et le remarquable commentaire des « Ambassadeurs » de Holbein (ch. VI et pl. XIII-XIV).

(4) *Op. cit.,* p. 21-22. Principaux ouvrages : *Perspective avec la raison des ombres et miroirs,* Londres, 1612 ; *Institution harmonique,* Francfort-sur-Main, 1615 ; *Les Raisons des forces mouvantes,* ib., 1615 ; *Horloges solaires,* Paris, 1624 ; *Les proportions tirées du livre I d'Euclide,* ib., 1624.

Jean-François Nicéron [5]. Or le premier semble avoir inspiré les descriptions mécanistes de Descartes, et le deuxième appartient au couvent des Minimes de Paris, que M. Baltrusaitis appelle « un centre cartésien ».

◆

La fameuse comparaison du corps humain avec une machine hydraulique [6] trouve son illustration précise dans *Les Raisons des formes mouvantes*, qui offrent « déjà un titre cartésien » [7]. M. Baltrusaitis rapproche particulièrement la description cartésienne d'une grotte où les visiteurs, par le mécanisme de quelques dalles mobiles, font surgir un Neptune et fuir une Diane, du problème 27 de S. de Caus : « Machine par laquelle sera représenté un Neptune, lequel tournera circulairement à l'entour d'un Rocher, avec quelques autres figures, lesquelles jetteront de l'eau en tournant » : « à quelques détails près, c'est la même scène » [8]. Et il évoque quelques autres machineries du même ouvrage pour conclure : « l'homme cartésien, avec les dieux antiques, qu'un mécanisme hydraulique fait vivre dans son sein y est complet, dans tous ses éléments » [9].

Le rapprochement est neuf, et eût pu invoquer encore les longs développements que Salomon de Caus consacre aux jeux et à la fabrication des orgues [10], que Descartes compare au mouvement des esprits animaux dans les pores du cerveau [11].

---

(5) *Op. cit.*, p. 22 : *La perspective curieuse*, Paris, 1638 ; *Dioptrique*, ib., 1648. Ces travaux sont prolongés par la *Perspectiva horaria* du P. Maignan, Rome, 1648, également influencé par Descartes.

(6) DESCARTES, *Traité de l'Homme*, édition Adam-Tannery (=A.T.), XI, 130-131. Nous avons cité ce texte dans l'article sur « Descartes et Poussin » (*XVIIe siècle*, n° 23, p. 525) en marquant sa liaison avec la poursuite de l'illusion par les fantaisies des eaux, qui caractérise la sensibilité baroque.

(7) *Anamorphoses*, p. 36.

(8) *Op. cit.*, p. 37 et pl. IX.

(9) Ib., p. 37.

(10) *Les Raisons des forces mouvantes*, 1re p., probl. 28 à 33, et toute la 3e partie.

(11) *L'Homme*, A.T., XI, 165-166.

Et si *Les Raisons des forces mouvantes* ne décrivent pas ce Tantale que Descartes dit avoir vu [12], l'on y trouve bien des machines analogues : « un cygne ou quelque autre oiseau lequel boira autant d'eau qu'on lui donnera » [13]; l'analyse du mécanisme essentiel, où le Tantale n'est qu'un accessoire, est pareillement pratiquée par Salomon de Caus pour montrer comment la machine qui rend un son au lever du soleil est indépendante de la statue de Memnon qui la cache [14].

Ces exemples, comme ceux de l'auteur des *Anamorphoses*, présentent assez de légères divergences pour qu'il soit difficile d'affirmer que « la plupart des éléments de *la* démonstration » (de Descartes) « sont empruntés directement au livre » de S. de Caus, que le philosophe a eu à sa disposition puisqu'il était dédié à la mère de la princesse Elisabeth [15]. Mais la corrélation des deux ordres de recherches est incontestable, et on peut retenir au moins l'hypothèse que Descartes a vu de ces automates « dans les jardins princiers d'Allemagne où il a séjourné en 1619 et 1620, certains aménagés précisément par Salomon de Caus » [16].

Car ce sont généralement les mêmes auteurs qui traitent de ces machineries étonnantes ou des divers procédés optiques d'illusion, dont les anamorphoses constituent un secteur restreint [17]. A côté des « effets de perspective »,

---

(12) *Regulae ad directionem ingenii*, R. XIII, A.T., X, 435-436: La statue a l'attitude d'un homme qui veut boire dans un vase dont l'eau s'échappe toute dès qu'elle parvient à ses lèvres.

(13) *Les Raisons...*, 1re p., probl. 11 ; cf. 2e p., probl. 3. Dans la fin du texte de Descartes il est question, parmi les détails secondaires, d'un oiseau peint (*avis pingenda*) qui n'était pas mentionné au début de la description (A.T, X, 437).

(14) *Les Raisons...*, 1re p., probl. 35.

(15) *Anamorphoses*, p. 37. Dans l'exemplaire que nous avons consulté, l'ouvrage de S. de Caus est dédié au Roi de France, et toute la 2e partie « à la très illustre et vertueuse princesse Elizabeth, électrice palatine... ». C'est sa fille qui devint la disciple de Descartes (Mais il est excessif d'ajouter qu'elle « fonda ensuite, dans l'abbaye d'Herford en Westphalie, une école cartésienne » (ibid.) : car le mysticisme domina toute la fin de sa vie : cf. C. Adam, *Descartes, ses amitiés féminines*, p. 129-130).

(16) *Anamorphoses*, p. 37.

(17) Cf. ibid, p. 22.

Nicéron évoquera les automates légendaires de l'Antiquité[18], ceux-là même que signale la préface à l'édition latine du *Traité de l'Homme* [19] : les notes de jeunesse de Descartes montreraient en outre qu'il avait, lui aussi, puisé à la même source, la *Philosophie occulte* d'Agrippa [20]. Dans l'inventaire de ses manuscrits, figurait « une page écrite sous ce titre : *Thaumantis regia* » [21]. On peut en rapprocher celle dont Leibniz nous a conservé la trace :

« On peut faire en un jardin des ombres qui représentent diverses figures telles que des arbres et les autres :

Item, tailler des palissades, de sorte que de certaine perspective elles représentent certaines figures :

Item, dans une chambre, faire « que » les rayons du soleil passent par certaines ouvertures représentant divers chiffres ou figures :

Item, faire paraître, dans une chambre, des langues de feu, des chariots de feu, et autres figures en l'air ; le tout par de certains miroirs qui rassemblent les rayons en ces points là ;

---

(18) Ibid., p. 22, et *Perspective curieuse,* 1638, préface non paginée.

(19) *Anamorphoses,* p. 36 (Lire *Florent* Schuyl, au lieu de *Florence*) : « les automates de Dedalus, la tête de bronze parlante d'Albert le Grand, etc... ». Descartes pensait que le principe de ces machines tant admirées devait être assez simple (*Regulae,* IV, A.T., X, 376).

(20) *Cogitationes privatae,* A.T., X, 231-232 : Descartes évoque une statue qui danse par le moyen d'une corde ou d'une baguette de fer aimantée et la « colombe d'Architas » : Les éditeurs Adam et Tannery, rectifiant la lecture de Foucher de Careil (*columba arditea*) ont signalé que cet automate antique était mentionné dans le *De occulta philosophia* de H.-C. Agrippa : or le ch. 1 du l. II ajoute à cette colombe de bois qui volait, les automates de Dédale, le serpent d'airain sifflant et les oiseaux chantants de Boèce..., c'est-à-dire les mêmes exemples que Nicéron et Fl. Schuyl. Mais M. Baltrusaitis ne cite ni Agrippa, ni les textes de jeunesse de Descartes.

(21) A.T., X, 7. Pour J. Sirven (*Les années d'apprentissage de Descartes,* p. 320) ce titre concernait encore les automates et le problème des animaux-machines. Le *Commentaire* du P. Poisson sur le *Discours de la méthode* mentionne un manuscrit perdu de Descartes qui avait imaginé un danseur de corde et une perdrix artificielle qu'un épagneul fait lever (cité en note par A.T., X, 231-232).

Item, on peut faire que le soleil, reluisant dans une chambre, semble toujours venir du même côté, ou bien qu'il semble aller de l'Occident à l'Orient, le tout par miroirs paraboliques; et faut que le soleil donne au-dessus du toit, dans un miroir ardent, duquel le point de la réflexion soit au droit d'un petit trou et donne dans un autre miroir ardent, lequel a le même point de réflexion aussi au droit de ce petit trou, et rejettera ses rayons en lignes parallèles dedans la chambre » (22).

Leibniz mentionnait aussi « quelques pensées comme, par exemple, de faire paraître la muraille verte, jaune, etc... par le moyen d'une lampe dont le verre vert, le coton vert et dans l'huile du vert de gris broyé » (23).

Or cette recette se trouve textuellement dans un ouvrage étrange du Napolitain J.-B. Porta (24), où la magie fondée sur des analogies confuses voisine de la façon la plus extravagante avec les fantasmagories dues à « la science optique » (25), avec des jeux de lampes, de prismes et de miroirs ; les anamorphoses y sont aussi évoquées : « or y a-t-il une partie de géométrie qu'on appelle Perspective, laquelle apparaît aux yeux, et laquelle opère plusieurs merveilleuses expériences, si qu'ores elle vous fera voir en dehors une effigie, et tantôt ne vous présentera chose aucune et d'ailleurs bigearrement (*sic*) vous transportera ses effets en vous formant diverses images » (26).

---

(22) A.T., X, 215-216 (*Cogitationes privatae*, fragments copiés par Leibniz : cf. A.T., X, 207).

(23) Cité par A.T., X, 209 : note de Leibniz, qui ajoute « Item, proposition pour faire paraître des chiffres, et autres figures, par le moyen des rayons du soleil et des miroirs » : cf. le texte ci-dessus.

(24) *Magiae naturalis...*, 1re éd. 1558. Nous avons consulté l'édition latine d'Anvers, 1561, et une édition française, *La Magie naturelle*, Rouen, 1612, traduction libre avec des additions, à laquelle nous empruntons nos citations : cf. l. II, c. 17, p. 248-250 : « Comment on pourra voir une chambre colorée » : « ayez une lampe qui soit de verre vert..., et encore... soit mêlé en l'huile... et broyé du vert de gris... Davantage que la mèche soit de linge de même couleur »; procédés voisins pour les couleurs noire et jaune.

(25) Ib., l. IV, c. 1, p. 459. Tout le l. IV développe ces expériences optiques, en particulier par les prismes (c. 3) et les miroirs (c. 4-17).

(26) Ib., l. IV, préface, p. 454. Une des expériences de miroir s'en rapproche : « le regardant donc cheminant ne verra sa figure ni

Si, dans son premier écrit, Descartes acceptait sans critique d'obscures « vertus » comme la sympathie et l'antipathie (27), il semble que très vite il n'ait retenu les expériences curieuses d'Agrippa ou de Porta (28) que pour dissiper « tous les effets merveilleux qui s'attribuent à la magie » (29). Car dès les *Regulae* il met en garde contre le goût du mystère et la curiosité désordonnée, alors que les occultistes du XVIe siècle se

---

chose aucune ; mais quand il sera... parvenu au lieu assigné, il verra le simulacre... qu'il ne pourra voir en autre lieu » (c. 10, p. 477). Ces analogies caractérisent bien le XVIe siècle, « époque où l'art et le prodige s'entremêlent et s'associent étroitement » (Baltrusaitis, *op. cit.*, p. 17. Porta n'y figure pas).

(27) *Compendium musicae* (1618), A.T., X, 90 : « ...sympathia et dispathia affectuum, eadem ratione qua aiunt ovis pellem tensam in tympano obmutescere, si feriatur, lupina in alio tympano resonante ». L'édition A.T. signale la même anecdote chez A. Paré. Mais « La Magie naturelle » de Porta est antérieure (1re éd. 1558, et pour Paré, 1575), et sa description du phénomène, plus proche de celle qu'on trouve chez Descartes : « Car si vous battez un tabourin (*sic*) de la peau d'un loup, et près d'iceluy soient d'autres tabourins couverts de peaux de moutons, lui seul les fera taire (l. I, c. 12, éd. cit., p. 59. Cf. éd. lat., 1561, p. 16 : *obmutescere*), alors qu'A. Paré disait seulement : « bien difficilement se pourra ouir le son de celui de brebis » (texte cité dans A.T., X, 90. Porta n'y est pas mentionné).

(28) Le journal de Beeckman (1628-1629) relate une conversation avec Descartes sur la possibilité de projeter des inscriptions sur la pleine lune : Beeckman citait Agrippa, Descartes la solution de Porta, toutes deux d'ailleurs contestables (« nugatur cum Agrippâ Porta » : cité par A.T., X, 347, sans autre référence à Porta que le titre de l'ouvrage et la date de la 1re édit.). Peut-être s'agit-il d'un souvenir confus de la part de Descartes : *La Magie naturelle* expose « plusieurs expériences de lettres » (l. II, c. 12 : recettes d'encres sympathiques), « d'aucunes expériences mécaniques » produisant l'apparence d'une comète (ib., c. 14), « plusieurs expériences de lampes faisant surgir des figures gigantesques (ib., c. 18), et explique la projection de l'image en dehors d'un miroir concave : « en cette sorte peut-on lire des lettres qui sembleront être faites d'argent, et n'y aura vue si aiguë qui ne se trompe en regardant ce spectacle » (l. IV, c. 17, éd. cit., p. 494) ; mais il n'est pas question de la lune comme écran...

(29) *La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*, A.T., X, 504 ; cf. ib. 505 : « vous ayant fait admirer les plus puissantes machines, les plus rares automates, les plus apparentes visions, et les plus subtiles impostures, que l'artifice puisse inventer, je vous en découvrirai les secrets ». Le dialogue, inachevé, ne développe pas ce point. On ne sait s'il date de la jeunesse ou des derniers mois de la vie de Descartes.

vantaient de surprendre les plus savants [30]. C'est pourquoi Descartes ne s'est pas arrêté aux anamorphoses : des travaux mathématiques sur la perspective, il dégage certains calculs sur l'angle de réfraction [31], dont il établira la loi en sa *Dioptrique*. Pourtant, après avoir expliqué l'arc-en-ciel, il ne dédaigne pas d'en déduire un moyen de « faire paraître des signes dans le ciel qui pourraient causer une grande admiration à ceux qui en ignoreraient les raisons » [32]. Mais c'est justement cette recherche des « raisons » qui le rapproche profondément des travaux de Salomon de Caus, où la maîtrise technique se fonde sur une science précise qui dégage certains principes de la statique [33]. Seulement l'ingénieur fait servir les mathématiques « tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts » [34], tandis que le philosophe refuse de les réduire

---

(30) Cf. *Regulae*, IV, A.T., X, 371. Agrippa (*De occulta philosophia*, l. II, c. 1, éd. de 1529, p. 99) se vantait d'user des mathématiques et des mécaniques qui en dérivent pour surprendre, comme par Magie, les plus savants.

(31) Un opuscule perdu portait la mention : « Vitellio sic numerat angulos refractos » (A.T., X, 8). Le « Vitellionis Mathematici doctissimi περὶ ὀπτικῆς ... quam vulgo Perspectivam vocant » (Nuremberg, 1535) était cité par Agrippa (*Philosophie occulte*, l. II, c. 1) et Porta (*Magie naturelle*, l. IV, préface).

(32) *Météores*, disc. VIII, A.T., VI, 343.

(33) Cf. P. Duhem, *Les origines de la statique*, Paris, 1905, t. I, ch. 13, p. 291-292 : S. de Caus (ou de Caux, Normand) « s'est borné à formuler avec ordre et netteté ce que le géomètre astrologue [Cardan] avait énuméré pêle-mêle en son livre étrange ». Il a utilisé pour la première fois, sans doute en français, le mot *travail* dans le sens de la mécanique contemporaine, et Arago signalait l'importance de ses recherches pour l'histoire de la machine à vapeur. Les pages 333-334 étudient l'apport de Descartes, qui passe sous silence tous ses prédécesseurs même lorsqu'il est invraisemblable qu'il les ait ignorés : mais Duhem ne se demande pas s'il a pu connaître Salomon de Caus. Notons seulement qu'une des causes de l'incompréhension de Mersenne et Desargues était l'emploi cartésien du mot *force* pour désigner le « travail » (p. 339). Salomon de Caus n'est mentionné par A.T. qu'à propos de l'Eolipyle (appareil antique décrit par Héron d'Alexandrie) mais les éditeurs notent que l'explication cartésienne est moins claire que celle de S. de Caus qui montre bien la transformation de l'eau en vapeur (A.T., I, 124).

(34) *Discours de la méthode*, 1re p., A.T., VI, 6 : c'est ce que Descartes avait retenu de l'enseignement des mathématiques à La Flèche.

à ces « niaiseries » bonnes pour occuper les loisirs [35] : il y découvre le modèle des longues chaînes de raisons qui relient « toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes » [36]. De même les automates ne sont plus des jeux savants, mais le principe d'une explication claire et distincte des phénomènes vitaux.

◆

Si les recherches techniques de Salomon de Caus préparent à certains égards la physique et la physiologie de Descartes, c'est à sa métaphysique que se rapportent, pour M. Baltrusaitis, les travaux optiques du P. Nicéron. Appartenant au même couvent que Mersenne [37] il fut mis par lui en relation avec le philosophe et dans *La Perspective curieuse,* il cita favorablement la *Dioptrique* parue l'année précédente [38]. Or « ses travaux complètent, en les confirmant avec éclat, les réflexions du maître sur la réalité sensible et sur les divergences entre le vrai et l'apparent » [39]. M. Baltrusaitis rappelle

---

(35) *Regulae,* IV, A.T., X, 373 : Descartes ne ferait pas grand cas de règles limitées à la solution des vains problèmes (*inania*) dont s'amusent les géomètres dans leurs loisirs, bien que peut-être il réussît plus subtilement que les autres en ces bagatelles (*nugarer*) : cf. la confidence sur l'habileté de Ferrier, que Descartes désirait faire venir au début de son séjour en Hollande, pour employer avec lui les heures passées au jeu ou en conversations inutiles : « Il y a une partie dans les mathématiques que je nomme la science des miracles pour ce qu'elle enseigne à se servir si à propos de l'air et de la lumière qu'on peut faire voir par son moyen toutes les mêmes illusions qu'on dit que les magiciens font paraître par l'aide des démons... Il y pourrait faire de telles choses..., encore que je méprise fort de semblables niaiseries... » à ***septembre 1629 (?), A.T., I, 21).

(36) *Discours,* 2ᵉ p., A.T., VI, 19.

(37) M. Baltrusaitis ajoute : « Les deux savants s'étaient connus au collège de La Flèche » (op. cit., p. 33). Mais « c'est là... une légende, en relation avec cette autre légende, également créée par Baillet » (le biographe de Descartes en 1691) « d'un Mersenne exclusivement cartésien » (R. LENOBLE, *Mersenne ou la naissance du mécanisme,* Paris, 1943, p. 17).

(38) *La perspective curieuse,* 1638, p. 101. Descartes reçut l'ouvrage et accepta que son nom y fût dévoilé (le *Discours* et les *Essais* avaient paru anonymement en 1637) : cf. A.T., II, 530 et 564.

(39) *Anamorphoses,* p. 43.

les exemples d'illusions de la *Dioptrique* [40] et le passage sur « les règles de la perspective » qui « souvent... représentent mieux des cercles par des ovales que par d'autres cercles, et des carrés par des losanges que par d'autres carrés, ainsi que toutes les figures : en sorte que souvent pour être plus parfaites en qualité d'images, et représenter mieux un objet, elles doivent ne lui pas ressembler » [41]. On y pourrait ajouter que la sixième Méditation reprend l'exemple des statues colossales placées au sommet d'une tour [42] : or Nicéron rapportait l'anecdote du concours entre Alcamène et Phidias qui se tourna en gloire pour ce dernier, parce qu'il avait prévu, et d'avance rectifié, la déformation d'une Minerve à élever sur un haut stylobate[43]. Ainsi le calcul des anamorphoses avait-il eu pour objet premier d'assurer une apparence harmonieuse en fonction du point de vue d'où l'objet devait être aperçu. Nicéron, au contraire, vise d'abord la « magie artificielle » [44]: ainsi « les expériences scientifiques, les tours de l'imagerie, les mises en scène avec les automates et les tableaux interchangeables se côtoient sur un même fond, et se développent dans le même sens, comme une hantise philosophique de l'illusion. L'anamorphose, associée à ces recherches, se charge de signification. Les gigantesques compositions avec les saints apparaissant et se désagrégeant, dans le cloître des Minimes, y sont dressées comme un rappel constant de l'ordre des tra-

---

(40) 6e discours, A.T., VI, 141-142 : bâton brisé par la réfraction et bille dédoublée lorsqu'elle est tenue entre deux doigts croisés. Cf. *Homme*, A.T., XI, 161-162.

(41) *Dioptrique*, 4e disc., A.T., VI, 113. Dans le c. 4, développant le conflit qui opposa l'Académie à Desargues et A. Bosse, M. Baltrusaitis note que le problème y est présenté sous l'angle cartésien: « en quelle occasion la figure de représentation est ou n'est pas de la même forme que le sujet » (op. cit., p. 44).

(42) A.T., IX, 61.

(43) *La perspective curieuse*, p. 73. Cette légende était couramment cité par les spécialistes des anamorphoses : cf. Baltrusaitis, op. cit., p. 13.

(44) Sous-titre de *La perspective curieuse :* la « thaumaturgie » est ici maîtrisée par la technique, tandis qu'au XVIe siècle, « la magie *naturelle* » confond les prodiges de l'art avec les correspondances mystérieuses entre astres, métaux ou pierreries, plantes et animaux.

vaux conduits dans le couvent et de l'incertitude des apparences, qui rejoint, dans la pensée religieuse, l'idée de l'inconstance et de la vanité du monde » [45].

Or ces évasions mystiques nous paraissent s'écarter beaucoup de l'esprit cartésien. Les merveilles de l'optique ne conduisent nullement Descartes à renoncer au monde : au contraire, la démonstration de l'existence de Dieu permet de ne « plus craindre désormais qu'il se rencontre de la fausseté dans les choses qui me sont le plus ordinairement représentées par mes sens » [46]. La hantise de l'illusion a pu, en cette première moitié du XVIIe siècle, gagner le cloître aussi bien que la scène profane ou les jardins princiers ; le philosophe ne fait appel à ces thèmes de l'âge baroque que pour les surmonter en les rationalisant [47].

Il est bien pourtant un point où convergent assez curieusement la physique cartésienne et la spéculation religieuse d'un de ces Minimes, admirateurs de Descartes. M. Baltrusaitis rappelle comment le P. Maignan[48], auteur comme le P. Nicéron, de fresques anamorphotiques [49], emprunta à Descartes « sans le nommer ce qu'il a de plus beau et de plus fort » [50]. Mais l'ouvrage sur les *Anamorphoses*, où Maignan reste au

---

(45) *Anamorphoses*, p. 43.

(46) 6e Méditation, A.T., IX, 71.

(47) Cf. *Descartes et Poussin*, XVIIe siècle, n° 23, p. 524-525.

(48) *Anamorphoses*, p. 33 : il « professa d'abord la philosophie à Toulouse, puis s'établit au couvent français de Rome » ; en fait, né à Toulouse en 1601, il séjourna à Rome de 1636 à 1650 (Nicéron y alla en 1635 et 1642), et revint à Toulouse où il mourut en 1676. La *Perspectiva horaria* parut à Rome en 1648, le *Cursus philosophicus* à Toulouse en 1653.

(49) *Anamorphoses*, p. 26-27 et 31-32 et pl. VIII.

(50) Cité dans *Anamorphoses*, p. 33. Cf. A.T., V, 375, lettre de Dom Vienot à Clerselier, 24 mai 1660. D. Vienot y précise que Maignan « est ce religieux au nom duquel le P. Mersenne proposa quantité de questions dans diverses lettres contenues au second volume » de l'édition Clerselier (où les lettres à Mersenne sont nombreuses... Pour la concordance avec l'édit. A.T., cf. A.T., I, XXXII-XXXVI et V, 571-572). Après la mort de Mersenne, Carcavi devait servir d'intermédiaire. Mais le départ de Descartes pour la Suède, et sa mort, empêchèrent de s'ouvrir la discussion sur les *Principes* : cf. A.T., V, 371, 392 et 412-413.

second plan, ne s'attarde pas à chercher un lien entre les recherches perspectives du religieux et son système du monde: or c'est à ce propos que le correspondant de Clerselier évoquait ses « emprunts », non sans regretter ses divergences avec le Cartésianisme (51). Car Maignan présente une certaine originalité, en particulier lorsqu'il prolonge l'explication des apparences eucharistiques des réponses à Arnauld (52). Son « système nouveau, très ingénieux et très philosophique » (53) accentue en effet la subjectivité des apparences. Ainsi peut-on rapprocher ses travaux sur les mécanismes de la perspective qui « abusent la vue » (54), de ses développements sur la façon

---

(51) Maignan critiquait les explications cartésiennes de l'aimant, de la pesanteur et de l'élasticité, admettait le vide, la perception chez les animaux, l'extension virtuelle des purs esprits, et « autres bagatelles » contraires à la vraie philosophie — celle de Descartes pour Vienot (ib. 375). Mais le Minime rejetait le principe d'autorité (*Cursus philosophicus*, t. II, préface, p. 415-416).

(52) *Réponses aux 4e objections*, A.T., IX, 191-197. Il s'agit d'expliquer, sans accidents réels, la permanence des apparences, malgré le changement de la matière (réduite à l'étendue) du pain, ou vin, en la substance du corps du Christ : nos sens sont touchés de même façon par des corps occupant rigoureusement le même lieu, en toutes leurs parcelles. Resterait à expliquer « comment le corps de Jésus-Christ peut être sous les mêmes dimensions où était le pain » (à ***, A.T., IV, 374-375), ce qui fait l'objet des lettres au P. Mesland, non publiées au XVIIe siècle. Le P. Maignan, niant aussi « les accidents, formes substantielles et autres racailles de petits êtres » (A.T., V, 375) s'inspire de la première partie de la solution cartésienne. Cf. G. LEWIS, *L'individualité selon Descartes*, Paris, 1950, p. 57.

(53) C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle, le P. Para du Phanjas oppose la solution de Maignan à celle des cartésiens qu'il critique (*Eléments de métaphysique sacrée*, Paris, 1780, p. 727-747 et 760-764. L'expression citée est p. 760. ROHAULT (*Entretiens sur la philosophie*, Paris, 1671) invoquant Maignan au profit de la thèse cartésienne, avait marqué cependant certaines nuances (p. 51 et 65-66). On ne peut donc dire que Maignan « reproduit » Descartes (F. BOUILLIER, *Histoire de la philosophie cartésienne*, t. I, p. 433-434) ni qu'il en est le principal défenseur (*Hauptvertreter :* M. Grabmann, *Die Philosophie des Cartesius und die Eucharistialehre des E. Maignan*, Rivista di Filosofia neo-scolastica, Cartesio, 1937, p. 425-436). Maignan lui-même fait quelques réserves contre la solution des 4e réponses (*Philosophia sacra*, Toulouse, 1661, p. 866-869.

(54) *Perspectiva horaria*, p. 439 « ad visum decipiendum »; cf. p.438, 443, 444.

dont nos sens sont abusés dans le mystère de la Transsubstantiation. C'est par un « nouveau miracle » (55) que Dieu maintient l'aspect du pain ou du vin, qui n'ont pas plus de réalité que les couleurs de l'arc-en-ciel ou les reflets sur le cou de la colombe (56). Le Christ se manifeste sous cette apparence, comme il a pris celle d'un jardinier ou d'un pèlerin pour Madeleine et les disciples d'Emmaüs (57). Mais cette « déception » de nos sens n'est pas, à proprement parler, une erreur (58): l'impression ne peut être modifiée, et l'animal, pourvu de sens intime mais non de pensée réflexive, s'y tromperait comme l'homme (59). Car c'est à l'esprit de discriminer les apparences subjectives, de la réalité, qui est ici de foi. Aussi Maignan ne croit-il pas, comme on le lui a reproché (60), rendre le Christ responsable d'une tromperie positive. La blancheur n'est jamais dans l'objet ; elle provient d'une impression sur l'œil qui disparaîtrait avec celui-ci (61): il y a

---

(55) Rohault, *Entretiens*..., p. 66. Au contraire chez Descartes la permanence des modes dans le même lieu est une « suite naturelle » du mystère (ib., p. 64).

(56) *Cursus philosophicus*, t. II, p. 528.

(57) Ib., p. 530. Cf. t. I, début, Appendix (non paginé); t. III, p. 1303 (« et in Christo fallenbatur oculi dictorum discipulorum... ». Rohault montre que l'exemple était traditionnel : « Les Pères... n'ont jamais douté que Dieu, par sa puissance, ne puisse produire dans nos sens l'idée et les impressions d'un corps qui n'est pas présent, comme il produisit dans la Magdeleine l'idée d'un jardinier quoiqu'il n'y eût point des jardinier présent » (op. cit., p. 104) ; et il cite sur c epoint un texte du Maître des Sentences, d'après Pierre d'Ailly (ib., p. 125 et 130-135).

(58) *Cursus philosophicus*, t. I, Appendix : il discute la thèse thomiste selon laquelle les sens, comme tels, ne seraient pas susceptibles d'erreur. Pour Maignan, le sens est bien abusé (cf. t. III, p. 1303 « fallitur sensus ») mais n'étant pas habilité à juger, on ne peut lui imputer de jugement faux.

(59) Ib. Cf. t. IV, p. 2016-2043 sur la part de sensibilité chez les animaux.

(60) Cf. le rapport du P. Appianus, S.J. : « Negat... accidentia ; ait non esse nisi species, quas reducit ad objectivas Christi actiones et ad simulacra quaedam ac phaenomena, quo loquendi modo denotat, Christum... sic fucum facere, et fallaciam struere sensibus nostris, positive volens eos fallere aut etiam per miraculosam actionem efficiens, ut fallantur » (cité par Grabmann, art. cit., p. 434).

(61) *Cursus philosophicus*, t. I, Appendix.

donc continuité entre l'explication du miracle et la théorie générale de la perception [62], comme l'expose le disciple du XVIIIe siècle, après que Malebranche et Berkeley eurent précisé certaines incidences de l'idéalisme cartésien : « La sensibilité générale des corps, quels qu'ils soient, consiste dans la loi générale par laquelle le Créateur a résolu de toute éternité de produire par lui-même dans les corps organisés tels mouvements et telles sensations ; toutes les fois que tels corps seraient ou présents à ces organes, ou appliqués à ces organes : ce qui n'empêche pas que le Créateur ne puisse quelquefois par miracle, produire ces mêmes sensations organiques, sans l'occasion et la présence de ces corps » [63].

Mais Descartes avait nettement distingué les pures qualités, souvent appelées « secondes », et les dimensions quantitatives des corps, modes de leur substance étendue: ainsi préservait-il une corrélation objective entre leur variation et les différences des apparences qualitatives. Or le P. Maignan reproche à la thèse cartésienne, quand elle explique les apparences du pain et du vin par leurs dimensions, de conserver de mystérieux « accidents », ou de nier le changement de substance, en tant que la surface fait partie de l'étendue matérielle [64]. Habitué à méditer sur la relativité à nos sens, et à notre position, des formes de la perspective géométrique elle-même, le Minime ébranle la distinction des deux ordres de qualités, et ne s'étonne pas que le miracle le plus incompréhensible prolonge les fantasmagories où la seule science optique fait soudain surgir sur les murs du couvent l'effigie de son saint fondateur... [65].

(62) *Philosophia sacra...*, p. 862 et 885 : l'explication dépend de la physique.

(63) PARA DU PHANJAS, *Eléments de métaphysique...*, p. 762 (exposé de la théorie eucharistique de Maignan).

(64) *Philosophia sacra*, p. 867-869. En fait, Descartes admet le miracle d'une « nouvelle substance » qui meut nos sens comme le ferait le pain « si aucune transsubstantiation n'avait été faite » (4e réponses, A.T., IX, 194).

(65) Maignan avait peint un tel S. François de Paule au couvent romain de la Trinité-des-Monts. Cf. Baltrusaitis, op. cit., p. 26-27.

Ces curieuses perspectives sur les liens entre les thèmes de l'illusion, chers aux spécialistes des machineries et des anamorphoses, et le mystère des apparences eucharistiques, rejoignent bien les vues de M. Baltrusaitis sur la signification religieuse de ces recherches chez les Minimes du XVIIe siècle. Mais, ici encore, Descartes tourne le dos à ces spéculations. Alors qu'il sépare si nettement la part du surnaturel et la suite naturelle des lois physiques, il eût difficilement excusé de tromperie le rôle du Christ tel que le présente Maignan : le terme de « deceptio » revient sans cesse sous la plume du religieux, tant dans ses études perspectives que dans ses développements théologiques ; au contraire, Descartes, en démontrant l'existence d'un Dieu parfait qui exclut toute tromperie, met un terme à l'hypothèse du *Deceptor* [66]. Les artifices les plus subtils des techniciens sont bien à la base de certaines réflexions cartésiennes, mais, comme tous les arguments sceptiques, si extraordinaires soient-ils [67], ils sont clarifiés, ordonnés et finalement soumis à la puissance de la raison.

Geneviève RODIS-LEWIS.

---

(66) Ce terme désigne particulièrement le Malin Génie (Méditation I, A.T., VII, 23) mais Descartes évoque aussi la possibilité d'être déçu (*decipi*) par Dieu (ib., A.T., VII, 21 et IX, 16-18). L'hypothèse est écartée au début de la Méditation IV (A.T., VII, 53 et IX, 42-43).

(67) Cf. réponses aux 3e objections, n° 1, A.T., IX, 133.

LES ENLUMINURES DE LE MAITRE DE SACY

« Ceux qui examinent les livres, je suis sûr de leur approbation. Mais ceux qui ne lisent que les titres, et ceux-là sont le plus grand nombre... »

PASCAL.
Pensées. Lafuma. Delmas, 2ᵉ éd. 803.

« VOUS croyez sans doute qu'il est bien honorable de faire des Enluminures, des Chamillardes, des Onguents pour la brûlure. Que voulez-vous ? Tout le monde n'est pas capable de s'occuper à des choses si importantes : tout le monde ne peut pas écrire contre les Jésuites » [1]. Chacun sait que cette sarcastique protestation émane de la plume du jeune Racine piqué au vif, dit-on généralement, par le réquisitoire de Nicole : « Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public »[2]. Laissant dans l'ombre Chamillardes et Onguents qui ne semblent pas avoir fait beaucoup de bruit, je voudrais attirer l'attention sur les Enluminures et proposer quelques remarques à leur sujet.

Nicole dans ses notes sur les *Provinciales* [3], le P. Rapin dans ses *Mémoires*[4], Godefroy Hermant dans ses *Mémoires*[5], Sainte-Beuve en son *Port-Royal* [6] nous donnent assez de

---

(1) Lettre à l'auteur des Imaginaires. *Les Belles Lettres*, 1953, p.10.

(2) Première Visionnaire 31 déc. 1665. On sait que c'est surtout l'offre d'un canonicat qui fit agir Racine. Cf. A. ADAM, *Histoire de la littérature française au XVIIᵉ siècle*, Paris, 1931, t. II, p. 242.

(3) *Les Provinciales* avec les notes de Guillaume Wendrock, Cologne, 1700.

(4) *Mémoires* du P. René RAPIN, Paris, 1865, 3 vol. in 8°.

(5) *Mémoires,* de GODEFROY Hermant, Paris, 1905-1910, 6 vol. in 8°.

(6) SAINTE-BEUVE : *Port-Royal, La Pléiade,* I, p. 771 et seq.

détails pour nous laisser une idée nette de l'origine de cette satire. En décembre 1653 (7), le graveur Ganière mit en vente, comme c'était la coutume, une sorte de calendrier de nouvel an. Mais il en avait orné la première page d'une estampe allégorique très chargée en allusions malignes à l'égard des Jansénistes. Dans la partie supérieure et au centre, le Pape illuminé par les rayons du Saint-Esprit, encouragé d'un côté par la Religion, soutenu de l'autre par la Puissance de l'Eglise, portait, avec l'approbation des cardinaux, condamnation contre Jansenius. S'associait à cette malédiction le Roi de France entouré par le Zèle divin, la Piété, la Concorde et la Justice. Sous ce double coup, l'évêque d'Ypres, affublé d'ailes de démon, se précipitait, son ouvrage à la main, avec ses disciples vers Calvin qui les accueillait parmi les Hérétiques, tandis que l'Ignorance, l'Erreur, la Tromperie leur faisaient cortège(8).

S'il faut en croire le P. Rapin (9), les Jésuites, mis au courant, avaient fait l'impossible pour que le cruel dessin ne fût pas gravé. L'instigateur de l'affaire était un ecclésiastique, Adrien Gambard, nullement animé de mauvaises intentions contre les Jansénistes, désireux seulement d'instruire le peuple, en lui faisant comprendre par l'image le contenu et la portée de la récente bulle du pape Innocent X : *Cum occasione* (31 mai 1653). Coupables ou non, les Pères en ont été rendus responsables. Sainte-Beuve leur reproche avec véhémence cette « ignoble facétie » (10). Il assure que 16.000 exemplaires de l'*Almanach* furent vendus. En raison de l'injure faite ainsi à un membre de l'épiscopat, des plaintes furent portées. Le graveur retoucha l'original (11); les ailes de

---

(7) Z. TOURNEUR (*Provinciales*, Cluny, 1943. Prologue, p. 28) dit « Au début de janvier 1653 » ; il y a erreur de date : c'est 1654.

(8) Si on ne peut consulter l'*Iconographie de Port-Royal au XVIIe*, par A. GAZIER, Hachette 1909, on trouvera la reproduction de la gravure dans *Pascal par lui-même*, de A. BÉGUIN, éditions du Seuil, 1952, p. 156 et 158. Certaines éditions des *Enluminures* sont illustrées de la fameuse estampe.

(9) *Mémoires du P. René Rapin*, t. II, p. 191 et seq.

(10) SAINTE-BEUVE : *loc. citat.*, p. 771.

(11) Hermant donne de nombreux détails sur toute cette histoire. *Mémoires*, t. II, p. 335 et seq.

l'évêque furent supprimées ; sur d'autres modèles, le personnage tout entier disparaît, remplacé par un dragon à multiples têtes symbolisant l'hérésie janséniste [12]. De l'aveu même de Nicole [13], le succès en fut assez marqué : « cet almanach, ayant été répandu dans le menu peuple, faisait grand bruit parmi les harengères et les revendeuses ». Aussi bien, Pascal, dans sa *IIIe Provinciale* [14] y faisait-il allusion dans un texte sur lequel nous aurons à revenir. Les Jésuites, dit-il, « vivent au jour la journée. C'est de cette sorte qu'ils se sont maintenus jusques à présent, tantôt par un catéchisme... tantôt par une procession... tantôt par une comédie... une autre fois par un almanach... »

Or c'est contre cette estampe que le doux Le Maître de Sacy va mobiliser sa verve et traduire son indignation dans un pamphlet versifié, au titre bien connu, mais auquel on n'a peut-être pas attaché assez d'importance. Ce sont les Enluminures du fameux *Almanach* des P.P. Jésuites intitulé : La Déroute et la Confusion des Jansénistes, ou Triomphe de Molina Jésuite sur saint Augustin.

Avant de faire quelques observations sur son contenu, je me dois de signaler un fait curieux. Le *Dictionnaire* des livres jansénistes ou qui favorisent le Jansénisme [15] du Père Patouillet S.J. donne les indications bibliographiques suivantes : « Les Enluminures etc... 1654, petit in-12 de 91 pages - réimprimé en 1733 ». Ainsi le R.P. ne tient pas compte de la première édition [16]. Car, au bas de la quatre-vingt-onzième page de l'in-12, il est imprimé en toutes lettres : « Enluminé pour

---

(12) Le P. Rapin (*loc. citat.*, t. II, p. 193) fait mention seulement de ce dernier modèle.

(13) *Notes sur la IIIe Provinciale*, p. 48.

(14) Zacharie TOURNEUR, *Les Provinciales*, édit. de Cluny, I, p. 147.

(15) *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le Jansénisme*. A Anvers, chez J.-B. Verdussen, 1752, 4 v. in 12, par le P. PATOUILLET qui réédite là en l'enrichissant la Bibliothèque Janséniste du P. Colonia, S.J.

(16) Il ne signale pas non plus une édition donnée à Liége chez Jacques Le Noir en 1683. Elle est précédée d'un avertissement virulent et anonyme où l'éditeur de Lausanne croit reconnaître la plume d'Arnault. Il est permis de ne pas partager cet avis.

première fois le 15 janvier, et pour la seconde le 18 février 1654 » (17). Donc, dès le milieu du XVIIIe siècle, on semble ignorer l'édition du 15 janvier. On s'explique alors qu'on puisse aujourd'hui vainement la chercher soit dans les grandes bibliothèques officielles de Paris, soit chez les Pères Jésuites, soit chez les Amis de Port-Royal. Et pourtant elle a vu le jour ; les témoignages sont trop nombreux pour qu'on en puisse douter. L'auteur lui-même écrit en tête de la deuxième édition une Lettre à un de ses amis où il dit : « Je vous envoye les Enluminures avec les additions que vous y avez jugé nécessaires. Les faits dont vous m'avez depuis peu informé en particulier, et que vous avez cru devoir y être insérés, m'ont paru aussi bien qu'à vous très importants, et si attachés aux sujets que je traitais, que je n'ai pas pu me dispenser d'entreprendre ce nouveau travail...» (18). Par ailleurs l'auteur mystérieux de la « Lettre écrite à une personne de condition sur le sujet des secondes Enluminures (1654) » note : « ces Enluminures sont incomparablement plus belles, plus fines qu'elles n'étaient et plus précieuses » (19). Godefroy Hermant fait aussi allusion à deux éditions, et cite la date de la

(17) On voit mal pourquoi Sainte-Beuve hésite à propos de cette dernière date. Il écrit, *loc. citat.*, p. 772, en note : « Il eut pourtant deux éditions consécutives, la première du 15 janvier, et la seconde fort augmentée du 8 (ou 18) février. La date du 18 est imprimée de manière douteuse à la fin de la lettre de l'auteur mais très lisiblement à la dernière page du livre. On est en droit de penser que Sainte-Beuve n'a pas regardé avec soin cette œuvre qui lui cause tant de peine. Par ailleurs, pourquoi Jean STEINMANN dans son *Pascal*, Paris, 1954, p. 228, donne-t-il 1656 comme date d'édition ?

(18) *Enluminures :* lettre de l'auteur à un de ses amis.

(19) Cette lettre se trouve imprimée à la suite d'un exemplaire des *Enluminures* (Bibliothèque Sainte-Geneviève, sous la cote : y 80 1328 Ré Imm 2779). De qui est cette letre ? Elle est suivie dans ce recueil de la Réponse à la lettre d'une personne de condition touchant la conduite des Saints Pères dans la composition de leurs ouvrages, etc... Une note au crayon précise que les deux lettres sont de la main d'Arnaud. La seconde, on le sait, lui appartient, mais pas la première. On pourrait croire plutôt que le correspondant anonyme s'adresse à Arnauld, et que celui-ci a pris occasion de cette missive pour bâtir sa copieuse mise au point. L'éditeur des œuvres d'Arnauld (Lausanne) affirme en parlant de cette lettre d'Arnauld : « Nous ignorons quelle est la personne de condition à qui il adressa la réponse (t. XXVII : Préface histor. et critique).

première : « On vit donc sortir de la presse le 15e jour de Janvier un petit livre »... etc. [20].

Comment s'expliquer qu'on n'en trouve plus trace ? L'amélioration et l'enrichissement de la deuxième édition a dû faire négliger la première. Une comparaison entre l'une et l'autre aurait pu être fructueuse. Heureusement la Lettre de Le Maître de Sacy à un de ses amis nous permet de penser que son premier travail était consacré exclusivement à l'étude de l'*Almanach* des Pères Jésuites de manière à en montrer le caractère injurieux. Puis son ami lui a proposé des retouches et surtout l'a mis au courant de certains scandales à exploiter pour le bien de la cause : « J'aurais mis d'abord ce que j'y ajoute si vous m'eussiez donné dès lors les avis et les mémoires qui m'étaient nécessaires pour cet effet, comme vous me les avez donnés depuis » [21]. Car le but essentiel de l'auteur ici, c'est, et je le cite : « la défense de Saint-Augustin et de ses disciples ». Donc peut entrer dans son œuvre tout ce qui, de près ou de loin, concourt à cette défense. D'où la présence dans la deuxième édition de quantité d'allusions qui n'offrent pas de rapport direct avec l'estampe incriminée. Il a aussi tenu compte d'un avis amical : il a noté dans les marges les renseignements historiques ou les références, qui donnent ainsi plus de valeur à ses affirmations. Il ne l'avait pas fait dans sa première ébauche, « car, dit-il à son correspondant, je vous avais toujours opposé que cela ne se faisait pas en vers », c'est-à-dire dans un ouvrage composé en vers. Qui donc est cet ami, ce conseiller, et ce pourvoyeur ? Antoine Arnauld ? Sa longue Réponse à la Lettre d'une personne de condition où il défend les Enluminures (20 mars 1654) peut le laisser penser.

Toujours est-il que ce sont un peu plus de deux mille octosyllabes qui sont tombés de la plume de Le Maître de Sacy dans son édition du 18 février. Ce chiffre de deux mille vers laisse rêveur. Revenons aux notes de Nicole concernant la *IIIe Provinciale*. Il écrit : « Peu de temps après parut un écrit

(20) *Mémoires* t. II, p. 379.

(21) *Enluminures :* Lettre de l'auteur à un de ses amis.

imprimé qui contenait environ mille vers et qui peignait cet Almanach de couleurs bien plus nobles et plus agréables » [22]. Environ mille vers ! La différence est sensible ! On pensera peut-être qu'il fait allusion à l'édition éphémère du 15 janvier. Mais comment croire que fin 1657, date de sa traduction latine des *Provinciales,* il ait en mains ou, mieux, en mémoire autre chose que les secondes Enluminures ? D'autant que dans ses notes il fait justement allusion à ces faits récents signalés par son ami à Le Maître de Sacy. Pour un peu, on penserait que c'est là qu'il puise sa documentation, car, lui, il a lu le pamphlet, c'est certain ; mais, ce qui est non moins sûr, il n'a pas fait le décompte des vers. En revanche il a lancé une formule facile qu'on a reprise après lui... en lui faisant confiance. Ainsi A. Gazier : « On regrette de voir M. de Sacy... publier un petit poême satirique intitulé Enluminures » [23]. Ainsi, Zacharie Tourneur, reprenant à deux reprises le fameux chiffre cité par Nicole : « Les Enluminures... contenant un millier de vers » [24], « Le Maistre de Sacy répondit par une pièce de mille vers... » [25]. Devant de telles approximations, on se prend à craindre que peu de gens aient lu sérieusement un livre dont cependant il est beaucoup parlé.

Eloges écrasants et critiques dédaigneuses, en effet, ne lui ont pas été ménagés. J'ose à peine citer l'auteur inconnu de la Lettre écrite à une personne de condition sur le sujet des secondes Enluminures. Ce n'est pas de l'admiration, c'est du délire ! « Les couleurs y sont employées avec tout l'art, toute la science, toute la hardiesse, tout le jugement et le bonheur qu'on en peut imaginer... il n'y a rien de plus fort, de plus convaincant, de plus persuasif... on y voit une politesse, une beauté, des agréments et des grâces qui charment et qui transportent. Cet excellent poème deviendra l'amour et les délices de tous les esprits les plus raisonnables... ses grâces et

---

[22] NICOLE, *Provinciales,* p. 48.

[23] A. GAZIER, *Histoire générale du Mouvement Janséniste,* t. I. p. 95. Il en cite les dix premiers vers, qui sont parmi les plus plats.

[24] Zacharie TOURNEUR, *Les Provinciales,* Cluny 1943. Prol.,p. 31.

[25] Zacharie TOURNEUR, *Pensées de Pascal,* Cluny, 1938, tome II, p. 24, n° 3.

ses mérites ne passeront pas plus que le Père glorieux dont il explique les grandeurs... chacun voudra lire ce petit volume. C'est un grand secret pour profiter aux personnes sensuelles, dont toute la terre est remplie, que de convertir les médecines en ragoût, et de contenter leur appétit en travaillant à guérir leurs maladies ». Nicole [26], pour ne pas tomber dans de telles exagérations, ne les loue pas avec moins de chaleur : « il n'y a point de livre qui mérite plus d'être lu, non seulement de ceux qui parmi nous aiment la poésie française, mais pour parler avec Saint-Augustin, de ceux-mêmes qui recherchent des choses solides et non des mots vides et qui ne conduisent à rien ». Godefroy Hermant affirme aussi son admiration : « ...le divertissement et le sérieux y étaient alliés d'une manière pleine d'esprit et d'élégance. La lumière et le feu y brillaient de toutes parts... Tous ceux qui étaient en réputation d'avoir le goût des bonnes choses avouaient que notre langue n'avait rien de si accompli en ce genre, quoique la structure du poème fût toute extraordinaire et n'eût jamais eu d'exemple » [27]. Enfin nous savons que Arnauld a bâti tout un plaidoyer en faveur des Enluminures. Car de nombreux témoignages permettent de penser que, même dans le monde de Port-Royal, des critiques s'élevèrent contre cette manière de défendre saint Augustin. L'auteur inconnu de la Lettre à une personne de condition écrit : « Il y a des personnes à qui ces Enluminures font quelque peine, parce qu'elles pensent qu'on a blessé la douceur chrétienne et la charité ».

On comprend que les gens d'en face se soient montrés sévères. Le Père Rapin feint l'indignation [28] : « Le dessein de cet ouvrage était une vraie satire contre les Jésuites ; le peuple s'en divertit ; mais les honnêtes gens en furent scandalisés, ne pouvant comprendre comment des personnes qui faisaient profession de réforme allaient de gaieté de cœur attaquer les Jésuites en une entreprise où non seulement ils

---

(26) Nicole, *Notes sur la IIIe Provinciale*, p. 49.

(27) G. Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 380.

(28) P. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 194.

n'avaient aucune part, mais qu'ils avaient fortement déconseillée ». Mais on lit des témoignages de vive réprobation, ailleurs que dans l'autre camp. Sainte-Beuve se voile la face devant « l'erreur de cette réponse... » (29) devant cette littérature indigne et burlesque ». Cécile Gazier dit son mépris pour « les Enluminures, une misérable pièce qui ne méritait que du dégoût » (30), « poème vraiment douloureux... lourde faute de goût, plus digne d'un Scarron quelconque que du chaste traducteure de la Bible... erreur, une véritable erreur, la seule de M. de Sacy » (31). M. Antoine Adam, l'historien le plus récent du XVIIe siècle littéraire n'est pas plus tendre pour ces vers de notre auteur, « qui ne font guère honneur à son goût habituellement délicat » (32). Même sévérité chez Louis Cognet, un ami de la maison : « Quant à ses Enluminures... elles touchent aux bornes d'un ridicule que parfois dépassent certains vers du Jardin des Racines grecques » (33).

A quoi donc sont consacrés ces deux mille vers tant incriminés ? Après un prologue en prose où Le Maître de Sacy rappelle tous les détails de l'Almanach (34), il en fait le commentaire dans dix-huit Enluminures (35). Loin de moi l'intention de les laver de la réprobation qui pèse sur elles. Ce n'est

---

(29) SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, p. 570.

(30) Cécile GAZIER, *Ces Messieurs de Port-Royal*, Paris, 1932, p. 152.

(31) Cécile GAZIER, *Histoire du Monastère de Port-Royal*, Paris, 1929, p. 136.

(32) Antoine ADAM, *Histoire de la Littérature Française au XVIIe s.*, Paris, 1951, t. II, p. 207.

(33) Louis COGNET, *Claude Lancelot, solitaire de Port-Royal*, Paris, 1950, p. 103.

(34) Certaines éditions des *Enluminures* présentent la reproduction même de l'estampe.

(35) Coïncidence curieuse à demi-relevée déjà par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal, La Pléiade*, t. II, p. 884: 18 Enluminures, 18 Provinciales, 10 Lettres sur l'Hérésie imaginaire + 8 Visionnaires de Nicole, 18 Enluminures du Jeu de la Constitution. L'auteur de ce dernier recueil (avril 1722), Louis Débonnaire pastiche les Enluminures de Le Maître de Sacy. Dans une lettre-préface, où il reprend les arguments de Arnauld en faveur de la plaisanterie comme arme de combat, il ne fait allusion ni au docteur ni à son neveu (cf. *Le Jansénisme sous la Régence*, par Jean CARREYRE, Louvain, 1932, t. II, p.114).

pas un chef-d'œuvre d'humour. Comme disait Loret dans sa *Muse historique* (36).

Mais rimer et tourner en vers
Quantité de sujets divers,
A moins que d'être très habile,
C'est une œuvre assez difficile.

Et quand ces sujets sont des problèmes de théologie, la difficulté est insurmontable. Cependant, parmi les vers, dits burlesques, qui ont inondé le pays entre 1645 et 1660, ceux des Enluminures ne sont pas, de beaucoup, les plus mal venus. Il me semble que, par exemple, la IIIe Enluminure présente une certaine saveur réaliste, du mouvement et du pittoresque. Quelles étaient, s'y demande l'auteur, les intentions des Pères Jésuites en répandant cet Almanach ?

Ils voulaient tendre aux coins des rues
Ce filet pour prendre les grues,
Les idiots et les oisons
Qui sont au-dessus des raisons.

Voilà pourquoi ils ont répandu cette odieuse gravure

Qui pour juges aura les yeux
Des Colporteurs, des Revendeuses,
Des Savetiers, des Ravaudeuses.

Les Pères, embusqués dans un coin de la boutique du graveur Ganière

Et feignant parler en secret,
Avec un front grave et discret

écoutent et enregistrent avec soin les réflexions des acheteurs, car, sur le moment, les amateurs sont nombreux, même s'ils ne sont pas de qualité :

Là, les Alizons, les Guilmettes,
Et les vendeuses d'allumettes,
Et ceux qui chantent dans Paris
La mort des rats et des souris :
Hommes, femmes, viennent ensemble
Et disent ce que leur en semble.

---

(36) Loret, *La Muse historique* (1650-1665), Paris, 1857, t. I, p. 462.

Deux personnages entrent alors en scène. D'abord une admiratrice de l'Almanach, à la langue bien pendue, « au bec affilé »

Voyons, ma commère, dit-elle,
Ce Senius et sa séquelle...
Il a des ailes de démon :
Est-ce donc Senius ou non ?
Est-ce un diable qui se déguise
En Prélat pour tromper l'Eglise ?

Et passant à l'attaque, elle reproche à son amie Perrette de suivre ces gens-là, entraînée qu'elle est par son curé

Mais il est aussi, se dit-on,
Séniste à double carillon.

Et les Pères Jésuites de rire sous-cape. Mais Perrette ne se laisse pas démonter et remet les choses au point :

S'il faut en venir au combat,
Ma commère, à bon chat, bon rat.

Elle ne se mêle pas de tous ces débats trop compliqués pour son cerveau. Elle se contente de juger l'arbre au fruit. Or, son curé est un père, plein de douceur et de bonté pour ses ouailles ; il parle bien, certes, mais agit mieux encore :

Car j'honore ceux qui m'instruisent,
Mais bien plus s'il font ce qu'ils disent.
Je donnerais pour un niquet
Tout ce qui n'est que du caquet.

Vertueux comme il est, comment donnerait-il dans l'hérésie ?

J'en vois le fruit. Séniste ou non,
C'est tout babil : mais il est bon.

La foule des badauds se rallie à l'avis de Perrette, au détriment du graveur et à la surprise des Jésuites, quelque peu déconfits:

Lors les Pères, baissant les cornes,
S'en vont tout pensifs et tout mornes,
Jugeant leur piège un peu grossier,
Pour prendre beaucoup de gibier.

On regrette aussi, bien sûr, que Le Maître de Sacy, dans sa colère, ait désigné par leurs noms les Jésuites à qui il s'en

LES

ENLVMINVRES

DV FAMEVX

ALMANACH

DES

PP. IESVISTES,

INTITVLE',

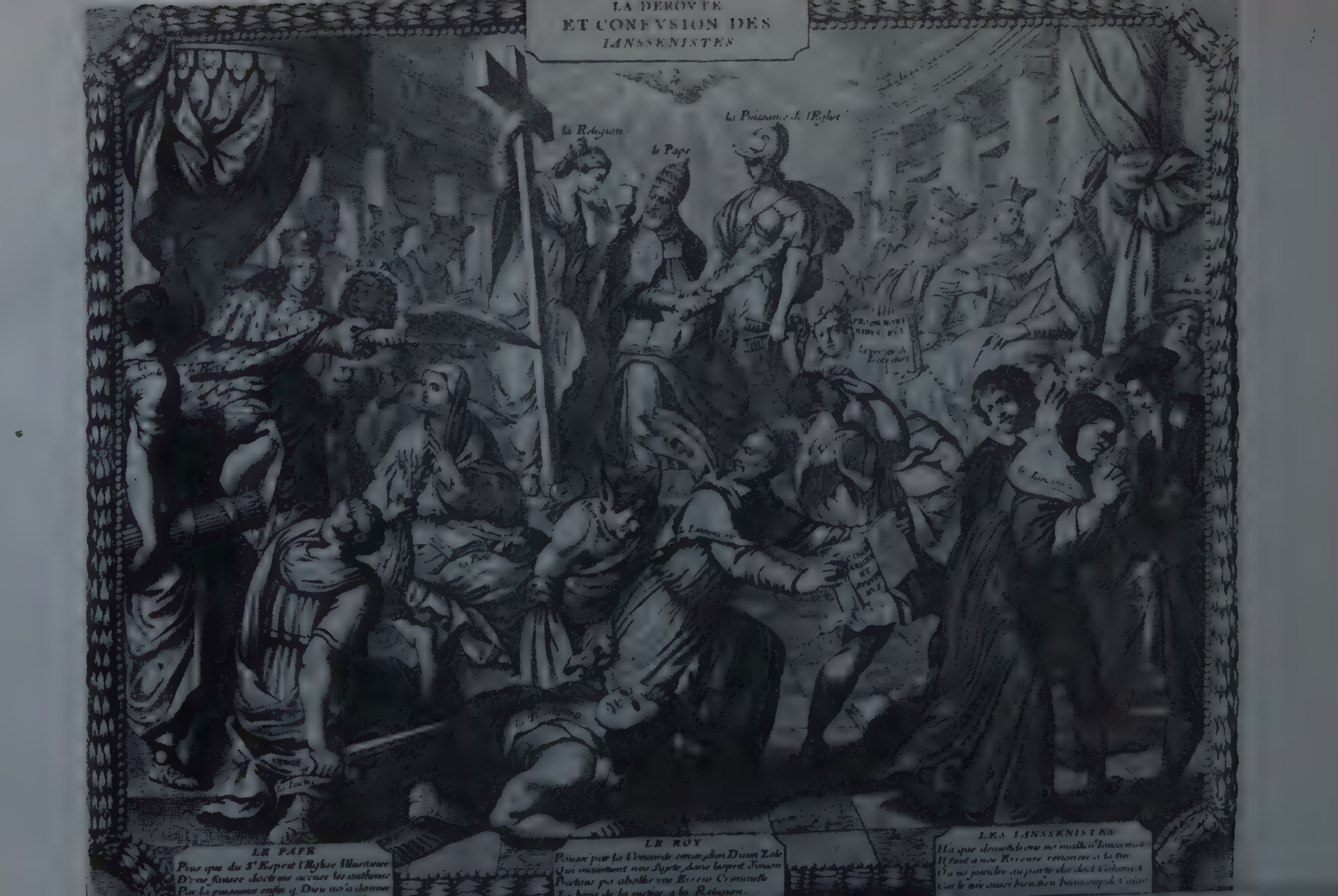
LA DE'ROVTE ET LA confusion des Iansenistes.

OV

TRIOMPHE DE MOLINA IESVISTE SVR S. AVGVSTIN.

Photo Pierda

PAGE DE TITRE DES ENLUMINURES


LA DEROVTE
ET CONFVSION DES
IANSSENISTES
la Religion
le Pape
la Puissance de l'Eglise
LE PAPE
LE ROY
LES IANSSENISTES



ESTAMPE DE L'ALMANACH APRÈS RETOUCHES

Photo Pierda



Photo Giraudon

LE MAÎTRE DE SACY

prend : le Père Le Moyne « ce raffineur incomparable » (37), le Père Petau, « ce vaillant athlète » (38), le P. Adam « à la plume hardie » (39). Mais par moments sa verve est amusante. C'est le Père Brisacier qui a surtout le don d'exciter ses sarcasmes. Sans doute son nom y prêtait-il, mais aussi les rodomontades dont il avait semé son livre : le Jansénisme confondu (40). Ancien confesseur d'armée, le Père recourait volontiers aux métaphores de la vie militaire et multipliait les allusions à sa propre vaillance. Et notre auteur s'en donne à cœur joie contre « le romanesque Brisacier » (41), « matamore en éloquence », « ce capitaine Fracasse » qui

Devait par ses exploits hardis
Effacer tous les Amadis.

C'est l'allure combative que je souligne ici, en regrettant ces outrances. On adresserait volontiers à Le Maître de Sacy le reproche qu'il fait aux Pères :

Est-ce donc là la Charité,
Qui règle votre piété !

Mais on le sent hors de lui, et il est difficile de n'être pas frappé par l'émotion qui anime sa plume, par la conviction qui la fait vibrer quand il défend Jansenius, odieusement caricaturé dans l'Almanach. Toute la XIe Enluminure, en particulier, dit sa peine et son scandale, pour se terminer par une série d'antithèses vigoureuses :

Vivant, il fut très catholique ;
Et mort, on le rend hérétique.
Vivant, il fut un grand Prélat ;
Et mort, on le rend apostat.
Vivant, il défendit l'Eglise ;
Et mort, on veut qu'il la détruise.
Vivant, il combattit l'erreur ;
Et mort, on le rend sectateur.

---

(37) 8e Enluminure.

(38) 14e Enluminure.

(39) 17e Enluminure.

(40) Censuré par l'Archevêque de Paris le 24 décembre 1651.

(41) 4e Enluminure.

Beaucoup d'autres passages de ce genre pourraient être cités. N'en déplaise à Sainte-Beuve, il y a là un peu plus que de la « très grosse plaisanterie » [42]. Il est sûr que le livre est déparé par des fautes de goût. Mais elles ne sont pas si nombreuses que des lecteurs pressés veulent bien le dire. Et à coup sûr il y a là des trouvailles, de la verve, du mouvement, de la chaleur, de la passion.

Il y a autre chose encore, qui peut intéresser des chercheurs et aussi éclairer des allusions un peu obscures de certains grands textes.

C'est ainsi qu'exploitant les « faits » dont son ami l'a informé, Le Maître de Sacy donne pour titre à sa XIIe Enluminure : « Sur le tableau que le curé de Flobecq, proche de Cambrai, grand Moliniste, a mis dans son église depuis peu de mois, où les Jésuites sont relevés comme dompteurs de la rage des Jansénistes, et deux diables représentés forgeant les livres de Luther et de Calvin sur une enclume et quatre celui de M. Jansenius ». C'est un correspondant de Bruxelles qui a signalé ce scandale dans une lettre datée du 10 décembre 1653. Notre auteur la commente de la manière dont il use à l'égard de l'Almanach. Aux érudits du diocèse de Cambrai de vérifier si cet incident a laissé des traces dans l'histoire locale [43].

Ce n'est là qu'une broutille ; il y a mieux. Pascal, on le sait, a écrit dans sa IIIe Provinciale [44] : « Ils (les Jésuites) vivent au jour la journée. C'est de cette sorte qu'ils se sont maintenus jusques à présent, tantôt par un catéchisme, où un enfant condamne leurs adversaires, tantôt par une procession où la grâce suffisante mène l'efficace en triomphe, tantôt par une comédie où les diables emportent Jansenius ». Sans doute Nicole dans ses notes apporte là-dessus quelques éclaircisse-

---

(42) *Port-Royal*, t. I, p. 570.

(43) Voir *Mémoires* de G. Hermant, t. II, livre X, chapitre XXIV : « Tableau scandaleux exposé dans l'église de Flobecq, au diocèse de Cambrai ».

(44) Z. Tourneur, t. I, p. 147.

ments [45] : « Il (Montalte) a renfermé dans ce peu de mots quatre impertinences des Jésuites : la première est ce catéchisme comique qu'ils ont accoutumé de faire à Paris... Montalte fait encore mention de ce catéchisme dans sa dix-septième lettre. La seconde est cette procession solennelle, ou pour mieux dire cette mascarade d'écoliers, qu'ils firent au Carnaval en 1651, dans la ville de Mâcon... La troisième impertinence est du même genre : c'est une tragédie qu'ils firent au Collège de Clermont, où ils représentaient Jansenius emporté par les diables de l'Enfer ». Nous avons déjà vu par le début de cette étude que la quatrième impertinence est l'Almanach des Jésuites. Or sur les deux premiers griefs formulés par Pascal, les Enluminures nous offrent des détails qui éclairent et complètent les explications de Nicole. La XVIIIe, en effet, a pour titre : Sur la manière dont les Jésuites traitent ceux qu'ils appellent Jansénistes dans leur catéchisme de Saint-Louis. On y apprend que les Pères organisent pendant leur catéchisme de petites pièces de théâtre où les jeunes acteurs tournent en ridicule Jansenius [46] :

Jansen, dans leur petite tête
Passe pour une étrange bête.

Quant à la deuxième impertinence, pour parler comme Nicole, elle est longuement illustrée dans la XIIIe Enluminure, intitulée : Sur une procession que les Jésuites de Mâcon firent faire à leurs écoliers le lundi gras 1651, où un garçon vêtu en fille et représentant leur Grâce Suffisante menait en triomphe un évêque, qui représentait feu M. d'Ypres » [47]. Le Maî-

---

(45) Nicole, *Notes sur la troisième lettre*, p. 45.

(46) Z. Tourneur (*Provinciales*, t. II, p. 10, introduction à la 11e lettre) donne des détails sur ces séances de catéchisme.

(47) G. Hermant (*Mémoires*, t. I, livre VI, ch. 4) donne de cette mascarade une version très détaillée mais sensiblement différente. Le prélat bafoué, était, selon lui, saint Augustin « représenté par un homme de vingt-huit ou trente ans, vêtu en évêque, avec soutane, rocher, camail et croix pastorale, la tête nue, mais couverte d'un grand crêpe au travers duquel on voyait tout l'habit épiscopal ». Nous verrons, dans un instant, Racine donner d'autres précisions. Ces variantes et enjolivements provoquent une certaine gêne.

tre de Sacy y narre comment les élèves des Jésuites, vêtus de blanc, organisèrent un grand défilé, d'allure symbolique, qui partit de leur collège, et se rendit dans plusieurs églises de la ville :

Puis dans cette fête publique
Parut en habit magnifique
Un enfant, beau, bouclé, frisé,
Qu'en fille on avait déguisé.
Tout éclatait en sa coiffure,
En ses atours, en sa parure ;
Et ce triomphant damoiseau
Publiait par un écriteau
Que sa beauté si reluisante
Etait la Grâce Suffisante.

Derrière, suivait un malheureux prisonnier : c'était un prélat ; on le reconnaissait à son rocher, à son camail, à sa mître — mais la mître était de papier !

Jansénie était figuré
Sous ce Prélat si bien paré.

Nicole et Le Maître de Sacy ne sont pas seuls à faire allusion à ces tristes événements. Nous lisons dans l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, de Racine (48) : « Ils (les Jésuites) firent graver une planche d'Almanach où l'on voyait Jansenius en habit d'évêque avec des ailes de démon au dos, et le pape qui le foudroyait, lui et ses sectateurs ». Ceci ne nous apprend rien. « Ils firent jouer dans leur collège de Paris une farce où ce même Jansenius était emporté par les diables ». Nicole nous l'a déjà dit, mais les Enluminures ne parlent pas de cet incident... « et dans une procession publique qu'ils firent faire aux écoliers de leur collège de Mâcon, ils le représentèrent encore chargé de fers, et traîné en triomphe par un de ces écoliers qui représentait la Grâce Suffisante ». Mis à part les fers, dont son imagination de poète sans doute charge gratuitement l'évêque d'Ypres, les souvenirs de Racine, jusque là, restent assez précis. Mais il continue : « Peu s'en fallut que Saint-Augustin ne fût traité lui-même comme cet évêque...

---

(48) Racine, *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*. Edition Gazier, Paris, 1908, p. 59 et 60.

Il arriva même, au sujet de ce saint, un assez grand scandale dans un acte de théologie qui se soutenait chez eux [à Caen], et où plusieurs évêques assistaient. Car un bachelier, dans la dispute, ayant opposé à leur répondant l'autorité de ce Père sur la doctrine de la Grâce, le répondant eut l'insolence de dire : « Transeat Augustinus, comme si, depuis la Constitution[49], l'autorité de Saint-Augustin devait être comptée pour rien ». L'édition Gazier, l'édition Gonzague Truc aux Belles Lettres, l'édition Jacques Chevalier à la Pléiade impriment Caen entre crochets. La précision est donc ou bien de Racine lui-même, ou bien de l'éditeur de 1742[50]. Quelque soit le responsable, il reste que c'est une erreur[51]. Et pour l'éviter, il suffisait de lire le titre de la XVIIe Enluminure : « Sur le mépris de l'autorité de Saint-Augustin, que les Jésuites du Collège de Clermont témoignèrent dans une dispute publique, aussitôt après la Constitution du Pape ». Aussi bien dans les vers que dans les manchettes, l'histoire est narrée en détail. L'incident se produisit à Paris, à la fin de juin 1653

Dans une dispute fameuse
Devant une troupe nombreuse

un jeune philosophe, élève des Pères Jésuites « se moque de l'autorité de Saint-Augustin qu'on lui objectait, en disant : Transeat Augustinus » (traduit par Le Maître de Sacy : Passe Augustin[52]). On lui représenta qu'un ton aussi cavalier n'était pas de mise ; mais « il répartit que Saint-Augustin, quoique grand docteur, n'était pas infaillible comme l'Eglise

---

(49) Cum Occasione, 31 mai 1653.

(50) A. Gazier précise qu'on n'a pas l'autographe de cette édition, introuvable déjà à son époque.

(51) Erreur retranscrite déjà par Sainte-Beuve : « Dans un acte de théologie soutenu, chez eux [les Jésuites] à Caen, un bachelier ayant opposé à leur répondant l'autorité de saint Augustin, le répondant répliqua lestement, en y joignant le geste : « Transeat Augustinus ! à d'autres saint Augustin !», *Port-Royal, La Pléiade,* t. II, p. 50 et 51. Faut-il ajouter que Maxime Leroy témoigne, par les notes de cette édition, qu'il n'a pas ouvert les *Enluminures ?*

(52) L'édition A. Gazier de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* traduit (p. 60) : « Que Saint-Augustin s'en aille ; au diable Augustin ! » On voit que le mot a exercé la verve des traducteurs.

parlant par le Pape, et qu'ainsi il avait eu raison de dire : Transeat Augustinus »[53]. Et ce fut un scandale :

Des prélats la docte prudence
Eut horreur de cette insolence ;
Et témoigna publiquement
Condamner ce dérèglement.

Donc cet incident se déroula à Paris et non à Caen. Il reste que cette dernière ville va aussi faire parler d'elle.

Le monde de Port-Royal semble s'intéresser beaucoup à cette cité. C'est qu'elle possède une Université fameuse et aussi un collège de Jésuites très florissant, et remuant. Très tôt les conflits ont éclaté entre les deux corps enseignants. Pascal lui-même s'en fera l'écho dans les *Provinciales*. Il dit aux Jésuites : « vos thèses de Caen en 1644 »[54]... « vos thèses de Caen »[55]... « c'est ce qu'ont enseigné vos Pères à Caen en 1644 »[56]... « vos Pères à Caen »[57]. Il s'en prend surtout au Père Bille et à son enseignement : « c'est ce qu'il déclare dans ses écrits de 1644, contre lesquels M. du Pré[58], docteur et professeur à Caen, fit cette belle harangue imprimée qui est assez connue »[59].

Il eût été étonnant que les *Enluminures* ne parlent pas de Caen. Il y est fait allusion à deux reprises. Une première fois dans la quatrième. Le Maître de Sacy précise en manchette : « Histoire de Caen, du mois de Juin 1653, aussitôt après la

---

(53) Notes marginales accompagnant la 17e Enluminure.

(54) Z. Tourneur, 12e *Provinciale*, p. 60.

(55) Z. Tourneur, 12e *Provinciales*, p. 62.

(56) Z. Tourneur, 13e *Provinciale*, p. 83.

(57) Z. Tourneur, 13e *Provinciales*, p. 86.

(58) Sur l'oratorien Jacques Dupré. Voir Zach. Tourneur, *Provinciales*, prologue, p. 21.

(59) Z. Tourneur, 12e *Provinciale*, p. 63, sur le P. Erard Bille, professeur de morale au Collège du Mont à Caen (voir *Mémoires* de G. Hermant, t. I, livre III, ch. XXX : « Le P. E. Bille enseigne dans Caen une doctrine hérétique, schismatique et contraire aux lois du royaume touchant la primauté du Pape ». Voir aussi la thèse intéressante de Léon Tolmer, *Pierre-Daniel Huet*, Bayeux, 1949.

Constitution du Pape, au Collège des Jésuites de cette ville là.»

Mais pour bien voir ce doux génie
Qui meut votre humble compagnie,
Contemplons un rare portrait,
Que vous-même en avez fait.

C'est encore un jeune philosophe qui tient la vedette. Mais il est curieusement costumé en soldat.

Caen dans votre école publique
Vit cet acte tragi-comique.
Un philosophe instruit par vous
Vint se présenter devant tous ;
Qui couvrant sa mine altière
D'une démarche plus guerrière,
Avait une épée au côté,
Et sur le front quelque fierté.

Puis notre belliqueux garçon dégaine son épée et ponctue ses sorties contre les Jansénistes de moulinets meurtriers :

Après cette belle équipée,
Mon brave tire son épée ;
Et sur un ton de fiersabras
De ce discours arme son bras.

Le Maître de Sacy, navré, se scandalise de cette nouvelle méthode d'argumenter, et dans une cascade de pauvres jeux de mots, provoqués par le nom d'un type de syllogisme (FERIO), et par le verbe latin « ferire » (frapper) renforcé du mot « ferrum » (fer, épée), il bâtit quatre vers proprement lamentables

Mais désormais en cette lutte
C'est par FERIO qu'on dispute :
C'est en frappant qu'on parlera :
C'est du fer qu'on s'escrimera.

L'autre incident eut-il lieu le même jour ? Ce n'est pas impossible. En tout cas, il se situe lui aussi en juin 1653, et l'auteur le juge assez grave pour lui consacrer toute la XV[e] Enluminure. Selon l'habitude, il lui donne un titre qui, à lui seul, en livre déjà tout le contenu : Sur le vœu des Jésuites de Caen à la Sainte Vierge, du mois de juin 1653, par lequel ils demandent : Que Jésus-Christ ne soit point Rédempteur de

ceux-là seuls qui ne seront pas de leur sentiment, touchant leur grâce suffisante donnée à tous les hommes sans exception, et à chacun d'eux en particulier ; c'est-à-dire que tous ceux qui ne sont pas Molinistes soient condamnés ».

Après une véhémente apostrophe aux Pères qui usent de tous les moyens pour faire triompher leur cause :

Pour perdre les corps sur la terre,
Des Rois vous cherchez le tonnerre :
Pour perdre l'âme dans les feux
Aux Saints vous présentez vos vœux,

l'auteur articule son grief précis :

C'est le vœu que Caen vous fit faire
A cette Reine Vierge et Mère :
La suppliant que le Sauveur
Voulût n'être point rédempteur
De tous ceux, dont l'âme éclairée
Quitte votre route égarée.

Comme si les Saints, comme si la Vierge secourable pouvaient tendre l'oreille à de telles prières !

Osez-vous penser que ces vœux
Plairont aux esprits bienheureux ?
A celle qui fléchit le Juge ;
Qui du coupable est le refuge,
Et qui nous offre en sa bonté
Des entrailles de charité ?

Et la conclusion s'impose :

Mais les Saints n'ont que de l'horreur
Pour un vœu si plein de fureur.

Si l'histoire locale semble bien n'avoir gardé aucun souvenir de ce scandale (60), tout le monde de Port-Royal, en revanche,

---

(60) Aucun manuscrit ou imprimé des archives et bibliothèques locales, aucune histoire de la ville de Caen ne fait mention de ce vœu. La source-clé aurait dû être l'étude du P. Hamy S.J.: *Les Jésuites à Caen* (Paris, 1899). Ce livre, sans unité, publie d'abord le manuscrit du P. de La Duquerie S.J.: Histoire de la fondation du Collège de Caen, anciennement appelé du Mont, et maintenant Collège Royal de la Cie de Jésus, 4 mai 1699. Ensuite le P. Hamy

s'en est fortement ému ; à juste titre, semble-t-il. On trouve des échos divers de leurs réactions. Racine, dans son *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* [61] proteste avec vivacité : « Ils (les Jésuites) faisaient par une horrible impiété des vœux publics à la Vierge [62], pour lui demander que, si les Jansénistes continuaient à nier la grâce suffisante accordée à tous les hommes, elle obtint par ses prières qu'ils fussent exclus eux seuls de la rédemption que Jésus-Christ avait méritée par sa mort à tous les hommes ».

Bien avant Racine, et pour cause, Arnauld, dans sa Lettre à une personne de condition (24 février 1655) faisait allusion au vœu de Caen [63] «...des vœux et des prières publiques où des religieux et des prêtres ont demandé à Jésus-Christ, par l'intercession de la Sainte Vierge, qu'il ne rachetât point de son sang ceux qui n'étaient pas d'accord avec eux touchant quelques points de la doctrine de ses Pères ». Puis dans sa seconde Lettre à un duc et pair (10 juillet 1655), il clame sa réprobation devant un tel excès [64] : « Je vous avoue, Monsieur, que jamais rien ne m'a paru plus horrible et plus contraire à l'esprit de la piété chrétienne que ce vœu de Caen ». Ce qui le choque par-dessus tout, c'est que les Jésui-

---

présente une biographie chronologique de tous les Jésuites qui sont passés par Caen,. Enfin, une troisième partie du recueil a pour titre: Bibliographie de la Cie de Jésus à Caen. Dans cette partie, le Père reconnaît qu'il a beaucoup puisé dans la « Bibliothèque de la Cie de Jésus » du P. Sommervogel, mais assure avoir ajouté des mentions de livres inconnus à ce Père. Cette bibliographie comprend d'abord les pièces, programmes, thèses imprimées pour ou sur le Collège des Jésuites de Caen, puis les volumes imprimés à Caen sur ou par les Jésuites. Au n° 3 du premier groupe se trouve mentionné le vœu de Caen, mais avec la référence aux *Enluminures.* Ainsi, le P. de La Duquerie, qui écrit son mémoire moins de cinquante ans après cet événement n'en dit pas un mot ; et le P. Hamy se contente de renvoyer à la *XVe Enluminure.* Ce silence et cette discrétion peuvent s'expliquer de plusieurs manières plausibles.

(61) Edit. Gazier, p. 60.

(62) C'est ici qu'il eût fallu préciser entre crochets : Caen.

(63) Edition de Lausanne, t. XIX, p. 324.

(64) T. XIX, p. 416 et seq.

tes [65] ne se contentent pas d'affirmer que les Jansénistes sont « les seuls exceptés de ceux que le Christ a rachetés par son sang », ils osent encore prétendre qu'en formulant cette condamnation, ils ne font qu'imiter l'Apôtre dans sa sévérité à l'égard des perturbateurs de l'ordre. « Après cela, Monsieur, n'est-ce pas une espèce de blasphème de dire, comme ils font, que ce vœu de Caen n'est que l'expression de l'anathème de l'Apôtre et de son intention, lorsqu'il souhaite que ceux qui troublent l'Eglise en soient retranchés ». Et à sa manière solide mais lente le docteur réfute ces allégations. Sa discussion n'intéresse pas notre sujet. Mais, au passage, Arnauld a cité, de mémoire sans doute, le texte de ce fameux vœu : « Voici les paroles de cette étrange prière : « O Fils de Marie, nous vous prions que celui qui nie que vous ayez préparé par votre Sang, à tous et à chacun en particulier, un remède suffisant pour guérir ses plaies s'il persiste à soutenir ce dogme, qu'il soit lui seul excepté du nombre de ceux qui ont été, tous en particulier, rachetés par votre Sang ». – Or Le Maître de Sacy, dans la marge de sa XVe Enluminure donne des détails complémentaires, fort précieux. « Ce vœu des P.P. Jésuites de Caen a pour titre : Ad B. Virginem Votum, et est conçu en vingt vers latins imprimés, dont voici les huit derniers :

Qui te Mariae progenies, negat
Intrîsse largi sanguinis omnibus,
Et singulatim cuique, vulnus
Tergere, sufficiens malagma,
Si bis refossû de veteri scrobe
Mussare pergat dogma Leerdanum
Is e redemptis singulis
Et omnibus excipiatur unus [66].

B.V. Lyceum Colleg. Regiomôt, Cadom. Soc. Jesu
anno 1653 – Mense Julio.

---

[65] L'éditeur de Lausanne, t. XIX, p. 411, précise que cette attaque vise surtout le P. Annat. Celui-ci, dans un discours d'un théologien désintéressé (*Œuvres* : Demande XVII, n. 27) avait écrit : « N'est-il pas à propos que les loups sortent de la bergerie, s'ils ne peuvent devenir agneaux ! Ce désir n'a rien de cruel puisque, c'est la charité du troupeau de J.-C. qui l'inspire... ce vœu de Caen n'est que l'expression de l'apôtre et de son intention lorsqu'il souhaite que ceux qui troublent l'Eglise en soient retranchés ».

[66] En lettres capitales dans le texte. On voit combien la traduction de Arnauld édulcore le texte des P.P. Jésuites.

Cette Enluminure permet enfin d'éclairer sans hésitations possibles certaines allusions de Pascal. Presque toute sa XIe Provinciale, sans faire mention du poème de Le Maître de Sacy, tourne cependant autour d'un problème qui ne lui est pas étranger, et que Arnauld avait soulevé déjà (67) : le droit qu'on a parfois de lancer des brocards contre certains adversaires et les limites de ce droit. Il écrit (68) : « La troisième règle, mes Pères, est que, quand on est obligé d'user de quelques railleries, l'esprit de piété porte à ne les employer que contre les erreurs et non pas contre les choses saintes ». Enfin, il leur rappelle une dernière règle : il faut se soucier du salut éternel de ceux-là mêmes que l'on critique. Et c'est tout naturellement qu'il est amené à évoquer le vœu de Caen. Bien entendu, le fait en soi le choque, mais plus encore (comme Arnauld) l'apologie que les Jésuites en ont établie (69) : « C'est une chose étrange, mes Pères, qu'on ait néanmoins de quoi vous en convaincre [d'avoir violé cette règle] ; que votre haine contre vos adversaires ayant été jusqu'à souhaiter leur perte éternelle, votre aveuglement ait été jusqu'à découvrir un souhait si abominable : que, bien loin de former en secret des désirs de leur salut, vous ayez fait en public des vœux pour leur damnation; et qu'après avoir produit ce malheureux souhait dans la ville de Caen avec le scandale de toute l'Eglise, vous ayez osé depuis soutenir encore à Paris, et dans vos livres imprimés, une action si diabolique » (70).

---

(67) Réponse à la lettre d'une personne de condition, 20 mars 1654, t. XXVII, p. 1. Dans une note concernant une citation faite par Arnauld et reprise par Pascal, Z. Tourneur (*Prov.*, t. II, p. 176) appelle cette réponse de Arnauld « la préface des Enluminures » c'est plutôt une « postface » — si, du moins, l'on se fie aux dates.

(68) Z. Tourneur, *Prov.*, II, p. 37.

(69) Z. Tourneur, II, p. 41.

(70) Le scandale n'était pas apaisé au XVIIIe siècle. On trouve une mention précise de ces faits dans un factum intitulé : « Dénonciations faites à Nosseigneurs du Parlement de Normandie de la conduite que les Jésuites ont tenue depuis leur entrée dans cette province etc... En France, 1762 ». Le livre comporte deux parties. La première est un résumé historique de l'établissement des Jésuites en différentes villes de Normandie ; les événements y sont mentionnés année par année. Or à la date de 1655 (au lieu de 1653 !), page

Si maintenant nous passons aux *Pensées* elles-mêmes, cette Enluminure va encore nous rendre service. En effet, en vue d'une de ses Provinciales, Pascal a jeté, de sa plume fébrile, un certain nombre de notes, pêle-mêle, sur le papier. Et parmi elles : « Les curés de Rouen, jansénistes — Vœu de Caen — Vous croyez vos desseins si honnêtes que vous en faites matière de vœu ». Le deuxième passage, longtemps, a paru incompréhensible aux éditeurs. Ou bien, on l'omettait (c'est ce que fit Faugère) ; ou bien on imprimait «... de Caen » (tel Brunschwig dans son édition en photocopie 1905, folio 386 — dans l'édition des Grands Ecrivains, Hachette, il précise en note : un mot illisible) ; ou bien on lisait : ceux de Caen (ainsi Jacques Chevalier - la Pléiade) — C'est Zacharie Tourneur(71) qui, le premier, a eu l'intuition du mot juste, et, depuis, Louis Lafuma (71) s'est rallié à sa lecture : Vœu de Caen. On est en droit de penser que ces mots, mystérieux en soi, auraient peu embarrassé les éditeurs, s'ils avaient connu la XVe Enluminure.

Le rôle de l'histoire locale devrait être de préciser l'histoire générale. Dans l'affaire présente, elle se montre décevante. On aimerait en effet pouvoir désigner de manière certaine l'agent de renseignements qui alimentait ainsi l'équipe de Paris en nouvelles émanant de Normandie. Nous ne pouvons présenter rien de solide. Je vais seulement proposer une hypothèse. Je me demande si Pascal n'a pas été conduit par

---

LXXIX, on lit : Abrégé de la conduite des Jésuites à Caen : « Ils ont fait faire dans leur congrégation un vœu pour la damnation des Jansénistes. Ce vœu ridicule consistait dans une espèce de formulaire qu'ils firent réciter à leurs congréganistes et ils n'ont pas eu honte d'en prendre la défense par écrit (11 Prov.) ».

(71) Zacharie Tourneur, *Pensées* 11, n° 326, p. 57. Louis Lafuma, *Delmas*, 2e édit. n° 817, p. 367 (ou édition MS. 957). Si Z. Tourneur travaille vite et pas toujours bien, il faut lui reconnaître du flair. A la suite des derniers mots de Pascal : « Vous en faites matière de vœu », il précise en note : « c'est ce qui s'était produit à Caen ». Mais il ne donne aucune référence à l'appui de cette affirmation, et ce dans une édition critique. S'il avait eu connaissance du contenu de la XVe Enluminure, on peut être sûr qu'il aurait cité cette source précieuse non moins que la 2e lettre de Arnauld à un duc et pair.

une association d'idées, quand il a écrit, à la suite l'une de l'autre, ces deux notes : « Les curés de Rouen, jansénistes - Vœu de Caen ».

En ces années là, un personnage, un peu remuant lui aussi, faisait beaucoup parler de lui à Caen: c'était Charles Du Four, le neveu de l'évêque romancier Pierre Camus. A la mort de son oncle, il était devenu Abbé de Notre-Dame d'Aunay (1652), abbaye voisine de Caen. Le Supplément au Nécrologe (72) en dit beaucoup de bien : « Ecclésiastique célèbre par son attachement à la pureté de la morale chrétienne, et par les liaisons qu'il eut avec M. Le Maître, M. Arnauld, M. Nicole, M. Pascal et les autres célèbres défenseurs de la doctrine de la Grâce, et des véritables règles des mœurs ». M. Souriau (73), le chanoine Simon (74) ne lui ménagent pas les attaques. Procès et violences diverses occupent sa vie. En 1658, il provoquera un scandale chez les Ursulines de Caen. Plus tard, il se déchaîna contre l'Ermitage de Jean de Bernières, puis contre Jean Eudes. Il est sûr aussi qu'il a toujours été un adversaire des Jésuites. Ce ne sont là, j'en conviens, que des présomptions. Il est manifestement en collusion avec l'élément de choc des Jansénistes de Paris. Peut-on dire plus? « Les curés de Rouen, jansénistes - Vœu de Caen ». Or Charles Du Four n'était pas seulement abbé commendataire d'Aunay, il avait encore parmi ses titres, ceux de curé de Saint-Maclou de Rouen, de trésorier de la cathédrale, de grand-vicaire de l'archevêque. En 1656, en pleine assemblée synodale, à Rouen, il s'en prend à la morale relâchée — et les Ecrits des Curés de Paris feront

---

(72) Supplément au nécrologe de l'Abbaye de Notre - Dame de Port-Royal des Champs, 1735, p. 676. N'est pas moins élogieux son « Billet mortuaire » cité par M.-G. Le Hardy dans *Etude sur la Baronnie d'Aunay-sur-Odon*, Caen, 1897, p. 197.

(73) M. Souriau, *Deux mystiques normands au XVIIe*, Paris, 1913, 3e partie : Du Four et les Ursulines. Du Four et l'Ermitage. Une bibliographie montre bien comment G. Hermant en ce qui concerne Caen a beaucoup puisé dans les libelles de Du Four pour rédiger ses mémoires.

(74) Chanoine G.-A. Simon, *Dom Louis Quinet, abbé de Barbery* (1595-1665). Caen, 1927.

plus d'une fois allusion à son activité [75]. On peut présumer, sans nuire à sa réputation, surtout si on sait la vive polémique qui le mit aux prises avec le P. Brisacier, de Rouen [76], qu'il dut s'intéresser à ce qui se passait au Collège des Jésuites de Caen. Est-ce son souvenir précis qui a conduit la pensée et la plume de Pascal de la ville de Rouen à celle de Caen ?...

Ces fameuses Enluminures ont-elles réussi, à l'époque, à dissiper le malaise causé par l'Almanach des Jésuites chez les esprits peu exigeants ? Le P. Rapin semble le reconnaître [77] : « Le parti que prirent les Jansénistes de plaisanter eux-mêmes de l'Almanach, en les sauvant du ridicule où cette pièce les avait mis, ne servit pas peu à les raccommoder un peu avec le peuple qu'ils réjouirent par un petit ouvrage [78] en vers burlesques... ». Du côté Janséniste on estima avoir porté un coup sévère à l'ennemi. L'auteur non identifié de la Lettre à une personne de condition écrit : « Il doit être tout à fait terrible aux disciples de Molina » ; Hermant [79] parle de leur succès « au dedans et au dehors du royaume » ; Nicole, plus posé, se contente de remarquer [80] : « Ils (les Jésuites) se sont repentis plus d'une fois d'une telle invention ». Cette réflexion qui garde un caractère général me paraît voisine d'une autre qu'on trouve dans les papiers de Pascal [81] : « Les Enluminures nous ont fait tort ». Alors que les anciens éditeurs voyaient là un mouvement d'humeur dû à ce genre de plai-

---

(75) Racine le mentionne, sans le nommer « Un des principaux curés de Rouen ». *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, éd. Gazier, p. 100.

(76) La 8e édition des *Provinciales* (Nicolas Schoute, Cologne, 1685) est accompagnée d'une série de pièces qui narrent cette bagarre : Avis de Messieurs les Curés de Paris à Messieurs les Curés des autres diocèses de France. Requête présentée par MM. les Curés de Rouen à Mgr. l'Archevêque - et surtout : Lettre d'un curé de Rouen à un curé de campagne.

(77) RAPIN, *Mémoires*, II, p. 194.

(78) Un petit ouvrage de 2.000 vers.

(79) *Mémoires*, t. II, p. 412.

(80) NICOLE, *Notes de la 3e Provinciale*.

(81) LAFUMA, *Delmas : Pensées* 775 ; Zach. TOURNEUR, II, p. 305.
Presque aussitôt après, Pascal semble avoir voulu y faire encore allusion ; il trace les deux syllabes : Enlu - puis les biffe.

santerie, Zacharie Tourneur et Louis Lafuma estiment que c'est plutôt une plainte et un aveu que Pascal met sur les lèvres d'un Jésuite.

La contre-attaque ne se fit pas attendre. Dès le mois de mars 1654 circulait un pamphlet intitulé : L'étrille du Pégase Janséniste — Aux rimailleurs de Port-Royal — On l'attribua au P. Le Moyne S.J. - Rapin prétend que ce Père n'y est pour rien. G. Hermant affirme qu'il en est l'auteur. Le Père Chérot S.J., qui a consacré toute une étude au P. Le Moyne [82], se refuse à lui attribuer cette « platitude rimée dont le jargon... n'avait rien que d'un palefrenier ». A. Gazier [83], trop heureux du jugement de ce biographe, assure que le libellé est bien de la main du Jésuite. Devant cette riposte, les Jansénistes, qui savent se battre avec énergie, sinon avec mordant, mais qui n'aiment pas recevoir des coups, prirent le Ciel à témoin que leurs ennemis perdaient toute mesure. Notre mystérieux auteur de la Lettre à une personne de condition, à l'ordinaire si éloquent, ne trouve plus de mots pour exprimer son scandale. « En vérité, l'étonnement et l'horreur que j'ai d'une si effroyable production est comme ces excessives et véhémentes douleurs qui ne laissent pas la liberté de parler... l'excès et l'emportement si odieux et si déplorable de l'homme auquel on attribue ces vers ne demande que nos prières et notre silence, que nos gémissements et nos larmes ». D'autres, cependant, estimèrent que c'était surtout aux Jésuites eux-mêmes que cette satire faisait tort. Selon G. Hermant [84], certains proposaient de faire imprimer cette Etrille à la suite de la nouvelle édition des Enluminures, et de lui donner pour titre : Conclusion des Enluminures de l'Almanach, « n'y ayant pas une Enluminure qui enlumine mieux les Jésuites que cette Etrille ».

* * *

---

(82) H. Chérot, *Etude sur la vie et sur les mœurs du P. Le Moyne* (1602-1671), Picard, Paris, 1887.

(83) A. Gazier, *Histoire du Mouvement Janséniste*, I, p. 95. Je lui ai emprunté la citation du P. Chérot.

(84) G. Hermant, *Mémoires*, II, p. 414.

En conclusion de toute cette bataille provoquée par cet Almanach de Dom Guichot [85], comme l'appelle Le Maître de Sacy, sans respect pour l'estimable héros de Cervantès, on est d'abord tenté d'approuver sans restriction, une fois n'est pas coutume, la remarque du P. Rapin [86] : « Il faut avouer que dans les Enluminures, aussi bien que dans la réponse qui avait pour titre l'Etrille du Pégase Janséniste, il y avait peu de vestiges de cette charité qui est le caractère essentiel du chrétien, et que ce n'est pas par ces voies-là qu'on publie l'Evangile ni qu'on le défend ». Si maintenant nous redescendons sur le terrain de l'histoire littéraire, il faut constater que les Enluminures en leur temps ont provoqué des remous qui nous surprennent un peu aujourd'hui — mais il n'empêche qu'elles n'ont pas eu, à notre époque, les lecteurs qu'elles méritaient. On peut le regretter ; car si on y avait regardé de plus près, on aurait évité des jugements hâtifs et, en somme, peu justes. Non pas que ce soit là un chef-d'œuvre ignoré, mais le texte ne mérite pas le mépris sous lequel on l'a accablé ; il n'est pas si burlesque qu'on s'est plu à le dire : il présente même par endroits des passages très sérieux et habilement tournés. Qui les lira comprendra et approuvera l'hommage rendu par Jean Pommier [87] au talent de Le Maître de Sacy. Enfin on doit reconnaître que, du point de vue documentaire, il constitue un témoignage précieux. Il semble malaisé de présenter une édition critique des *Provinciales* ou des *Pensées* de Pascal, et même de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* de Racine, sans s'y référer. Les érudits qui s'intéressent au mouvement janséniste en province y trouveront des indica-

---

(85) *XVIIIe Enluminure*. C'est là une allusion à Don Quichotte qui a échappé à M. Bardon, en sa thèse pourtant si fouillée : *Don Quichotte en France au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Paris, 1931.

(86) Mémoires, II, p. 195.

(87) Jean Pommier, *Aspects de Racine*, Paris, 1954. Préface XXII. « M. de Sacy, prêtre, dont Sainte-Beuve a déprimé très injustement le talent poétique ». Je dois dire, pour être juste, que les vers cités et admirés par l'éminent professeur au Collège de France ne sont pas tirés des *Enluminures*. Voir aussi l'article d'Albert-Marie Schmidt : Autour de Port-Royal : opinions et poésies. La Table Ronde. Décembre 1954.

tions non négligeables. Puisse la petite documentation que je présente ici à propos du Vœu de Caen [88], inciter et encourager un chercheur enthousiaste à nous donner cette Histoire du Jansénisme en Normandie que nous sommes nombreux à désirer.

Yves LEBLANC.

---

(88) L'auteur des *Enluminures du Jeu de la Constitution* dira dans sa VI° Enluminure :

Je dois vous avertir que Caen
N'est que l'écho du Vatican.

N'est-ce pas souligner le rôle qu'a joué cette ville dans les querelles doctrinales non seulement au XVII° siècle mais encore au XVIII° siècle ?

La chronologie des lettres de Henri Arnauld à Henri Barrillon

Tous les érudits qui se sont spécialisés sur l'époque de Louis XIII sont familiers avec cette précieuse source de nouvelles bi-hebdomadaires que constituent les lettres qu'écrivit de Paris Henri Arnauld pour tenir au courant des événements le président Barrillon [1], exilé sur les bords de la Loire par le cardinal de Richelieu. Ces lettres ne sont connues que par une copie manuscrite du XVIIIe siècle, qui est conservée à la Bibliothèque nationale.

Il est d'abord à noter que ces lettres de Henri Arnauld furent envoyées non pas, comme il est indiqué en tête du manuscrit et comme on l'a toujours dit à notre époque, au président Barrillon, mais à la femme de celui-ci, Bonne Fayet: le texte de plusieurs d'entre elles le prouve.

Mais infiniment plus regrettable, pour l'érudition moderne, est l'important ensemble d'erreurs de dates dont je vais maintenant parler et qui affecte et même *bouleverse* tout le tome Ier. Quoique la page de titre de ce premier volume prétende qu'il est constitué par les lettres écrites « du 1er janvier 1639 au 27 juin 1640 », *seize d'entre elles sont incontestablement de 1638*, comme on peut s'en convaincre tant par les faits qu'elles relatent que par la fausseté des jours de la semaine ; le copiste du XVIIIe siècle, qui n'a pas fait cette double vérification, a intercalé ces seize lettres parmi celles de 1639, aux places que leurs dates semblaient indiquer ! Quant à celle du folio 1, elle est, au contraire, ...*de 1640* !!! On voit

---

(1) C'est ainsi que sont orthographiées les signatures autographes de *tous* les membres de cette famille ; la graphie avec un seul *r* doit donc être définitivement considérée comme erronée.

donc avec quelle circonspection il faut utiliser ce tome I[er] comme source de documentation si l'on veut éviter tout anachronisme !

Voici *dans quel ordre* doivent être chronologiquement rangées les lettres de ce premier volume et comment elles doivent être datées, la plus ancienne de toutes étant celle du folio 21 v°:

f° 21 v° (Pâques, 4 avril *1638*) ;
f° 23 (lundi de Pâques, 5 avril 1638) ;
f° 20 (mercredi 7 avril 1638) ;
f° 20 v° (idem) ;
f° 24 (mercredi 14 avril 1638) ;
f° 25 (dimanche 18 avril 1638) ;
f° 34 (mercredi 28 avril 1638) ;
f° 35 v° (mercredi 12 mai 1638) ;
f° 38 v° (mercredi 19 mai 1638) ;
f° 61 (Pentecôte, 23 mai 1638) ;
f° 50 v° (dimanche 6 juin 1638) ;
f° 65 v° (dimanche 20 juin 1638) ;
f° 73 v° (dimanche 18 juillet 1638) ;
f° 76 (mercredi 21 juillet 1638) ;
f° 100 v° mercredi 1[er] septembre 1638) ;
f° 144 v° (mercredi 27 octobre 1638) ;
f° 6 v° (dimanche 13 février 1639) ;
f° 11 (mercredi 16 mars 1639) ;
f° 15 (dimanche 20 mars 1639) ;
f° 17 v° (mercredi 23 mars 1639) ;
f° 32 (dimanche 17 avril 1639) ;
f° 27 (mercredi 20 avril 1639) ;
f° 42 v° (dimanche 29 mai 1639) ;
f° 45 (dimanche 5 juin 1639) ;
f° 56 (mercredi 8 juin 1639) ;
f° 70 v° (mercredi 22 juin 1639) ;
f° 72 v° (mercredi 13 juillet 1639) ;
f° 78 (mercredi 27 juillet 1639) ;
f° 81 v° (écrite de Pomponne le dimanche 7 août 1639) ;
f° 82 (Paris, dimanche 14 août 1639) ;
f° 85 v° (mercredi 17 août 1639) ;
f° 87 v° (dimanche 21 août 1639) ;

f° 89 v° (mercredi 24 août 1639) ;
f° 95 v° (mercredi 31 août 1639) ;
f° 103 (dimanche 4 septembre 1639) ;
f° 107 v° (dimanche 11 septembre 1639) ;
f° 110 (dimanche 18 septembre 1639) ;
f° 116 (mercredi 21 septembre 1639) ;
f° 117 v° (dimanche 2 octobre 1639) ;
f° 124 (mercredi 5 octobre 1639) ;
f° 128 (dimanche 9 octobre 1639) ;
f° 131 v° (mercredi 12 octobre 1639) ;
f° 134 (Pomponne, samedi 15 octobre 1639) ;
f° 136 (mardi 18 octobre 1639) ;
f° 137 (dimanche 23 octobre 1639) ;
f° 142 (mercredi 26 octobre 1639) ;
f° 147 (mercredi 2 novembre 1639) ;
f° 151 (dimanche 6 novembre 1639) ;
f° 156 (mercredi 9 novembre 1639) ;
f° 162 (dimanche 13 novembre 1639) ;
f° 169 v° (mercredi 16 novembre 1639) ;
f° 175 (dimanche 20 novembre 1639) ;
f° 183 (mercredi 23 novembre 1639) ;
f° 187 (dimanche 27 novembre 1639) ;
f° 193 v° (mercredi 30 novembre 1639) ;
f° 198 (dimanche 4 décembre 1639) ;
f° 205 v° (mercredi 7 décembre 1639) ;
f° 209 (dimanche 11 décembre 1639) ;
f° 214 (mercredi 14 décembre 1639) ;
f° 219 v° (dimanche 18 décembre 1639) ;
f° 226 (mercredi 21 décembre 1639) ;
f° 231 v° (Noël, dimanche 25 décembre 1639) ;
f° 233 v° (mercredi 28 décembre 1639) ;
f° 1 (dimanche 1er janvier 1640) ;
f°s 237 à 416 (c'est-à-dire jusqu'à la fin du volume) sans erreurs de classement ni de dates (du mercredi 4 janvier 1640 au mercredi 27 juin 1640).

Maurice CAUCHIE.

LA FORTUNE
d'un Grand Audiencier de France à l'époque de la Fronde

EN présentant ces quelques extraits de l'inventaire [1] de Jacques Lyonne, grand audiencier de France [2], il importe de dégager les aspects les plus notables de sa fortune.

Les notaires ont procédé au dénombrement des biens mobiliers de ce personnage dans trois de ses maisons, à Paris, rue du Beautreillis, où il semble bien qu'il habite le plus souvent, à Cueilly, paroisse de Champigny-sur-Marne et à Livry, près Melun. La supériorité de la demeure de ville et sa particulière richesse apparaissent nettement : 39.547 livres sur un total de 46.195 pour les trois maisons. A Paris, la vaisselle d'argent représente à elle seule 14.874 livres, les bijoux 11.152. Le reste est représenté essentiellement par des meubles somptueux et des objets de luxe. Les livres n'occupent qu'une place relativement modeste : 156 livres.

Au contraire, les maisons de campagne manifestent leur destination utilitaire. A Cueilly, sur un total de 4.406 livres, les labours et semences, semences ensemencées nous donnent 568 livres, les écuries — chevaux et vaches laitières surtout — 455 livres, les celliers : vin, cidre, chantiers de bois, matériel agraire 1.370 livres.

---

(1) Archives nationales, Minutier central (notaires), étude CV, liasse n° 488-22 novembre 1649.

(2) Jacques Lyonne, chevalier, seigneur de Cueilly, Livry, Vert et autres lieux, secrétaire du roy, conseiller de Sad. Majesté en ses conseils et grand audiencier de France. Le grand audiencier est un grand officier de chancellerie chargé de rapporter au chancelier les lettres de noblesse et autres lettres d'importance.

A Livry, la même impression se confirme : sur un total de 2.542 livres, la grange représente 452 livres, l'écurie 182, les labours et ensemencements 308, la récolte de vin 1.240 livres.

Dans la fortune de Lyonne, l'argent monnaie s'établit comme suit :

ENSUIT LOR ET ARGENT MONNAYE

Item dix bourses de deux cent pistolles d'espagne or.	20.000 L.
Item six cent louis d'or	6.000 L.
Item une autre bourse de cent pistolles d'espagne or.	1.000 L.
Item une bourse de deux cent quarante huit escus d'or vallant	1.269 L. 12 s.
Item une bourse de cent deux escus d'or, trente escus d'or trois-double jacobins trois demye jacobins, le tout vallant	864 L.
Item huict marcz un once d'escus d'or..............	3.031 L.
Item six sacqz de quartz à vingt sols vallant........	6.164 L.
Item dix sacq de reaux de poidz vallant............	10.149 L.
Item en louis d'argent...........................	10.300 L.
Item en testons	3.000 L.
Item en soubz	400 L.
Item deux sacq de quartz à vingt un sols vallant....	18.150 L. 10 s.
Item en francz de poidz	443 L. 16 s.
Item en quartz à vingt sols vallant	6.000 L.
Item en réaux	8.000 L.
Item en quartz à vingt un sols....................	4.000 L.
Item en donsains	950 L.
Somme totalle dudit or et argent monnaye quatre vingt quatre mil cinq livres, dix huict sols......	84.005 L. 18 s.

L'inventaire nous donne également un certain nombre de renseignements sur les autres aspects de la richesse de Jacques Lyonne [1].

Pour les divers prêts d'argent, obligations, promesses, constitution de rentes, la situation de notre personnage paraît être très favorable et financièrement très saine. Il ne s'est guère,

(1) L partage après décès, passé devant le commissaire Bannelier le 29 février 1651, a été malheureusement perdu. Parfois, lorsque les actes de l'inventaire ne donnent pas les précisions suffisantes, nous sommes obligés de nous contenter d'évaluations approximatives. En tout cas, l'état quantitatif que nous présentons est prudent et plutôt inférieur à la réalité.

sa vie durant, trouvé débiteur que lorsqu'il a acheté des maisons ou des terres, à bas prix, mais criblées de dettes — sous forme de rentes constituées sur ces biens — à divers créanciers. Encore a-t-il eu soin de se libérer au plus vite.

Les obligations et promesses faites au profit de Jacques Lyonne dépassent légèrement 141.000 livres. Les constitutions de rente donnent un revenu annuel de 50.500 livres et représentent un principal de 871.000 livres. Une partie relativement assez faible de ces rentes est constituée sur le clergé de France ou les gabelles, la partie la plus notable revenant aux particuliers, officiers depuis Pierre de Monceaux, grand audiencier de France, Florent d'Argouges, trésorier de la défunte reine [1], jusqu'à Jacques de Vilaye, maître des requêtes ; ecclésiastiques tels que Claude Malier, évêque de Tarbes, ou avocats au Parlement, comme François Robert.

Mais Lyonne semble s'attacher moins aux biens strictement d'argent qu'aux terres et maisons. Il n'est pas rare d'ailleurs qu'il échange telle ou telle de ses nombreuses rentes contre une ferme ou simplement quelques prés ou vignes.

A Paris, il possède quatorze maisons, une rue du Beautreilles, une place royale [2], une autre rue de la Cerizaye et un groupe assez compact autour de l'ancien hôtel des Ursins [3].

Les trois premières demeures ont été achetées à des particuliers : celle de la rue du Beautreillis, en 1619, pour 30.000 livres ; celle de la place royale, en 1634, pour 60.000 livres ; celle de la rue de la Cerizaye, en 1641, en contre-échange de 444 livres de rente, rachetables de 8.000 livres.

Mais les onze autres maisons ont été adjugées à Lyonne par sentences des requêtes du Palais, en 1640 et en 1641 (prises sur successions), pour les prix de 38.500 et 81.100 livres. Leur rapport par baux à loyer monte à un revenu annuel de 6.000 livres vers 1648-49.

(1) Marie de Médicis.

(2) L'actuelle place des Vosges.

(3) Il se trouvait dans la cité près l'église Saint-Landry, là où a été percée la rue Haute-des-Ursins.

Les fiefs seigneuriaux révèlent également une ascension de fortune progressive mais sûre. En 1618, par une sentence du Châtelet, Lyonne retire la propriété, par retrait lignager de Jacques Blondeau, des deux tiers d'une grande maison et fief à Cueilly-la-Regnardière moyennant 14.010 livres. Ce n'est pas, semble-t-il, s'avancer beaucoup de dire qu'en 1649, à la mort du propriétaire, la valeur de ce fief a largement doublée. Systématiquement, le nouveau seigneur a peu à peu agrandi point à point ses terres en achetant leurs parts à tous ceux, parents ou voisins, qui pouvaient avoir des droits et en pratiquant les échanges les plus judicieux, pour aboutir à un regroupement rationnel.

En 1628, Marie de Grieu, sa femme, a apporté en dot la terre, fief et seigneurie de Livry dont la valeur était alors estimée 72.000 livres.

En 1644, il a acquis La Heaumière (région de Gisors) pour 83.000 livres, et en 1647, Vert près de Mantes pour 2.111 livres de rente annuelle, de propriétaires l'un et l'autre criblés de dettes.

Ces exploitations sont, pour la plupart, affermées : Livry, en 1649, pour 1000 livres, 12 chapons, 12 fromages, 80 livres de beurre, par an. La Heaumière pour 1700 livres, Vert 1050, le moulin de Vert 450 livres [1].

Les offices représentent, enfin, une part très notable de la fortune de Lyonne. L'office de Conseiller, secrétaire du roi et de ses finances du Collège des 66 au nombre des 22, est vendu, en 1651 [2], 17.000 livres, à 1.209 livres, 14 sols de gages, dont 375 anciens seulement. L'office de grand-audiencier de France, acheté, en 1626, 135.000 livres, est revendu, en 1651 [3], 165.000 livres.

Sur bien d'autres offices de Lyonne, nous manquons de renseignements suffisants. Nous savons que le grand audien-

---

(1) Cueilly-la-Regnardière sera affermée le 16 mars 1651 pour 1.900 livres [Etude CV, liasse n° 471].

(2) Le 3 janvier 1651, idem.

(3) Le 24 avril 1651, idem.

cier est aussi « propriétaire des droits de 4/6 deniers pour livre attribués aux offices de contrôle des consignations du ressort du Parlement de Paris avec les jouissances échues auxdits offices de Paris et Angers », mais l'adjudication en a été faite au nom de cinq personnes différentes. Lyonne n'en a que le 1/5e. Nous ne savons pas la valeur-argent que représentent ces droits.

Lyonne est aussi receveur payeur général et héréditaire alternatif de la deuxième partie des 8 millions de livres assignées sur les tailles aux gages de 7.222 livres par an et commis au Conseil dudit office.

Il est contrôleur des guerres en Brie. Enfin, il a acheté, en 1646, « l'emmeige et mesurage de la salle à bled de Gicors pour toutes sortes de grains qui se vendent dans ladite salle... item les tabellionnages dudit Gicors » pour 59.000 livres.

Ainsi, par cette rapide étude des diverses sortes de biens de Jacques Lyonne, nous apercevons au moins les caractères les plus apparents de sa fortune : grande importance de l'argent monnaie par rapport aux meubles, situation générale saine, revenu principalement constitué — semble-t-il — par les arrérages des rentes et les gages et droits des offices. Mais l'aspect le plus révélateur est sans doute l'accroissement progressif et assez régulier de ses richesses, ponctué cependant par quelques dates vers 1626, 1630, 1635, 1641-1646 : Lyonne prête alors beaucoup, achète quelques nouveaux offices, accède davantage à une propriété foncière de plus en plus étendue : il acquiert de nombreuses maisons soit dans le quartier même du Marais et dans la Cité, soit dans la campagne, près de Melun, Mantes ou Gisors. Il sait profiter à la fois des adjudications judiciaires et de l'endettement des paysans.

Ces quelques remarques sur la fortune du grand-audiencier nous permettent de mieux replacer dans leur cadre ces extraits de l'inventaire de sa maison, rue du Beautreillis, image tout aussi bien de sa prospérité financière que de ses goûts intellectuels et artistiques.

DANS LA CUISINE

Item une paire de chenetz une contre ratière une tenaille une pelle deux broches cinq trépiés et une pincette prisé le tout ensemble .... 8 L.

Item quatre pouelles à frire deux léchefrite un four à pâtisserie un chandelier deux grils le tout de fer prisé 6 L.

Item une fontaine de cuivre rouge garny de son couverscle robinet garny de son pied de fer prisé...... 20 L.

Item quatre marmites de cuivre une grande et les autres moyennes garny de leurs couverscle une poissonnière le tout de cuivre rouge avec un coquemar aussy de cuivre rouge garny de bande de fer prisé le tout ensemble .... 20 L.

Item six chaudrons de diverses grandeurs une passoire une bassinoire deux bassins l'ung grand et l'autre petit deux poelons le tout de cuivre jaulne prisé ensemble .... 20 L.

Item huict chandelliers de potin dont six rompus prisé. 40 s.

Item en potz platz escuelles et autres ustencilles d'estain commung s'est trouvé la quantité de quatre vingt quinze livres prisé la livre sept sols revenant à.... 31 L.

Item une grande table de boys de chesne scize sur ses trétaux avec deux bancz scelle aussy de pareil bois une autre table posée sur ses trétaux à deux guischetz de boys de noyer prisé le tout ensemble...... 16 L.

ENSUIT LA VAISSELLE D'ARGFNT

Item trois douzaine de plaz.
Item quatre douzaine d'assiette.
Item deux douzaine de cuillier.
Item une douzaine onze fourchettes.
Item deux sallières.
Item un vinaigrier.
Item un saucier.
Item un grand bassin en ovalle.
Item une grande esguière couverte.
Item deux autres esguières non couvertes.
Item six flambeaux.
Item quatre petits chandeliers.
Item deux assiettes ou sont attachez deux mouschetz et leurs chaisnes.
Item une tourtière.
Item une soucoupe.
Item trois petitz sauciers.
Item un coquemar.
Item un petit bassin à cracher.

Item un gobelet d'argent avec son couverscle.
Item deux petites escuelles.
Item un autre coquemar.
Item un autre petit gobelet.
Item un reschaux.
Item deux tasses.
Item une escuelle à oreille.
Ttem un grand biberon à long bec.
Item un petit biberon façon de cuiller couvert.
Item une cuillère façon de passoire à confiture.
Item deux pots de chambre.
Item seize grand platz.
Item douze assiette creuse.
Item quatre autre petite douzaine d'assiette.
Item six platz moyens.
Item une grande buye [1] avec son couvercle.
Item deux esguières, cinq petitz gobletz et quatre tasses à pied.
Item deux flacons avec leurs chaisnes et deux flambeaux.
Item un grand bassin rond avec trois ovalle.

Item un reschaux une boitte à sucre avec sa cuilliere un petit sucrier une petite saliere quatre porte assiette un ciboire un soleil.

Item une douzaine de cuilliere une douzaine de fourchette.

Item une chapelle d'argent vermeil doré composé d'une croix ung calice deux chandeliers un bassin à laver deuz burettes un benistier un goupillon une sonnette la boiste à mettre pain avec son couverscle.

Item un grand bassin rond une esguière couverte deux sallières un vinaigrier six cuilliers six fourchettes. Le tout d'argent vermeil doré.

Item une grande plaque avec sa coquille ses bras une croix le bénistier y tenant une veronicque une petite caiselette le tout d'argent vermeil doré.

Toute ladite vaisselle d'argent poisant ensemble sept cent trente six marcz sept once dont six cent soixante huict marcz cinq onces d'argent commung prisé le marc vingt livres et soixante huit marcz deux once d'argent vermeil doré prisé le marc vingt deux deux louis le tout revenant à la somme de.............. 14.874 L.

DANS LA COUR

Item un grand carosse garny de ses train, ses quatre roues,, garnis dans le dedans de velours noir coussintz plafonds aussy de velours quatre rideaux de damas garny de frange et crespine de soye roze............ 480 L.

---

[1] Vieux mot signifiant buire (d'après le dictionnaire de Trévoux).

Item un autre petit carosse avec son train et ses quatre roues garny par le dedans de serge rouge les coussintz et les rideaux aussy de serge rouge le tout tel quel prisé 72 L.

Dans ung garde meuble soubs la porte a esté trouvé une tanture de tapisserye de façon Auvergne contenant sept pièces representant l'histoire d'Hernault et Hernie double de vingt aulnes de tour garnie de toille prisé.... 1.200 L.

Item une autre tanture de tapisserye de flandres représentant l'histoire d'Achille contenant vingt cinq aulne de tour en huit pièces garnie de toille prisé........ 1.200 L.

Item une autre tanture de tapisserye aussi de flandres représentant un paisage contenant huict pièces de vingt cinq aulnes de tour garnye de tour prisée............ 500 L.

Item une autre tanture de tapisserye de vieille haulte lisse contenant neuf pièces de vingt cinq aulnes de tour ou environ représentant l'histoire de David aussy garnye de toille prisée .... 450 L.

Item deux tapis de perse de trois aulnes et demy de long sur deux aulne de large prisez ensemble............ 80 L.

Item une grande couche à hault pilliers fermant à vis garny de son enfonsure saumier lict de plume matelas de futaine des deux costez remply de bonne laisne traversin une couverture rouge de castalogne trois rideaux. Trois pantes deux bonnes graces de velour rouge cramoisy chamarré de passemens vert et le fond dossier et courtepointe trois pantes de dames et les trois soubassements chamarré garny d'une frange crespine de soye rouge cramoisy, deux fauteuilz de velour chamarré six chaises haultes six haupltes, moyennes, six taubouretz le tout avec le bois une housse de lict de repos avec un carreau aussy de velours cramoisy prisé .... 800 L.

Item un tour de lict de [Gène] de napes rouge cramoisy chamarré de bandes de tapisserye à fleurs rebordé d'or garny de frange et molet d'or neuf cordons d'or et de soye avec la houppe quatre pouces de lict de messe (1) doublé de satin deux fauteuilz six sièges pliant lesdits fauteuilz sur le bois un devant de cheminée garny de passement d'or prisé .... 450 L.

Item un ameublement de tapisserye à fleurs de Nuance contenant six fauteuilz hault six chaises haultes six basses à vertugadin six tabouretz un fauteuil prisé.. 80 L.

(1) De la ville de Metz très probablement.

Item une couche de cinq pieds garny de son enfonsure sommier lict traversin remply de plume un matelas de futaine une couverture garny de trois pantes de velours bleu le dossier sur trois pantes, trois rideaux, deux bonnes graces de damas bleu le fond de tafetas garny de crespine frange passemen bleu avec une courte-rouge avec deux bonnes graces chamarré de bandes et quèé prisé .... 120 L.

Item trois pantes trois rideaux le fond le dossier de serge rouge avec deux bonne grace chamarré de bandes et broderye de soye et la couverture de mesme coulleur prisé .... 48 L.

Item trois rideaux le dossier trois pantes une bonne groce de serge rouge tel quel garny de passemens [motelet] prisé .... 8 L.

Item un tour de lict de damas cafart trois rideaux trois pantes deux bonnes graces le dossier une courtepointe le fond un autre petit tour de lict aussy de pareil estoffe garny de trois rideaux deux bonnes graces le fond et le dossier avec une tanture de tapisserye contenant deux aulnes trois quartz de haulteur et vingt aulnes de tour ou environ prisé .... 170 L.

Item ung petit tapis de Turquis d'une aulne un quart ou environ prisé .... 6 L.

Item un pavillon de toille peinte en plusieurs couleurs avec une courtepointe de mesme toille prisé ensemble avec un tapis de serge verte .... 3 L.

Item un tour de lict de serge drapèé rouge garny de passemens rouge et bleu avec sa frange de mesme couleur trois rideaux deux bonne graces le fond dossier double de taffetas bleu avec le tapis de mesme estoffe garny de mesme passemen et la courtepointe prisé .... 50 L.

Item six pièces de tapisserye de bergame contenant seize aulnes prisé .... 12 L.

Item un tapis de pied de moquette de quatre aulnes en quarré ou environ prisé .... 20 L.

Item deux tapis de serge tanèe l'ung grand et l'autre petit un autre tapis de serge roze de rose garny de passemen frange prisé .... 4 L.

Item trois autres tapis de tapisserye à point et deux autres tapis de bergame prisé ensemble .... 8 L.

Item un tour de lict de serge bleu tel quel garny d'ourlet prisé .... 3 L.

Item trois pantes de velours tanné trois pantes de damas de mesme trois ridaux et deux bonne graces le dossier la courtepointe aussy de damas garny de passemens frange prisé .... 80 L.

Item un tour de lict de serge vert contenant trois ridaux le dossier deux bonne grace double de taffetas chamarré de passemens vert garny de frange crespine molet avec la courtepointe le fond et double aussy de taffetas vert avec les foureaux et les bois prisé...... 100 L.

ENSUIVENT LES HABITZ A L'USAGE DUDIT DEFFUNT

Item une robbe de chambre de velours a fleur couleur de pencée double de panne prisé.............................. 16

Item une autre robe de chambre aussy de velour noir à fleur double de panne noir prisé.............................. 16

Item une autre robe de chambre de serge de genne noir prisé. 8

Item une casacque de drap de bury noir double de mesme prisé. 12

Item un habit contenant un haudechausse pourpoint de drap de pane noir et un manteau de mesme estoffe double de pane.. 40

Item un autre haudechose pourpoinct de drap [dusau] noir prisé 8

Item un autre habit haudechausse pourpoinct de drap de hollande et le manteau doublé double de pane prisé............ 24

Item une petite cazacque de velours noir telle qu'elle prisé.... 4

Item un pourpoint haudechausse et le manteau double de serge de reine lisse prisé 4

Item trois habitz contenant haudechausse pourpoinct et le manteau double de panne le tout tel quel prisé ensemble...... 100

Item ung autre pourpoint haudechausse le manteau double de moire unie garny de passemens prisé...................... 12

Item un autre pourpoint et haudechausse avec le manteau de mesme prisé 4

Item un manteau pourpoint et haudechausse de camelot de hollande gris prisé 10

Item un autre pourpoint haudechausse manteau de drap [duseau] le manteau double de mesme prisé.................. 8

Item un habit de camelot haudechausse couleur de musque chamarré de cavelle contenant haudechausse pourpoint et manteau le tout à l'antique prisé.................................. 6

Item au autre habit de taffetas velouté noir avec le manteau de mesme doublé de panne prisé 12

Item un autre pourpoint haudechausse manteau de camelot de holande noir garny de passemen le manteau double prisé.. 24

Item un autre habit de mouaire haudechausse avec le manteau de pareille estoffe garny de passemens prisé................ 10

Item six paires de bas de soye tels quels prisé avec un pacquet de jaretières rozes 12

Item deux chapeaux de castor avec leurs cordons..............—16

ENSUIVENT LES HABITZ A L'USAGE DE LADITE DAME

Item une robbe de taffetas à fleur couleur du [ciel] double de taffetas garny de passemens d'or et d'argent prisé..........	24
Item une juppe de labin a fleur de nuance basèé de deux passemens d'or et d'argent prisé..............................	20
Item une autre juppe avec le corps de trois couleurs de labin bordée de passemens d'or et d'argent prisé................	16
Item une autre juppe avec le corps de serge daulphine grise garnye de six passemens d'or et d'argent prisé..............	24
Item deux juppes l'une écarlatte et l'autre verte de taffetas avec une autre juppe de taffetas rayé d'argent double de taffetas prisé	12
Item la hongreline et la juppe de velouté noir double de taffetas prisé	6
Item une juppe de velour vert sizelé brodé de soye prisé......	4
Item une hongreline et une juppe de fleur noir................	4

Parmi les bijoux, nous remarquons :

ENSUIVENT LES BAGUES, PERLES JOYAUX

Item un fil de perle ronde de trente six perles.
Item un autre fil de perle ronde de trente et une.
Itm plusieurs colliers de perle de barocque au nombre de trois cent quatre vingtz treize perles.
Item une paire de pendants d'oreilles à chacun un gros diamant chacun garny d'autres petits diamants.
Item cinq boutons garnys de diamants.
Idem deux boucles de diamant a chacun sept diamant a fasette.
Item deux autres boucles d'oreilles ou sont enchassez neuf diamants chacun.
Item une chaisne de cent vingt cinq boutons à trois diamants chacun.
Item une croix d'or remply sept pierres de jacinthe remply de petits diamants, une autre croix d'or jappes avec un crucifix une croix d'esboyne garny de plusieurs diamants deux autres croix garny de petits diamants deux petites médeilles garny de diamants, trois lapy garny de rubye et diamant une autre petite boite garny d'emeraude un agatte garny de diamant rubye un jaspe.
Item six tables de braseletz enchassez de plusieurs pierres garnye de diamants.
Item une montre d'or émaillé avec sa boitte de mesmes.
Item deux montres de cuivre dont l'une sonnante.

Parmi les livres de la bibliothèque, nous trouvons :

Item une histoire romaine in-folio en grand volume relié de vau noir.

Item deux tome aussy relié de vau noir in-folio des coustumes générałles et particulières de france.

Item trois tomes aussy reliez en vau noir in-folio des éditz et ordonnances des roys de france.

Item un autre volume relié en vau noir qui est la Sainte bible en françois.

Item un autre volume relié en vau noir de l'histoire de Joseph.

Item un tome en grand volume de vau rouge traitant l'histoire de la philosophie.

Item un autre volume zébré en vau noir traitant des œuvres de Sénèque in-folio.

Item deux volume in-folio reliez en vau noir traitant des histoires de louis onze Henry quatre et louis treize.

Item un autre volume in-folio relié en vau noir traitant de l'histoire d'angleterre.

Item un autre volume in-folio en vau rouge où sont représentez plusieurs bastiments de france.

Jean-Pierre Labatut.

LA LÉGENDE
du Frère Ambroise Frédeau

A la liste des religieux dont les ateliers sont si nombreux dans le siècle d'or de l'Espagne, entre le chartreux Sanchez Cotan et le bénédictin Juan Rizi, l'âge d'or de la peinture toulousaine ajoute un frère lai de l'Ordre des Ermites de saint Augustin, Ambroise Frédeau qui, de 1640 à 1674, décore le monastère transformé depuis l'an III en musée. L'imitation des maîtres de la péninsule ibérique se retrouve aussi bien dans son style que dans la survivance médiévale de son atelier monastique, qui semble avoir étonné les mémorialistes de la fin du XVIIIe siècle. Le peintre Joseph Malliot, qui rédigeait les *Vite* des artistes toulousains, a donné la notice la plus ancienne. Son texte qui est encore manuscrit [1] et qui forme la base, souvent dépassée, des articles postérieurs est le plus souvent infirmé par les documents et nous le prendrons dès ses premières lignes en défaut :

« Ambroise Frédeau, écrit-il, naquit à Paris vers l'an 1589. « Ses parents lui firent apprendre les éléments de l'art de « peindre sous Simon Vouët [...] Parvenu à l'âge de 33 ans « il se dégoùta du monde et entra chez les grands Augustins « en qualité de frère lai. Bientôt après son noviciat ses supé- « rieurs enchantés de ses talens le mirent à même de les « exercer dans plusieurs de leurs maisons. On l'envoya à « Toulouse ». Le livre des professions du monastère toulousain suffit à démentir ces quelques lignes : « Le dernier de « may 1640 Frere Ambroise Frédeau parisien, peintre fut « vestu de notre habit en qualité de frere lay après Vespres « [...] Frere Ambroise a fait sa profession solemnellement « devant notaire et témoins le 1 juin 1641 jour de samedy

---

(1) Bibl. mun. de Toulouse ms. 998 ff. 472 ss. Inconnu de Malliot, le F. Montcornet O.P. a décoré le couvent des Frères Prêcheurs de 1650 à 1716 (cf. Mesuret in *Archivum Eratrum Praedicatorum*, XXVI - 1956, pp. 356-363).

« après Vespres » (2). Si les origines parisiennes se trouvent confirmées, nous savons que la vêture et la profession sont postérieures à l'établissement de Frédeau à Toulouse et que s'il était né en 1589 — ce qui en ferait un contemporain de Vouet — il serait entré au monastère non à trente-trois ans mais à cinquante et un ans (3).

Au même Malliot qui accuse les Augustins de lui avoir refusé « les fonds suffisants pour l'achat des matières les plus « nécessaires » (4), le livre du cellérier répond par des inscriptions presque quotidiennes : châssis, toile, carton pinceaux, pots, bouteilles, alcool, huile de noix, cinabre, laque fine, etc... On lui avait donné pour aide un garçon qui, en août 1641, reçoit 2 livres 5 sous « pour s'achepter des souliers » (5).

« Voilà pourquoi dans ses tableaux, poursuit Malliot, on ne « voit guère que des couleurs d'un vil prix qui rarement sont « les plus brillantes ». Dans les cinq peintures qui nous restent (6), les émeraudes et les écarlates suffisent à démentir ce propos. Les critiques ont vanté sa virtuosité (7), sa « manière facile et claire » (8).

---

(2) Arch. dép. de la Haute-Garonne H *Augustins* reg. 153.

(3) La plupart des notices le font naître en 1589 : cf. E. Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire général des Artistes de l'Ecole française*, I, Paris, 1882, p. 588. - I. Errera, *Dictionnaire répertoire des peintres*, Paris, 1913, p. 245. - E. Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres*, II, Paris, 1924, p. 338 ; - 2e éd., IV, p. 73. - Zani (*Enciclopedia delle Belle Arti*, IX, Parme, 1822, p. 175) et Siret (*Dictionnaire historique des peintre*, Paris, 1866, p. 335) ne ne donnent pas de date.

(4) Bibl. mun. ms. 998 f. 474. - Cf. dans le même sens, A. Dumège, *Histoire des Institutions* [...] *de la Ville de Toulouse*, IV, Toulouse, 1846, p. 359.

(5) Reg. 164 et 168 bis.

(6) Sur les dix-huit ouvrages qui furent présentés au XVIIIe siècle aux Salons de l'Académie Royale de Peinture de Toulouse cf. E. Saint-Raymond, *Les œuvres d'utilité publique de l'Académie Royale des Beaux-Arts*, in *Mém. de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1916, p. 367.

(7) A. Praviel, *Toulouse, ville de briques et de soleil*, Toulouse et Paris, 1935, p. 256.

(8) H. Ramet, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, s.d., p. 526.

Malliot avait laissé entendre et Dumège a précisé que « Frédeau fut successivement appelé dans plusieurs maisons « de son ordre. A la fois peintre et sculpteur, il décorait avec « goût les églises des couvents dans lesquels il faisait quelque « séjour » (9). On n'a cependant trouvé, hors de Toulouse, aucun de ses ouvrages et nous ne saurions le confondre avec deux peintres provençaux du même nom : Mathieu Frédeau qui, de 1630 à 1634, travaille à Aix-en-Provence pour Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, Michel Frédeau qui, de 1647 à 1649, est employé par Honoré II, prince de Monaco (10). On peut cependant supposer une parenté avec « Jean Fredeau sculp- « teur et maître menuisier [qui] a esté enterré dans l'église « des Pères Augustins le 20 juillet 1644, vis-à-vis la chapelle « Saint Joseph » (11) et qui lui avait sans doute appris la sculpture.

« Il fit des dessins, écrit Malliot, pour la décoration de « quelques autels de l'église du couvent. Ils auraient vrai- « semblablement resté sans exécution si, étant venu visiter « J.P. Rivalz, son élève et son ami, il ne l'eut trouvé modelant « quelques figures... De retour au couvent il résolut de « s'essayer ». L'acte de sépulture de Jean Fredeau laisse supposer que le F. Ambroise n'avait pas attendu l'exemple de son élève pour tailler les sculptures, encore conservées au Musée des Augustins (12). A la fin de sa vie, il n'exécutait pas toujours lui-même ses esquisses. Au sculpteur Mestrier il avait fourni des projets pour des retables : le 1er août 1668, dans la chapelle Sainte Ursule, « où la corniche du tableau et des culs de

---

(9) *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse,* 1827, p. 156.

(10) Mis de Chennevières-Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux,* I, Paris, 1847, pp. 7, 259 et 260. - P. Humbert, *Les astronomes français de 1610 à 1667,* Draguignan, 1942, p. 37 (Extr. du *Bulletin d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*). - L.-H. Labande, *Inventaires du Palais de Monaco,* Monaco et Paris, 1918, p. 83.

(11) Archives municipales de Toulouse, GG 238, f. 172. - Arch. de la Haute-Garonne, H *Augustins,* reg. 210.

(12) H. Rachou, *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du Musée de Toulouse,* Toulouse, 1912, nos 874-878.

« lampe seront ornés selon que le F. Ambroise donnera le « dessein » ; le 24 janvier 1670, dans la chapelle Sainte Catherine. Le dernier contrat stipule qu'au lieu de colonnes, le maître « fera deux termes selon le modelle que le F. Ambroise « luy donnera » (13) : maquette ou dessin que nous aurions aimé pouvoir rapprocher des termes de la chapelle Saint Joseph, qui appartiennent au Musée des Augustins (14).

« Son application continuelle épuisa sa vue qu'il perdit « entièrement [...] Il fit à tatons quelques essais [de sculpture] « qui lui réussirent, notamment son portrait que l'on trouva « très ressemblant [...] Des travaux faits ainsi étaient d'une « trop lente exécution au gré de ses supérieurs ; il recouvra « la vue en partie, et pendant les dix années qui précédèrent « son trépas, on lui imposa les plus vils emplois dont la fai- « blesse de sa vue ne l'empêchait point de se charger. Il s'en « acquitta avec joie jusqu'à sa mort » (15). A la légende ainsi ébauchée par Malliot, Lucas allait ajouter une précision — « ces saints anachorètes le mirent par reconnaissance por- « tier » (16) — et Dumège donner sa forme définitive : « Ses « supérieurs furent jaloux de la noble considération qu'il « devait à des talents qui leur étaient étrangers ; on ferma « son atelier, on le bannit de sa cellule, et il fut réduit à la « condition de portier ; mais il reçut dans sa loge obscure et « presque chaque jour, les personnes qui l'aimaient, et les « artistes qui voulaient profiter de ses conseils et de son « exemple. Ne pouvant mettre un terme à ces hommages « publics, on lui rendit sa palette et son ébauchoir, et il tra-

(13) Arch. de la Haute-Garonne, H. *Augustins*, liasse 103. - Ces deux dates marquent l'erreur de Chalande, qui arrête la décoration des chapelles à l'année 1655 (*Histoire des rues de Toulouse*, in *Mém. de l'Académie des Sciences*, 1921, p. 145).

(14) *La sculpture baroque de Saint Sernin*, Toulouse, Musée des Augustins, 1952, nos 57-58. - *Le dessin toulousain de 1610 à 1730*, Toulouse, Musée Paul-Dupuy, 1953, p. 7.

(15) Bibl. mun. de Toulouse, ms. 998, ff. 472-473.

(16) J.-P. Lucas, *Catalogue des tableaux et autres monuments formant le Museum provisoire*, Toulouse, an V, p. 54 ; an VIII, p. 58. - Ce texte est cité sous une forme dubitative par E. Roschach, *Catalogue des antiquités et des objets d'art*, Toulouse, 1865, p. 322.

« vailla avec une nouvelle ardeur ; mais une trop longue « application qui déjà avait affaibli sa vue, lui enleva entière- « ment ce sens précieux »[17]. Cette notice sera reproduite sans contrôle par tous les auteurs[18], qui précisent parfois l'emplacement de la cellule du frère portier[19]. Saint-Raymond et Desazars furent les premiers à employer le conditionnel[20]. Mgr Tournier a jugé cette légende *grotesque*[21], mais il n'a apporté aucun argument pour la réfuter.

La comparaison du texte de Malliot, qui est assez modéré, avec celui de Dumège, marque la formation de la légende, avec la multiplication des antithèses — *noble considération, loge obscure, hommages publics* — et l'introduction de la *jalousie,* explication commune des actions humaines. Les *vils emplois* de Malliot ont été précisés dans *la condition de portier.* Mais Lucas et Dumège ignoraient que cet office est l'un des plus délicats et des plus honorables qui puisse être confié à un frère. Il eût exigé une vigilance incomptatible avec une

---

(17) *Biographie toulousaine,* I, Paris, 1823, p. 446-447. - *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse,* 1827, p. 157.

(18) Ch. Blanc, *Histoire des peintres de toutes les écoles. Ecole française,* II, Paris, 1865 v°, Rivalz. - *Les grands Augustins* (*Magasin pittoresque,* XXXV, 1867, p. 322). - Le Fustec, *Le petit cloître du Musée de Toulouse* (*ibid.,* LXIV, 1896, p. 145). - Mis de Chennevières, *Essai sur l'histoire de la peinture française,* Paris, 1894, p. 146. - E. Cartailhac, *Notes sur Toulouse,* Toulouse, 1899, p. 61. - Alcanter de Brahm, *L'école toulousaine de peinture du XVIe au XIXe siècles* (*Cahiers mensuels de littérature et d'art,* septembre - octobre 1935, p. 37).

(19) Roschach, *Catalogue des antiquités,* p. XII. - J. de Lahondès, dans *L'Express du Midi,* 23 août 1908. - On trouvera encore des notices dans J.-D. Fiorillo, *Geschichte der zeichnenden Künste,* III, Göttingen, 1805, p. 209. - G.-K. Nagler, *Neues Allgemeines Künstler Lexicon,* IV, Munich, p. 477.

(20) E. Saint-Raymond, *Les peintres toulousains des XVIIe et XVIIIe siècles,* Toulouse, 1892, p. 41 (Extr. du *Bulletin de l'Institut catholique de Toulouse*). - Bon Desazars, marquis de Montgailhard, *L'art à Toulouse. Ses enseignements professionnels pendant l'ère moderne* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse,* 1904, p. 263).

(21) Cl. Tournier, *De la Daurade aux Jacobins* (*Revue historique de Toulouse,* 1921, p. 284).

cécité dont les auteurs intervertissent les temps. Dumège montre Frédeau aveugle dans la dernière partie de sa vie. Malliot nous l'avait dépeint à demi-guéri et chargé des plus basses besognes durant les dix années qui avaient précédé sa mort, c'est-à-dire de 1664 à 1674, dans la même période où nous l'avons vu, en 1668 et en 1670, donner des projets pour les retables de l'église.

N'est-il pas difficile de croire des auteurs que les textes ont si souvent démentis ? Cependant, si nous admettions le fait et si nous l'isolions des motifs avancés — par Malliot l'avarice, et l'envie par Dumège — nous pourrions supputer dans cette prétendue persécution une correction régulière. La Règle de saint Augustin prescrit aux frères : *Nec extollantur, si communi vitae de suis facultatibus contulerunt* (22). Le mot *facultates* désigne les revenus apportés au monastère, plus encore que les talents. Mais ces revenus peuvent être le produit soit de la dot moniale, soit du métier lucratif exercé par le religieux. Le F. Ambroise travaillait pour les particuliers — en avril 1649 il peignait un tableau pour « Mr Very clerc au greffe du parlement » — et il est possible que son mérite lui parût augmenté par le prix de vente de ses ouvrages. A la vue des œuvres dont il avait garni la maison, ce frère convers ne pouvait-il avoir succombé au péché d'orgueil ? Cette disposition de saint Augustin se retrouve dans Cassien, dans saint Ephrem et dans saint Basile. Saint Benoît l'a précisée et développée : *Artifices, si sunt in monasterio, cum omni humilitate et reverentia faciant ipsas artes, si tamen jusserit Abbas. Quod si aliquis ex eis extollitur pro scientia artis suae, eo quod videatur aliquid conferre monasterio, hic talis evellatur ab ipsa arte, et denuo per eam non transeat, nisi forte humiliato ei iterum Abbas jubeat* (23). Ces quelques lignes sont le meilleur commentaire du texte de saint Augustin et elles seraient l'explication la plus claire des prétendus malheurs du

---

(22) *Constitutiones ordinis F.F. Eremitarum sancti Augustini*, Romae, 1686, p. 52. - MIGNE, Patrologie, XXXII, Paris, 1841, p. 1379.

(23) Cf. le commentaire et les sources donnés par le Rme P. Dom Paul DELATTE, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, 9e éd., Paris, 1931, p. 412.

F. Ambroise, si nous avions des faits avancés par Malliot un commencement de preuve par écrit.

A la page du mardi 14 février 1673, on lit dans le livre de sacristie : « nous avons enseveli aujourd'huy le frère Ambroise « Frédeau painctre esculpteur et tres excellant mignateur »(24). Ce bref éloge semble apporter à la légende un nouveau démenti. Les augustins n'auraient su cependant élever à un frère lai un monument funèbre. Le bas-relief de marbre que Jean-Paul Lucas attribuait à Marc Arcis, son élève, et qu'il intitulait *le génie des arts offrant à l'Eternel les cendres d'Ambroise Frédeau* (25) décorait la tombe du chevalier Dauvet dans l'église du prieuré de l'Ordre de Malte (26) où il avait été exécuté par François Lucas qui en exposait au salon de 1784 (n° 3) le modèle aujourd'hui conservé à Paris, au Musée du Louvre (27).

Mais la légende est encore démentie par le nombre des peintures laissées par le défunt et énumérées avec complaisance non seulement par Malliot lui-même (28), mais encore par le P. Saint-Martin, prieur du monastère et doyen de la Faculté de Théologie (29) :

DANS LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH :

— *le Mariage de la Vierge,*
— *l'Adoration des Mages,*
— *la mort de saint Joseph* (30).

---

(24) Arch. de la Hte-Garonne, H, *Augustins,* reg. 170. – La date, déjà donnée par Malliot, a été acceptée par les notices de GUÉDY, (*Dictionnaire universel des peintres,* Paris, 1892, p. 131), ainsi que de THIEME et BECKER, *Allgemeines Lexicon der bildenden Künstler,* XII, Leipzig, 1916, p. 402.

(25) Musée des Augustins (*Cat.* an V, n° 68).

(26) *Cat.* Rachou, 1912,, n° 890.

(27) Repr. dans J. CHINAULT, *Les institutions consulaires de Toulouse,* Toulouse, 1953, p. 137.

(28) Bibl. mun. de Toulouse, ms. 998, ff. 72-73.

(29) F.-S. SAINT-MARTIN, *Mémoires qui peuvent servir à l'histoire du monastère de l'Ordre des Hermites du glorieux Père S. Augustin de la ville de Tolose,* Tolose, 1654,, pp. 151-153.

(30) Malliot, f. 72.

DANS LA CHAPELLE QUI FAISAIT FACE A LA PRÉCÉDENTE :

— *le Purgatoire*, grande composition [31].

DANS LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ :

— *Ecce Homo* [32].

DANS LA SACRISTIE :

— *Jésus-Christ ressuscité apparaissant à sa Mère* [33] signalé par les auteurs sous le titre de *la Descente aux limbes* [34] ;

— *saint Nicolas de Tolentino consolé par le concert des Anges* [35].

DANS LE RÉFECTOIRE :

— *le martyre de plusieurs religieux augustins* « à Nircie, à Tripoli, à Bargue et à Orthez en Barbarie », six tableaux prêtés au salon de 1777 nos 9-14.

DANS L'INFIRMERIE :

— *saint Augustin présentant son cœur à la Vierge*, naguère déposé aux Minimes et aujourd'hui au Musée des Augustins [36]. Une autre version du même sujet a été identifiée par MM. Ningres et Mesplé dans l'église de Grenade [37].

DANS LA SALLE DU « DE PROFUNDIS » :

— *la Descente de Croix*.

---

(31) Malliot, f. 73.

(32) Saint-Martin, p. 151.

(33) Eglise Saint-Pierre (cf. *L'Age d'or de la peinture toulousaine*, Paris, Musée de l'Orangerie, 1947, n° 12).

(34) Saint-Martin, p. 152. - Malliot, f. 73.

(35) Musée des Augustins (*L'Age d'or*, n° 13. - R. MESURET, *La peinture religieuse à Toulouse au XVIIe siècle*, in *L'art sacré*, janvier-février, 1948, pp. 36-37).

(36) *Exposition rétrospective des œuvres de peinture et de dessin des artistes toulousains*, Toulouse, Musée des Augustins, 1887, n° 46. - *La Vierge dans l'art méridional*, ibid., 1949-1950, n° 40.

(37) P. Mesplé dans *Arts*, 22 septembre 1950.

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU GRAND DORTOIR :

— *saint Pierre et saint Paul* (38).

DANS DES LIEUX INDÉTERMINÉS :

— *Jésus-Christ traîné par des soldats,* qui était naguère au Musée des Augustins (39) et que M. Mesplé a cru retrouver dans une des peintures du chœur des Chartreux (40) ;

— *le martyre d'un saint,* prêté au salon de 1753, n° 102 ;

— *saint Augustin recevant l'habit monastique des mains de saint Simplicien,* déposé par le Musée des Augustins (41) à la chapelle Sainte-Anne (42) ;

— *un moine tourmenté,* « tableau très dégradé », inscrit le 24 vendémiaire an X (16 octobre 1801) sur l'état des ouvrages à céder aux églises, remis le 29 floréal an XI (19 mai 1803) au maire de Villefranche-de-Lauragais, prisé le 23 messidor an XI (12 juillet 1803) à deux livres (43) ;

— *saint Roch,* qui est conservé dans l'église de l'Isle-sur-Tarn (44) et dont Rossignol a lu la signature : *Fra Ambroise fecit* (45) [*Frater Ambrosius fecit* ?].

Mais le F. Ambroise avait aussi travaillé pour les particuliers, soit qu'ils lui commandassent des tableaux, soit qu'ils achetassent au cellérier les esquisses des peintures du monastère. Nous retrouvons les titres de ces ouvrages sur les livrets

---

(38) Saint-Martin, p. 153.

(39) *Cat.* 1813, n° 282 bis ; 1818, n° 322.

(40) P. Mesplé dans l'*Auta,* avril 1947, n. 58.

(41) *Cat* 1805, n° 252 ; 1813, n° 279 ; 1818, n° 318.

(42) G. Isarlo dans *Arts,* 17 janvier 1947.

(43) Arch. de la Haute-Garonne, L 2.566.

(44) E. JOLIBOIS, *L'inventaire des richesses d'art dans le département du Tarn* (*Bull. de la Réunion des Société des Beaux-Arts des départements,* IV, 1880, p. 98).

(45) E. ROSSIGNOL, *Inventaire des richesses d'art renfermées dans les églises et autres édifices publics de l'arrondissement de Gaillac* (*Albia Christiana,* p. 114). - Sur l'œuvre de Salinge et de Duchesne aux Augustins, cf. Mesuret dans *L'Auta,* juin 1956, pp. 85, 89-90.

des salons de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse :

— *la Nativité de Jésus-Christ* ou *l'Adoration des Bergers*, prêté par M. Caussé en 1767 (n° 43) et en 1789, n° 49;
— *Ecce Homo*, prêté par M. Larrocan en 1772, n° 79 ;
— *la Vierge de Pitié* ou *la Descente de Croix*, prêtée en 1762 (n° 97), en 1767 (n° 84) et en 1770 (n° 28) par le baron de Puymaurin (46) ;
— *saint Pierre* et *saint Paul*, prêtés par M. Courtois en 1759, n°s 2-3 ;
— *l'agonie de saint Augustin*, esquisse prêtée par M. Trubelle en 1777, n° 197 ;
— *une esquisse*, prêtée par M. Lanaspèse en 1760, n° 55.

Au Musée des Augustins, Roucoule donnait encore à Frédeau un *Enfant Jésus* (47) et un *saint Joseph* (48). Georges lui a retiré ce dernier tableau (49). Il faut restituer à François Fayet *le Passage de la Mer Rouge* qui fut peint pour les Pénitents Noirs (50) et qui est déposé à l'église métropolitaine, où Lahondès l'attribuait au F. Ambroise (51).

Au salon de 1766 parurent trois dessins de Frédeau : *saint Joseph et l'Enfant Jésus* (n° 77), *une petite tête* (n° 78) et un sujet non intitulé (n° 112), ce dernier prêté par M. Trubelle (52). Il avait donné au graveur Jean Baron, dit *Baronius* ou *il Tolosano* les dessins pour une image du saint Suaire (vers 1640), pour les frontispices des trois recueils de Botanique (1644-1645) de Jean de Plantavit de la Pause, et pour *le Lys du Val*

---

(46) R. MESURET, *La collection du baron de Puymaurin en* 1792, Toulouse, 1948, p. 10 (Extr. de l'*Auta*).

(47) *Cat.* 1835, n° 440.

(48) *Cat.* 1835, n° 441 ; 1850, n° 416.

(49) GEORGES, *Rapport sur l'état actuel du Musée de Toulouse*, Toulouse, 1873, p. 185.

(50) MALLIOT, f. 338.

(51) J. DE LAHONDÈS, *L'église Saint-Etienne*, Toulouse, 1890, p. 425 ; et dans l'*Express du Midi*, 29 mars 1908.

(52) *Le dessin toulousain de* 1610 *à* 1730, Toulouse, Musée Paul-Dupuy, 1953, p. 7.

de Guaraison (1646) d'Etienne de Molinier [53]. Bonnet lui attribue également le portrait de l'évêque de Lodève [54] gravé par le même Baron et placé en tête des trois florilèges [55], mais il paraît difficile de retenir l'attribution car cet ouvrage de style classique semble étranger à l'art baroque du Frère Ambroise. Une bacchanale sans titre, figurant dix enfants et un âne a été gravée au XVIIIe siècle par Sébastien Foulquier cadet. L'eau-forte (O, IIXO, 174) est signée : ANT. FREUDAV JNV. .. S. FOVLQVIER. CH. SCV. (Musée Paul-Dupuy 56-48-22).

Ces pièces avaient porté son nom jusqu'à Paris où, de son vivant, le louait Michel de Marolles :

Frère Ambroise Feideau [sic] *fut célèbre en son Ordre*
Et comme excellent peintre et comme bon sculpteur ;
Dont Tolose connoist le fond d'un tel autheur
Où dans ce qui s'en voit nulle dent ne peut mordre [56].

Mais à la fin du siècle le rubéniste Dupuy du Grez sera plus réservé : « Il semble que les deux tableaux du Frere « Fredeau qui sont à la Sacristie des grands Augustins [57] « ont quelque rapport à la manière de Voüet. Mais ils n'ont « ni cette liberté, ni cette fraîcheur, ni cette entente, ni enfin « cette vaguesse qu'on remarque à ceux de Voüet : Toutefois « il y a beaucoup de Dessein et de Composition, le clair-« obscur y est savament observé et l'Ordonnance des lumières « imite la manière de Voüet » [58].

Ses origines parisiennes pourraient confirmer son passage dans l'atelier de Simon Vouet. Mais entre l'année 1627 où le

---

(53) *L'estampe toulousaine. Les graveurs en taille-douce de 1600 à 1800*, Toulouse, Musée Paul-Dupuy, 1951, nos 1, 18-21.

(54) E. BONNET, *Les ouvrages de Jean Plantavit de la Pause*, Montpellier, 1900, p. 22.

(55) *Les graveurs en taille-douce*, n° 20.

(56) M. DE MAROLLES, abbé de Villeloin, *Le livre des peintres et graveurs*, éd. par Duplessis, Paris, 1872, p. 35. - Mis DE CHENNEVIÈRES, *Eustache Restout* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série V, 1889, pp. 87-88). - P. MESPLÉ, dans l'*Auta*, août 1937, page 118.

(57) *Jésus-Christ ressuscité apparaissant à sa mère* et *Saint Nicolas de Tolentino* (*cf. supra*).

(58) B. DUPUY DU GREZ, *Traité sur la Peinture pour en apprendre la Théorie et se perfectionner dans la Pratique*, Toulouse, 1699, p.225.

prince de l'Académie de Saint Luc revient à Paris et l'année 1640 où fait sa vêture notre frère lai, nous pouvons supposer que le F. Ambroise a visité les ateliers et les galeries de la Méditerranée. Dans le *Jésus-Christ ressuscité apparaissant à sa mère,* la figure du Sauveur semble inspirée de *la Descente aux Limbes* du Bronzino, qui est à Florence au couvent de *Santa Croce* et la composition, du même sujet traité par Jean de Juanes à l'église Saint-Nicolas de Valence.

Les deux répliques du *Saint Augustin offrant son cœur à la Vierge* s'apparentent au tableau peint par Juan de Sevilla et conservé au Musée de Grenade. Dans le *Saint Nicolas de Tolentino,* la jambe d'un ange est un morceau de bravoure évoquant chez Luis de Vargas cette *gamba* qui a donné son nom à l'une des plus célèbres peintures de la cathédrale de Séville [59]. Par la richesse de ses accessoires, le naturalisme de ses figures célestes, la distribution de ses masses, la densité de sa composition, la simplification du plan, ce concert des anges demeure la plus hispanisante de nos peintures, mieux ordonnée et cependant plus peuplée que les œuvres les plus abondantes de Francisco de Herrera et de Juan de Espinosa. Le *Frai Ambrosi* est dans notre âge d'or l'introducteur du style baroque des catalans et des castillans [60]. Les disciples de Voltaire et de Winckelmann ne pourront considérer qu'avec étonnement l'atelier de ce frère lai, survivant du siècle des Raymond, et son œuvre, transfuge des Pyrénées. La manifestation des mystères de la foi chrétienne ou des exemples de l'hagiographie s'efface dès lors devant la technique de l'art [61]. La vie régulière est méprisée. L'habit du F. Ambroise n'est plus qu'une défroque, son monastère un décor, sa vie une légende où s'annonce le romantisme troubadour. Loménie de Brienne est archevêque de Toulouse et président de la commission des Réguliers. Comment s'étonner que Malliot fut *joséphiste ?*

Robert MESURET.

---

(59) R. MESURET, *La peinture toulousaine et l'Espagne* (*Bulletin de l'Institut français en Espagne*, n° 77, 1954, p. 145).

(60) R. HUYGHE, in *L'Age d'or de la peinture toulousaine*, p. 18.

(61) R. MESURET, *Les Musées de Toulouse* (*Médecine de France*, 1955, n° LXIV, p. 27-28).

CHRONIQUES

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE ESPAGNOLE AU XVIIe SIECLE

La *Revista de Revistas* du Bulletin *Amitié Franco-Espagnole* de Février 1956 a anlysé l'article de M. Pierre Mesnard, paru dans *XVIIe siècle* (n° 27) d'Avril 1955, et qui constituait la préface d'un ouvrage comprenant les deux volumes de José Antonio Maravall : *Teoria espanola del Estado en el siglo XVII* et *Los origenes del empirismo en el pensamiento politico español del siglo XVII*, fondus en un seul ouvrage, traduit et présenté par Louis Cazes et Pierre Mesnard, sous le titre : *La philosophie politique espagnole au XVIIe siècle dans ses rapports avec l'esprit de la Contre-Réforme* (Vrin).

FÉNELON ET PIERRE POIRET

L'*Ami du Clergé* du 5 Avril 1956, sous la plume de Mgr L. Cristiani, a donné une subtantielle recension de l'étude de M. Orcibal, parue dans *XVIIe* siècle (n° 29) d'Octobre 1955. M. Jean Orcibal, le grand spécialiste de l'Histoire du Jansénisme, traite un sujet singulièrement intéressant, sous le titre : « Une controverse sur l'Eglise d'après une correspondance inédite entre Fénelon et Pierre Poiret ».

EXPOSITIONS

Du 26 Mai au 28 Octobre s'est tenue à Port-Royal, dans le musée national des Granges, une exposition « Pascal et les Provinciales ».

Aux mêmes dates, ont été présentés, à la chapelle de la Sorbonne, des trésors d'art parisien : une soixantaine parmi les plus remarquables ou les plus curieux tableaux des églises de Paris ;

Et aussi, au musée Carnavalet, les dessins, provenant des immenses collections du musée national de Stockholm, et qui font revivre, dans leur extraordinaire mouvement et leur richesse de costumes et de décors, le théâtre et les fêtes à Paris au XVIe et XVIIe siècles.

LE TRICENTENAIRE DU MIRACLE DE LA SAINTE-ÉPINE

Un article de M. Jean Pommier :

A l'occasion du tricentenaire du Miracle de la Sainte-Epine, le *Mercure de France* (1er Mars) a publié un article de M. Jean Pommier sur la journée du 24 Mars 1656 et ses suites. Nous en donnons le résumé tout objectif.

L'auteur s'est délibérément abstenu d'entrer dans une discussion sur la nature de l'affection oculaire dont souffrait la petite Marguerite Périer. Nous ne la connaissons, comme nous ne connaissons toute cette affaire, que par des témoignages humains, dont une longue expérience nous apprend la fragilité. C'est donc à la critique des témoignages qu'il faut s'attacher avant tout. Etant donné le phénomène ordinaire de la « boule de neige » (accumulation progressive de détails inexacts ou exagérés, mais propres (croit-on) à servir la thèse que l'on défend), il y a intérêt à suivre surtout la relation la plus rapprochée de l'événement, c'est-à-dire, ici, la lettre-journal de Jacqueline Pascal (en religion sœur Sainte-Euphémie). M. J. Pommier s'est d'ailleurs gardé de toute hypothèse précise sur la matérialité des faits, laissant à chaque lecteur, d'après les données commentées qu'il lui met sous les yeux, le soin de se représenter *ce qui a pu se passer au juste.*

Il faut néanmoins tenir compte, croit-il, de l'état d'esprit d'un milieu, celui de Port-Royal, objet alors d'une vive persécution. Le surnaturel était non seulement admis, mais attendu. Lectures, prières, entretiens, exaltaient, enflammaient les imaginations, qui avaient d'autant plus d'occasion d'entrer en jeu que l'état sanitaire était déplorable et la médecine à peu près impuissante ; comment n'aurait-on pas espéré l'intervention directe de Dieu ? Un précédent miracle est consigné dans le journal de M. de Saint-Gilles, *qui met celui de la Sainte-Epine sur le même pied.* En Juin 1655, une jeune Ecossaise pensionnaire au Port-Royal de Paris, avait présenté une enflure prodigieuse de l'estomac et des régions voisines, laquelle céda tout d'un coup, au Monastère des Champs, pendant une prière devant le Saint-Sacrement. A son tour, l'événement du 24 Mars entraîna une véritable épidémie de miracles. L'un d'eux doit retenir spécialement l'attention, parce qu'il se produisit à Port-Royal de Paris, où était exposée la même Sainte-Epine, et parce qu'il fut l'objet d'une *même constatation par l'Eglise* (sentence des grands vicaires de Paris). Cette nouvelle miraculée, Mlle Baudran, fut parfaitement guérie d'une loupe dans le ventre dont on allait l'opérer, par une oraison devant le Saint Sacrement et la Sainte Epine. Qui croit à l'un des miracles par autorité de l'Eglise doit croire à l'autre.

Dans le cas de la petite Marguerite Périer, le principal rôle fut joué par une religieuse appelée Flavie, maîtresse des pensionnaires, sur laquelle nous disposons heureusement de renseignements circonstanciés, et qui n'est point telle que l'a représentée (avec le droit des dramaturges de recréer leurs personnages) M. de Montherlant dans sa pièce. La vraie Flavie était une déséquilibrée intrigante, assurément mythomane, peut-être hystérique : maladivement désireuse d'attirer l'attention, de se mettre en scène ; particulièrement grâce au prestige attaché alors aux miracles, dont elle était affolée. Tel est le témoin n° 1 du miracle de la Sainte-Epine.

Nos documents ne font paraître Blaise Pascal que fort peu dans cette affaire. On sait avec quelle avidité il crut à cette attention de Dieu pour lui, et que tel a été le point de départ des spéculations qui l'ont conduit aux *Pensées*. La conclusion de M. J. Pommier est celle-ci: « Ne disons pas : ce miracle est vrai parce que Pascal y a cru. Disons : pour que Pascal ait cru à ce miracle, il faut qu'il ne soit pas l'homme que nous pensions ».

Au moment de mettre sous presse nous parvient le n° 6-7, 1956, du Bulletin de la « Société des Amis de Port-Royal ». Il contient un étude fort détaillée de M. Jean Orcibal : La Sœur Marie-Gabrielle Hovel et son « encyclique » sur les miracles de Port-Royal (31 Octobre 1664). Nous y renvoyons ceux — et ils sont nombreux — qui suivent de près les études poursuivies avec persévérance sur tout ce qui touche à Port-Royal. Le critique du « Monde », M. Robert Coiplet (16 Juin 1956), s'en tenant strictement aux textes rappelés par M. Orcibal dans son étude, semble trouver sévère l'interprétation donnée par M. Pommier de l'attitude de Sœur Flavie.

350e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE CORNEILLE

A LA COMÉDIE - FRANÇAISE

1°) La Comédie Française a donné, à l'occasion du 350e anniversaire de la naissance de Corneille, les œuvres ci-après :

le mercredi	6 Juin en soirée	*Le Cid*
le jeudi	7 Juin en soirée	*Horace*
le vendredi	8 Juin en soirée	*Cinna*
le samedi	9 Juin en soirée	*La Mort de Pompée*
le dimanche	10 Juin en matinée	*Le Menteur - Psyché*
le dimanche	10 Juin en soirée	*Nicomède*
le lundi	11 Juin en soirée	*Suréna*

2°) *Le Cid* était interprété par : MM. Jean Yonnel (Don Diègue) ; Maurice Escande (Don Fernand) ; André Falcon (Don Rodrigue) ; Jean Davy (Don Gomès) ; Raoul - Henry (Don Alonse) ; Louis Eymond (Don Arias) ; Paul Guers (Don Sanche) ; Mmes Thérèse Marney (Chimène) ; Christiane Carpentier (Elvire) ; Françoise Engel (Léonor) ; Geneviève Martinet (Dona Urrique).

Horace avec : MM. Jean Yonnel (Le vieil Horace) ; André Falcon (Curiace) ; Paul-Emile Deiber (Horace) ; Jacques Eyser (Tulle) ; Louis Eymond (Procule) ; Jean-Louis Jemma (Flavian) ; Paul Guers (Valère) ; Mmes Denise Noël (Sabine) ; Thérèse Marney (Camille) ; Geneviève Martinet (Julie).

Cinna avec : MM. Maurice Escande (Octave-Cécar Auguste) ; André Falcon (Cinna) ; Paul-Emile Deiber (Maxime) ; Raoul - Henry (Euphorbe) ; Jacques Toja (Evandre) ; Georges Descrières (Polyclète) ; Mmes Thérèse Marney (Emilie) ; Henriette Barreau (Livie) ; Christiane Carpentier (Fulvie).

La Mort de Pompée avec MM. Jean Davy (Photin) ; Jacques Eyser (Achorée) ; Jean Marchat (Jules César) ; Louis Eymond (Achillas) ; Jean-Louis Jemma (Philippe) ; Jean-Pierre Jorris (Septime) ; Paul Guers (Ptolémée) ; Georges Descrières (Marc-Antoine) ; Mmes Thérèse Marney (Cléopâtre) ; Christiane Carpentier (Charmion) ; Geneviève Martinet (Cornélie).

Le Menteur avec MM.. Robert Manuel (Cliton) ; Jacques Servière (Géronte) ; Gilbert Guiraud (Philiste) ; Bernard Dhéran (Dorante) ; Georges Descrières (Alcippe) ; Mmes Gisèle Casadesus (Sabine) ; Yvonne Gaudeau (Clarice) ; Eliane Bertrand (Lucrèce) ; Javotte Lehmann (Isabelle).

Psyché avec MM. Gilbert Guiraud (Zéphire) ; Jacques Toja (L'Amour) ; Mmes Lise Delamare (Vénus) ; Claude Winter (Psyché).

Nicomède avec MM. Jean Yonnel (Prusias) ; André Falcon (Attale) ; Jean Davy (Flaminius) ; Paul-Emile Deiber (Nicodème) ; Jacques Eyser (Araspe) ; Mmes Christiane Carpentier (Cléone) ; Geneviève Martinet (Laodice) ; Jacqueline Morane (Arsinoë).

Suréna avec MM. Maurice Escande (Orode) ; André Falcon (Pacorus) ; Paul-Emile Deiber (Suréna) ; Georges Descrières (Sillace) ; Mmes Thérèse Marney (Palmis) ; Françoise Engel (Ormène) ; Geneviève Martinet (Eurydice).

3°) Le texte de l'Hommage à Corneille écrit par M. Pierre-Aimé Touchard, et lu par M. Georges Chamarat, s'intitulait « Notre Corneille » et précédait la représentation de *La Mort de Pompée* le samedi 9.

PIERRE CORNEILLE, DE ROUEN

Devant les écrivains normands et les Normands de Paris, M. le chanoine Letellier, directeur de l'institution Join-Lambert, secrétaire de l'Académie de Rouen, membre de la Société d'Etude du XVIIe siècle, a donné à Paris une conférence sur *Pierre Corneille, de Rouen*.

Il y monta « la part royale » qui revient à la Normandie dans les lettres du XVIIe siècle, et insista particulièrement sur la traduction en vers de *l'Imitation de Jésus-Christ*, à l'occasion du troisième centenaire de la publication de cet ouvrage.

C'est, en effet, en 1656, qu'il parut, sous le titre : « Les quatre livres de *l'Imitation de Jésus-Christ,* traduits et paraphrasés en vers français par Pierre Corneille », et, plus loin : « Achevé d'imprimer pour la première fois, ce dernier jour de mars mil six cent cinquante-six, à Rouen, par Laurens Maurry ».

A cette date, Pierre Corneille a cinquante ans. Depuis plus de cinq années, il travaille à cette édition définitive. Déjà, en 1651, il en a publié les vingt premiers chapitres. Porté par la faveur des lecteurs dévots, par le succès inattendu, il a poursuivi la traduction. L'œuvre achevée compte environ treize mille vers.

L'édition de 1656 est magnifique et fait honneur à la typographie des imprimeurs rouennais : par la netteté du tirage, la coupe des caractères, la qualité du papier lavé et réglé, les admirables gravures de François Chauveau, les dessins des fleurons, le livre peut rivaliser avec les meilleures impressions elzéviriennes.

L'ouvrage est dédié : « Au Souverain Pontife Alexandre VII », à qui Corneille adresse cet hommage : « Je vis dans une province où votre nom a été en vénération singulière avant même que vous eussiez quitté celui de Chigi pour être Alexandre VII ». Cette phrase s'explique par le fait qu'avant d'être élu Pape, Mgr Fabio Chigi avait été en relation avec le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, tous deux ayant participé aux négociations du traité de Westphalie. Ami de Corneille, le duc lui avait inspiré cette dédicace.

L'archevêque de Rouen, Mgr François de Harlay de Chamvallon — futur archevêque de Paris — grand ami des lettres, avait, de son côté, avec les Jésuites du collège de Rouen, encouragé Corneille dans cette traduction de *l'Imitation.* Le prélat se chargea d'envoyer l'un des exemplaires, richement relié, au Pape Alexandre VII, et il a été conservé à la Bibliothèque vaticane.

En marge de sa traduction en vers, Corneille a tenu à insérer le texte latin de l'auteur de *l'Imitation.*

M. le chanoine Letellier a souligné l'importance de cet ouvrage où « nous devinons, dit-il, que Corneille n'est pas seulement dans la parade des tragédies romaines, dans les raisonnements et la hautaine volonté où il s'est raidi, mais aussi, plus intimement, dans les vers du livre pieux. On y sent davantage l'âge de l'homme que hante le souvenir des plus beaux succès du théâtre, mais que la cinquantaine, la lutte et la souffrance déjà ont marqué… »

Une vingtaine d'éditions du vivant de Corneille, quelques procès aux contrefacteurs (car l'auteur était avocat au Parlement de Rouen !) firent de *l'Imitation* l'un des plus beaux succès de librairie que le poète ait connus (*La Croix*).

R. E.

JEAN DE LA FONTAINE EST-IL UN ÉVEILLEUR DE LA VIE SPIRITUELLE ?

Question qui étonne un peu, et qui, sans doute pour cela, a eu les honneurs de la presse... Un professeur du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, l'abbé Caudal, l'a soutenu récemment avec des arguments nombreux sinon très convaincants, dans la thèse de Doctorat ès-lettres qu'il présentait à la Sorbonne : « La morale de La Fontaine nous mène sur la route de la sainteté et lui prépare les voies en faisant de nous d'honnêtes gens ». Sans doute la sainteté et les vertus surnaturelles ne se comprennent pas sans les vertus naturelles, néanmoins les incartades de La Fontaine ont soulevé, dans le jury, de justes bien qu'amusantes réflexions : « L'indulgence ne serait-elle pas votre péché mignon, monsieur l'abbé ?» a demandé avec un sourire M. Dedeyan. Le spectre du laxisme a été évoqué : « Vous avez lu les *Contes* de La Fontaine par devoir professionnel, et vous vous êtes mithridatisé ». — « Je ne trouverai pas d'excuses comme vous semblez le faire dans les vers d'inspiration biblique que vous avez relevés dans les *Contes*. Ils me semblent plutôt aggraver son cas », trancha M. Pintard... tandis que M. Lebègue se ralliait aux critiques de son collègue partageant l'opinion de Brossette : « Ceux qui l'ont connu particulièrement, assurent qu'il ne s'était point forgé de système contraire à la Foi, et que c'était seulement un esprit indéterminé et indolent sur la religion, comme sur la plupart des choses ». L'abbé Caudal est reparti vers sa Bretagne natale avec une mention honorable.

L'abbé Caudal présentait, comme thèse complémentaire, une édition critique de la *Relation d'un voyage de Paris en Limouzin*, édition enrichie de notes abondantes, et dont il est souhaitable que le public puisse avoir bientôt connaissance.

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

M. le Baron Meurgey de Tupigny, conservateur aux Archives Nationales, prépare la publication de l'Armorial de Paris et Versailles (cinq volumes des manuscrits dressés par Ch. D'Hozier en exécution de l'Edit de 1696). Ce travail représente 18.000 fiches donnant les noms et les armoiries des habitants de ces villes à la fin du XVII[e] siècle (sans compter les fiches de renvoi, au moins autant). Il y aura là une physionomie assez exacte de la société parisienne à cette époque : grands personnages, familles d'origine chevaleresque, familles de robe, bourgeois, célébrités, etc...

LE CHATEAU DE VERSAILLES PARAIT DÉFINITIVEMENT SAUVÉ

Le Comité de sauvegarde du château de Versailles, après examen des travaux de restauration du Palais et de son parc, s'est montré très satisfait des résultats obtenus et a déclaré que le domaine de Versailles apparaissait comme définitivement sauvé.

M.-H. G.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

— Raymond PICARD. **La Carrière de Jean Racine.** Paris, Librairie Gallimard, 1956.

A la fin du second tome du *Racine* des éditions de la Pléiade, où pour la première fois depuis les volumes de Mesnard, les œuvres complètes se trouvaient rassemblées, M. Raymond Picard écrivait en 1952 : « De nombreux travaux sur Racine sont en préparation et on a tout lieu de croire que d'ici quelques années, la critique racinienne sera renouvelée ». C'était là bonne prophétie : en 1954, paraissait le tome quatrième de l'histoire de la Littérature Française de M. Adam, où Racine était replacé avec maîtrise et exactitude dans les milieux divers qu'il avait traversés, tandis que dans le dictionnaire des Lettres Françaises Mgr Calvet s'efforçait de donner une synthèse de toutes les conceptions que la vie et l'œuvre du poète avaient suscitées chez les critiques. Puis venait en 1955, l'excellent ouvrage de M. Pommier, où la retraite de Racine était commentée avec le souci de s'affranchir des idées préconçues, en s'efforçant d'interpréter les documents sans arrière-pensée. Enfin, en 1956, paraissait la thèse de M. Goldmann, *Le dieu caché*, étude sur la vision tragique dans les pensées de Pascal et dans le théâtre de Racine. Un petit livre de la collection des grands dramaturges *Jean Racine* donnait, sous une forme plus accessible, l'essentiel des idées fort discutables de l'auteur.

Si l'on considère ces ouvrages, si l'on y ajoute les nombreux articles de journaux suscités par l'exposition de Racine et Port-Royal, dont on a un excellent catalogue dû à M. Dorival, par les représentations de *Bérénice* au théâtre Marigny (1), ou par les déclarations de Jean Vilar sur Racine, dont, à défaut d'autres conclusions, on peut tirer celle que le poète reste infiniment vivant, on s'apercevra que M. Picard avait raison, que la critique racinienne a été vraiment renouvelée ; il oubliait seulement d'ajouter que l'un des livres qui aura contribué de la plus efficace façon à ce renouvellement, est un ouvrage extrêmement important qui lui est dû : *la Carrière de Jean Racine.*

Celui qui s'est adonné quelque peu aux études raciniennes sait qu'il existe en la matière une bible, une vulgate : l'édition en huit volumes de Mesnard. Toute l'érudition possible sur le sujet paraissait s'être rassemblée dans ces copieux ouvrages, et il semblait — ce dont depuis trois quarts de siècle l'on ne s'est pas privé — que l'investigation scientifique sur la vie et l'œuvre de Racine étant terminée, elles n'étaient plus que prétextes à interprétations et variations.

---

(1) Cahiers de la Compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault. 1955.

(2) Un *Corpus Racinianum* comprenant tous les textes qu'a pu réunir M. PICARD, doit paraître et compléter ainsi son livre.

L'œuvre de Mesnard reste admirable et capitale. Cependant, amené à rééditer Racine pour les éditions de la Pléiade sur un plan nouveau, M. Picard avait pu y apporter d'utiles améliorations et mises au point. Il s'était en outre efforcé d'entrer dans l'univers tragique du dramaturge, et de suggérer des interprétations exactes des tragédies, faisant montre à la fois de finesse et de goût. Précisément, l'œuvre de Mesnard manquait quelque peu de cette finesse et de ce goût ; le Racine qu'il nous présente est trop souvent celui que le fils du poète avait voulu canoniser dans ses fameux Mémoires.

Il est cependant impossible d'avoir quelque rancune, non seulement à l'égard de Mesnard, ce à quoi nul n'a jamais songé, mais même à l'égard de Louis Racine. Si l'image qu'il a donnée de son père est trop souvent gênante et fausse, il a apporté l'antidote en même temps que le mal, en déposant les papiers et les lettres qu'il possédait à la bibliothèque du Roi, y compris la préface aux lettres antijansénistes, et les notes sur Huet, qui ne devaient guère plaire au dévot auteur de *la Grâce*. Il faut lui en avoir une éternelle reconnaissance : pensons quelque instant à ce que serait notre histoire littéraire du XVIIe siècle, si quelque héritier de Corneille ou de Molière avait fait un dépôt du même genre. Mais aussi qu'étrange devient la situation de Racine pour la postérité ! Nous pouvons connaître intimement, grâce aux correspondances conservées, le jeune homme débutant dans la vie, l'homme arrivé et ses soucis. Les pensées du dramaturge et sa vie au temps de *Phèdre* et d'*Andromaque* nous sont aussi inconnues que celles de Molière ou de Pierre Corneille. Tenter de raccorder ces tragédies brûlantes au jeune ambitieux d'Uzès, et au père de famille, en même temps homme d'affaires de Port-Royal et officiel historien du Roi, est une tâche qui a tenté quantité d'écrivains ; M. Raymond Picard n'a pas voulu essayer une interprétation nouvelle ; il eût été, certes, capable de réussir mieux que quiconque ; mais reprenant la tentative de Mesnard, avec des moyens plus sûrs et un esprit totalement dépourvu de préjugés, il a essayé de voir quelle physionomie de Racine se dégageait des documents conservés et il n'a voulu l'éclairer que par des textes exactement contemporains, méthode rigoureuse mais indispensable si l'on veut ne point s'égarer. Ce que des personnages vieillis ont pu dire sur le tard au sujet d'un ami décédé, est sujet à caution, même s'il s'agit de Boileau ou de Valincour. Il faut filtrer leurs souvenirs pour les utiliser. Que de précautions supplémentaires ne doit-on pas prendre s'il s'agit des confidences que prétendit avoir reçues La Grange-Chancel ! M. Picard n'a point voulu courir le risque de se fourvoyer en suivant des témoignages incertains. Il n'a point voulu montrer d'autre Racine que celui qui s'est montré lui-même ou celui qu'ont connu les contemporains. Il a rassemblé un nombre considérable de textes, les a réunis et a regardé. Le résultat a été inattendu : si nous n'en savons guère plus long sur les conditions dans lesquelles ont été composées les dix pièces profanes de Racine, si le poète dramaturge nous laisse seuls devant son œuvre, par contre, nous voyons clair dans la manière dont il a voulu composer sa vie ; grâce à M. Picard, nous pouvons voir, étudier, apprécier la carrière de Jean Racine.

On savait que Racine avait été arriviste, mais certains moyens et certaines visées échappaient ; elles sont désormais parfaitement

claires : asseoir sa situation par la vie de cour, s'approcher de la personne du roi en s'assurant des revenus appréciables, mener sur le tard une vie de famille digne, bourgeoise et dévote, penser à son salut éternel, un peu comme l'on avait pensé à une bonne situation, trouver le moyen de satisfaire à la fois le roi et le monastère mal vu de la cour, auquel on est attaché par le souvenir et l'affection ; tels sont quelques-uns des caractères essentiels de la carrière de Racine. Mais le poète dramatique dans tout cela ? M. Picard apporte sur ce point des vues fort intéressantes. Racine a été un homme de théâtre passionné, mais il n'a pas voulu sacrifier sa carrière au théâtre. Il l'abandonne s'il s'agit de trouver un établissement plus solide et c'est au fond la seule explication qui éclaire le passage de *Phèdre* à l'*Histoire du Roi*. Il abandonne le théâtre certes, mais il y reviendra dès que collaborer à un spectacle peut aider sa carrière avec l'*Idylle sur la Paix*, *Esther* ou *Athalie*. Les conclusions de M. Picard vont donc dans le même sens que celles de M. Pommier. Bien mieux, Racine essaiera de montrer la gloire réelle de l'auteur qui travaille pour le théâtre, et en pleine Académie le mettra sur le même plan que le Grand Capitaine. M. Picard donne une interprétation tout à fait neuve du fameux discours de 1685 sur Corneille. Racine y a traité avec netteté de la situation de l'homme de lettres qu'il a le souci de rehausser tout en s'élevant lui-même. Ce discours qui nous paraît parfois d'une éloquence un peu trop balancée, devient, ainsi replacé à son époque, un acte habile et courageux.

Racine est donc resté un homme de lettres ; mais il n'a pas voulu courir les risques de la profession et il a cherché par tous les moyens à s'assurer des revenus stables ; tout ce qu'a écrit à ce sujet M. Picard est à la fois neuf et précis, et n'élude pas des problèmes fort délicats de l'économie privée au XVIIe siècle : la fortune de Jean Racine, ses ressources, ses ambitions matérielles sont détaillées avec grande minutie. La recherche des bénéfices ecclésiastiques, des pensions, des charges à la cour, ainsi que son mariage, ses revenus et les opérations financières auxquelles il fut mêlé, sont expliqués avec une parfaite clarté. On ne doit pas croire cependant que le génie du poète ait été étouffé par le sens des affaires. Racine a voulu surtout assurer son existence et celle de sa famille ; il ne lui était pas possible de vivre avec le seul revenu tiré de sa production littéraire. Comme plus tard Voltaire ou Victor Hugo, il a géré la fortune qu'il avait pu acquérir avec vigilance. Qui peut l'en blâmer ?

Est-ce à dire que Racine n'a été qu'un homme de génie prudent qui cherche avant tout à asseoir sa carrière au détriment de son œuvre ? Les choses ne sont pas si simples et cette carrière ne s'est pas déroulée n'importe où : la cour où il s'agit de se faire connaître et apprécier est celle de Versailles, mais le poète qui cherche à y maintenir sa situation, se trouve être en même temps le neveu de la prieure, puis de l'abbesse de Port-Royal, c'est-à-dire d'une abbaye exécrée du Roi et condamnée à mort par lui. Etrange et pathétique situation qui laisse perplexe. Il semble cependant que Racine ait réussi à vivre dans cette position assez fausse et que seulement dans les tous derniers temps de sa vie, fut menacé l'équilibre qu'il avait réussi à maintenir entre la puissance royale et l'abbaye condamnée.

Ce balancement entre la cour et Port-Royal apparaît dès le début de sa carrière, et c'est la cour qui l'emporte immédiatement. Racine est très vite, grâce à trois poèmes officiels, un « gratifié » et M. Picard souligne à juste titre la continuité qui existe entre l'auteur de ces trois odes et l'historien de Louis XIV, membre de l'Académie des Inscriptions. On peut ajouter que dès 1663-1664, Racine a été associé de façon étroite à l'une des grandes entreprises projetées pour y glorifier le roi. Chapelain parle dans sa correspondance de ce recueil de poèmes à la gloire de Louis XIV, qui devaient former un ensemble dans le genre de celui consacré à Mazarin. Or, si la « Nymphe de la Seine » figure seule dans le recueil de Mazarin, elle devait être accompagnée des deux autres odes de Racine : « la Renommée aux Muses » et « la convalescence du Roi », dans le recueil qui devait louer le monarque. Cet ouvrage, pour des raisons que nous ignorons, ne fut pas publié, mais les poèmes retenus pour en faire partie avaient été conservés par Perrault, qui, lorsqu'il quitta les services de Colbert les rendit au ministre. Ils forment aujourd'hui le manuscrit 37 des Mélanges Colbert. Les trois odes de Racine s'y retrouvent. Les œuvres du jeune poète avaient donc été jugées dignes du choix le plus flatteur.

Puis vinrent les représentations de la *Thébaide*, dont trois eurent lieu à la cour, et celles plus remarquées et plus fameuses d'*Alexandre*. Racine est lancé dans la carrière dramatique. Reste à savoir pourquoi il prit feu pour répondre à Nicole qui, dans sa sortie contre le théâtre à propos de Desmarets ne le visait pas. M. Picard voit à cette intervention inattendue une raison psychologique : Nicole lui rappelle que sa gloire n'a pas bonne odeur ; Racine est d'autant plus irrité que la chose est exacte. Cette explication rejoint celle que, dans ses livres récents, M. Goldmann donne de cette affaire, sur laquelle il s'étend car c'est l'une des pièces maîtresses du nouveau système qu'il propose pour l'interprétation des tragédies de Racine. Il remarque qu'en attaquant Nicole et l'attitude des solitaires envers le théâtre, Racine reprend quelques arguments des plus rigoristes parmi les solitaires de Port-Royal et en particulier de celui en qui il voit leur chef : Martin de Barcos. Dans cette attitude de Racine, M. Goldmann retrouve « la mauvaise conscience du renégat ».

Tout ceci est parfaitement exact, mais il est regrettable que M. Goldmann, pour asseoir son système, ait voulu aller plus loin en affirmant que Racine avait du respect pour Barcos et pour les opinions extrémistes de certains solitaires. Ceci pour expliquer que les trois tragédies d'*Andromaque*, de *Britannicus*, de *Bérénice*, dans lesquelles, fort ingénieusement d'ailleurs, M. Goldmann voit des tragédies du refus, reflèteraient des positions extrémistes des Jansénistes. Ce sont là des hypothèses sans bases historiques, quoiqu'en prétende l'auteur dans l'appendice de son livre sur « le Dieu caché ». En fait, nous ne savons absolument pas si Racine, comme le prétend M. Goldmann, respectait Barcos. Nous avons même de bonnes raisons de croire le contraire. On ne peut pas tirer de conclusions du fait que Barcos est passé sous silence dans l'*abrégé de l'histoi e de Port-Royal*, car cet ouvrage est un habile plaidoyer où il ne convenait pas que fussent mises en lumière des positions extrémistes, mais il est, pour le moins, curieux que, dans le seul passage que nous ayons conservé où Racine ait parlé de Barcos, qui se trouve dans des notes personnelles où la

pensée intime pouvait s'exprimer, le poète montre une grande désinvolture envers le neveu de St-Cyran « homme pur dans sa vie et d'un grand savoir, mais qui avait souvent des opinions très particulières... ». Il poursuit en donnant comme exemple de l'opiniâtreté de Barcos un mémoire que celui-ci aurait rédigé, et dont Pascal empêcha la publication « en le traitant de ridicule ». Nous voilà assez loin du respect que M. Goldmann prête à Racine pour le second abbé de St-Cyran. Il était certes intéressant de noter qu'en attaquant Nicole, Racine, en 1665, rejoignait Barcos. Cette rencontre n'est peut-être pas fortuite, mais les points de départ sont totalement différents et il est bien difficile de rapprocher pour le fond, les écrits de Barcos des lettres de Racine. Ainsi que le souligne très justement M. Picard, « ce qui frappe le plus dans ces lettres c'est la complète absence d'inquiétude religieuse : ce jeune homme élevé à Port-Royal, ne se rebelle pas contre un système de dogme... ; il est tranquillement areligieux. Il ne s'intéresse qu'à ce monde... ».

M. Picard n'est point de ceux qui, si nombreux, ont cherché à retrouver à tout prix dans les pièces profanes de Racine, l'influence de Port-Royal. « De l'enseignement de ses maîtres, dit-il, il a tiré des connaissances plutôt qu'une vision du monde ou une conception du salut ».

Nous ignorons tout des sentiments que Racine portait au jansénisme alors qu'il composait ses pièces profanes. M. Goldmann a cru pouvoir poursuivre la construction de son système en faisant état de l'impression qu'aurait fait sur le poète la paix de l'Eglise de 1669. Racine ne nous a pas fait connaître cette impression et nous n'avons aucun document qui permette de suppléer à ce silence.

M. Picard nous semble bien plus près de la vérité. Il ne voit pas dans *Iphigénie* ou *Phèdre* d'efforts pour se rapprocher de Port-Royal. Pour lui « autant que du jansénisme de Phèdre sur lequel tant de critiques ont insisté, il faudrait parler du jansénisme de Sophocle, chez qui l'écrasement de l'homme dans sa grandeur et sa misère n'est pas moins évident ». Voilà qui est excellemment dit, et rien n'empêche de parler aussi du jansénisme de la Phèdre de Sénèque :

> Quae memoras, scio
> Vera esse, nutrix ; sed furor cogit sequi
> Pejora : vadit animus in praeceps sciens,
> Remeatque, frustra sana consilia appetens.

Montrer les héros tragiques entraînés par leur destinée, écrasés par leur misère humaine, était un sujet habituel de la tragédie. Molière s'en est agréablement moqué dans les *Fourberies de Scapin.*

Il est un texte de Racine où tous les critiques ont cru cependant déceler un désir de rapprochement avec Port-Royal : la fin de la Préface de *Phèdre*. M. Picard fait remarquer cependant que ce texte est beaucoup moins probant qu'on ne l'imagine et que ce désir de « réconcilier la tragédie » avec des personnes dévotes, s'il visait vraisemblablement des jansénistes, n'était pas cependant un désir janséniste. D'autres auteurs dramatiques l'avaient manifesté comme Molière dans la préface de *Tartuffe*, Corneille dans celle d'*Attila*. La préface de *Phèdre* montre moins un désir de conversion de la part de l'auteur, que l'actualité du débat sur la moralité du théâtre. Il

faut lire les excellentes pages que M. Picard consacre à la retraite de Racine ; elles corroborent tout à fait les raisons par lesquelles M. Pommier avait expliqué le silence de Racine après *Phèdre*, la principale étant le service du Roi. Dès septembre 1677, neuf mois après *Phèdre*, Boileau et Racine recevaient 12.000 livres en considération de divers ouvrages auxquels ils travaillent « par ordre du roi ». Parmi ces ouvrages devait se trouver un panégyrique du roi, « une pièce dont Sa Majesté leur a donné le sujet » (3) et surtout la fameuse histoire du Roi qui pendant vingt ans allait être ,officiellement du moins, la principale occupation de Racine.

A propos de cette nouvelle fonction du poète, nous ne croyons pas que l'on puisse parler d'une charge d'historiographe, qui ne semble pas avoir existé sous Louis XIV, et encore moins, par conséquent, que Boileau et Racine en aient jamais été titulaires (4).

Le titre d'historiographe semble avoir été donné assez largement sous Louis XIV et il s'y ajoutait pensions ou gratifications. Furent entre autres historiographes du roi, des savants comme Mézeray, Godefroy, Adrien de Valois ; ils s'occupaient de recherches historiques dans le passé ; un peu plus tard, des publicistes tels Donneau de Visé ou Guyonnet de Vertron reçurent ce même titre. Ces historiographes n'étaient nullement chargés d'écrire une histoire continue du Roi, mais seulement de faire des travaux historiques pour le Roi, ce qui n'est pas tout à fait la même chose (5). En tous cas, il n'y avait pas là une charge au sens juridique que le mot avait alors. Pellisson, puis Racine et Boileau reçurent la mission d'écrire l'histoire du Roi. On les a souvent désignés comme historiographes. Boileau lui-même, après la mort de Racine, se déclare « plus historiographe que jamais ». Mais en fait, cette qualité d'historiographe que les deux poètes ne semblent avoir jamais eue officiellement, ne paraît pas suffisante pour qu'ils fussent chargés d'écrire l'histoire du Roi. L'important était d'obtenir cette commande royale et dans les textes de 1677 cités par M. Picard, qu'il s'agisse de Racine, de Boileau ou de la candidature avortée de Bussy, il n'est jamais question d'une charge d'historiographe mais bien « d'écrire l'histoire du Roi ». A tous ces

---

(3) Nous persistons à penser que cette pièce est différente du panégyrique et pouvait être l'opéra de 1678 dont Th. Corneille, en fait, fit les paroles. Les termes dont se sert la *Gazette de Leyde* ne semblent pas pouvoir s'appliquer à un panégyrique (cf. J. Vanuxem. Sur Racine et Boileau librettistes, Revue hist. litt. de la France. 1951, p. 79). Par contre, nous devons avouer que sur le sujet de cet opéra nous ne savons rien et que l'hypothèse de Narcisse, que nous avions suggérée en 1951, ne mérite pas grand examen.

(4) M. Picard a bien vu la difficulté (p. 284 note b.). Le petit ouvrage de M. Grosclaude, *Le Renoncement de Racine* (Paris, 1955), donne les fac-similés des quittances signées par les poètes pour la somme de 12.000 fr. L'auteur croit, lui aussi, à une charge d'historiographe, mais il est surpris de ne pas trouver — et pour cause — la date de la nomination.

(5) Voltaire a contribué dans son article « Historiographe » du dictionnaire philosophique à entretenir la confusion entre les travaux historiques faits par les historiographes pour les rois, et l'histoire du roi, qui n'était pas forcément d'un historiographe.

témoignages, nous joindrons celui de Guyonnet de Vertron qui, quelques années plus tard, se paraît du titre de « conseiller historiographe du Roi » et qui connaissait bien de quoi il s'agissait. Comme Bussy, il ravit souhaité en 1677, que cette histoire lui fût confiée. Lorsqu'il apprit qu'elle lui échappait, il fit contre fortune bon cœur (6) et écrivit deux quatrains conservés dans ses manuscrits à la Bibliothèque Nationale, et qui sont, croyons-nous, restés jusqu'ici inédits.

« L'auteur aux deux illustres personnages choisis par Sa Majesté pour écrire son histoire

à Mr. Despréaux

Le libre Despréaux n'a jamais rien flatté,
Qui pourrait mieux que lui écrire notre histoire ?
Telle est du Grand Louis la fortune et la gloire,
On ne peut le louer qu'en disant vérité.

à Mr. Racine

C'est à toy de Louis d'exprimer les bienfaits;
T'envier cet honneur est te faire une injure.
Des Dieux et des héros dont tu fis la peinture
Tu scauras pour lui seul réunir tous les traits ».

Ces vers médiocres sont curieux car ils nous prouvent que, pour Vertron, écrire sur le Roi, c'est continuer la peinture des Dieux et des héros, et qu'ainsi l'histoire achevait en quelque sorte les tragédies. Mais surtout on remarquera qu'il n'est pas question d'une charge d'historiographe mais bien « d'écrire l'histoire » comme dans tous les textes qui parlent de cette affaire. D'autre part, c'est une erreur de croire que Racine et Boileau ont remplacé Pellisson. La commande passée aux deux poètes n'a pas annulé celle qu'avait reçue Pellisson ; et contrairement à ce qu'ont cru des contemporains, les trois écrivains n'ont pas travaillé de concert. La seule conséquence qu'a eue l'intervention des deux poètes a été pour Pellisson, l'obligation d'arrêter son récit à la paix de Nimègue. Cette limite posée lui semble d'ailleurs avoir été amère. Quant à Boileau et Racine, ils écrivaient une histoire complète du règne, tout à fait indépendante de celle de Pellisson. Il n'en faut pas d'autre preuve que la lettre qu'écrivait Pellisson à Leibniz, le 16 juin 1691 ; elle prouve qu'il continuait alors à travailler et qu'il travaillait seul. De même, la lettre du 24 mai 1687, de Racine à Boileau, où Racine se préoccupe de savoir la vérité sur l'expédition de 1664 à Gigeri, montre qu'il n'avait guère de rapports avec Pellisson, dont le récit de l'affaire de Gigeri dans son histoire de Louis XIV, est un morceau excellent qui explique avec une clarté parfaite pourquoi a échoué le débarquement de Beaufort en Algérie. Ce récit n'avait pas besoin d'être refait.

---

(6) Il espérait qu'on lui aurait confié au moins le soin de traduire l' « Histoire » dans les langues étrangères qu'il connaissait. Voir nos « *Manuscrits enluminés pour Versailles* », Médecine de France, 1953, nº 40, p. 32. VERTRON est donc à ajouter à la liste de ceux qui cherchèrent à écrire l'histoire du roi et à ôter leur mission aux deux poètes. M. PICARD a parlé de Bussy et de Primi Visconti, M. GROSCLAUDE y a ajouté l'abbé de Choisy et l'abbé Legendre, d'après des témoignages plus tardifs.

Deux histoires du règne, tout à fait différentes l'une de l'autre, étaient donc financées par le Roi. Elles étaient nécessaires pour répondre au déferlement d'écrits hostiles à la politique de Louis XIV et au roi lui-même, dont la source était le plus souvent en Hollande. Les histoires commandées à Pellisson, à Racine et à Boileau devaient aider à faire face à ce flot de critiques et d'injures. Elles devaient tenter de justifier en quelque sorte Louis XIV devant l'Europe. Les Les auteurs d'Amsterdam ne s'y trompaient pas. Ou bien, ils dédiaient ironiquement en 1693 à Racine et à Boileau des estampes satiriques, ou bien sur un ton pathétique, ils les mettaient au défi de justifier la conduite du Roi. Ainsi fit Nicolas Chevalier dans son « *Histoire de Guillaume III, Roi d'Angleterre* », qui parut à Amsterdam en 1692: il parle de l'attitude de Louis XIV, lors de la fuite de Jacques II et des désordres qui agitèrent le peuple de Paris à la suite du bruit tendancieusement répandu de la mort de Guillaume d'Orange, et il ajoute : « Cette procédure est une tache à l'Histoire de la vie de Louis le Grand, que ni l'esprit de Racine, ni l'éloquence de Boileau n'effaceront point ».

Une troisième histoire de Louis XIV allait être préparée et cette fois, menée à bien ; elle était partiellement due à Racine et à Boileau, et répondait elle aussi, à des publications hostiles. Il s'agit du « *Recueil de Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* », œuvre de l'Académie des inscriptions qui parut trois ans après la mort de Racine, en 1702. Après avoir lu la préface de ce magnifique volume in-folio, où, pour reprendre les termes de Mesnard « les caractères, les dessins et la gravure des médailles sont d'une égale beauté », on ne peut douter que nous ayons là un ouvrage historique achevé, dont Racine est l'un des auteurs. Voici ce qu'en dit cette préface : « C'est proprement depuis 1694 que l'ouvrage qu'on publie aujourd'hui a commencé de prendre la forme qu'on lui voit présentement. Messieurs Charpentier, l'abbé Tallemant, Racine, Despréaux, Tourreil, l'abbé Renaudot, Dacier, et depuis la mort de M. Racine, M. Pavillon y ont donné toute leur application et tous leurs soins : eux seuls ont concouru ensemble à composer cet ouvrage et à le perfectionner autant qu'il leur a été possible ». Les procès-verbaux de l'Académie des Inscriptions confirment la part importante prise par Racine dans l'élaboration de cette grande œuvre. En feuilletant ces pages splendidement illustrées, on constate que l'effort historique de Racine n'a pas été tout à fait stérile pour la postérité.

Ces travaux mettaient Racine en rapport avec la politique de son temps ; il devait l'observer et la suivre. Aussi a-t-on naturellement pensé, dès le temps de Louis XIV, que les pièces écrites, tandis que Racine était chargé de l'histoire du Roi, *Esther* et *Athalie*, étaient pleines d'allusions à des personnages ou à des faits politiques contemporains. En 1950, M. Orcibal a repris cette thèse dans un ouvrage qui a fait quelque bruit et suscité certaines critiques. M. Raymond Picard se joint à ceux — dont nous sommes — que n'ont pas convaincu les savantes hypothèses de M. Orcibal. On ne peut toutefois pas dire que l'actualité soit tout à fait absente des deux tragédies sacrées. M. Picard a justement fait remarquer que pour certains contemporains, *Athalie* présentait un sens caché : nous ajouterons que des tragédies profanes immédiatement antérieures à *Esther* et *Athalie*,

les pièces de Campistron en particulier, montrent une hardiesse politique assez grande. Nous avons toujours été surpris de voir que les commentateurs d'*Athalie* n'attachaient pas une extrême importance au couplet de Joad qui termine la scène III, de l'acte IV d'*Athalie*.

O mon fils, de ce nom j'ose encore vous nommer...

L'instant est solennel, et l'on sait que la fin du IVe acte est, dans la tragédie régulière et en particulier chez Racine, le moment où s'affirment les propos définitifs. Or, Racine n'a pas fait ici seulement le procès des flatteurs des rois, lieu commun de la tragédie du temps qu'on trouvait déjà dans *Phèdre* et dans *Esther*, mais il nous précise les perfidies de ces flatteurs, que le roi ne doit pas admettre. En les retournant et en prenant les assertions contraires, nous aurons donc les règles que le roi doit suivre : il apprendra ainsi que les lois ne sont pas faites pour asservir le peuple, que la volonté du souverain n'est pas tout, qu'il doit avoir d'autres soucis que sa seule grandeur. Le roi pensera au bonheur du peuple, celui-ci ne doit pas mener une vie difficile, condamnée à un travail pénible. Il ne faut pas que le roi craigne que le peuple se révolte si on ne lui fait pas sentir un sceptre de fer. Dieu doit être le juge entre le roi et ses sujets malheureux.

Nous devons nous excuser de traduire platement d'aussi beaux vers. Mais ce nous semble nécessaire pour qu'apparaisse l'audace de la pensée de Racine. Cette pensée reflète toujours l'Ecriture Sainte qu'on ne se privait pas de mettre sous les yeux du roi (7), et, en même temps, elle esquisse un programme de monarchie de droit divin, généreuse et sociale. Peut-être est-ce l'un des sens cachés d'*Athalie*, que les contemporains de Racine recherchaient ainsi que M. Picard nous le rappelle.

On approche du terme de la carrière de Racine poursuivie à travers la cour, sa famille, Port-Royal. Il est indéniable que Port-Royal reprend une place de plus en plus grande dans la vie du poète. Il serait peut-être exagéré d'admettre, comme le prétendait Giraudoux, qu'en se réconciliant avec Port-Royal, Racine se réconciliait « non avec Dieu, mais avec sa tante ». La présence de cette tante à Port-Royal fut certainement fort commode pour Racine et, comme le dit M. Picard, « aux yeux de Louis XIV, le jansénisme de son historiographe devait se réduire, comme celui-ci d'ailleurs le répétait, à ses visites à sa tante et aux menus services qu'il lui rendait ». Mais la tante, précisément à cause de son neveu, avait été, en 1683, élue prieure et en 1690, abbesse de Port-Royal, et les services rendus avaient trait à la vie même du monastère. On aimerait connaître mieux la Mère Racine et voir sa personnalité se dégager ; elle se distingue mal, derrière les grilles, de ses compagnes. Dans ses réprimandes à son jeune neveu, on ne sait si sa pensée propre s'exprime. Les mystères des couvents cloîtrés sont impénétrables. Les lettres de la Mère Racine sont le plus souvent assez banales. Et brusquement, lorsqu'en une circonstance solennelle, on la voit prendre la parole, elle montre un grand à-propos dans les comparaisons bibliques : Guelphe avait apporté à Port-Royal, le 9 octobre 1694, le cœur

(7) Voir même article dans *Médecine de France*, 1953, n° 40, p. 31.

d'Antoine Arnauld que reçut la Mère Abbesse à la tête de sa communauté. Dans un petit discours, l'ami d'Arnauld avait comparé l'illustre exilé à Abraham. La Mère Racine fit une réponse fort habile. En reprenant la comparaison avec Abraham, elle la conduisit plus loin : « Ce patriarche... ne voulut acheter dans la terre promise qu'une caverne pour servir de sépulture à son corps. M. Arnauld n'a pas tant demandé : dans l'acte qui renferme ses dernières volontés, il a marqué ne rien désirer en détail qu'un sépulcre pour son cœur dans cette maison qu'il a toujours aimée... ». N'oublions pas le neveu présent à la cérémonie ; il avait peut-être aidé à la préparer.

M. Picard ne voit Racine tout à fait converti que dans les dix-huit derniers mois de sa vie : « Le chrétien modéré est soulevé par une dévotion qui pénètre toute sa vie... La voilà venue enfin cette conversion antidatée de vingt ans ». Son appartenance janséniste apparaît maintenant dans son œuvre. Les théories des Jésuites inspirèrent à Boileau le désir de défendre l'amour de Dieu ; Racine s'unit à cette campagne et en 1697 ajoute au premier chœur d'*Athalie* ces deux vers significatifs :

Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits
Et ne l'aimer jamais ?

Ce thème de l'amour de Dieu semble bien le dernier qui ait inspiré le poète.

Ces quelques indications complémentaires que nous nous permettons d'ajouter au travail de M. Raymond Picard prouve que suivre la carrière de Jean Racine est à la fois passionnant et sûr car un tel guide ne se laisse pas aller à l'aventure. Cet ouvrage considérable de plus de sept cents pages fait vraiment le tour du sujet et tant que de nouveaux documents ne seront pas mis à jour, il peut être considéré comme définitif. Il remue une masse énorme de faits et de textes rares. Le lecteur peut suivre en toute confiance ce magistral ouvrage, qui enrichit notre connaissance du dix-septième siècle. Ceux que les comptes sévères du bourgeois effrayeraient quelque peu, pourront se détendre aux dépens de Madame de Sévigné dont le snobisme est analysé à propos des représentations d'*Esther* avec infiniment d'esprit. La « *Carrière de Jean Racine* » est un grand ouvrage qui prouve que pour renouveler un sujet, il faut les qualités que montre M. Picard : une érudition perspicace et une sensibilité toujours en éveil.

Jacques VANUXEM.

Ayant confirmé que la « biographie racinienne reste mystérieuse et mal connue », M. Raymond Picard, auteur de *La Carrière de Racine*, s'emploie, dans la *Revue de Paris* de mai 1956, à reconstituer « l'étrange carrière » de Racine. Mais il le constate, en posant plusieurs points d'interrogation : la psychologie sinueuse de celui qui fit cette carrière est loin d'avoir perdu tout son mystère.

« Est-ce à dire, au terme de cette reconstitution, que tous les problèmes de la biographie racinienne soient résolus ? » Et il répond : « Non certes, et l'on continue à se demander pourquoi cette vocation théâtrale, si merveilleusement attestée, tourne court en 1677. L'abbé d'Olivet remarquait, à propos de Boyer, dont cinquante années de fécondité et de constance dans la carrière d'auteur dramatique avaient été si peu récompensées par le succès : « Puisque M. Boyer avait du génie, de l'inclination au travail, de bonnes mœurs, et qu'il portait l'habit ecclésiastique, n'aurait-il pas dû choisir dans les Lettres une autre route que le théâtre, plus convenable à ses talents, à son honneur et à sa fortune ? » Port-Royal n'avait pas laissé ignorer à Racine — titulaire lui aussi d'un bénéfice ecclésiastique — qu'il prêtait le flanc aux mêmes critiques. Pourquoi n'est-ce pas en 1664, mais seulement en 1677, que l'auteur de *La Nymphe de la Seine*, de l'*Ode sur la Convalescence*, etc., s'est avisé que son honneur courait des dangers, et qu'il y avait « dans les Lettres une autre route que le théâtre ? » Pourtant les avertissements ne lui avaient pas alors manqué : famille et maîtres, tout Port-Royal lui avait fait savoir qu'il s'engageait dans une voie périlleuse, où il risquait à la fois la colère de Dieu et le mépris des hommes, son avenir mondain et son avenir surnaturel. Rien n'y avait fait ; il ne lui avait pas suffi d'être un bel esprit, remarqué à vingt ans par Chapelain et pensionné à vingt-trois par le Roi : il avait voulu devenir auteur dramatique.

Or, comment l'élan qui le poussait à vingt ans vers le théâtre, qui le portait à mépriser sagesse, prudence et intérêt bien entendus, a-t-il pu se ralentir assez, après quinze ans de succès qui auraient dû au contraire l'encourager, pour lui permettre d'écouter cette voix de l'intérêt matériel, social ou spirituel qu'il avait jadis refusé d'entendre ? Ou, si l'on préfère, pourquoi la vocation théâtrale de 1664, si exigeante et si bruyante, s'est-elle effacée si modestement en 1677 (et précisément quand elle n'avait plus de raisons d'être modeste) devant les exigences de la carrière ? Il y aurait là un dosage de motifs extrêmement délicat. Si cette étrange carrière — où les treize années de théâtre font une manière d'accident — devient relativement claire dans le cadre historique et social où j'ai tenté de la situer, la psychologie sinueuse de celui qui fit cette carrière est loin d'avoir perdu tout son mystère : les amateurs d'ombre et de secret n'ont pas lieu de désespérer ».

M.-H. G.

— Jean MOSSAY. **Histoire de la Ville d'Avesnes.** Editions de l'*Observateur*. Avesnes-sur-Helpe, 1956. 1 vol., 270 pp., grand in-8°.

Ch. IV à VIII, pp. 63 à 124.

La monographie est un genre difficile que guettent la compilation, l'érudition vétilleuse et le panégyrique, écueils évités par l'auteur de l'Histoire d'Avesnes. Il avait un beau sujet et, relativement à l'époque qui nous intéresse, un sujet neuf ; double aussi. Avant d'être « à la France », en 1659, Avesnes fut pendant 103 ans sous la domination espagnole. Le XVIIe siècle revêt donc dans son histoire deux aspects d'une importance chronologique sensiblement égale, mais combien différents !

C'est en 1556 que Philippe III de Croy, seigneur d'Avesnes, avait cédé « ville, château et banlieue à un quart de lieue au-delà des remparts » à Philippe II d'Espagne, ce qui, malgré un méticuleux abornement effectué en 1558 n'alla pas sans créer des difficultés de juridiction, compliquées encore au cours du XVIIe siècle par la proximité de la frontière et les guerres incessantes. Le pouvoir central tend à prendre le pas sur le seigneur, même dans les prérogatives qu'il a conservées et que le traité de cession lui a dûment reconnues. La garnison espagnole fait des sorties en terre française, commet des atrocités (p. 77) qui attirent des représailles sur la ville. La peste et le typhus sévissent. En 1636, 1640, 1651, expéditions et razzias du fait des Espagnols ; en 1637, 1638, 1649, les Français répliquent, et à Ramousies, village voisin, une pierre tombale datée de 1650 recouvre les restes d'un clerc « occis misérablement par l'ennemi français ». Encore l'auteur tient-il à préciser que les dates ci-dessus ne visent « qu'une partie des expéditions qui eurent lieu alors dans les deux sens ».

Entre temps, du 20 au 29 juillet 1631, Avesnes hébergea Marie de Médicis fuyant Compiègne. La lettre à son fils pour expliquer les raisons de son départ pour l'étranger, y fut écrite. (Notons à ce sujet p. 80, une faute d'impression : c'est 1631 qu'il faut lire et non 1651).

Le 15 mars 1660, en application du traité des Pyrénées récemment promulgué, la ville d'Avesnes fut remise à Damoresan, commissaire des guerres, par le baron de Wanghe, gouverneur espagnol. Charles de Broglie fut nommé le 22 mars de la même année pour lui succéder. Il « fit son entrée officielle à Avesnes le 22 avril 1660, mais il se trouvait déjà en ville depuis plusieurs semaines, sans qu'il se soit fait reconnaître, ce qui était un excellent moyen de se rendre compte par lui-même de la soumission ou de la résistance des habitants à la conquête française » (p. 85).

Résistance n'est pas un vain mot ; le clergé en prenait la tête : en 1667, lorsque Louis XIV de passage à Avesnes visite la ville, on lui montre dans une chapelle un tableau « qui représentait les Français mis en fuite par une intervention miraculeuse de la Vierge. «Le Roi» ne se laissa pas démonter et répondit froidement que si la mère de Dieu avait daigné s'intéresser au sort des habitants quand ils étaient espagnols, elle ne leur serait pas moins propice sous la domination française » (p. 96). Vingt ans plus tard, les habitants n'avaient guère changé, semble-t-il, leur conception de la religion, puisqu'ils boudaient la procession du Vœu de Louis XIII (p. 93), cependant que fidèles et prêtres catholiques se faisaient passeurs pour aider les protestants à fuir, après la révocation de l'Edit de Nantes. Un véritable maquis s'organisait qui tenta en vain de faire sauter l'arsenal en 1690.

Il fallut sévir : les libertés municipales conservées intactes depuis le XIIe siècle, malgré l'occupation espagnole, et qui avaient été primitivement sauvegardées furent peu à peu réduites ; de 12 les échevins passent à 8, puis 4 ; le mayeur n'est plus élu, mais nommé par le Roi et la charge devient héréditaire en 1681. L'auteur n'hésite pas (p. 95) à évoquer les dragonnades du Languedoc et à dire que le Hainaut eut les siennes.

Le mécontentement de la population n'était pas, tant s'en faut, le fait du seul parti-pris. De graves troubles économiques issus du changement de nationalité l'aidèrent puissamment. Ceux des habitants qui avaient fui en terre demeurée espagnole en 1659 n'étaient admis à rentrer qu'avec difficulté, mais surtout la misère devint générale pour deux raisons : le commerce et l'industrie autrefois prospères étaient jusqu'alors orientés vers les Pays-Bas pour leurs débouchés ; or, le nouveau tracé de la frontière déplace la barrière douanière au Nord, séparant Avesnes de ses marchés, tandis que l'administration royale juge utile de maintenir l'ancienne barrière pour prévenir plus efficacement la contrebande en direction de la Thiérache. Avesnes se trouve isolée entre deux postes de douane : « Les habitants ne pouvaient sortir avec des marchandises, en quelque endroit qu'ils aillent, sans payer des droits élevés » (p. 89). L'appauvrissement consécutif serait une des causes du peu d'empressement mis par la bourgeoisie locale à acquérir les charges du nouveau bailliage : manque d'argent pour les payer. D'autre part, le gouvernement royal se vit amené à reconduire des impôts indirects destinés à régler les rentes et à amortir des emprunts contractés du temps de la domination espagnole, dette que l'on croyait éteinte ; ce qui n'alla pas sans ajouter au mécontentement.

Enfin Vauban modifie les fortifications pour permettre à la ville de prendre sa place dans le quadrilatère aux côtés de Maubeuge, Le Quesnoy et Landrecies ; toutefois la topographie s'y prêtait mal : avec l'allongement de la portée de tir la ville pouvait être assez facilement commandée par l'artillerie ennemis placée sur les hauteurs d'alentour. La seule mesure durable, mais encore négative, fut la fermeture de la porte « Cambrésienne » qui eut pour effet de transformer un cul-de-sac la rue jadis affairée qui y menait. Autre sujet de doléances.

D'ailleurs, durant toutes les guerres de Louis XIV, la ville n'eut jamais à jouer un rôle de premier plan.

Les habitants, habitués depuis un siècle aux expéditions punitives entre pays situés de part et d'autre de la frontière, ne cessèrent pas pour autant leurs activités, et l'épisode du partisan Richard en 1710 (pp. 106-108) montre que l'Armée savait ne pas être indifférente à l'appui de tels auxiliaires, si l'Intendant de la province croyait devoir sévir.

L'absentéisme du gouverneur se développe au tournant du siècle, lorsque Victor-Maurice de Broglie succède dans cette charge à son oncle Charles. La ville est aux mains du lieutenant, qui s'oppose à la municipalité et à l'opinion. Sentant son autorité mal assurée, celui-ci essaie de l'affirmer lors du *Te Deum* chanté en la collégiale Saint-Nicolas pour célébrer la victoire de Villaviciosa. Il soutient alors les prétentions des chanoines du chapître contre le Doyen Lecomte. Ce dernier avait eu maille à partir avec les chanoines pour une question de prébende, et avec le lieutenant dont il avait fait savoir à Paris la conduite peu édifiante en compagnie d'une comédienne du nom de Sévigné. Lecomte en appelle alors à Fénelon, qui répond par la lettre suivante, que M. Mossay nous autorise à reproduire :

« On m'assure que vous avez écrit pour ordonner que le chef du chapître d'Avesnes chantera tous les *Te Deum* par préférence au pasteur qui est chanoine à la même église, où la paroisse se trouve avec le chapître. Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous représenter deux choses : L'une est que ce chapître n'est ni de fondation royale, ni de patronnat de Sa Majesté. Il est de la fondation des Princes de Chimay, de la Maison de Croy, autrefois seigneurs de la Terre d'Avesnes. De la Maison de Croy, la terre d'Avesnes, avec ce patronnat laïque qui y est attaché, a passé par succession dans la Maison de Chimay-Boussu ; et M. le Prince de Chimay d'à-présent, qui est de cette Maison de Boussu, a traité de la Terre d'Avesnes avec M. le Duc d'Orléans, qui en est acquéreur pour ses créances. Ainsi ce patronnat, non plus que la Terre d'Avesnes, n'a jamais été un seul moment au Roy. D'où je conclus qu'il est naturel que Sa Majesté laisse ce chapître, comme tous les autres, défendre ses prétendus droits devant ses juges naturels.

« L'autre chose que je vous supplie, Monseigneur, de remarquer, est que la jurisprudence constante, notoire et universelle des cours supérieures de ce pays, est de décider, pour les honneurs d'église, en faveur de ceux qui ont une possession clairement prouvée. Ainsi le pasteur d'Avesnes gagnerait sans doute son procès à notre Parlement, pour chanter le *Te Deum* par préférence au prévôt du chapître, pourvu que sa possession fût clairement prouvée. Or, il offre de le prouver avec la dernière évidence. Et, en effet, je doute fort que le chapître puisse la contester, si on les admet à preuve de part et d'autre. J'ai vu même de mon temps que le chapître se bornait à demander que le prévôt fût préféré au vicaire, en l'absence du pasteur.

« Il ne s'agit nullement des exemples d'autres chapîtres voisins. Car en ce pays les possessions locales sont décisives dans les tribunaux réglés. Ce que je prends la liberté, Monseigneur, de vous demander, est de laisser les parties se pourvoir directement devant leurs juges naturels pour conserver leurs droits prétendus, à moins que vous n'eussiez la charité de recommander à M. Doujat (l'Intendant) de dire au chapître qu'il ne doit point innover, s'il n'a pas de quoi combattre la prétention du pasteur. Cette bagatelle cause du trouble et du scandale dans l'église d'Avesnes... ».

Excellente mise en demeure, à peine teintée d'ironie devant une querelle digne d'inspirer un poème burlesque à quelque Boileau, cette page montre non seulement la sollicitude pastorale bien connue de Fénelon, mais sa parfaite connaissance des situations juridiques, terriblement embrouillées par des siècles d'une histoire mouvementée où des juridictions successives et parfois contradictoires n'avaient pas pu ne pas laisser de traces. Zèle finement nuancé, empreint d'un souci de sérénité et de justice, qui n'a pas manqué de porter ses fruits. Ce sont quelques personnalités comme le premier gouverneur Comte de Broglie, Doujat l'Intendant, Fénelon qui ont peu à peu apaisé des populations meurtries par plus d'un siècle de vicissitudes politiques et économiques dans un pays de marchés et par les chocs en retour que des administrations opposées ne peuvent manquer d'infliger à leurs assujettis.

Auteur d'un ouvrage malheureusement demeuré inédit sur « Les Intendants du Hainaut à Maubeuge de 1678 à 1720 », M. Jean Mossay

était pleinement qualifié pour traiter des questions très complexes que constitue l'implantation de l'administration française à Avesnes au XVIIe siècle, tout en nous retraçant l'histoire de la ville. Les chapitres de son livre consacrés à la période qui nous intéresse méritent de retenir l'attention par les détails et les documents inédits ou mal connus qu'ils révèlent. Sa réussite y est complète.

Jean DUBU.

■ **Henri III et la Cité de Metz.**

L'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 1955, a donné une étude pleine d'intérêt de M. H. Tribout de Morembert, archiviste de la ville de Metz : *Les Relations de Henri III avec la Cité de Metz.*

■ Maurice ANDRIEUX. **Henri IV.** A. Fayard, 1955 (18,5×11,5), 510 pp. (Coll. « Les grandes études historiques »). 950 fr.

Ce livre, dans lequel sont présentés de manière fort vivante les traits traditionnels du plus populaire des rois de l'ancienne France, insiste naturellement sur les prouesses amoureuses du Vert-Galant, sur les difficultés de ses débuts, sur son rôle pacificateur au cours de la dernière phase des guerres de religion et sur ses démélés avec ses nombreuses favorites. C'est l'Histoire de France en images d'Epinal pour les plus de seize ans. (Bulletin Critique du Livre Français. Janvier 1956).

■ L.-O. d'ARCOURT et A. ROCOULET. **Les Nuits du moulin d'Aulnois.** Une « cellule » protestante au village en pays laonnois. Chauny (Aisne), impr. A. Baticle (en vente chez l'auteur, à Besny-Loisy (Aisne), 1952. (22×14), 135 pp., plan dépl. h.-t. 450 fr.

Que la forme légèrement romancée et l'emploi de mots anachroniques (réseau, cellule) ne trompent pas le lecteur, il s'agit d'un livre solide, fondé sur d'abondants documents d'archives, dans lequel M. l'abbé Rocoulet nous décrit, centré autour du moulin où se tenaient ses réunions plus ou moins clandestines, la vie d'un petit groupe protestant de la région de Laon depuis le début du XVIIe siècle jusqu'au moment où la révocation de l'édit de Nantes entraîne sa désagrégation et peu à peu le fait disparaître. (Bulletin Critique du Livre Français. Janvier 1956).

■ André MAUROIS. **Louis XIV à Versailles.** Hachette, 1955. (23,5×18), 95 pp., nombreuses ill. h.-t. en coul., couv. ill. (Coll. « Tout par l'image»). Cart. 900 fr.

Le cadre — château et jardins — dans lequel Louis XIV a passé la plus grande partie de son existence, la cour, la vie quotidienne du grand roi, sont admirablement présentés dans ce beau livre où une illustration documentaire fort riche et fort bien choisie encadre un texte élégant d'André Maurois, évocateur des grandeurs et des misères du régime. (Bulletin Critique du Livre Français. Février 1956).

■ Un épisode montalbanais de la Contre-Réforme Catholique.

M. René TOUJAS a publié (*Bulletin philologique et historique* (jusqu'à 1715), du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1953 et 1954) une importante communication : *Un épisode de la contre-réforme catholique. La translation à Montauban de la Cour des Aides de Cahors* (1658-1662).

— Claude BADALO-DULONG, archiviste-paléographe. **Trente ans de diplomatie française en Allemagne. Louis XIV et l'Électeur de Mayence**, 1648-1678. (Ed. R. Wittmann, diffusion Plon (14×19), 264 pp. avec carte et index. 600 fr.).

Mme Badalo-Dulong nous avait révélé, voici quatre ans, la personnalité de Barthélémy Hervart (1), banquier de Mazarin et diplomate occasionnel. C'est autour d'un diplomate de carrière, l'Abbé de Gravel, que gravite ce nouvel ouvrage.

Mais, comme le titre l'indique, il s'agit ici de bien plus que d'une biographie. En utilisant la correspondance de Gravel, par elle retrouvée dans un fonds privé et aux archives du Quai d'Orsay, Mme Badalo-Dulong éclaire d'un jour nouveau la politique de Louis XIV dans l'Allemagne du XVIIe siècle.

Il faut bien dire que ce jour n'est pas absolument favorable. Inspirée par un constant souci de « grandeur », l'action du Roi-Soleil manqua souvent de souplesse. Or, il fallait beaucoup de souplesse pour manœuvrer dans un Empire morcelé en près de trois cent cinquante Etats aux intérêts contradictoires.

C'est ce que nos représentants outre-Rhin tentaient respectueusement de remontrer à leur souverain. L'auteur leur donne assez sévèrement raison contre celui-ci ; quoi qu'il en soit, elle fait bien de mettre en lumière l'action de ces agents dont l'éclat du Roi-Soleil a trop longtemps obscurci les mérites.

Ainsi, c'est à Robert de Gravel qu'on doit la formation de la Ligue du Rhin qui mettait dans notre alliance tous les princes riverains, ceci au grand dam des Habsbourg. L'Abbé de Gravel, avant d'être nommé résident à Mayence, avait longtemps servi sous les ordres de son frère, ainsi que faisaient de nombreux cadets de famille.

Tous deux ne cessaient de rappeler à la Cour l'intérêt qu'il y avait à ménager l'Electeur de Mayence, Jean-Philippe de Schönborn, qui, par la situation de ses Etats, sa position dans l'Empire (dont il était archichancelier), et sa propre personnalité, était le véritable « leader » des princes allemands.

Schönborn voulait l'unité allemande, mais il la voulait pacifique et dirigée contre l'Empereur. L'habileté eût été peut-être de l'aider à réaliser ses projets et de nous en faire un mérite.

Au contraire, l'Electeur, humilié par les agissements de Louis XIV, effrayé par son appétit de conquêtes, finit par se tourner vers l'Empereur et lui proposa la direction morale du mouvement d'émancipation nationale, cependant que Leibniz, son protégé, excitait, par ses écrits, les Allemands à secouer le joug français.

---

(1) Banquier du Roi. Barthélémy HERVART (1606-1676). Ed. Ségur.

C'est contre la France que se fit l'unité allemande. Reste à savoir si cette éventualité n'était pas fatale. Mme Badalo-Dulong pense qu'elle fut pour le moins hâtée par certains gestes trop autoritaires et insuffisamment politiques de Louis XIV.

Mme Badalo-Dulong fait porter une assez lourde responsabilité au Grand Roi. Cette vue, assez neuve, ne manquera pas de susciter des controverses. L'auteur et la Commission de Publication de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » ne les éludent pas : les faits sont les faits, il ne s'agit pas de les solliciter, mais de les mettre en lumière et de les faire parler, et c'est ce que fait l'auteur de cet ouvrage en chartiste distinguée. Au reste Louis XIV demeure admirable par bien des qualités, dont celle d'avoir su choisir ses serviteurs. Sur la remarquable cohorte des diplomates français en Allemagne au XVIIe siècle, Mme Badalo-Dulong apporte, grâce à l'étude des documents inédits qui forment la base de son livre, de très précieux renseignements. Le XVIIe siècle, malgré son envers, reste un Grand Siècle : nous aurons encore l'occasion de le constater.

M.-H. GUERVIN.

— F. AUSSARESSES et H. GAUTHIER-VILLARS. La vie privée d'un prince allemand au XVIIe siècle : **L'Électeur Palatin Charles-Louis** (1617-1680). (Plon, 1926, 11e édition, pt. in-16, 10 chap., 228 pp., 300 fr.).

A aucun de nous, aujourd'hui, sur le cercueil d'un être cher, ne viendrait l'idée de comptabiliser sa douleur. Tel fut pourtant le soin de l'Electeur Palatin à la mort de sa morganatique épouse. Etabli de sa main, le bilan porte en 4 postes : « *Ce qui l'a consolé* » durant la vie de sa bien-aimée défunte ; en 8 : « *Ce qui l'a chagriné* ».

Charles-Louis n'avait donc pas attendu Jérémie Bentham pour appliquer les règles de l'*Arithmétique des Valeurs* à ses règlements de comptes amoureux. Que si le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, pourquoi la raison n'aurait-elle pas ses raisons que le cœur ne saisit pas ? Froide raison et cœur chaud seraient-ils incompatibles ?

Il était d'ailleurs bien de son temps ce calculateur sentimental dont la sœur aînée, la princesse Elisabeth, abbesse luthérienne d'Herford, correspondait avec Descartes, et la sœur cadette, la princesse Sophie de Hanovre, avec Leibnitz. Sa fille Liselotte, la seconde Madame, belle-sœur de Louis XIV, mère du Régent, femme de tête elle aussi, avait été convertie à la religion romaine par la princesse de Clèves, celle de l'Oraison funèbre de Bossuet.

Original personnage ce Charles-Louis, au demeurant sympathique « dont un destin sévère agita la jeunesse ». Son père, « le Roi d'un hiver », avait laissé son nom à la Période Palatine, la première de la Guerre de Trente Ans » cependant que le ravage du Palatinat par les troupes françaises attrista son déclin ». Toute sa maturité se partage entre un mariage à rompre et un mariage à régulariser. Il est l'homme aux deux femmes, le faux mari, ne pouvant briser par-ci, incapable de nouer par-là ; non de son fait, certes, mais du fait d'une puissance supérieure à la sienne, la Religion. Rigide partout au dix-septième siècle, et particulièrement en Allemagne, le cadre social est là qu'il

veut forcer et qui résiste. Exagérés à l'allemande, l'effort de l'un et la résistance de l'autre ne vont ni sans contorsions parfois comiques, ni sans grincements parfois douloureux. En d'autres temps et d'autres lieux concluent dans leur avant-propos F. Aussaresses et H. Gauthier-Villars, ce n'eût été qu'incident banal, même d'un prince ; d'un Allemand notoire du siècle de Louis XIV, il méritait d'être conté ». Il l'a été — excellemment — et ce livre a la valeur d'un document humain de tout premier ordre pour l'histoire des mœurs du Grand Siècle.

M.-H. G.

■ HERBERT H. ROWEN. *State University of Iowa.* **Arnauld de Pomponne : Louis XIV'S moderate Minister.** (The American Historical Review).

Intéressante contribution à l'histoire du XVIIe siècle.

■ Georges COUTON. **Etat présent des études cornéliennes.** (Information Littéraire. Mars-Avril 1956).

« Un état présent des études cornéliennes doit d'abord constater la « présence » de Corneille et dire qu'un beau livre reste encore à écrire sur sa place dans la vie intellectuelle, morale, politique de notre pays... ».

Conclusion d'une riche documentation :

« Il restera à souhaiter que les acquisitions de l'histoire et de la critique littéraire se consolident, entrent dans le domaine public, se substituent aux lieux communs usés qui se rencontrent encore trop fréquemment ; que les théâtres élargissent leur répertoire cornélien ; que le public scolaire ou non ne considère plus comme une curiosité un peu aventureuse d'étendre ses lectures à d'autres pièces que les très grandes. La chance de notre époque est d'avoir un Corneille très rajeuni ; un homme plus familièrement présent dans son œuvre qu'on ne le pensait ; un créateur d'une galerie de personnages extrêmement variée où des héros plus complexes qu'on ne le disait communément, côtoient des caractères simplement humains, ou faibles, ondoyants, vils ; un artiste constamment soucieux de renouvellement. Il n'est plus question d'employer un singulier appauvrissant : le héros cornélien. Ce n'est pas dans l'intronisation d'un type de héros, mais dans la diversité créatrice et dans la personnalité même de l'auteur qu'il faut chercher l'unité de l'œuvre ».

■ **Le Pélagianisme de J.-J. Rousseau.**

M. Jacques-François Thomas, connu par ses ouvrages : *Essai sur la Morale de Port-Royal* (1942), *Les Caractères de la Démonstration dans l'Apologie Pascalienne* (1942, les deux à la Librairie Nizet, Paris), *La Querelle de l'Unigenitus* (1950, Presses Universitaires, Paris), vient de faire paraître, chez Nizet : *Le Pélagianisme de J.-J. Rousseau.* L'auteur reconnaît que « chercher les origines de ce pélagianisme, c'est-à-dire chercher quelle fut l'influence exacte du triomphe moral du Molinisme au début du XVIIIe siècle sur les idées politiques, sociales et surtout morales de Rousseau, ou simplement chercher

l'aide qu'apporta l'autorité de ce système théologique aux idées de Jean-Jacques pour leur réussite, n'est pas chose facile ». Cependant, cette influence lui paraissaut incontestable, M. Thomas s'y emploie en invoquant les témoignages des critiques modernes : P.-M. Masson, A. Schinz, R. Hubert, J.-S. Spink, R. Derathé, P. Burgelin et Karl Barth. Une deuxième partie produit les témoignages de Jean-Jacques lui-même et de ses contemporains. La page 123 évoque l'influence des écrits de Port-Royal... et des visites de Pères Jésuites qui « contribuaient à maintenir Jean-Jacques dans une bonne assiette »... ce qui ne l'empêchait du reste pas d'attaquer la position des casuistes. Cet intéressant petit livre soulève et pose de nombreux problèmes.

— P. RENAUDIN. **Un Maître de la mystique française, Benoît de Canfeld.** Paris, Editions Spes, 1956. In-12°, 237 pp.

Il s'agit dans cet ouvrage d'un capucin anglais de la Province de Paris dont la pensée exerça une très grande influence sur la mystique française de Bérulle à Fénelon. L'auteur raconte la vie extraordinaire de ce religieux qui se convertit du protestantisme au catholicisme dans de curieuses circonstances et obéissant à la poussée divine entra dans l'ordre austère des Fils de S. François. Il analyse ensuite les deux ouvrages de cet écrivain : *Le chevalier chrétien* et surtout *La règle de perfection* dont il cherche les sources et dont il détermine l'influence. Il ne s'agit là que d'un travail de vulgarisation, qui serait à reprendre dans maints détails mais qui a du moins ce rare mérite de faire connaître au grand public une doctrine difficile et dont cependant l'histoire et la portée doivent être connues.

JULIEN-EYMARD D'ANGERS, O. F. M. Cap.

— L. JERPHAGNON. **Pascal et la souffrance**. Préface de Julien-Eymard d'Angers. Paris, Les Editions ouvrières, 1956. In-12, XVI-188 pp.

Pour étudier Pascal et la souffrance, l'auteur entend s'aider des dernières études médicales sur l'auteur des *Pensées* et de la caractérologie du regretté René Le Senne.

Une première partie détermine l'attitude de Pascal devant la souffrance. Un aperçu biographique nous montre qu'au milieu de ses travaux tant scientifiques que théologiques ou polémiques, celui-ci ne passa pas un seul jour de sa courte vie sans éprouver d'intenses douleurs. Une étude caractérologique nous fait voir en lui un émotif avide, un actif efficace, un passionné chez qui les impressions se gravent fortement, faisant lentement, profondément et sûrement leur chemin, si bien que le mal se trouve plus ressenti que chez d'autres et se renforce par lui-même. Devant de telles épreuves l'attitude de Pascal se définit aisément : énergie surnaturelle, c'est-à-dire puisée dans la conformité à la volonté divine et dans cette assurance que richesse et pauvreté, maladie et santé, vie et mort il n'y a rien àregretter, rien à désirer, si ce n'est d'en faire bon usage et pour cela d'en demander la grâce.

Une seconde partie montre la place occupée par le problème du mal dans la vision que Pascal se fait du monde. Le but poursuivi

par cet apologiste dans ses *Pensées* n'est pas tant de prouver la vérité de la religion chrétienne que de secouer le libertin de sa monstrueuse torpeur et de l'amener à l'abêtissement sauveur par une série de renversements du pour au contre qui lui feront mettre en jeu tout son être machine, esprit et cœur. Dans cette dialectique pascalienne le mystère du mal a son rôle à jouer ; c'est jusqu'au mystère de la Rédemption, jusqu'au Dieu des chrétiens par delà celui des déistes que l'incroyant doit se hisser avec le secours de la grâce, qui seule dans une demi-clarté, dans une intense charité, donne et peut donner l'apaisement et la joie.

Tel est le charmant et profond ouvrage que nous avons lu avec un réel profit. Il s'inscrit à la fois dans la lignée des études objectives qui font mieux connaître Pascal et dans la série des livres jamais trop nombreux destinés à donner à tous ceux qui souffrent la confiance et la paix.

JULIEN-EYMARD D'ANGERS, O. F. M. Cap.

■ **Des « Pensées » de Pascal à l' « Apologie »**. Textes commentés et annotés par J. MANTOY. (Paris, Edition de l'Ecole, 1955. 21×13,5, II-162 pp., 250 fr.).

Ce choix commenté a pour principal mérite de se référer à la sûre érudition de l'édition Lafuma, remontant aux « liasses » originelles, et de ne se fonder (à l'exception du « pari », mis, d'ailleurs, à la place traditionnelle que lui assignent aussi bien Lafuma que J. Chevalier) que sur les fragments *classés* en liasses.

Comme il s'agit de déterminer le plan de l'*Apologie*, et non plus des *Pensées*, M. Mantoy passe assez rapidement sur les éléments de l'analyse de l'homme — base de tous les choix habituels — pour donner un large développement constructif aux moyens de montrer « la religion *aimable* — et enfin *vraie* ».

Des notes nombreuses, extrêmement suggestives, le plus souvent, sur le degré de certitude que l'on peut atteindre dans cette reconstruction — et l'auteur ne manque pas de modestie — font que ce petit livre dépasse de beaucoup le cadre scolaire qu'il s'est assigné. Si les textes de liaison n'étaient pas souvent d'une rédaction un peu lâche et négligée, cet ouvrage serait l'un des meilleurs qui aient été publiés à ce jour pour diffuser les travaux érudits de ces dix dernières années, qui ont tant apporté sur Pascal. (Bulletin Critique du Livre Français. Février 1956).

■ P.-Auguste VALENSIN. **Regards** (Aubier, Ed. Montaigne, 3 vol.).

Les héritiers du Père Valensin ont eu la pensée de réunir en volumes quelques-unes des conférences qu'il a données au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice, où l'amitié de Paul Valéry l'avait appelé à professer. Toutes les questions intéressaient le P. Valensin : philosophie, poétique (au sens Valéryen du mot), critique littéraire ; il a été le type accompli de l'humaniste chrétien. Le premier volume est consacré à Pluton, Descartes, Pascal, Bergson et Blondel. Le deuxième, à Léonard de Vinci, Peguy, Valéry et Claudel. Le troisième, à Dante.

Pour Pascal et les *Provinciales*, le P. Valensin se montre particulièrement sévère. Avant même d'entreprendre l'examen des fameuses lettres, il établit que Pascal fut « amateur en tout ». C'est, en effet, par la conversation — et aussi par ses réflexions propres — que son intelligence s'est formée. « Or, ajoute aussitôt le P. Valensin, Pascal a pu être amateur de génie dans les domaines où seules entrent en jeu les forces de l'esprit ou l'expérience personnelle, mais dans le domaine qui relève de l'érudition, de l'information, l'amateur, chez Pascal est en défaut. Et c'est ce qui explique qu'un théologien amateur sera un théologien insuffisant. Je dirai que je m'en réjouis. Car de la mauvaise foi ou de l'ignorance, l'ignorance vaut mieux et il me plaît qu'on puisse sauver la bonne foi de Pascal ». Et c'est cette perspective qui commande les regards et le jugement du P. Valensin sur les *Provinciales* et la Casuistique. Ce qui n'empêche du reste pas l'auteur de reconnaître et de louer la hauteur d'inspiration de Pascal dans les *Pensées* et le *Mystère de Jésus*.

D'après Jean SOULAIROL.

■ Alexandre KOYRE. **Galilée et la révolution scientifique du XVIIe siècle.** (Palais de la Découverte, Univers. de Paris, 1955, 18×13,5, 19 pp. Coll. « Conférences du Palais de la Découverte », série D, n° 37. 70 fr.).

Le savant historien de la Renaissance scientifique qu'est Alexandre Koyré montre, dans cette conférence particulièrement dense, la longue préparation des notions galiléennes. Les philosophes gagneront, comme les historiens des sciences, à lire cette brochure, car l'auteur a su restituer l'atmosphère philosophique autour de la pensée scientifique de Galilée. (Bulletin Critique du Livre Français. Janvier 1956).

■ Georges CANGUILHEM. **La Formation du concept de réflexe aux XVIIe et XVIIIe siècles.** (P. U. F., 1955, 22,5×14, 208 pp. Bibliothèque de philosophie contemporaine, 600 fr.).

L'histoire a attribué à Descartes la notion de réflexe. G. Canguilhem montre qu'il s'agit d'une erreur. C'est avec Willis que le terme comme la notion apparaissent.

Cette erreur a un sens. Descartes avait ébauché avec sa théorie des animaux-machines une conception mécaniciste du comportement et c'est à ce titre qu'on lui accordait la paternité du concept de réflexe. En réalité, celui-ci s'est développé dans le contexte d'une biologie vitaliste. Cet ouvrage a un grand intérêt historique, mais aussi philosophique et psychologique, car il éclaire les problèmes actuels par leur genèse. (Bulletin Critique du Livre Français. Janvier 1956).

■ CHOW YIH-CHING. **La Philosophie Chinoise** (Paris. Presses Universitaires. Collection « Que sais-je ? ». 1956. 128 pp.).

Précis extrêmement riche s'appuyant sur une science historique profonde et sur une confiance inébranlable « dans le destin éternel de la Chine ». Nous citons les têtes de chapitres : La philosophie chinoise avant le Confucianisme et le Taoisme ; le Confucianisme ; le Taoisme ; le maître Mo et son école ; le Bouddhisme en Chine ; le Christianisme en contact avec la pensée chinoise ; influence de la

pensée occidentale sur la Chine moderne. Le sujet du chapitre VI a retenu tout spécialement notre attention, il avait du reste suscité grand intérêt lors d'une conférence inoubliée donnée sous l'égide de la Société d'Etude du XVIIe siècle (16 décembre 1950). Aussi avons-nous recueilli précieusement les données historiques sur la « querelle des rites », livrées par l'auteur avec autant de clarté que de franchise.

M.-H. GUERVIN.

— Alfred LOMBARD, professeur honoraire de l'Université de Neuchatel. **Fénelon et le retour à l'Antique au XVIIIe siècle.** (Mémoires de l'Université de Neuchatel. Au secrétariat de l'Université. 1954. Fr. s. 10,50. 144 pp.). (1)

« Il semble toujours qu'on trahit un grand écrivain lorsqu'on tire de son œuvre des conséquences qu'il aurait lui-même désavouées, déclare M. Alfred Lombard dans son avant-propos. Pourtant, continue-t-il, une pensée originale se prolonge très souvent au-delà des limites où le penseur se fût arrêté, et son influence s'étend ainsi jusqu'à des suites imprévisibles pour lui et pour ses contemporains immédiats. S'il nous paraît que Fénelon a préparé le retour à l'antiquité et à la mythologie paienne dans la littérature et dans l'art du XVIIIe siècle, ce n'est point, il est à peine besoin de le dire, que nous mettions en doute ni la sincérité ni l'intensité de son sentiment catholique. Nous voulons dire que sa sensibilité profonde, que l'extraordinaire vivacité de son imagination tendaient à l'emporter au-delà des limites de l'orthodoxie chrétienne, et qu'il a de cette façon plus qu'aucun autre ouvert la voie à une réconciliation poétique de toutes les religions dans l'adoration commune de la divinité et de la nature, et contribué ainsi à rendre à la mythologie une part de son pouvoir suggestif et même de son sens religieux. La crise de conscience dont nous voudrions parler ici est un aspect particulier de celle dont M. Lanson, M. Hazard, M. Préclin nous ont tracé le tableau. Si elle n'a pas fait surgir une révolution et un nouvel ordre de choses, elle n'en est pas moins significative et révélatrice d'un mouvement profond de la pensée humaine, puisqu'elle implique un changement dans le sentiment religieux et dans la vue qu'il projette sur la nature, sur l'art et sur la vie.

A la longue querelle du merveilleux paien et du merveilleux chrétien comme à celle des Anciens et des Modernes, a succédé au XVIIIe siècle une sorte de tolérance littéraire, victoire sans doute du « progrès des lumières » et de la notion du relativisme en histoire. Mais le retour à l'antique n'a pas résulté seulement du développement des connaissances. La renaissance même des études anciennes n'aurait pu devenir un savoir enthousiaste si elle n'avait pas été soutenue par l'imagination poétique. Et celle-ci a changé avec la croyance religieuse. Le déisme grandissant des philosophes peut être une doctrine tout intellectuelle et contraire à l'imagination créatrice des fables. Mais dans les âmes où le sentiment poétique est resté vivant, le déisme s'élargit en panthéisme et le naturisme devient une mystique. Et c'est ici qu'apparaît, croyons-nous, l'influence de Fénelon ».

---

(1) Cf. le numéro spécial no 12-13-14 du *Bulletin de la Société d'Etude du XVIIe siècle* sur Fénelon, p. 337 et suiv., numéro cité du reste à différentes reprises dans le livre de M. Alfred LOMBARD.

Et la thèse se développe en neuf chapitres, dont sans doute l'on pourrait discuter quelques affirmations, mais qui cependant retiennent l'attention par le sérieux avec lequel ils sont traités.

Le P. Blanchet a jadis, dans les *Etudes*, fait à Fénelon un procès de tendance « en découvrant dans son œuvre les semences qui, rencontrant un terrain exceptionnellement favorable, ont couvert l'Europe de moissons inquiétantes ». M. Alfred Lombard a adopté et développé les vues critiques du P. Blanchet, mais celui-ci, ne voulant pas conclure sur une « injustice », avait souligné fortement ce que l'on doit à Fénelon : Fénelon a, à la fois, *intériorisé* et *élargi* le sentiment religieux.

Et voici les titres des chapitres :

I. La survivance des dieux. — II. La Fable à l'époque classique. — III. La Philosophie et l'Antiquité. — IV. Fénelon et son temps. — V. Les jugements littéraires et artistiques. — VI. La Religion et la Poésie. — VII. Le poète du Télémaque. — VIII. Télémaque et le XVIII[e] siècle. — IX. La Mythologie romantique.

« Un critique du XIX[e] siècle a dit que la mythologie finissait avec Fénelon, conclut M. Alfred Lombard. On pourrait aussi bien dire qu'elle recommence puisque par lui la conscience chrétienne et la conscience moderne ont pu l'adopter. La fusion s'est faite dans une croyance vague sans doute et toute littéraire, et qui ne rend pas la vie à toute la mythologie ni aux modes d'expression qui en faisaient le langage de la poésie. *Le Télémaque* ne pourra plus être pour nous ce qu'il fut pour les lettrés d'autrefois. Mais telle qu'elle a pénétré maintenant dans l'univers poétique moderne, la fable peut être la source d'un lyrisme plus profond qu'il ne l'avait été dans le siècle classique. C'est ainsi que nous avons vu peu à peu, comme l'a dit Mallarmé « leur signification rendue à la lumière, aux nuées, à l'air » et que « de très grands poètes ont su (c'est leur devoir tant que l'humanité n'aura pas créé des mythes nouveaux) vivifier à force d'inspiration et comme rajeunir par la vision moderne les types de la fable. Magnifique et vivant prolongement, qui doit se prolonger aussi longtemps que notre génie littéraire ». On sait que Charles Maurras a plus d'une fois développé le thème de cette continuité, tandis que Raymond de la Tailhède montrait comment le mythe signifiait la pensée, lui communiquait une sorte d'apparat magique, de sorte que le verbe devient « une chose vivante qui tient son origine de l'immortalité » (1). C'est ainsi que la prose française doit quelques-unes de ses plus belles pages au naturisme du catholique Maurice de Guérin. C'est ainsi que le Faune, Narcisse, le Grand Pan, Prométhée, ont pu être chargés de toute la signification, de toute la puissance symbolique que leur a données la pensée moderne, et qu'au commencement encore de ce siècle, on a pu constater « le rebondissement à peu près général de la poésie vers les sources millénaires ». Sans doute, ne s'agit-il plus tant de faire parler les dieux que de mettre l'humanité sur le plan divin, de se diviniser soi-même, et de faire du mythe l'instrument du moi

(1) Voir sur ce sujet H. GAUTHIER-VILLARS, *La nouvelle poésie gréco-paienne* (*Mercure de France*, 1[er] mars 1922).

transcendant. Et à l'égard de la mythologie gréco-romaine, il y a bien des siècles que se vérifie la pensée de Gérard de Nerval : « Toute religion qui tombe dans le domaines des poètes se dénature bientôt et perd son pouvoir sur les âmes ». On peut répondre que du moins cette religion garde aussi sur les âmes un peu du pouvoir qui est celui de la poésie elle-même. Au seuil du monde moderne, ne trouvons-nous pas déjà cet échange de valeurs dans la sensibilité de Fénelon ? En cela cet écrivain que sa nature passionnée entraînait assez loin de la longue tradition classique, est précisément celui qui a eu le sentiment juste de ce qui devait en être sauvé ».

E. H.

— René CROZET. **La vie artistique en France au XVIIe siècle** (1598-1661). **Les artistes et la société.** (Paris, 1954. Presses Universitaires de France, in-8°, 212 pp.).

Il n'est pas trop tard pour rendre compte de cet ouvrage du savant professeur de l'Université de Poitiers, car c'est en vérité un beau dessein que celui que s'est fixé l'auteur et dont l'intérêt n'est pas affaire de mode ou d'actualité.

Il faut d'abord le louer, et fortement, de deux grandes qualités : il a porté son attention sur la période qui s'étend sur les règnes de Henri IV, de Louis XIII et les débuts de l'âge louis-quatorzien. Nous pensons comme lui que ces soixante ans sont d'une importance capitale : les traits de l'art classique et monarchique s'y sont progressivement fixés, mais non sans recherches et tentatives de tous ordres, dont la variété étonne et dont l'exubérance déconcerte. Et les œuvres immortelles n'y sont pas rares. Ce n'est pas parce que la littérature atteindra plus lentement l'âge de sa maturité que les historiens d'art, trop soumis souvent aux catégories traditionnelles et scolaires de l'histoire littéraire, ont le droit de méconnaître tout l'apport extraordinaire, pour les arts plastiques, de la période dont le centre est le règne de Louis XIII.

De plus M. Crozet, très humainement, s'intéresse aux artistes ; non seulement aux œuvres, mais aussi aux hommes qui les ont conçues et réalisées. Et nous lui sommes très reconnaissants de cette préoccupation. A moins de verser dans un esthétisme périmé ou de succomber honteusement aux vieilles tyrannies des théoriciens du « beau idéal », nous ne pouvons plus séparer le tableau de son créateur. Nous admirons l'*Inspiration du poète*, mais nous y cherchons aussi un témoignage sur les pensers et les désirs d'un certain Nicolas Poussin, qui fut un homme de chair et de sang, habité par le dieu, mais également soumis aux nécessités de sa condition humaine.

C'était donc certes un très noble projet que de vouloir recréer pour nous le milieu concret dans lequel ont vécu, travaillé et pensé quelques-uns des artistes qui honorent le plus brillamment notre tradition nationale. Et l'on peut estimer que les nombreux renseignements précis et matériels que nous fournissent maintenant les minutiers et les archives notariales mettent le savant d'aujourd'hui assez bien en mesure de répondre aux questions qui se posent à notre esprit.

De fait, M. Crozet, dans son premier chapitre (*le Monde des artistes*), nous apporte une foule de renseignements sans prix, intelligemment et clairement présentés, sur les conditions matérielles de la vie artistique. La reproduction qu'il donne du *Jeune dessinateur* de Wallerand Vaillant illustre admirablement son propos et sa réussite. On sait gré à l'auteur d'avoir posé la question des confessions, protestante et catholique, et d'avoir consacré une bonne page aux artistes et artisans sortis des rangs des ordres religieux (pp. 37 et suiv.).

Mais il faut avouer que le second chapitre déçoit un peu : avec lui nous abandonnons les artistes pour passer à l'étude des donneurs de commandes et des acheteurs. Est-il sûr que cela soit bien instructif, même aujourd'hui ? A vrai dire, l'auteur a été desservi par son éditeur ; ces longues listes de princes, de gentilshommes, d'évêques, de fabriciens ou de bourgeois qui ont fait travailler les peintres ou les sculpteurs nous instruiraient davantage et de façon plus convaincante si nous pouvions connaître les sources sur lesquelles s'appuie l'auteur pour décrire leur mécénat. Et pour tout dire, il y a quelque monotonie dans ces énumérations ; la société nous fait un peu trop oublier les artistes et leur personnalité.

Enfin, dans son immense érudition, l'auteur a commis quelques légères confusions dont nous relevons de rares exemples en vue d'une seconde édition :

p. 34 : le Père Derand n'a écrit qu'un seul traité, l'*Architecture des voûtes*. L'expression *Traicté très-util*.... n'est pas le titre d'un second ouvrage, mais seulement le sous-titre du premier et unique livre de l'auteur ;

p. 38 : ce n'est pas le P. Derand qui a donné les plans de Saint-Paul-Saint-Louis, mais Martellange ; le jésuite lorrain a seulement livré des dessins pour la façade et dirigé l'achèvement de travaux commencés par son aîné ; l'erreur est d'ailleurs corrigée, ou atténuée p. 163 ;

p. 37 : Martellange ne s'appelait pas Ange-Etienne Martel, mais Etienne Martellange ; il ne signe jamais autrement ; son père signait *de Martellange* ;

p. 38 : Dom Plouvier ne remonta les voûtes de Bassac qu'en 1677 et 1683 ; ce sont du moins les dates qu'elles portent. Quant à Guillaume de La Tremblaye, il fit profession seulement en 1669. Lui et son confrère échappent donc au cadre chronologique qu'a indiqué l'auteur ;

p. 87 : la part de Martellange à la construction du château de Montjeu est au moins « incertaine » ;

p. 163 : on s'étonne de ne pas voir cité ici le nom du frère Louis Mercier qui est l'auteur de la chapelle des Jésuites à La Rochelle et qui a travaillé à leurs églises de Poitiers et de Limoges.

Mais ce sont là des taches fort légères et qui n'enlèvent rien au profit que l'on tire de la lecture de ce livre, austère peut-être, mais solide, bourré de faits parfaitement classés et en définitive fort enrichissant.

P. MOISY.

■ M.-L. HAIRS. **Les peintres flamands de fleurs au XVIIe siècle.** (Coll. « Les peintres flamands au XVIIe siècle ». Bruxelles-Paris, Elsevier, 1955, 4°, 288 pp. texte, 83 ill., dont 6 pl. en coul. ; notes ; catalogue ; index. Relié. 3.500 fr.).

Nous avons déjà eu le plaisir de faire connaître les beaux et excellents ouvrages de cette magnifique collection, dirigée par M. Léo Van Puyvelde. Lui-même avait consacré les trois premiers ouvrages de cette collection à la grande trinité : Rubens, Van Dyck, Jordaens ; son élève, Yvonne Thierry, avait donné un traité du *Paysage flamand au XVIIe siècle* ; enfin, voici un ouvrage consacré aux *Peintres de fleurs*. Nous attendons maintenant un ouvrage sur la nature morte, que cette collection nous donnera certainement, et nous espérons voir se multiplier ces utiles tranches d'analyse de la peinture flamande du XVIIe siècle, qu'il nous semble comprendre et aimer, pour la première fois, avec ces instruments de travail si précieux et si agréables à voir.

Il semble que l'impulsion des travaux sur la nature morte vienne des recherches de M. Ch. Sterling, qu'il a consignées d'abord dans le très documenté catalogue de l'exposition mémorable de *La Nature morte de l'Antiquité à nos jours*, à Paris, au musée de l'Orangerie (1951), puis dans son ouvrage désormais classique, *La Nature morte, de l'Antiquité à nos jours* (Paris, 1952). L'ouvrage de Mlle M.-L. Hairs pourra en être un chapitre particulier, mais agrandi aux dimensions d'un traité et d'un dictionnaire. Sa lecture pourrait être utilement associée à celle du monumental et récent ouvrage de Walter Bernt : *Die Niedelandischen Maler des* 17, *Jahrdt* (Munich, 1948, 3 vol.).

Tandis que M. Ch. Sterling, dans les deux seules pages de son ouvrage qu'il peut consacrer à la peinture de fleurs flamande au XVIIe siècle, s'efforce de dégager les caractères généraux de cette peinture, et, en une certaine mesure, l'aspect national du genre, dans le concert de la peinture de fleurs contemporaine en Europe, et dans l'évolution générale du genre, Mlle M.-L. Hairs aborde les peintres de façon systématique. Son ouvrage commence par un rappel des conditions d'évolution du genre à la fin du XVIe siècle, tant chez les peintres que, surtout, chez les *graveurs*.

Puis un long chapitre est consacré au maître du genre, Jean Bruegel de Velours, fils du grand Peter Bruegel, et lui-même dans l'orbite de P.-P. Rubens, et à l'élève de J. Bruegel : Daniel Seghers. Autour de ces deux grandes figures gravitent une centaine de peintres, dont plusieurs ont été de grands peintres de fleurs, rêveurs ou réalistes, « héroiques » ou intimistes. Nous voyons là défiler aussi quantité de noms peu connus du public, certains même tout à fait méconnus jusqu'à présent, comme Gaspard Van den Hock, contemporain de Jean Brueghel de Velours, André Daniels, son disciple, et Jean-Pierre Brueghel, un de ses petits-fils. Pour les deux plus importants peintres : Jean Brueghel de Velours et Daniel Seghers, l'auteur étudie successivement : A. *Les œuvres signées ou « documentées »* (sic) ; B. *Le style* ; C. *Les œuvres anthentifiées par le style* ; D. *Les œuvres mentionnées et non retrouvées*. L'auteur applique également la même méthode, suivant les possibilités, aux peintres groupés autour de ces deux premiers. En raison de l'importance de Jean Brüeghel de Velours,

tant par la production de ce dernier que par son influence, l'auteur pousse la classification jusque dans un minutieux détail : *Vases de fleurs, Coupes avec des fleurs. Corbeilles de fleurs. Natures mortes de fleurs. Guirlandes.*

On comprend que cette méthode ait conduit à un catalogue. C'est d'ailleurs la tradition de cette collection. Celui-ci ne comprend pas moins de 1.300 œuvres ; travail gigantesque. Un répertoire aussi important ne peut manquer de donner lieu à des retouches ; nous en signalerons une : le grand et très beau tableau de fleurs de Verbruggen, signé, en dépôt au musée des beaux-arts de Poitiers, depuis longtemps dans les collections du Louvre, qu'on ne trouve pas, sauf erreur, au catalogue de ce remarquable ouvrage.

■ DU GUE TRAPIER Elisabeth. **Ribéra.** Coll. « Hispanic Society of New York. Hispanic notes and monographs. Peninsular series » (New York, Hispanic Society, 1952). in-4º, 306 pp., 177 fig. ; notes ; bibliogr. ; index (dollars 9).

Ribéra a passé de mode depuis déjà quelques décades, et peu d'études récentes lui ont été consacrées. Le dernier ouvrage important, jusqu'ici fondamental, était celui de Mayer (Leipzig, 1908). Mais on s'intéresse de nouveau à la peinture espagnole, depuis quelques années ; les expositions de Bordeaux, et quelques ouvrages récents sont à l'origine de ce mouvement, ou en portent le reflet. Parmi ces dernières, on notera avec plaisir la nouvelle monographie consacrée par Elizabeth Du Gué Trapier à Ribéra.

C'est une étude exhaustive, et qui rajeunit, sur bien des points, l'ouvrage capital de Meyer, cité plus haut. L'auteur étudie Ribéra selon sa production, qu'elle suit, selon l'ordre chronologique, en divisant la vie du peintre en trois périodes : jeunesse (1620-1635), seconde période (1635-1639), vieillesse (1640-1654).

Ribéra est un pur espagnol, mais son hispanisme est diffus dans son œuvre et ne laisse pas de traces saillantes d'une influence particulière, sinon celle de Caravage. Il est un pur « baroque », et il doit à son pays d'origine un langage passionné de la lumière. Mais son activité s'est exercée presqu'entièrement en Italie, à Naples, d'ailleurs possession espagnole, et son influence a été très grande dans la péninsule.

Elizabeth du Gué-Trapier circonscrit son sujet, comme son devancier Mayer, à la seule étude des toiles de Ribéra, d'ailleurs presque toutes destinées à des institutions religieuses espagnoles, qui les conservent encore, pour la plupart. D'année en année, de tableau en tableau, elle suit la production de l'artiste, notant ici et là des variations d'inspiration et de facture. Notamment de 1635 à 1639, où l'influence de Guercino supplante celle de Caravage — ou quelque rapport particulier avec une œuvre étrangère. Elle parvient ainsi à jeter une vive lueur sur l'importance artistique des dernières œuvres de l'artiste, tel ce *Mariage mystique de sainte Catherine*, maintenant au Metropolitan museum de New York, qui compte parmi les plus émouvantes et les plus magistrales du XVIIe siècle.

L'ouvrage, très fouillé, accompagné de notes abondantes, et d'une belle et nombreuse illustration, est un solide instrument de travail, d'ailleurs luxueusement présenté par la *New York Hispanic Society.* (Les Amis des Musées de Poitiers. Bulletin N° 20-21. Juillet-décembre 1955).

■ Christiane AULANIER. **La Petite Galerie. Appartement d'Anne d'Autriche. Salles romaines.** (Paris, Ed. des Musées nationaux, 1955. 31,5×24, 106 pp., 54 pl., 90 reprod. h.-t. Histoire du palais et du musée du Louvre). 4.000 fr.

Ce livre fait partie de l'Histoire du Palais et du Musée du Louvre, entreprise par les Musées nationaux, et vient après plusieurs volumes déjà parus. La Petite Galerie, commencée sous Charles IX entre 1566 et 1576, incendiée en 1661, puis rebâtie, est connue du monde entier pour renfermer au premier étage la Galerie d'Apollon. Mais, après quelques mots sur l'histoire du bâtiment, il n'est question que du rez-de-chaussée, lequel a contenu au XVIIe siècle les appartements d'Anne-d'Autriche, au XVIIIe siècle l'Académie de Peinture, servit un instant de Bourse sous le Directoire (1795-1796), avant d'être affecté au Département des Antiques du Musée du Louvre. On ne peut que louer la conscience de l'auteur. Partant des travaux de M. Hautecœur, auxquels il restait peu à ajouter, elle recourt constamment aux sources, citant les textes dans leur intégralité, vérifiant et enrichissant les plans. L'étude de la décoration de l'appartement d'Anne d'Autriche, des fresques de Romanelli et des stucs de Michel Anguier, est particulièrement intéressante. Le livre est vivant et d'une lecture aisée, parfois avec quelques digressions. Il y est autant question des occupants des lieux que de l'histoire de l'art, des formes et des styles. La principale critique que nous puissions formuler s'appliquerait à la conception même de l'ouvrage : le découpage muséographique a conduit à exclure de cette Petite Galerie ce qui en est l'essentiel, la Galerie d'Apollon, parce qu'il fallait séparer ce qui est affecté au Département des Antiques du Louvre de ce qui revient à un autre Département. Le livre étant écrit pour les historiens du Musée, ils n'y verront nul inconvénient ; des historiens de l'architecture y seront plus sensibles. Mais, cela dit, le postulat admis, répétons qu'il s'agit d'un fort bon ouvrage, illustré non seulement avec abondance et somptuosité, mais avec intelligence (toutes qualités qui ne sont pas nécessairement réunies) et qui rendra de grands services. (Bulletin Critique du Livre Français. Avril 1956).

■ Alfred CHAPUIS. **De Horologiis in Arte.** L'horloge et la montre à travers les âges, d'après les documents du temps (Lausanne, Edit. du Journal suisse d'horlogerie, Scriptar S.A. ; agence française : Ulman et Rossi, 16, av. de Villiers, Paris XVIIe, 1954 ; in-4°, 155 pp., 212 ill. ; notes (3.500 fr. ; relié 4.000 fr.).

Voici un ouvrage comme on souhaiterait en voir beaucoup, car non seulement ils apportent une documentation de premier plan, mais ils ouvrent des voies fécondes. C'est l'iconographie générale de l'horloge et de la montre qui nous est présentée ici, du Moyen Age à nos jours. Pour ce qui concerne l'horloge, précisons qu'il ne s'agit que des hor-

loges d'appartement, ou portatives ; il y a une autre catégorie d'horloges, installées sur des monuments publics, églises, hôtels de ville, etc..., non analysées ici, mais qui feraient aussi l'objet d'une belle monographie. Autre catégorie d'objets qui ne sont pas, ou très peu, évoqués dans cet ouvrage : les instruments *fixes* de mesure du temps, d'après le soleil, notamment les « cadrans solaires », qui pourraient aussi faire l'objet d'une étude ; sans parler des instruments d'observations techniques, dont les temps anciens nous ont fourni les modèles si variés et parfois si pittoresques, quelque peu abordés dans le présent ouvrage.

Mais nous avons déjà ici une vaste documentation. La peinture, la miniature, des manuscrits, la gravure, la sculpture, les objets d'art y contribuent. Notons bien qu'il ne s'agit pas d'analyser les instruments en eux-mêmes, que ce soit du point de vue de leur conception scientifique ou de leur fonctionnement, ou du point de vue de leur qualité artistique. Il s'agit de l'*iconographie* de l'horloge portative et de la montre.

Qui penserait qu'on en puisse trouver autant de témoignages ? Et tant de hauts témoignages dans des œuvres d'art de premier plan, souvent bien connues ? Qui s'est avisé de ce que, dans le célèbre portrait de Dona Marie-Anne d'Autriche, par Velasquez (au Prado), une petite horloge repose sur une table, derrière la princesse ? Qui a attaché de l'importance à l'horloge portative posée à côté de la main du cardinal de Richelieu, dans le célèbre tableau de Philippe de Champaigne du musée Condé (Chantilly) ? Avait-on vu qu'il y a une très jolie horloge dans la célèbre *Femme hydropique*, de Gérard Dou (au Louvre), et dans la ravissante *Consultation*, de Jan Steen (Rijksmuseum d'Amsterdam), ou encore dans *Le monde à l'envers*, du même peintre (Mauritshuis de La Haye) ?

— James BARRELET. **La verrerie en France**, de l'époque gallo-romaine à nos jours. Coll. « Arts, Styles et Techniques » (Paris, Larousse, 1955, in-8°, 208 pp. ; envir. 250 ill. en LXXII pl. ; index, bibliogr. cartes).

Voici un ouvrage extrêmement précieux, sur une matière qui ne tente pas particulièrement les chercheurs et les écrivains d'art. Dans cet ouvrage de petit format, mais extrêmement substantiel, M. Barrelet donne une mise à jour détaillée des travaux fondamentaux sur cette question, qui sont, en langue française : l'ouvrage classique de René Jean : *Les arts de la terre* (1917), et pour le Poitou : Benjamin Fillon : *L'art de terre chez les Poitevins* (1864). Une sorte de préfiguration de cet ouvrage avait été le catalogue de l'exposition *L'art du verre* (Paris, 1951), dû au même savant auteur.

L'ordre de l'ouvrage de M. Barrelet est l'ordre chronologique. Il distingue les grandes périodes suivantes : Epoque gallo-romane ; Epoque préromane ; Epoque gothique ; De la Renaissance à la Révolution ; De l'Empire à la IVe République. L'ouvrage se complète par un certain nombre d'appendices, habituels à cette excellente collection, et destinés à rendre les plus grands services : Glossaire ; Principaux verriers et émailleurs ; Index des verreries. De précieuses cartes y sont jointes : Trouvailles de verrerie en Gaule ; Industrie

verrière jusqu'à la fin du XVe siècle ; Verreries du XVIe siècle à la Révolution.

Cet ouvrage est particulièrement intéressant pour la région du Poitou et des Charentes, grâce à des indications très précises sur leurs artisans et manufactures, à commencer par les ateliers mérovingiens. Ces indications pourraient servir à renouveler notre connaissance de cet art industriel dans cette région.

Ajoutons que l'illustration est abondante, excellente et suggestive ; elle mêle très heureusement la documentation figurée et la documentation iconographique. (Les Amis des Musées de Poitiers. Bulletin N° 20-21. Juillet-Décembre 1955).

■ Pierre VERLET. **Le Mobilier royal français.** Meubles de la Couronne conservés en France. Avec une étude sur le garde-meuble de la Couronne. (Editions d'Histoire et d'Art, Plon, 18×24, 70 illustrations en héliogravure. 1.950 fr.).

Le XVIIIe siècle est, pour le mobilier, le grand siècle ; jamais l'art français du meuble n'avait atteint à cette perfection. Gaudreaux, Riesener, Hauré, les Foliot, Jacob, etc., illustrent cette période. L'introduction retrace l'histoire et l'organisation du Garde-Meuble de la Couronne depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution. La compétence de M. Verlet fournit aux spécialistes comme aux curieux un ouvrage de valeur incontestable.

■ Maurice HERZOG (Ouvrage publié sous la direction de). **La Montagne.** (Collection in-4° Larousse. Un volume relié sous jaquette illustrée, 480 pages, 700 illustrations en noir, 26 hors-texte en couleurs, 6 cartes en noir et 2 encouleurs. Index alphabétique en fin de volume. 6.200 fr.).

Le jeudi 12 avril 1956, la librairie Larousse nous recevait au 114, Boulevard Raspail, à l'occasion de la remise par Maurice Herzog et ses collaborateurs du premier exemplaire de leur ouvrage : *La Montagne*, à M. Gaston Roux, directeur général de la Jeunesse et des Sports. A cette très brillante réception se rencontraient personnalités officielles, hommes de lettres, directeurs de journaux et de périodiques, personnalités sportives. Tous ne pouvaient que féliciter la librairie Larousse de son enrichissement de ce nouvel ouvrage, rédigé sous la direction de Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna, avec la collaboration de P. Courthion, J. Couzy, J. Escarra, J. Franco, vainqueur du Makalu, R. Grandpierre, B. Kempf, J.-J. Lanquepin, J. Neltner, Samivel, H. de Ségogne, J. Stoupy, P. Veyret.

Par la splendeur de ses illustrations en noir et en couleurs, l'étendue de sa documentation, les noms de son Directeur et de ses collaborateurs, ce livre impose sa présence dans toutes les bibliothèques. Il s'agit, en effet, d'un ouvrage destiné à instruire le grand public des innombrables aspects que revêt l'étude historique, scientifique, économique, humaine, sportive et artistique de la montagne. C'est dire que cette ambitieuse entreprise encyclopédique comble une lacune car, jamais jusqu'à ce jour, un ouvrage aussi complet n'avait été livré au public.

Les civilisations passées ont peuplé la montagne de leurs fantasmagories et c'est, suivant l'ordre naturel, par le fantastique que débute l'ouvrage. Suivent les descriptions de toutes les montagnes du monde, à la lumière de nos connaissances actuelles. Elles sont ensuite étudiées sous leur aspect géologique et géographique. Puis c'est l'homme acharné à leur conquête — avec au préalable un inventaire des qualités physiologiques qui lui permettaient de les affronter — et l'émouvant historique de toutes les grandes expéditions.

La montagne ayant de tout temps été un objet de symbole, le symbole même de l'élévation de l'esprit et de la grandeur de l'homme, l'ouvrage, suivant un rythme intérieur, se termine par un chapitre sur « la montagne et l'art » : la Montagne inspiratrice des lettres, de la musique, des arts plastiques et même du cinéma.

Nous ne résistons pas au plaisir de glaner ici et là quelques passages particulièrement suggestifs touchant « La Montagne et l'Art » :

La Montagne et la Littérature (Jean ESCARRA et Bertrand KEMPF) :

« Le thème de la montagne n'a acquis sa plénitude qu'à une époque récente. Le travail de gestation ébauché timidement en des temps plus anciens, débute vers la fin du XVIIe siècle. Il s'amplifie au cours du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe siècle... » (p. 375).

Variations sur le thème alpin.

« Surtout au Moyen Age, c'est la nature paienne et diabolique des montagnes qui frappe les imaginations. Ce sentiment se prolongera fort tard. A la fin du XVIIe siècle, les habitants de Chamonix demandent à leur évêque, de venir exorciser les « glacières »...

« Le thème littéraire à base scientifique se manifeste dès le XVIe siècle avec Léonard de Vinci (et d'autres). Il subit une éclipse pendant le XVIIe siècle, et reparaît au début du XVIIIe siècle avec J.-J. Scheuchzer (1708) » (p. 376-378).

La Montagne et la Musique (Bertrand KEMPF) :

« Ce que le musicien veut transmettre à l'auditeur, ce sont les impressions, les émotions qu'il a éprouvées en face de la nature. Dans ce domaine le pouvoir de la musique est illimité... On raconte qu'il était interdit aux gardes suisses de Louis XIV de chanter le ranz des vaches, car la nostalgie que certains en éprouvaient les poussaient à déserter... » (p. 432).

La Montagne et la Peinture (Pierre COURTHION) :

« C'est dans sa variété qu'elle apparaît au fond des paysages du Dominiquin et de l'Albane, où nous reconnaissons les sites de la compagne romaine et les monts qui dominent la vallée du Tibre. C'est dans cette région que Claude Gelée et Nicolas Poussin commencent à prendre des notes sur nature. La douce montagne du Latium est présente dans leurs lavis, au premier plan desquels nous voyons se battre les chêvres ou se tenir les bergers, appuyés sur leur bâton. Formant presque tout le *Paysage aux trois moines*, elle est au fond des *Bergers d'Arcadie* et de bien des scènes bibliques de Poussin,

qui la montre enneigée dans *Orphée et Eurydice*, et noire et sinistre dans l'*Hiver ou le Déluge* ; elle se devine chez Claude, derrière les grands chênes de *la Fuite en Egypte*, se profile au-dessus des côtes de ses ports, surplombe le lac où le bouvier mène boire son troupeau ; elle se voit aussi dans l'écriture aigue, parfois microscopique de Jacques Callot. Voilà pour la part des Français qui, presque tous, travaillent en Italie, où ils ravissent le flambeau de la peinture des mains des baroques fatigués. Le Guaspre, ce beau-frère de Poussin, peint des cascades, des gorges, des escarpements, alors que Salvator Rosa, familier des Abruzzes, nous donne à voir les précipices à brigands et les défilés où s'engagera, plus tard, le romantisme.

Dans les pays-Bas, la montagne a peu de succès, sauf chez quelques peintres à qui l'on prête des voyages. C'est le cas de l'admirable Hercoles Seghers, qui fit, pense-t-on, des séjours au Tyrol et en Suisse. Seghers encadre de sites montagneux peints ou gravés ses évocations monumentales de la plaine. Après lui, Jacob Ruysdael se fait l'observateur de plus en plus sagace des herbes et des buissons, des dunes et des monts, desquels il étudie minutieusement la végétation, le terrain, le rocher.

En somme, au XVII[e] siècle, la montagne demeure un accompagnement lointain du paysage... » (p. 440).

Ce livre est l'œuvre de fervents spécialistes et la réputation de certains d'entre eux est à la mesure des dangers qu'ils ont courus. Passionnant et mesuré, le texte prend tout à tour la forme d'une étude et le ton d'un récit. L'illustration photographique est d'une richesse, d'une beauté plastique étonnantes. C'est un véritable spectacle qui défile sous les yeux du lecteur émerveillé.

L'originalité de cette œuvre unique surgit de l'union des connaissances scientifiques, historiques et artistiques, avec la pratique même de la montagne.

M.-H. GUERVIN.

■ René VOELTZEL. **Vraie et fausse église selon les théologiens protestants français du XVII[e] siècle** (Presses Universitaires de France. 1956. 900 fr.).

Enquête de R. Voeltzel près de Du Plessis-Mornay, J. Mestrezat et P. Jurieu, auteurs d'un « Traité de l'Eglise » (1600, 1649, 1686) et autres écrivains réformés.

■ Charles du CHESNAY. **Les Eudistes** (Paris. A la Direction de *Notre Vie*, 1, rue Jean-Dolent, XIV[e]. Aux Presses Continentales, 40, rue du Cherche-Midi, VI[e]. 32 pages, 40 fr.).

Première brochure d'une collection nouvelle se proposant de faire connaître les Congrégations. Saint Jean Eudes (1601-1680) n'est ici présenté que comme le fondateur des Eudistes, pionnier de l'œuvre des séminaires en France. Les trois siècles d'histoire de ses disciples sont rapidement survolés. Voici la table des matières de cette intéressante brochure qui ne peut que faire naître le désir de mieux connaître la grande personnalité de Jean Eudes :

I. — Le fondateur des Eudistes : Saint Jean Eudes.
Qui était-il ? - Son Séminaire. - Des missions normandes au séminaire de Caen. - Six séminaires en Normandie. - Dirigés par des hommes d'expérience. - Comme il aimait les siens.

II. — Les Eudistes et leur passé.
A la fin du XVIIe siècle. - Jusqu'à la Révolution française. - De la Révolution à la Restauration. - La renaissance du XIXe siècle. - De 1900 à 1955.

III. — Les Eudistes aujourd'hui.
Organisation. - Esprit.

IV. — Adresses des Eudistes.

V. — Bibliographie Eudiste.

M.-H. GUERVIN.

■ **Vie et Langage**, revue éditée par la librairie *Larousse* (Mensuelle. Abonnement annuel : 770 fr.).

Cette revue a été fondée il y a quelques années pour répondre au désir du public de plus en plus large qui s'intéresse aux problèmes que pose l'étude du langage. Il ne s'agit donc pas d'une revue « spécialisée » et strictement érudite, mais d'une revue « grand public ». Elle a organisé dernièrement parmi ses lecteurs un référendum sur la réforme de l'orthographe. Le n° de mai contient un excellent article de M. Maurice Rat sur « Grammairiens et amateurs de beau langage : La Bruyère ».

— **Sur la preuve cartésienne de l'existence de Dieu.**

Dans la *Revue de Synthèse* de juillet-décembre 1953, M. Bernard ROCHOT a dit comment M. Guéroult, dans son ouvrage : *Descartes selon l'ordre des raisons* (2 vol., Aubier, 1953), faisait *retrouver* Descartes. M. Rochot reprend la question dans la *Revue de Synthèse* de janvier-mars 1956. Regrettant de ne pouvoir faire plus, nous citons le début et la conclusion : ils feront désirer une prise de contact plus approfondie avec les idées exposées par MM. Gouhier et Guéroult dans leurs ouvrages, et par M. Rochot dans ses réflexions de la *Revue de Synthèse* :

Nous avons dit comment M. Gueroult nous faisait *retrouver* Descartes. Cela ne signifiait pas qu'il ne changeât rien aux perspectives admises. M. Gouhier a, depuis, relevé la plus frappante de ces divergences, et provoqué ainsi une réplique de M. Gueroult, assez importante pour remplir un petit volume (1). En présence de deux maîtres qui s'entendent aussi bien l'un que l'autre à regarder « à la loupe » les textes cartésiens et à confronter leurs « lectures », tout commentaire serait aussi superflu qu'impertinent. Mais le dialogue peut

---

(1) GOUHIER, *La preuve ontologique de Descartes* : *Note* (*Rev. Internat. de Philo.*, n° 29 ; 1954, n° 3) ; — GUEROULT, *Nouvelles réflexions sur la preuve ontologique de Descartes*. Vrin, 1955, 116 pp. — Nous ne résumons ni l'un ni l'autre de ces ouvrages, et le lecteur ne s'en tiendra pas à nous, s'il veut les connaître.

éveiller et fortifier l'auditeur, qui, même s'il aboutit à des conclusions distinctes, reste débiteur. Il nous a semblé que le meilleur moyen de reconnaître cette dette, et l'utilité de cette libre et courtoise discussion, était d'exposer nos propres réflexions.

Celles-ci seront limitées à la question de savoir si l'argument dit ontologique de la cinquième *Méditation* est subordonné à la preuve de Dieu par les effets de la troisième, et doit par conséquent suivre cette dernière, suivant un *ordre* dont M. Gueroult affirme la prépondérance. M. Gouhier lui oppose l'ordre inverse des *Principes*, cette inversion n'étant possible que par l'indépendance des deux preuves, dont la dualité est plus essentielle que leur ordre — tandis que M. Gueroult tend non seulement à réduire, au fond, ces deux preuves à une seule, mais encore à faire prédominer, dans cette réduction, la preuve *a posteriori*, par les effets, sur la preuve dite *a priori* (cf. *Desc. selon l'ordre...*, I, p. 339 ; *Nouv. réflex.*, p. 15-16). C'est vers la prédominance inverse que pencherait M. Gouhier, s'il n'aimait mieux, encore une fois, dégager les deux preuves de toute dépendance. Nous recouperons en différents points les chemins respectifs de nos deux auteurs, mais sans les suivre exactement dans tous leurs arguments, et en supposant connus beaucoup de textes.

Ayant esquissé la justification d'une réduction à l'unité des deux preuves cartésiennes de Dieu « qui ne sont ni tout à fait indépendantes l'une de l'autre, ni dépendantes de façon que l'une puisse être omise au profit de l'autre », M. Rochot conclut qu'« elles se complètent sans se confondre ».

« ... Elles ont eu, après Descartes, chacune leur histoire. Malebranche adopte la seconde (dans l'ordre des *Méditations*) et la proclame « la plus belle, la plus relevée, la plus solide et la meilleure (*Rech. de la V.*, liv. III, 2ᵉ p., VI ; édit. Lew., t. I, p. 251) », mais il ne dit rien de la preuve par les effets. Leibniz accepte aussi, tout en le corrigeant, le même argument. Voltaire au contraire, qui raille Malebranche et Leibniz, fait marcher l'horloge au moyen d'un horloger. Kant a baptisé « ontologique » un argument qu'il prend pour typiquement cartésien, avant de le réfuter (1). Mais aucun n'a su voir que l'argument ontologique surgit pour compléter l'autre quand l'entendement, après avoir analysé en soi les effets de Dieu, cherche à expliquer ceux qui lui sont extérieurs, ce qui se fait par l'entendement aidé de l'imagination, et suppose un Dieu garantissant la conservation des lois explicatives. C'est ce que M. Gueroult appelle passer du plan métaphysique au plan de la nature ; mais nous ne saurions, sans développements excessifs, utiliser cette distinction très féconde. M. Gouhier, lui, nous rappelle, non seulement dans sa *Note*, mais dans l'ensemble de ses *Essais* et de ses travaux, que toute les démarches cartésiennes s'accomplissent devant une perspective divine unique, celle de l'être parfait, ou du bon Dieu. Peut-être est-ce parce que

(1) Bien entendu, la réfutation perd de sa force, si elle s'adresse à un argument mal rapporté. Ce n'est pas l'existence qui est une perfection, malgré les propres paroles de la *Médit. V* (VII, p. 67, l'26), ou du moins ce n'est pas l'existence pure et simple, mais l'existence nécessaire et divine. Déjà, à Gassendi formulant cette même critique, Descartes répondait : « Dieu est son être » (*Vᵉ Réponses*, A.T. VII, 383, l 15) ; ce qui revient à dire : un être dont l'existence est liée à son essence, cas unique en son genre.

l'être parfait, une fois prouvé, nous paraît jouer, chez Descartes, un rôle assez laic de fondateur des sciences (1), que nous faisons meilleur marché que M. Gouhier des clichés théologiques que sont l'*a priori* et l'*a posteriori*. C'est ici que M. Gueroult nous fortifie. Mais nous n'aurions jamais su trouver l'expression même que nous venons de donner à ces réflexions, si l'inspiration ne nous était venue de ces deux côtés ».

— **Bossuet-Fénelon.**

Tenant à mettre nos lecteurs au courant du « *différend Bossuet-Fénelon* », de ce qui se dit et s'écrit à ce sujet, nous avons donné une large place à laquestion dans nos Bulletins nos 28 et 31. Aujourd'hui nous cédons la place à notre ami M. Louis Cognet. De façon nuancée, M. Cognet a donné son opinion dans les notes bibliographiques de la « Revue d'Histoire de l'Église de France », no 137, juillet-décembre 1955, pp. 351 et suivantes :

... les récentes controverses provoquées par la thèse de M. Martimort ont montré que Bossuet demeurait l'un des points névralgiques de notre histoire religieuse et littéraire. Que devrait-on dire alors devant le volumineux réquisitoire de 500 pages de Raymond Schmittlein où l'évêque de Meaux est traité sans précautions ni ménagements ? Il est du reste un peu dommage qu'il faille parler de réquisitoire à propos de ce travail : la violence passionnée du ton choque en effet, dans ce domaine historique où s'est établie depuis de longues années une tradition de modération dans la forme et d'apparente objectivité. Il ne manque point, certes, d'historiens qui ne gardent nul préjugé favorable à l'égard de Bossuet ; mais précisément on peut craindre que semblable outrance ne serve guère la mémoire de Fénelon. La thèse fondamentale qui se dégage de ces pages touffues, c'est que le différend Bossuet-Fénelon n'est qu'un épisode politique dont Bossuet porte toute la responsabilité, et derrière lequel se dissimulent les manœuvres ambitieuses de Mme de Maintenon. Rien là de bien nouveau, comme on le voit. On regrette malgré tout que M. Schmittlein veuille systématiquement ignorer l'aspect doctrinal du conflit, qui pourtant a eu des conséquences plus graves encore et plus durables que son aspect politique : ici M. Schmittlein aurait eu beau jeu pour mettre en lumière les incompétences de Bossuet. Il estime en revanche indispensable de caractériser longuement la moralité des antagonistes, et y consacre un excursus de 180 pages, dont l'utilité n'est pas absolument évidente et qui constitue la moins bonne partie de ce travail. Il en résulte que Mme de Maintenon, ce que chacun sait, a été probablement la maîtresse de Villarceaux ; que l'abbé Bossuet (le neveu) est un scélérat, — ce dont personne ne doute depuis la publication de ses lettres. Il en résulte surtout, selon M. Schmittlein, que Bossuet a été marié. Là, on pouvait espérer que l'auteur se serait penché attentivement sur cette épineuse question et y apporterait du nouveau.

---

(1) Le mot de Pascal sur la « chiquenaude » pour laquelle Descartes compte sur Dieu (*Pensées*, fr. 77, Br.) n'est pas tout à fait dépourvu de fondement. L'infini cartésien met fin péremptoirement aux doutes et aux objections ; il n'appelle pas intrinsèquement l'adoration (notre communication sur l'*Infini cartésien*, reproduite dans la *Revue de Synthèse* de janvier-juin 1954, n'insistait peut-être pas assez là-dessus).

Hélas ! le lecteur déçu n'y trouve rien qu'il n'ait rencontré déjà dans les remarquables travaux de M. Urbain ; M. Schmittlein se contente de reposer avec une âpre hostilité cet irritant problème que l'on a trop souvent voulu ignorer. Pourquoi n'a-t-il pas songé aux richesses maintenant accessibles du Minutier central qui, j'en suis convaincu, réservent sur ce point plus d'une surprise à un chercheur attentif ? A vrai dire, la méthode de M. Schmittlein est quelquefois déconcertante, comme aussi sa tendance à juger des actes d'après les personnes, et non l'inverse. L'abbé Bossuet est certes un triste sire, mais sa conduite à Rome n'est peut-être pas tout à fait aussi scandaleuse qu'on nous la représente ; en revanche, l'affaire de la publication des *Maximes des Saints* est plus trouble qu'on ne nous le dit, et le rôle du duc de Chevreuse y demeure malgré tout assez suspect. Je suis surpris également du crédit qu'accorde M. Schmittlein aux résultats des travaux si partiaux du chanoine Davin, qui doivent au contraire être soumis à un sévère examen critique, tant le faux s'y mêle avec le vrai. Au reste, en marge d'un ouvrage aussi vaste que le présent libre, il faudrait inscrire une multitude de remarques de détail. Je voudrais seulement noter que M. Schmittlein paraît ne connaître qu'imparfaitement le complexe milieu janséniste de cette époque, ce qui parfois l'entraîne à quelques erreurs d'optique, spécialement à propos du fameux *Problème ecclésiastique*. Ces réserves une fois faites, je m'empresse de dire que la passion qui soulève le livre de M. Schmittlein n'ôte rien le plus souvent à sa solidité. Les problèmes sur lesquels il a mis le doigt sont de vrais problèmes, qu'on ne saurait résoudre par de simples dénégations : ce qui nous contraint à réviser nombre de solutions conventionnelles trop aisément acceptées. Voici bien des années que M. Orcibal avait attiré l'attention sur l'attitude de la Cour romaine dans l'affaire des *Maximes des Saints*, nous montrant ainsi quelle portée exacte il fallait donner à leur condamnation. Après Henri Bremond, d'une plume plus lourde plus plus érudite, M. Schmittlein nous retrace les responsabilités de Bossuet homme politique, et nous aide à juger de tout cela avec plus d'équité. Toute la partie qui s'intitule *Le procès politique* demeure certainement la meilleure du volume. M. Schmittlein n'y verse guère de documents nouveaux au dossier, mais il a eu le grand mérite de lire, et de bien lire, tout l'imprimé, et d'en tirer le plus souvent les conclusions qui s'imposent. Il faut bien le reconnaître : l'image de Bossuet se transforme, et l'homme transparaît de plus en plus à travers le personnage d'hagiographie. La vigueur du livre de M. Schmittlein est telle qu'on ne peut le traiter par prétérition : souhaitons que tout cela soit repris quelque jour dans une atmosphère plus sereine. Louis COGNET.

Et nous profitons de l'occasion pour citer la recension, faite dans la même revue par M. J. Leflon sur un travail plus particulier et fort neuf :

— Léon JUST. **Fénelons Wirkung in Deutschland. Umrisse und Beiträge. Abdruck aus Fénelon, Gestalt und Werck**, hg. v. Kraus u. J. Calvet (Baden-Baden, Verl. F. Kunst u. Wiss, 1953. In-8° de 28 pages).

L'influence exercée par Fénelon en Allemagne n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Le travail de L. Just comble donc

heureusement une regrettable lacune. Ce travail comprend trois parties. La première, de beaucoup la plus développée, porte sur *Télémaque*. L'auteur dresse d'abord la liste des traductions et commentaires qui assurèrent outre Rhin la diffusion de cette œuvre, traductions allemandes en prose d'August Bohse en 1700, de Ludwig von Faramond en 1733, de toutes la plus répandue, en vers de Benjamin Neukirch en 1739, traductions latines de Bonhomme en 1743, de Trautwein en 1744, utilisées dans les collèges des Jésuites, commentaires de Joseph Ehrenreich en 1732. Il s'applique ensuite à dégager l'influence de *Télémaque* sur les gouvernements de Prusse, de Hesse, d'Autriche, sur les écrivains Klopstock et Haller.

La seconde partie, beaucoup plus courte, concerne les écrits pédagogiques, esthétiques et politiques de l'archevêque de Cambrai et fait nécessairement un peu double emploi avec la précédente, puisque *Télémaque*, sous la forme que l'on sait, formule sur ces trois points l'essentiel des idées de Fénelon.

La troisième partie : Ecrits spirituels, se limite à l'influence religieuse. Au XVIIIe siècle, estime l'auteur, les *Maximes des Saints* n'atteignirent en Allemagne que des cercles restreints dans les milieux piétistes ; sauf le cercle de Munster de Stolberg et de la Princesse Galitzin, les catholiques leur restèrent fermés. Au XIXe siècle, Fénelon connut outre-Rhin un renouveau de faveur, grâce à une traduction en trois tomes de ses œuvres religieuses publiée par Mathias Claudius en 1800-1811 et à la traduction de la Vie de Fénelon du Cardinal de Bausset par Michael Feder en 1810-1811, puis de celle de Ramsay par Diepenbrock et Clemens Brentano en 1826. Toutefois ce fut l'édition des ouvrages spirituels de Fénelon par Johann Peter Silbert en 1837-1839, qui obtint le plus vif succès surtout dans les cercles romantiques viennois qui gravitaient autour de Klemens Maria Hofbauer. Silbert, qui avait servi trois ans dans l'armée des Emigrés, sous le Prince de Condé, était à même, note L. Just, de saisir les finesses de Fénelon.

J. Leflon.

— **Le P. Bernard Lamy au Collège de Juilly** (1664-1668).

Ecrit dans une atmosphère pleinement XVIIe siècle, l'article, que nous citons copieusement, avec tant de plaisir, est tiré des *Chroniques du Collège de Juilly* d'avril 1956 :

Bernard Lamy arriva à Juilly en 1664, sans doute en octobre, puisque l'année scolaire commençait alors à la saint Luc. Si sa nomination ne figure pas dans les registres *Ordres et Délibérations du Conseil* conservés aux Archives Nationales, le P. Desmolets, son biographe, qui a l'indiscutable avantage de l'avoir personnellement connu, n'émet pas le moindre doute sur cette date : « Anno 1664 in Juliacensem Academiam prope Domnum-Martinum commigravit ».

... A Juilly, il se distingua surtout comme professeur de rhétorique. Ancien « rhétoricien » de Jules Mascaron au Collège du Mans (1657-1658) il avait, dit une inscription au bas de l'un de ses portraits gravé par Crespy, rue Saint-Jacques à Paris, (A.N.M. 219), « l'esprit aisé » et « l'élocution facile ». Ce dernier point avait tellement frappé ses contemporains, que le P. Bordes, dans sa *Vie de Mascaron*, déclare qu'au moment où ce dernier fut nommé à l'évêché de Tulle en 1671,

l'Oratoire songea à son disciple B. Lamy pour lui succéder dans le rôle de prédicateur quasi officiel à la Cour.

Comment enseigna-t-il la rhétorique dans notre « Académie ? » Un document imprimé, son propre cours, resté manuscrit pendant plusieurs années et publié en 1675 sous le titre de *Rhétorique ou Art de parler*, nous en donne une idée. L'*Art de parler* c'est d'abord, pour le P. Lamy, l'étude des mots, la philologie, la grammaire à la manière de Port-Royal. « Je découvre, écrit-il dans sa préface, le fondement de toutes les langues et je rends raison de toutes les règles qu'ont prescrit les grammairiens ». On reconnaît là la méthode de Lancelot et d'Arnaud, introduisant la « logique » dans l'étude « raisonnée » des sciences grammaticales.

L'art de parler, c'est ensuite pour lui l'occasion d'étudier les facteurs psycho-physiologiques du langage et de tenter d'en expliquer l'origine. Décrivant l'appareil phonateur, il se met à l'école de Descartes et, plus modestement, à celle de Vaugelas, lorsqu'il examine la vie des langues et insiste sur l'importance de l' « usage ».

L'art de parler c'est encore l'examen des « tropes », des « figures » qui ornent l'expression, c'est la définition et l'explication des différentes sortes de styles appropriés à chaque genre littéraire, des « différentes manières de parler » qui doivent être conformes au sujet et convenir à la pensée, selon la grande loi du classicisme. L'art de parler, c'est enfin le traditionnel « art de persuader » tel que Cicéron, Quintilien et plus récemment, Pascal dans ses *Provinciales* l'avaient défini ou pratiqué : « L'expérience fait connaître, remarque le P. Lamy, qu'il y a des manières de dire les choses qui touchent les cœurs ».

Voilà, en peu de mots, ce qu'il entend par « réthorique » et il est facile d'en déduire qu'il l'enseigna en philologue, en critique littéraire, surtout en philosophe qui recherche les causes plutôt que les lois des phénomènes sans pour autant s'écarter dangereusement des données de l'expérience sensible. Ajoutons aussi qu'il l'enseigna en orateur, puisqu'il avait la réputation d'en être un et, sans jeu de mot, en oratorien, préoccupé par exemple de montrer l'utilité de son art par rapport à la théologie puisqu'elle ne peut expliquer les vérités spirituelles qui font son objet qu'en les revêtant de paroles sensibles, — soucieux également des âmes d'adolescents : il les met en garde contre les séductions et les dangers de la poésie, singulièrement de la poésie dramatique, dans ses *Nouvelles réflexions sur l'art poétique*, ouvrage inégal, diversement apprécié, paru en 1678, qu'il faut considérer comme un complément de sa *Rhétorique*. Le P. Lamy s'y rencontre avec Nicole pour dénoncer les dangers du théâtre et cite avec délices le traité contre la Comédie d'une personne très illustre de naissance, le prince de Conti...

B. Lamy ne se distingua pas seulement à Juilly par son enseignement de la rhétorique, mais encore par sa piété et sa régularité : « entré » au noviciat le 17 octobre 1658, à l'âge de 18 ans, il ne « rentra » à l'Oratoire dit Adry (B.N., Fonds Franc. 25.683) que le 13 septembre 1662, c'est-à-dire trois ans accomplis après son « institution » conformément aux Constitutions. Il s'efforçait donc de toute son âme de vivre selon l'idéal oratorien et il y était puissamment aidé par la qualité de la communauté juliacienne, société de prêtres « vertueux et savants » dont il a si bien décrit le cadre et l'esprit dans son 5e *Entretien sur les*

Sciences, tableau idéalisé sans doute, sorte de « pastorale » idyllique, dont le style imagé et harmonieux annonce celui du *Télémaque* et rappelle curieusement, jusque dans certaines expressions de détail, les termes mêmes dont se servit le chanoine de Metz Bossuet dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing, prononcée à Paris en 1663. Bremond (*L'Ecole Francaise*) citant de larges extraits de ce 5e entretien, fait observer : « A le lire, on sent bien que le P. Lamy est tout pénétré de l'esprit qu'il tâche de peindre ». Or, ces pages, au témoignage d'Adry (*Notice sur le Collège de Juilly*) auraient été écrites, au moins dans leur rédaction primitive, durant les années que l'auteur passa à Juilly : « C'était à peu près dans le même temps... qu'un P. Lamy, alors professeur dans cette Académie, rédigeait ses admirables *Entretiens sur les Sciences* qui devaient devenir le manuel pour ainsi dire et le guide de ses collègues, de tous ses confrères et on peut ajouter de tous les gens de lettres ». Nous souscrivons d'autant plus volontiers à ce jugement que Rousseau, pour ne citer que lui, rend hommage dans ses *Confessions* au chef-d'œuvre du P. Lamy, déclarant l'avoir lu et relu cent fois. (Liv. VI).

Tandis qu'il n'était encore ici que professeur d'humanités, un ordre du Conseil lui parvint le 6 août 1666, ainsi rédigé : « de Juilly, se disposera aux Saints Ordres » (M.M., 580-f° 32).

De quoi s'agissait-il ? vraisemblablement des ordres majeurs puisqu'il avait été « minoré » pendant son « institution ». L'année suivante, en 1667, à la fin de sa première année d'enseignement en rhétorique, il reçut la prêtrise, soit à Meaux des mains de Messire Dominique de Ligny, soit à Paris des mains de l'archevêque Hardouin de Péréfixe...

... D'autres échanges et « contacts » intellectuels s'imposent à notre attention.

Voici d'abord Richard Simon, arrivé lui aussi à Juilly à la saint Luc 1664, pour y enseigner la philosophie. Le Dieppois n'avait que deux ans de plus que B. Lamy, mais était déjà fort versé dans l'hébreu, les rabbins et l'exégèse biblique. Durant son noviciat, n'avait-il pas reçu l'autorisation exceptionnelle de continuer ses études une heure par jour, avec la complicité du P. Berthad, orientaliste réputé et supérieur de la maison d'institution, qui malgré ses cheveux blancs apprenait l'arabe en même temps que son novice. Ce même Simon, ne venait-il pas d'initier Malebranche aux savants problèmes que posent l'établissement, l'authenticité, l'interprétation des versions polyglottes de la Bible ? Digne émule du P. Morin, créateur de l'exégèse, allait-il renoncer à communiquer à d'autres sa passion pour l'étude scientifique et « raisonnée » de l'Ecriture ? D'autant plus que, naturellement loquace et communicatif, il était, au dire de Batterel, « plein de ce qu'il savait » et aimait assez à le « débiter »...

B. Lamy n'était-il pas la « victime » toute désignée ? Il savait le grec et un peu l'hébreu, il s'était intéressé à la patrologie, aux problèmes bibliques, à la chronologie des origines de l'humanité. L'histoire n'avait-elle pas été précisément le « sel » qui lui avait fait autrefois goûter les nourritures scolaires servies dans son enfance, alors qu'il se trouvait encore auprès des siens, dans la bonne ville du Mans ? Assurément, Simon eut vite fait d'exploiter ces goûts et ces talents et si nous ne pouvons dire au juste ce que B. Lamy gagna à son con-

tact, il semble que le futur auteur des *Histoires critiques*, le perfectionna dans la connaissance des langues orientales et lui révéla les secrets du rabbinage. Peut-être conçut-il à Juilly, toujours sous l'influence de Simon, le dessein des grands travaux d'exégèse, auxquels il consacra près de la moitié de sa vie et qui lui valurent, vers la fin du siècle, d'être compté parmi les critiques les plus érudits de son temps et de soutenir, héros tour à tour victorieux et terrassé, une pénible « guerre de la Pâque » qui dura pendant près de dix ans.

Mais avec Richard Simon, professeur de philosophie et fondateur de l'exégèse dite « rationaliste », B. Lamy se tournait déjà vers la philosophie « nouvelle » incarnée à Juilly dans la personne du P. Nicolas-Joseph Poisson. Ce Père fut d'abord professeur de 4e, puis devint sous-préfet et professeur de mathématiques. Son séjour à Juilly ne semble pas s'être prolongé au-delà de 1666. Mais on sait qu'il préparait ici l'édition du court *Traité de mécanique* de Descartes, traduisit en français l'*Abrégé de musique* du même auteur, et travaillait à la rédaction de son exact commentaire du *Discours de la méthode*. Plus tard Clerselier n'hésita pas à lui confier la tâche d'écrire une biographie de Descartes : c'est assez dire la compétence et le zèle qu'il lui reconnaissait. A son contact, le P. Lamy devint si parfait cartésien qu'il ne tarda guère à « s'engager » dans la lutte qui bientôt l'opposerait à la vieille université d'Angers et au puissant Louis XIV.

Mieux que cela, le P. Poisson semble avoir révélé au P. Lamy une méthode de haute portée pédagogique. Comme Socrate, comme saint Augustin, comme Descartes, il était persuadé que l'homme porte en lui des semences innées de vérité et le pouvoir d'en déduire les notions servant de base aux sciences, en particulier aux démonstrations mathématiques. Ce fut là pour cet éducateur le point de départ d'une sorte de maieutique qu'il utilisait chaque jour avec les « gentilshommes » de Juilly, comme on peut le voir par ce témoignage du P. Lamy dans ses *Entretiens sur les sciences* : « Je sais par expérience combien cette méthode est utile. Un de mes amis enseignant la géométrie à de jeunes gentilshommes s'en servait avec un succès admirable. Il les accoutumait à ne point donner leur consentement qu'après qu'ils se sentaient frappés aussi vivement de la vérité de ce qu'il leur disait que leurs yeux l'étaient de la lumière du soleil. Il leur proposait des choses extrêmement simples, dont ils apercevaient facilement la vérité ou la fausseté ; il leur en faisait tirer eux-mêmes toutes les conséquences... de sorte que les interrogeant avec méthode, il les faisait parler comme s'ils l'eussent apprise autrefois ». Quel parti le P. Lamy allait-il tirer pour lui-même de cette méthode ? On connaît la vénération qu'il avait pour les sciences exactes, en particulier pour les mathématiques : « On est convaincu à présent qu'il est nécessaire d'être bon mathématicien pour être bon philosophe ». Futur auteur de manuels estimés de mathématiques, — arithmétique, géométrie, mécanique, perspective — il rêvait d'écrire un cours complet. Et il commença de bonne heure à les cultiver, selon la méthode du P. Poisson, car il nous apprend lui-même qu'il composa son *Traité de la grandeur en général* au cours d'un voyage à pied qu'il fit de Grenoble à Paris, véritable tour de force que Voltaire n'a pas dédaigné de rapporter dans son *Siècle de Louis XIV*. Aussi, vers 1700, il put avouer sans l'ombre d'aucune forfanterie : « J'ai fait des *Eléments*

qui ont multiplié les mathématiciens ». (Préface du *Traité de Perspective*). Au même endroit, il déclare à propos de cet ouvrage : « Je l'avait fait il y a plus de trente ans ». Il l'aurait donc rédigé un peu avant 1670, autrement dit à Juilly. Du reste, il n'y enseigna pas seulement les humanités ou la rhétorique, s'il faut en croire Boiteau, qui nous apprend dans son *Etat de la France en* 1789 : « Il existait au Collège Royal, une chaire d'hydrodynamique occupée à cette date par l'abbé Bossuet, qui avait été fondée par le P. Bernard Lamy chez les Pères de l'Oratoire en 1665 ou 1666 ». Cette chaire aurait donc existé dès cette époque au Collège de Juilly, ce qui ne laisse pas d'être remarquable.

Mais Juilly ce fut aussi le lieu où il retrouva de temps à autre son confrère et ami Nicolas Malebranche. Ce dernier n'était plus l'esprit « médiocre et boutif » qu'il avait connu à Saumur, à l'époque où il étudiait la philosophie, mais le Malebranche « converti » par la lecture du *Traité de l'homme* de Descartes. Ecoutons plutôt B. Lamy raconter lui-même et publier l'un des premiers, l'anecdote célèbre : « Un de mes amis, qui passe avec sujet pour un des plus beaux esprits de ce siècle, avait été extraordinairement rebuté de l'étude jusqu'à ce que par hasard le *Traité de l'homme* de Descartes, qui est fort court, lui tomba entre les mains et qu'il le lut ; l'esprit et la clarté de cet auteur lui donnèrent de la curiosité. Cette lecture fut pour lui un sel qui lui fit aimer l'étude où depuis ce temps-là il a fait de si grands progrès ». Adry nous apprend en effet dans sa notice sur Juilly que le philosophe oratorien aimait à venir à Juilly pour y méditer sur la façon d'accommoder au christianisme la philosophie de Descartes. Là il aurait fait part à B. Lamy et de sa « conversion » et de ses projets.

En 1667, et nous terminerons par là, les cendres de Descartes furent ramenées en France. A cette occasion, notre régent juliacien composa à la gloire du philosophe une élégie en vers latins, destinée à servir d'épitaphe au grand philosophe : « Pour moi, écrit avec courage le P. Lamy, je veux bien qu'on sache combien je l'ai estimé... Lorsqu'on parla de lui dresser un monument, il y a vingt-cinq ou trente ans, je fis quelques vers pour inviter la France à le faire magnifique, étant intéressée dans la gloire de celui à qui il lui est si glorieux d'avoir donné naissance... Voilà ces vers, marque publique de mon estime et de ma reconnaissance pour ce philosophe, dont j'ai lu les ouvrages avec fruit, comme je le crois », nous le croyons aussi ; et nous pensons que M. l'abbé Cognet avait vu juste lorsqu'il écrivait ici-même, dans le N° 18 de ces *Chroniques* : « Ce passage à Juilly semble avoir eu pour le P. Lamy la plus grande importance. Tout porte à croire que sa pensée personnelle y prit son orientation définitive et que de là datent, avec ses convictions cartésiennes, son goût passionné pour les problèmes exégétiques ».

Si le P. Lamy revenait aujourd'hui parmi nous, c'est à la chapelle qu'il se rendrait en premier lieu. Là nous le trouverions absorbé dans la contemplation de cette vérité « soleil de l'âme » après laquelle, comme Augustin, il a soupiré durant sa vie et transfiguré par la joie quasi divine de retrouver côte à côte au pied de notre autel, les reliques de Bérulle et de Condren, fondateurs de l'Oratoire et... amis de Descartes.

F. GIRBAL.

ÉCHOS... de 1953

1944-1953. Tome IX. *Bulletin de la Société historique et scientifique de Soissons.* Paul WAENDENDRIES. **Une oraison funèbre du grand archidiacre Gosset.**

Extraits de l'oraison funèbre de Louis XIV prononcée le 11 décembre 1715 dans la Cathédrale de Soissons.

Mémoires de la généralité de Soissons.

Etat statistique agricole, commercial, industriel, religieux et militaire d'après un manuscrit de 1712.

1953 (1949-1950). *Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin de la section de géographie.* Commt J. ROUCH. **Le thème de la mer dans Racine.**

1952-1953. *Revue du Bas-Poitou* (Fontenay-le-Comte). B. WIRTZ-DAVIAU. **Accord passé entre le cardinal de Richelieu et saint Vincent de Paul pour la fondation d'une mission à Luçon.**

P. ROMANE-MUSCULUS. **Registres paroissiaux des églises réformées du Bas-Poitou avant** 1685 (Fontenay, Mareuil, Bessay, La Mothe-Achard, La Garnache, Saint-Christophe du Ligneron, etc.). (A.-D. Poirier).

1953. *Annales de Normandie.* M. JOIN-LAMBERT. **La pratique religieuse dans le diocèse de Rouen sous Louis XIV.**

Sous l'épiscopat attentif de Jacques-Nicolas Colbert. Etude très instructive, aux conclusions optimistes. (R.-N. Sauvage).

1953. *Deutsche Vierteljahrsschrift fur Literatur-Wissenschaft und Geistesgeschichte.* Hans FLASCHE. **Stand, Methoden und Aufgaben der Pascalforschung** (Ergebnisse der Jahre 1939-1952).

1949-1952 (1953). *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* René HERVAL. **Un problème cornélien : Rodrigue de Chalon a-t-il été l'inspirateur du Cid ?**

1951-1952. *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques.* Georges SAINTVILLE. **Une aliénation de la maison natale de La Fontaine en** 1658 (A.-N., Minutier central, LXXIII, 438).

1951-1952 (paru en 1953). *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* R. P. GIRARD, O. P. **La fondation du collège de Grenoble par les Dominicains** (1606).

1953. *Letterature moderne* (Numéro spécial). Susanna GUGENHEIM. **Rileggendo Corneille di B. Croce** (Dans B. Croce ; a cura di Francesco Flora).

1953. *Bulletin de la Société des Amis de Port-Royal.* Jean MESNARD. **Documents inédits sur Pascal mondain.**

Louis COGNET. **La jeunesse d'Antoine Singlin.**

Jean ORCIBAL. **« Eternel » et « actuel » dans Esther et Athalie, Note pour l'histoire du symbolisme.**

1953. Nos 1-2. *Romanische Forschungen.* Leo SPITZER. **Les lettres portugaises.**

1953. *Société historique et archéologique de l'Orne.* Dr GUERIN-BEAUPRE. **Françoise Raisin, de la troupe de Molière.**

1953. *Annuaire du Collège de France.* 53e année. JeanPOMMIER. **J. Racine et son temps.**

1953. *Yale French Studies, no 12, Fall-Winter,* Henri PEYRE. **Friends and foes of Pascal in France today.**

1953. Nos 1-2. *Annales Universitatis Saraviensis. Philosophie-Lettres.* Jean MESNARD. **Jansénisme et mathématiques. Autour des écrits de Pascal sur la roulette.**

1953. *Annales de la Congrégation de la Mission.* Nos 469-470. **Lettre de saint Vincent de Paul à Bernard Codoing**, 9 février 1642. Original à la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam ; déjà publiée par COSTE d'après une copie ; rectifications.

1953. *Bulletin du Bibliophile no* 3. Peggy P. HOLMES. **« Le Prince de Corse », opuscule attribué à Marie Le Jars de Gournay.**

1953. Tome XXXIII. *Revue de la Haute-Auvergne* (Aurillac). René MONBOISSE. **La commanderie de Saint-Jean de Donne en 1618.**

Publication d'un procès-verbal de visite de cette commanderie proche d'Aurillac, alors unie à celle d'Ayen (Corrèze). (Roger Sève).

1er semestre 1953. *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.* Albert CHEREL. **Fénelon et la tolérance.**

1er et 2e trimestres 1953. *La Revue Savoisienne.* Chan. B. SECRET. **Les faussaires de St. François de Sales. Une des plus grosses affaires d'escroquerie à l'autographe du XIXe siècle (Henri David Favre).**

1953. No 312. *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.* J. de FONT-RÉAULX. **La chronologie épiscopale dauphinoise de 1592 à 1730.**

D'après Eubel (t. IV) et autres sources. Avec notes biographiques. Tendances communes. Au début du XVIIe siècle, des magistrats à peine engagés dans les ordres. Sous Louis XIV surtout des parisiens, etc.

Le prieuré de Tain. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, d'après les baux passés par le collège Saint-Martial d'Avignon, dont il dépendait. (J. de Font-Réaulx).

1953. Tome LXXIII. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* (Clermont-Ferrand). L. PARCE. **L'édition de 1678 des « Pensées » de Pascal.** Cette édition, que concerne une lettre des frères Périer, publiée par Cousin et Brunschwig et datée par l'auteur de 1678 et non de 1669, « fut l'édition définitive de Port-Royal ». (Roger Sève).

1953. Fascic. XXXV. *Dictionnaire de biographie francaise.* Col. 1152-1156. R. LIMOUZIN-LAMOTHE. **J.-B. Bossuet.**

1953. *Dieu Vivant* n° 23. Henri GOUHIER. **Note sur l'anti-humanisme à propos de Bérulle.**

1953. *Bulletin des Amis de Bossuet.* Thérèse GOYET. L'année 1652 dans la vie de Bossuet. Mgr A. Bros. Bossuet et ses pénitentes de Jouarre. Un document inédit : Bossuet et les monts de la guerre.

1953. *Revue Mabillon.* N°s 171-174. Dom G. CHARVIN. **Deux lettres à Dom Martène. L'Abbaye et l'Ordre de Cluny de la fin du XVe au début du XVIIe siècle** (article continué dans le n° 175, 1954).

1953. *Revue d'ascétique et de mystique* (Toulouse, 9, rue Monplaisir). Tome XXVIII. Pierre DELATTRE.

Les Jésuites et les séminaires, p. 20-43, 160-176. De 1560 au milieu du XVIIe siècle, les Jésuites montrent peu d'empressement à se charger des séminaires. Les premiers qu'ils acceptèrent, à Pont-à-Mousson, Avignon, Toulouse et Rouen, ne sont encore que des maisons de famille ; les étudiants suivaient les cours du collège voisin. On doit ajouter que, depuis la fin du XVIe siècle, il y avait dans un certain nombre de leurs collèges des classes spéciales pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie ; le P. Delattre les appelle « séminaires académiques ». C'est à partir de 1682 qu'ils acceptent la direction d'assez nombreux séminaires diocésains, à Strasbourg, Albi, Toulouse, Brest, Toulon, la Rochelle, Rodez, etc... Le mouvement cesse après la mort de Louis XIV. Il ne reprendra que faiblement au XIXe siècle, après la restauration de la Compagnie. — André Rayez : *Le « Traité de la Contemplation » de Dom Claude Martin*, p. 206-249. Description, analyse et extraits d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui paraît bien être le projet d'un traité de la contemplation de Dom Claude Martin, bénédictin de Saint-Maur (1619-1696). (Joseph Lecler, S. J.).

1953. *Recherches de science religieuse* (Paris, 15, rue Monsieur). Tome XLI. François de DAINVILLE, S. J. **Note chronologique sur la retraite spirituelle de Bérulle.**

Les historiens ont jusqu'ici placé en 1600 la date de la retraite spirituelle que fit Bérulle, sous la conduite du P. Maggio, jésuite. Dans son ouvrage sur *Bérulle et les origines de la restauration catholique* (Paris, 1952), M. Dagens la place en 1601. En réalité, comme il résulte du diaire inédit du P. Maggio, cette retraite eut lieu à Verdun, du 28 août au 12 septembre 1602.

1953. N° 1. *Annales de l'Est.* René TAVENEAUX. **Un janséniste converti : dom Louis Cabillot** (Verdun 1707 - Orval 1772).

L'auteur de propose de saisir en dom L. Cabillot ce qui a pu survivre, consciemment ou non, de ses convictions premières après son retour à l'orthodoxie.

Revue Belge de philologie et d'histoire. Nos 2-3. J. HANSE. **Communication à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques sur une erreur de Bossuet dans l'Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé,** 1687.

Revue Thomiste. Fasc. II. Henri LECLERE, P.S.S. **Fénelon critique de Malebranche** (En marge de « Malebranche et le Quiétisme » du P. de Montcheuil).

L'Année Propédeutique. Nos 5-6, 7-8. Jean MESNARD. **Quelques aspects du préclassicisme et du classicisme français.**

Janvier. *Le Fureteur.* Jules GUIART. **Jean de La Fontaine à Chateau-Thierry.**

January. *The Modern Language Review.* Margaret TURNER. **The influence of La Bruyère on the « Tatler » and the « Spectator ».**

Harold C. AULT. **The denouement of « Le Cid » : a further note.**

Janvier. *Synthèses.* Jean STAROBINSKI. **Descartes et la médecine.**

Janvier. *Les Lettres Nouvelles.* Micheline SAUVAGE. **Une énigme littéraire : l'Elvire de « Don Juan ».**

8 janvier. *Figaro Littéraire.* Maurice RAT. **Tout ce que Pascal n'a jamais été.**

Nouvelles Littéraires. Duc de LA FORCE. **Le vrai des Grieux.**

8 janvier. *L'Education Nationale.* Jean POMMIER. **Racine et la Du Parc.**

10, 24 janvier. *L'Ecole.* Jacques VIER. **Le récit de Théramène.**

15 janvier. *Le Monde.* Louis HASTIER. **Une imposition de bonnet cardinalice par le Roi Soleil.**

« Grâce aux renseignements glanés dans Dangeau, dans Saint-Simon et dans la *Cérémonial* de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, nous savons avec quelle pompe un nonce promu à la pourpre recevait des mains de Louis XIV la barrette rouge, alors appelée bonnet cardinalice... ». L'auteur décrit la cérémonie de façon très détaillée pour Mgr Jean-Jacques Cavallerini, romain de naissance, archevêque de Nicée, élevé à la pourpre, le 12 décembre 1695, par le pape Innocent XII ; depuis trois années Mgr Cavallerini occupait la nonciature de Paris.

Janvier-février. *L'Information Littéraire.* Adrien CART. **La théorie du poème épique au XVIIe siècle.**

« Depuis la Renaissance, la France rêvait d'avoir son poème épique : vers 1630 des auteurs fervents se mirent au travail pour doter leur pays et leur religion d'une œuvre qui fût plus parfaite que l'*Iliade* ; entre 1653 et 1666 les fruits de leurs doctes veilles voient le jour et une bonne douzaine de poèmes paraissent, qui n'osent point s'appeler épopées, mais qui (sauf la *Pucelle*, conforme aux canons littéraires les plus stricts) prennent le titre de *poèmes héroïques*, pesants volumes de quinze, vingt mille alexandrins ». A. Cart étudie les modèles, les théoriciens, la « matière » et l'allégorie, la fable et le merveilleux, le style et le vers.

Janvier-février. *Notre Vie* (Revue Eudiste). P. Jean NICODEME. **A l'école de saint Jean Eudes. Le fondement de la foi.**

Janvier-mars. *Les Etudes philosophiques.* F. GORE. **L'humanisme de Fénelon** (Société alpine de philosophie de Grenoble, séance du 26 février 1953).

Janvier-Mars. *Revue d'ascétique et de mystique.* P. BLANCHARD. **Bérulle et Malebranche. L'attention à Jésus-Christ.**

Janvier-mars. *Archives internationales d'histoire des sciences.* C. de WAARD. **Un entretien avec Descartes en** 1634 **ou** 1635 (John Dury).

Janvier-mars. *Revue de l'Histoire des Religions.* Jean ORCIBAL. **Qu'a voulu dire Pascal dans le fragment du Pari ?**

Janvier-mars. *Revue d'Histoire des Sciences.* Pierre HUMBERT. **Un témoignage sur la recherche des coordonnées géographiques au XVIIe siècle.**

Janvier-mars. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* Francis BAR. **Le « Pot de vin » de Furetière.**

Gennaio-Marzo. *Rivista di letterature moderne*. Franco SIMONE. **La storia letteraria francese e la formazione e dissoluzione dello schema storiografico classico.**

Jean DAGENS. **Tradition et innovation dans les « Pensées » de Pascal. A propos des « Preuves tirées de la nature ».**

Janvier-juin. *Revue de métaphysique et de morale*. Robert LENOBLE. **L'évolution de l'idée de « Nature » du XVIe au XVIIe siècle.**

Janvier-juin. *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*. Marcel THOMAS. **Une épave des papiers du P. Quesnel.**

Nous profitons de cet article pour signaler celui du R. P. Ceyssens, paru dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, tome XLIV, 1949, p. 508-551 : Les papiers de Quesnel saisis à Bruxelles et transportés à Paris en 1703 et 1704. Il contient des inventaires anciens et d'utiles références.

February. *Modern Language Notes*. Spire PITOU. **A battle of books : Pierre Richelet and Amelot de la Houssaye.**

Février. *Les Annales-Conferencia*. Mme DUSSANE. **Les grandes premières. Phèdre de J. Racine.**

Février. *Prêtres de St. François de Sales* (*supplément*). E. DELARUELLE. **St. François de Sales et Calvin.**

February. *The French Review*. David KAPLAN. **The lover's test theme in Cervantes and Mme de La Fayette.**

Février. *Revue Politique et Parlementaire*. Georges BOURGIN. **Tommaso Campanella, utopiste catholique du XVIIe siècle.**

Février. *Mercure de France*. GERARD-GAILLY. **Les lettrcs de Mme de Sévigné. Histoire d'un texte. Suivi de: A Mme de Grignan. Une lettre restituée, publiée par Gérard-Gailly.**

21 février. *L'Ecole*. Gonzague TRUC. **Sur l'inactualité de Bossuet.**

28 février. *Figaro Littéraire*. Maurice RAT. **Du nouveau sur Thérèse du Parc.**

Mars. *Culture Française*. Prof. PASTEUR VALLERY-RADOT, de l'Académie Française. **Ce qu'a donné au monde la pensée française et ce qu'elle lui doit.**

« Considérez le destin de la France en ces derniers siècles où elle fut la grande pourvoyeuse de la Pensée et de l'Art... Ce fut le Grand Siècle où l'esprit français redécouvrit l'ordre dans l'exposition des idées, se complut dans la logique, excella dans la synthèse. Retrouvant le génie de la Grèce, la France donna au monde le sens merveilleux de la mesure, du parfait équilibre, de l'harmonie ».

Mars. *La Revue des Arts.* Bernard DORIVAL. **Expression littéraire et expression picturale du sentiment de la nature au XVIIe siècle français.**

Mars. *Miroir de l'Histoire.* Yvon BIZARDEL, directeur honoraire des Beaux-Arts. **Au temps où les femmes peintres entraient à l'Académie. Académiciennes du XVIIe siècle.**

Jean PORTEFAIX. **Madame Ticquet était-elle coupable ?**

Mars. *Critique.* Roland CAILLOIS. **Spinoza et la métaphysique.**

Mars. *Historia.* L. MADELIN. **Comment le Roi-Soleil dirigeait ses ministres.**

Mars. N° 85. *L'Observateur Catholique.* Duc de LA FORCE. **Un imitateur de La Bruyère.**

En 1701, l'auteur des *Caractères* n'était pas mort depuis six années et déjà Brillon, avocat, fils d'un riche marchand de Lyon, présentait au public son *Théophraste moderne ou nouveaux caractères des mœurs.*

Il était alors âgé de trente ans et il faisait lui aussi du La Bruyère car plus d'un écrivain, au cours des siècles, s'est dit un jour tel ce personnage du bon Coppée :

Qui pourrais-je imiter pour être original ?

L'éditeur Michel Brunet, le libraire comme on parlait alors, vantait sa marchandise : « Les gens, assurait-il, qui ne se lassent point de demander ce que l'on peut dire après M. de La Bruyère, le connaîtront, s'ils veulent donner un peu de temps à la lecture de cet ouvrage ». Quant à Brillon, « à genoux dans une humble préface », il célébrait son maître et se parait des encouragements qu'il en avait reçus : « M. de La Bruyère, déclarait le jeune moraliste, m'aimait assez pour me conseiller ouvertement et il n'était point si idolâtre de ses productions qu'il ne tombât d'accord qu'on pouvait ajouter à ce qu'il avait dit ».

C'est pourquoi Brillon nous donne, en un gros livre, une sorte de supplément aux *Caractères* de La Bruyère. En voici les titres : *Du ridicule, Des ouvrages de l'esprit, Du mérite, Du héros, Des femmes, De la société, De la conversation, Des biens de la fortune, De la province, De la ville, De la cour, Des gens d'église, Des prédicateurs, Des pères et des enfants, Du barreau, Des petits maîtres, De la fausse dévotion, Du mariage et du célibat, De l'entêtement, De l'homme, Du bonheur et du malheur, De l'avarice, Des sentiments du cœur, Du sage, Du jeu, De quelques usages.*

Brillon se félicitait de n'être pas à la tête d'un nombreux domestique : « Triphon, nous dit-il, a quinze estafiers, deux Suisses, un maître d'hôtel, un intendant, trois secrétaires ; je n'ai qu'un laquais, et Triphon avoue que je suis encore mieux servi que lui. D'où vient cela ? Je sais m'habiller ; moi-même j'écris mes

lettres ; je règle mes affaires et je n'ai pas besoin de trente domestiques, qui seraient chez moi pour consulter à qui ne m'obéirait pas ».

Citons ce jugement où Brillon se rencontre avec Victor Hugo : « La coquette, lassée de l'être, devient enfin prude ; c'est son dernier changement ». L'auteur de *Ruy Blas* nous dira cent trente-sept ans plus tard :

> Toute fille de joie, en séchant, devient prude.

Quel est d'après Brillon le meilleur ami des femmes ? « C'est leur miroir, il est le seul avec qui elles ne sont point dissimulées, et le seul qui a le privilège de considérer leur visage dans son naturel. Sûres de sa discrétion, elles lui confient volontiers le mystère de leur beauté ; la confidence va plus loin ; elles lui découvrent sans fard toute leur laideur pour obtenir aussitôt de la farder aux yeux des autres ».

Que certaines femmes ne s'imaginent pas qu'elles ne sont point vénales ! Brillon dit tout crûment : « Elles ne sont point si désintéressées qu'elles ne mettent leur compagnie à de fortes enchères. Elles ne demandent ni or ni argent, mais elles exigent des plaisirs qui en coûtent : il faut les mener aux spectacles, leur préparer des fêtes, leur offrir des présents ; tous les jours, chose nouvelle, surcroît de dépense. J'aimerais autant dire que la connaissance des femmes s'achète et que rien à Paris ne se vend plus cher. On propose une partie de Vincennes, une promenade à Charenton. Là, festin superbe ; on connaît le faible du sexe, il ne résiste point aux plaisirs du cabaret. Que de vertus ont échoué à Port-à-l'Anglais (près d'Ivry) ». Et persuadé que son livre passera à la postérité, l'auteur n'oublie pas de mettre en marge : « Lieu près de Paris où les femmes vont manger des matelotes ».

La Bruyère ayant tracé un portrait magnifique du Grand Condé, le disciple de La Bruyère se croit obligé de dépeindre le Grand Conti, image atténuée de son oncle le vainqueur de Rocroi. Regnard avait écrit :

> Conti, le Grand Conti que la gloire environne
> Plus orné par son nom que par une couronne.

Brillon écrira : « Un roi ne peut être estimé sans avoir fait des actions héroiques, un héros est admiré sans avoir le titre de roi. Un roi a du chemin à faire pour devenir héros ; le héros a mérité toutes les couronnes du monde. Dans un prince tel par sa naissance, roi par son mérite, une nation étrangère (la Pologne, en 1697) respectait déjà son maître. La mésintelligence des grands ôta au peuple la satisfaction de voir Conti à sa tête. Le prince fut le seul qui ne se plaignit pas de ce revers ; il était couronné dans l'esprit et dans le cœur de tous les peuples ensemble ».

Tandis que Brillon publiait son *Théophraste*, le prince de Conti n'avait plus que huit années à vivre et Massillon devait lui consacrer une de ses plus admirables oraisons funèbres, à laquelle Dangeau ne trouva qu'un seul défaut, celui d'avoir duré une heure et demie.

J'ai connu un admirable prédicateur qui ne pouvait souffrir le moindre compliment ; j'en ai connu un autre, non moins admiré, qui, sortant de la chaire de Notre-Dame, s'était dérobé aux félicitations et, quelques jours plus tard, répondait à des amis qui lui reprochaient son trop de modestie : « Ça ne vaut pas la peine d'attraper une congestion pour s'entendre dire : « Les sermons de Bossuet ne sont rien près du vôtre ».

Brillon présente un prédicateur moins humble : « L'éloquence, nous dit-il, s'est tellement emparée de la chaire que le plus zélé missionnaire affecte les tours de l'orateur. *Opule* déclame contre ceux qui y viennent exposer le pompeux étalage de leurs figures ; il met saint Paul de son parti et prononce anathème contre ces corrupteurs de la parole de Dieu. Il ne manque aux discours d'*Opule*, vives satires des prédicateurs modernes, il ne manque aucune de ces figures : exorde magnifique, division trois fois reprise et remaniée, phrases mélodieuses, belles chutes, transitions agréables, portraits en miniature, péroraison délicate, fin heureuse. *Opule* gagne une pleurésie par la précipitation trop grande de recevoir les compliments. *Le joli sermon, Opule, le charmant discours, tout y est galant, tout y est à la mode, vous prêcherez devant le Roi, vous irez loin ; d'une commune voix, nous vous promettons la crosse. Opule* conçoit de belles espérances, qu'une prompte mort lui enlève. Trop attentif aux louanges, il ne se donne pas le temps de se rafraîchir ni de se faire essuyer. Ce manque de précaution est la cause de sa mort ».

Le XVIIIe siècle naissant lut avec une vive curiosité le livre du nouveau La Bruyère. Mais cet ouvrage tomba vite au fond du barathre où gisent tant de productions qui ne sont pas sans mérite. Membre du conseil de la principauté de Dombes, que Mademoiselle, en 1681, avait été contrainte de donner au duc du Maine pour obtenir de Louis XIV la liberté de Lauzun, Brillon était, à Paris, substitut du procureur général du Grand Conseil et habitait rue de Grenelle-Saint-Honoré, non loin de Saint-Eustache. Lorsqu'il mourut en 1736, il laissait deux ouvrages juridiques : le *Nouveau dictionnaire civil et canonique de droit pratique* et le *Dictionnaire des arrêts ou jurisprudence universelle des parlements de France.* Ils sont aussi ignorés du public aujourd'hui que ses *Nouveaux caractères des mœurs.* Notre jurisconsulte moraliste a remis de l'eau dans la théière de La Bruyère. On peut prendre plaisir à goûter ce breuvage un peu pâle auquel le temps a donné sa couleur.

Mars. No 86. *L'Observateur Catholique.* Duc de LA FORCE. **Un ténébreux personnage.**

Il s'agit de Dorval-Langlois, sieur de Fanean, pamphlétaire, type remarquable de l'agent secret. Mis à la Bastille pour cabales contre le siège de La Rochelle.

1er-2 mars. *La Croix.* E. COORNAERT. **Dirigisme ou libéralisme ? Quand Colbert comptait les fils d'une pièce de drap et pesait les ingrédients d'une teinture .**

« ... L'ardeur concentrée de cet homme froid, « le Nord » comme on l'avait surnommé, pouvait se réjouir à voir progressivement

son œuvre couvrir peu à peu la France d'ateliers, de « manufactures ». On a pu, rétrospectivement, en discuter les résultats. Mais les témoignages des contemporains, le zèle que mirent à le continuer des administrateurs diligents et passionnés pour leur patrie, l'imitation qui, dans les pays étrangers, s'appliqua à copier ses efforts, ne laissent aucun doute à leur sujet. Certes, les guerres de la fin du règne de Louis XIV compromirent les effets de son action. Mais il « lança » l'industrie française qui, souvent en avant-garde, resta à la mesures des entreprises de son temps, et la prospérité du milieu du XVIIIe siècle, en fut l'heureuse conséquence ».

14 mars. *Semaine Religieuse de Paris.* **Un tricentenaire.**

Près du boulevard Saint-Michel, à quelques minutes de la Sorbonne, il est une vieille rue qui porta le nom de « Neuve Sainte-Geneviève » avant de recevoir celui du botaniste Tournefort.

En arrière d'une maison de rapport qui ne se distingue de ses voisines que par une vétusté plus grande — car ses propriétaires sont pauvres, — très caché, comme vous le voyez, existe un monastère (1).

L'aspect riant et paisible des bâtiments intérieurs fait un contraste parfait avec les murs extérieurs. Le silence et le calme qui y règnent concrétisent le changement de climat, de contrée... Là, les moniales Bénédictines du Saint-Sacrement, consacrées à l'*Opus Dei*, veillent jour et nuit...

Leur passé tient à l'Histoire. Voici 300 ans, une jeune religieuse lorraine arrivait à Paris. Elle avait nom Catherine de Bar et venait du Prieuré bénédictin de Rambervillers. Chassée par la guerre qui dévastait son pays, secourue par M. Vincent, elle fut accueillie avec charité par Marie de Beauvillers, la célèbre Abbesse réformatrice de Montmartre. Cette jeune moniale lorraine portait en religion un grand nom bénédictin, celui de Mechtilde, la sainte qui avec Gertrude chanta l'Amour divin.

Par suite de circonstances providentielles, Mechtilde put bientôt, en exécution d'un Vœu de la Reine Anne d'Autriche, réaliser son plus cher désir, en établissant à l'ombre de Saint-Sulpice, une maison de moniales bénédictines vouées à la Réparation Eucharistique. Ainsi naquit, dans une très modeste chapelle, le 25 mars 1653, l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement, qui commença à vivre avec la première Exposition solennelle. Fondation Royale, le monastère, situé rue Cassette, prospéra jusqu'à la Révolution et disparut dans la tourmente.

Mais le grain jeté en terre a fructifié au centuple. Déjà, en cet heureux temps où les maisons d'un même Ordre se multipliaient dans Paris, un deuxième monastère s'était établi en 1684, dans le quartier du Marais. Lui aussi disparut à la Révolution, et l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement garde seule, par son vocable, le souvenir de l'ancien Prieuré, avec le chœur des Reli-

---

(1) Monastère des Bénédictines du St. Sacrement, 33, rue Lhomond, V^e.

gieuses devenu la chapelle de la Sainte Vierge. Les moniales, plus heureuses que leurs sœurs de la rue Cassette, se regroupèrent assez vite ; et depuis près de 150 ans la vie de louange et d'adoration continue, reprise en ce monastère caché de la Montagne Sainte-Geneviève...

29-30 mars. *La Croix*. André D. TOLEDANO. **Louis XIV et l'Europe. L'empire de Charlemagne ou le « pré carré ».**

A propos de l'ouvrage de Louis ANDRE, *Louis XIV et l'Europe* (Albin Michel. Evolution de l'humanité, 395 p.).

Mars-avril. N° 28. *Glanes*. GERARD-GAILLY. **Histoire d'un texte : les lettres de Mme de Sévigné. — Mme de Sévigné : A Mme de Grignan.**

Mars-avril. *L'Information Littéraire*. André SEAILLES. **Deux visages de Racine ou de François Mauriac à Jean Giraudoux.**

« Eclairé de ces lueurs contrastées, le visage de Racine garde son secret... Chrétien tourmenté, ou homme de lettres impassible ? Ame passionnée ou Ariel de la littérature ? Humain trop humain, ou archange et bourreau ? Jean Racine est tout cela peut-être à la fois. Une seule chose est certaine : en se penchant sur l'abîme de cet être, François Mauriac et Jean Giraudoux y ont retrouvé leurs propres visages ».

April. *French Studies*. Annie BARNES. **La table des titres de la copie des « Pensées » est-elle de Pascal ?**

Avril. *Chercheurs et Curieux*. Pierre M. LAMBERT et MONTEBRAS. **Huet, évêque d'Avranches.**

Y. BRIAND. **Richard Cantillon, économiste et démographe du XVIIe siècle.**

April. *The Modern Language Review*. Spire PITOU. **An aspect of classicism : François de Callières and the « Bon mot ».**

M. SEDGWICK. **Richelieu and the « Querelle du Cid ».**

Avril. *Historia*. M. PALEOLOGUE. **Le roman d'Henri IV et d'Henriette d'Entragues.**

Avril. *Miroir de l'Histoire*. Alexandre ZEVAES. **Les séjours et la mort de Mme de Montespan à Bourbon-l'Archambault. Que sont devenues les entrailles de Mme de Montespan ?**

Pâques 1953. *Les Cahiers de Saint-Martin de Pontoise*. P. RIGAL. **L'Oratoire de France.**

I. - L'Oratoire avant la Révolution. — II. - Le second Oratoire. Excellent résumé historique de l'Oratoire de France créé en 1611, fondé par Pierre de Bérulle, aumônier du Roi. Les fêtes du Centenaire de la restauration de l'Oratoire (1852-1952) ont manifesté

la personnalité et l'énergie vitale de l'Institut : il est bien le fleuve qui marche dont parlait Gratry. Une brochure souvenir du centenaire a donné les discours de Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris, sur « la mission intellectuelle de l'Oratoire » ; du T. R. P. Duprey, supérieur général de l'Oratoire, sur « L'esprit de l'Oratoire » ; de S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, simple témoignage de gratitude et de confiance à la grande famille oratorienne, et la conférence donnée à Rome par le T. R. P. Duprey sur « Gratry et le nouvel Oratoire ».

Avril. No 89. *L'Observateur Catholique.* Duc de LA FORCE. **L'étrange destin de trois transplantés.**

A propos de la « Turquette » Julistanne, d'Aissé de Stamboul, du Commandant Saly.

15 avril. *Figaro.* Jacques de LACRETELLE. **Visite à Port-Royal.**

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire en partie cette chronique qui serait susceptible de provoquer bien des « Echanges de Vues » :

Le silence dans ce chemin étroit où il est nécessaire de s'engager, la solitude de ces ruines dont on n'aperçoit que le dessin idéal, la profondeur intime de ce paysage qui n'est ni romantique ni classique, voilà ce qui convient à souhait pour se représenter des personnages dont la règle principale fut de méditer sur la perfection de l'âme.

On les imagine, ces Messieurs, se promenant sous les tilleuls. On les voit qui s'efforcent, par vœu d'humilité, à bêcher autour de la ferme. Et il est impossible de ne pas les aimer, même si l'on juge tout bas que l'on se serait un peu ennuyé en cette austère compagnie.

Pourquoi leur choix s'est-il porté sur une retraite dont le charme est aussi sensible ? Le janséniste fuyait précisément cet attrait. Quand il disait « la grâce », il ne jouait pas sur le mot, comme nos néo-mystiques d'aujourd'hui. Il révérait la nature parce qu'il voyait là le plus authentique des dons reçus du Ciel. Et devant un paysage trop captivant, il est probable que les solitaires s'obligeaient à fermer les yeux, ainsi que M. Hamon le recommande lorsque l'on prie dans une église trop belle.

Toute leur force était réservée pour la logique et la dialectique. La rigueur, la connaissance de la concision latine servaient admirablement leur style. L'un d'eux composa des épitaphes dignes de l'Anthologie antique. Triste exercice, me dira-t-on, stérile sécheresse. Pourquoi ? Il faut de tout pour faire une belle littérature.

Racine, qui avait pris feu lorsque Nicole accusa tout faiseur de romans, tout poète de théâtre d'être « un empoisonneur public », prétendit plus tard, quand il revint vers ses anciens maîtres, que le conflit entre les jésuites et les écrivains de Port-Royal était surtout « une pique de gens de lettres ».

Il y eut de cela, sans doute, mais le germe est ailleurs : Port-Royal annonce le socialisme. Et Louis XIV, s'il ignora le mot, ne s'est pas trompé sur le fait. Il se montra impitoyable et fit raser l'abbaye. Ces hommes de cour, qui se retirent pour se mêler à d'humbles gens, les appellent leurs frères et disent, comme ce M. de Tillemont : « Ils sont aussi nobles que nous et un homme ne doit rien à un homme que l'amitié... » Voilà qui est singulièrement dangereux. Et non moins imprudente, cette parole de la Mère Angélique sur certaines personnes riches qui « croyaient que la religion leur était due ». Le tonnerre de Bossuet était redoutable aussi. Mais il avait quelque chose de pompeux qui flattait les grands.

En vérité, Port-Royal est moins une dispute théologique qu'une lutte d'esprit. Et une lutte qui prend d'autres formes au cours des temps, a revécu sous d'autres noms et par d'autres doctrines. Il y a une traînée de Port-Royal dans le saint-simonisme et peut-être dans le mouvement du Sillon ou aujourd'hui, fondue avec l'esprit calviniste, dans le Réarmement moral.

Ces crises de la conscience humaine soulèvent généralement la colère ou la raillerie. Et il est vrai qu'on y rencontre parfois quelque détail qui fait rire. Ainsi l'habit des saint-simoniens, qui se boutonnait dans le dos, afin que les frères de la doctrine fussent mis dans l'obligation de s'entraider. Ainsi, dans l'histoire de Port-Royal, l'exemple qui nous montre le prince de Conti, touché par la grâce et honteux de ses débauches, se précipiter aux genoux du mari de sa maîtresse pour faire pénitence. La scène pourrait entrer dans *Clérambard* !

N'importe ! Ce pèlerinage est émouvant, et, chose rare, le guide qui vous conduit devant les reliques rassemblées dans l'oratoire en parle avec une ferveur intelligente. A la porte, on peut acheter du miel de Port-Royal, et j'en ai pris un pot. Je crains qu'il ne soit un peu amer. M. Lancelot a écrit *Le Jardin des racines grecques*. Ce ne sont pas tout à fait les fleurs que butinent les abeilles de l'Hymette.

16 avril. *Ami du Clergé*. A. MICHEL. **A propos du « Sacrifice dans l'École Française », de Jean Galy, et de « L'Argument de tradition dans la controverse eucharistique entre catholiques et réformés français au XVIIe siècle », de Remi Snoeks.**

L'Ecole française du XVIIe siècle est plus spirituelle que théologique ; sa piété néanmoins est basée sur une théologie sérieuse et traditionnelle. Une terminologie parfois défectueuse, des exposés moins didactiques, parfois incomplets, ne doivent pas être pour nous l'occasion de jugements précipités : les écrits spirituels de l'Ecole française s'adressent à des lecteurs en vue de les édifier, non à des spécialistes désireux de précisions. Toutefois, et en particulier sur la doctrine du sacrifice, l'Ecole française a écrit un chapitre remarquable de la théologie du sacrifice du Christ et du sacrifice de la messe. Dans son ouvrage, *L'Idée du sacrifice de la messe d'après les théologiens* (1926), M. Lepin donne à l'Ecole française une place privilégiée. Mais nous n'avions pas

encore d'étude approfondie où son originalité fût mise en relief tout en lui conservant le fort et pur courant de la tradition qu'un historien consciencieux y doit retrouver.

Ce travail, qui implique la défiance des déductions hâtives faites à partir de textes isolés, mais demande une enquête aussi large que possible permettant à l'aide de multiples recoupements de retrouver la pensée reflétée dans les documents, a été entrepris et mené à bonne fin par M. Jean Galy (1) : *Le Sacrifice dans l'Ecole française.*

Un exposé synthétique de la doctrine commune aux différents auteurs de l'Ecole ne paraissait pas indiqué. C'eût été risquer, en retenant un minimum commun, de négliger ce qui est propre à chacun. Aussi les trois grands Maîtres, le cardinal de Bérulle, le P. de Condren, Monsieur Olier ont été étudiés séparément. Une quatrième partie est brièvement consacrée à la doctrine de trois disciples, le P. Bourgoing, Quesnel et Amelote. Nous ne nous y attarderons pas.

Le cardinal de Bérulle a préparé la doctrine de l'Oratoire sur le sacrifice ; mais c'est surtout dans le mystère de l'Incarnation qu'il a vu la production de la victime, sa sanctification par l'onction divine et sa consécration au sacrifice par le vouloir divin. L'oblation du Verbe incarné est commencée dès le premier instant de sa vie ; dès l'enfance du Christ, ses abaissements et ses souffrances ont préludé à la passion ; mais il reste encore étranger aux parties du sacrifice, telles que les énumère Condren, car, dans le sacrifice du Christ, de Bérulle ne fait pas entrer les mystères glorieux et il ignore l'expression de « consommation » pour désigner la vie céleste du Christ et de ses membres. Sur la messe, Bérulle écrit sobrement ; il y montre un sacrifice rituel, offert par le prêtre humain, un sacrifice non sanglant fondé sur l'immolation de la croix ; c'est la même victime qui est offerte, figurée par la double consécration ; ce sont les fruits du sacrifice du Calvaire qui y sont appliqués. Mais Bérulle, avant tout, souligne le rapport de la messe à la croix ; la messe peut se définir comme l'oblation rituelle de la victime de la croix, qui remémore sa mort et en distribue les fruits.

Le P. de Condren est, dans l'Ecole française, le grand docteur du sacrifice. S'il s'arrête avec complaisance, comme Bérulle, sur la considération du mystère de l'Incarnation, il est bien plus complet en ce qui concerne le sacrifice. La première, qui est comme un écho des idées courantes à son époque, est celle du sacrifice-destruction ; la mort seule peut exprimer l'adoration de la créature, car elle atteste que Dieu seul devrait exister, que tout l'univers devrait être détruit pour rendre hommage à sa souveraineté. Une seconde idée apporte à cette thèse des précisions en ce qui concerne le sacrifice du Christ qui ne se limite pas à la mort, mais comporte diverses parties qui la précèdent ou la suivent : sanctification, oblation, consommation, communion,

(1) Jean GALY. *Le Sacrifice dans l'Ecole française de Spiritualité.* In-8 de 404 p., 1.500 fr. Paris. Nouvelles Editions Latines, 1952.

immolation. Le sacrifice du Christ va encore au-delà puisqu'il embrasse sa gloire, inséparable de son épreuve. Aussi une troisième idée est celle du sacrifice céleste : en son état glorieux, le Christ s'offre éternellement en mémoire de sa mort et ses membres s'unissent à cette offrande. La vie chrétienne, par ses mortifications, continue la passion, mais elle est encore, dès ce monde, une participation à la vie ressuscitée.

Chacune de ces idées a eu sa répercussion dans la présentation du sacrifice eucharistique : la première amène Condren à chercher quelque état de mort du Christ au Saint-Sacrement. La seconde l'invite à voir dans la messe la communion, dernière partie du sacrifice complet. La troisième le conduit à considérer la messe comme le sacrifice du ciel transporté sur terre. Et cependant les idées traditionnelles sont gardées sous ces affirmations en apparence éloignées d'elles : au Saint-Sacrement, le Christ, sous un extérieur de mort, est cependant vivant et glorieux ; la messe, communion au sacrifice passé, est en même temps un sacrifice présent ; identique en son fond au sacrifice céleste, elle en diffère par le caractère rituel qui en fait le sacrifice de l'Eglise ; comme le sacrifice céleste, elle est fondée sur celui de la croix ; elle en offre la victime ; elle le figure ; elle en applique les métites.

Si la première idée a l'avantage d'éclairer vivement la primauté et les exigences de l'adoration, la mort au monde et à soi-même qu'elle implique corrélativement, elle a l'inconvénient d'attirer l'attention sur le seul aspect rigoureux du sacrifice et peut entraîner à chercher dans la messe quelque immolation équivalente. La thèse des cinq parties du sacrifice a pour but de montrer que l'occision n'est pas le tout du sacrifice du Christ, elle en éclaire les préparations et plus encore les fruits ; son inconvénient le plus grave est de paraître diminuer l'importance du mystère de la croix, de confondre sous le terme unique de sacrifice le mystère sauveur, ses préludes et ses effets, ce qui est devenir et action de la créature et ce qui est récompense de Dieu. Imprécisions de langage, dit Jean Gally, qui n'atténuent en rien l'importance de la mort du Christ, sur laquelle sont centrés les autres mystères. Enfin, l'idée du sacrifice céleste met en relief le lien existant entre le sacrifice de l'Eglise et la prière du Christ glorieux ; les explications dont il est entouré en éliminent les craintes qu'on pouvait en concevoir, ce sacrifice ne portant ce nom que par analogie. Même en partant de ce sacrifice céleste, l'explication de la messe recouvre les explications traditionnelles.

Olier a développé toutes les thèses de Condren, à l'exception des pages maladroites qui prétendaient retrouver toutes les parties du sacrifice à la croix et à la messe. Toutefois la théologie d'Olier a sa marque propre : le sacrifice est le plus grand, mais non le seul devoir de la religion ; il exprime l'amour autant que l'adoration. Le sacrifice est un « retour à Dieu », une consommation dans l'amour et les louanges. Mais on y trouve aussi des idées bien contestables : l'enfer et la destruction du monde seraient des sacrifices ; le Père serait sacrificateur du Fils, alors que l'intention religieuse ne peut se trouver en lui ; les prêtres participeraient

au sacerdoce du Père, en raison du pouvoir qu'ils ont d'immoler et de consommer le Fils, etc... Laissons ces imperfections et retenons d'Olier la mise en valeur de la richesse de la messe qui contient la religion de l'Eglise entière, de son caractère eschatologique, prévenant et préparant l'offrande éternelle du Christ complet.

La richesse théologique du XVIIe siècle sur le mystère de l'Eucharistie est loin d'avoir livré tous ses trésors. Les controverses entre catholiques et réformés n'avaient pas encore fait l'objet d'une synthèse historique. M. Remi Snoeks a réussi à mener à bien un travail de grande envergure sur le sujet et qui constitue l'une de ces thèses solides et documentées qui sont l'honneur de la faculté de théologie de Louvain. La période qui débute par la promulgation de l'Edit de Nantes et finit peu après sa révocation est marquée par d'importantes polémiques auxquelles participent, dans les deux camps, des auteurs justement renommés. Mais, parce que la lutte s'engage principalement autour des témoignages de la tradition, dont les calvinistes, eux aussi, entendent se prévaloir, et qu'elle se limite à quelques dogmes capitaux, spécialement à celui de l'Eucharistie, M. Snoeks s'est attaché à mettre en relief *L'Argument de tradition dans la controverse eucharistique entre catholiques et réformés français au XVIIe siècle* (1).

Cette controverse méritait d'être étudiée de plus près que ne l'avait fait M. Rébelliau, dans son *Bossuet, historien du protestantisme.* L'historien catholique a tout intérêt à reprendre, pièce par pièce, le dossier concernant l'eucharistie : c'est là, en effet, l'un des points cruciaux de la controverse. La thèse du nouveau docteur lovanien comporte deux livres. Dans le premier, on trouve un aperçu général des écrits polémiques avec l'analyse des plus importants d'entre eux. Dans le second, l'auteur cherche d'abord à donner un aperçu de l'érudition des controversistes et ensuite à décrire et apprécier leur méthode. Par là sont abordés les problèmes de critique historique et de théologie fondamentale que posent des traités consacrés à l'étude et à l'utilisation des témoignages de la tradition.

L'évolution de la controverse est décrite en trois stades. Le XVIIe siècle sans doute ne fait que continuer les polémiques inaugurées au XVIe et que le P. Polman, O.F.M., a relatées dans son ouvrage *L'élément historique dans la controverse religieuse du XVIe siècle* (Gembloux, 1932). Néanmoins, du côté calviniste, aux toutes dernières années du XVIe siècle, Philippe du Plessis-Mornay ravive la controverse d'une façon magistrale avec son livre *De l'Institution de l'Eucharistie*, considéré à bon droit comme son chef-d'œuvre, et qui contient une attaque en règle contre la messe et la présence réelle. Le calviniste appuie sa thèse sur

---

(1) Remi SNOEKS, Docteur en théologie. *L'Argument de tradition dans la controverse eucharistique entre catholiques et réformés français au XVIIe siècle.* In-8 de XLVII-560 p. - Louvain (Publications universitaires), 2, place du Cardinal Mercier. Gembloux, Duculot, 1951.

une érudition éblouissante : les Pères, les conciles généraux et provinciaux, les canonistes, les historiens et les scolastiques sont appelés à la défendre. Près de ce « chef-d'œuvre » pâlissent les modestes ouvrages de Du Moulin, d'André Caille, de Jean Bédé de la Gormandière, d'André Rivet. — Chez les catholiques, du Plessis-Mornay rencontra de sérieux adversaires en la personne du P. Fronton du Duc, du P. Richeome, de Jules-César Boulenger, du P. de Bordes, Coeffetteau s'attaqua surtout à Du Moulin ; d'autres controversistes se distinguent également, Véron et André du Saussay. Mais le principal adversaire est le cardinal du Perron, dont l'ouvrage capital ne fut publié qu'après sa mort, sous le titre *Traité du Sainct Sacrement de l'Eucharistie, divisé en trois livres, contenant la réfutation du livre du sieur du Plessis-Mornay contre la Messe* (Paris, 1622). C'est surtout sur la présence réelle, attestée par les documents de l'antiquité et la pratique des liturgies anciennes, que converge tout l'effort du controversiste catholique.

Après du Perron s'ouvre un nouveau stade de la controverse. Négligeant la question du sacrifice de la messe et du culte eucharistique, une pléiade d'auteurs calvinistes s'en tiennent presque exclusivement à la réfutation des dogmes de la transubstantiation et de la présence réelle. Citons-les rapidement : du Moulin, toujours sur la brèche, Jean Mestrezat, Edme Aubertin, David Blondel, Michel Le Faucheur, Charles Drelincourt, Samuel Bochart, David Eustache, Moyse Amyraut, Jean Daillé. Chez eux, l'argument scripturaire tient évidemment la première place ; mais leur attention se porte également sur l'argument de tradition qu'ils développent d'après un schème presque stéréotypé. Pour eux, c'est depuis le haut Moyen Age que la doctrine eucharistique s'est progressivement corrompue. — Du côté catholique, deux noms retiennent surtout l'attention : François Véron et Théophile Brachet de la Milletière. D'une manière générale, Véron n'a apporté aux controverses sur la doctrine eucharistique des Pères qu'une contribution superficielle et peu originale. Ses réponses sont souvent insuffisamment fondées. Converti du calvinisme, La Milletière s'efforce de mettre en relief les aspects trop souvent négligés de la doctrine catholique qui pouvaient attirer les calvinistes : le caractère non moins spirituel que réel de la présence sacramentelle du Christ, l'importance des dispositions intérieures, la participation aux fruits spirituels qui implique selon toute la tradition, la réception corporelle du Christ dans la communion. Quant au sacrifice de la messe, Véron et La Milletière ne manquèrent pas d'en défendre le culte et la liturgie ; mais des érudits de profession en retracèrent l'histoire dans l'ancienne discipline et, sans se mêler à la passion des controverses, y apportèrent cependant un argument de grande valeur. Citons : l'évêque d'Orléans de l'Aubespine, le mauriste Hugues Ménard, le dominicain Jacques Goar.

Le troisième stade de la controverse est marqué par l'entrée en lice des jansénistes. Leur œuvre donne le signal d'une recrudescence de l'activité polémique dans les deux camps et ouvre une phase de la lutte qui est féconde en écrits de tous genres. L'épisode

le plus intéressant est celui qui a mis en branle la querelle, la dispute qui oppose les auteurs de la *Perpétuité de la foi*, les jansénistes Arnauld et Nicole, au ministre protestant Claude. Les écrits eucharistiques des adversaires sont donc, et d'abord, exposés avant tout. D'autres coreligionnaires de Claude lui apportèrent une aide plus ou moins efficace : Mathieu de Larroque, Pierre Jurieu, Pierre Allix, Noel Aubert de Vers, Jean Aymon, Jean Daillé, Jacques Basnage ; leurs ouvrages les plus importants sont analysés. — Du côté catholique, avec Arnauld, le P. Anselme de Paris collabore à la *Perpétuité de la foi*. Le nom de Renaudot est également resté attaché à cette publication, en ce que le savant orientaliste en confirme ou complète les conclusions quant à la croyance eucharistique des Eglises orientales (t. IV et V). Il faut également mentionner le P. Nouet, Maimbourg, Richard Simon, l'abbé Boileau, chacun concourant en son genre à affermir les thèses de la *Perpétuité*. En dehors de la *Perpétuité*, quelques noms déjà cités se retrouvent dans la polémique ; mais notre auteur rappelle opportunément les noms de Pierre de Marca, de Jean Hardouin, de Pellisson, de Brueys de Montpellier, de Mabillon, de Grandcolas et enfin — comment pourrait-on l'omettre — de Bossuet !

Tel est, en raccourci, le bilan de la controverse eucharistique, au XVII[e] siècle, entre catholiques et calvinistes. Ce n'est là, d'ailleurs, que l'élément matériel de la thèse de M. Snoeks. Sur cette base documentaire, l'auteur construit son étude critique : l'argument de tradition et son utilisation polémique. On ne peut qu'indiquer brièvement les aspects de cette nouvelle étude. L'érudition est ici au service de la controverse, et, dans l'un et l'autre camp, il a fallu recourir aux sources et aux travaux qui les contiennent. Dans un parallélisme suggestif, la méthode suivie par les uns et les autres est exposée, tout d'abord, quant à l'application des règles de la critique, présentation et authenticité des textes, interprétation et enfin l'autorité théologique ou historique des témoignages invoqués ; ensuite quant à l'élaboration des matériaux : l'explication raisonnée des faits qui viennent corroborer ou infirmer la doctrine : l'histoire du dogme ou du culte et la conception que les uns et les autres ont eu de leur évolution. Pour nous tenir strictement sur ce terrain de la critique, il semble que M. Snoeks ait bien jugé de la position des uns et des autres adversaires :

« La plupart d'entre eux ne visaient nullement à faire œuvre d'érudits, et se préoccupaient uniquement de défendre leur foi. C'est ce qui explique... que leur documentation ne soit en grande partie que de seconde main : se trouvant dans la pleine ardeur du combat, ils ne se gênaient point pour puiser dans l'arsenal déjà constitué par leurs prédécesseurs et étaient heureux de profiter des ressources mises à leur disposition par des chercheurs plus désintéressés. Mais le but de leur intervention ne les dispensaient pas de la soumission aux données positives, qui pouvaient seule garantir la valeur de leur argumentation. Or, il est incontestable que, sous la pression de la polémique, ils cédèrent plus d'une fois à des préjugés dogmatiques. La façon dont ils classent

les textes eucharistiques des Pères, en vue de les interpréter, est caractéristique à cet égard. Admettant qu'il y a des textes clairs et des textes obcurs, ils estiment que les seconds doivent se comprendre à la lumière des premiers. Mais, bien entendu, ils sont tous convaincus que les passages favorables à la cause qu'ils défendent ne laissent subsister aucune équivoque et relèguent au contraire, sans hésitation, ceux qui les embarrassent dans l'autre catégorie. De plus, ils prêtent fréquemment leurs propres conceptions théologiques aux auteurs dont ils discutent la doctrine sans suffisamment se soucier de démontrer le bien-fondé de ce procédé... Le désir de combattre l'adversaire sur son propre terrain a provoqué parfois un certain flottement dans les positions doctrinales. Ainsi, sans laisser pour autant d'en faire état à l'occasion ,les catholiques renoncent en général à invoquer l'autorité théologique des témoignages de la tradition. De leur côté, les protestants, tout en proclamant solennellement que l'Ecriture est la source unique de la Révélation, se réfèrent en fait à l'Antiquité chrétienne comme à un critère décisif de la vérité. D'autre part, le souci de montrer soit la conformité, soit l'écart entre les croyances et la pratique eucharistique de l'Antiquité chrétienne et celles de l'Eglise romaine des derniers siècles, a contribué au développement assez unilatéral de la conception qu'on se faisait alors, dans les deux camps, de l'invariabilité du dogme ou du culte. En effet, la notion trop absolue de la perpétuité, qui inspire toute cette controverse, a incité bon nombre de polémistes catholiques et en particulier les auteurs de la *Perpétuité de la foi* à souligner trop exclusivement la continuité de la tradition, sans assez mettre en relief le rôle qui revient au magistère vivant de l'Eglise. De leur côté, les réformés insistent sur la nécessité de s'en tenir rigoureusement aux enseignements de l'Ecriture, mais laissent dans l'ombre les conséquences qui découlent du principe du libre examen. Ces gauchissements de la doctrine ont leur répercussion sur le plan historique : c'est sans doute à eux qu'il convient d'attribuer le manque de perspective qui empêche des auteurs catholiques de discerner l'évolution de certains dogmes et qui conduit plusieurs de leurs adversaires à voir dans le moindre changement de la pratique l'indice d'une transformation radicale des croyances ».

18 avril. *Semaine Religieuse de Paris.* P.-L. TOUZE. **Histoire de Saint-Leu** (Eglise Rue S. Denis à Paris).

19-20 avril. *La Croix.* Jean DALBIGA. **Il fallut à Paul Riquet quatorze ans pour construire le canal du Midi.**

L'idée de passer, par une voie navigable, de la Méditerranée à l'Océan, et d'éviter ainsi le détroit de Gibraltar, n'était point nouvelle. Tacite nous dit qu'elle avait germé dans le cerveau de Néron. On la retrouvait au temps de Charlemagne. Sous François Ier, il y eut des ébauches d'étude et même une enquête par diocèse, tout cela sans suite. Henri IV devait demander au cardinal de Joyeuse, archevêque de Narbonne, de recueillir des informations sur le projet. On trouvait une préoccupation iden-

tique chez Louis XIII. Colbert se livra à une étude sérieuse du projet et en fit part à Louis XIV. Fin 1666, Louis XIV signa l'édit pour la jonction des deux mers ; Riquet fut déclaré adjudicataire, ayant consenti à construire le canal à forfait pour la somme de 3.600.000 livres, chiffre qui fut dépassé et entraîna des dettes chez son constructeur, qui mourut du reste le 1er octobre 1680. Les travaux furent terminés dans les premiers mois de 1681.

24th april. *The Times Literary Supplement.* **Bayle and his Dictionary.**

25 avril. *Semaine Religieuse de Paris.* Albert GARREAU. **Saint Bernard à Paris.**

Saint Bernard fut canonisé en 1174. Dès 1202, l'évêque Eudes de Sully instituait sa fête à Notre-Dame de Paris. Il fut aussi bienfaiteur de l'Abbaye cistercienne de femmes, fondée en 1204 sous le nom de Port-Royal des Champs, d'où sortit par la suite Port-Royal de Paris. La même année, les filles de saint Bernard prenaient possession de l'abbaye Saint-Antoine des Champs, où se retira la veuve de Simon de Montfort ; sa fille Pétronille devint prieure. Les rois et les princes s'arrêtaient à saint Antoine avant d'entrer à Paris. Saint Louis, partant en croisade, y passa implorer des prières.

Le collège des Bernardins a été ouvert par un successeur de Saint Bernard, Etienne Lexington, en 1243, pour les étudiants de son ordre. Le Pape Benoit XII, qui y avait été professeur, fit bâtir à la place de la chapelle une grande église gothique qui ne fut jamais achevée.

Au XVIIe siècle suivaient encore à Paris la règle de saint Bernard les Bernardines du Précieux-Sang, établies en 1658 rue du Pot-de-fer, sous le nom de monastère Sainte-Cécile, puis rue du Bac, enfin rue de Vaugirard ; les Feuillants et les Feuillantines ; les religieuses de Penthémont, transférées de Beauvais à la rue de Bellechasse en 1667, dont les bâtiments et la Chapelle existent encore ; enfin les Bernardines de l'Abbaye au Bois, venues de Picardie en 1654.

Avril-juin. *Revue de littérature comparée.* M. R. LIDA DE MALKIEL. **Para las fuentes espanolas de algunos sonetos burlescos de Scarron.**

A. José AXELRAD. **Sur une source possible de la « Sophonisbe » de John Marton,** 1606 (la « Sophonisle » de Nicolas de Montreux, dit Olénix du Mont-Sacré, publiée à Rouen en 1601).

Avril-juin. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* Jacques MONICAT. **Une nouvelle source d'histoire littéraire : le Minutier central des Archives Nationales.** Documents concernant l'Académie Française, Julie d'Angennes, R. Arnauld d'Andilly, A. Arnauld, Françoise d'Aubigné.

Louis HERLAND. **Une source de « La Critique de l'Ecole des Femmes » ou Molière, lecteur de Balzac** (mort en 1654).

Introduction d'une comparaison de textes révélant les emprunts faits par Molière à Balzac :

Une étude systématique de l'influence des écrits de Balzac (mort en 1654) sur les écrivains de la génération suivante, et notamment sur nos grands classiques, permettrait, pensons-nous, bien des découvertes curieuses. Il est peu croyable, en effet, que des jeunes gens qui atteignirent leurs vingt ans dans les années 1640 ou 1650 n'aient lu et longuement pratiqué les ouvrages d'un écrivain alors entre tous illustre.

Pour ne parler que de Molière, il y a longtemps qu'un éditeur de Balzac (1) signalait comme la source évidente de deux passages du *Misanthrope* (III, 6, v. 769 et I, 2, v. 369-372), une phrase d'une lettre de Balzac à Chapelain (23 novembre 1637).

Or, la ressemblance est trop littérale pour qu'on puisse supposer une simple rencontre. Un tel emprunt révèle une certaine familiarité *avec* et une estime certaine *pour* l'auteur ainsi utilisé (surtout dans une œuvre aussi soignée que *Le Misanthrope*).

En voici un autre, qui n'a point encore été signalé, que nous sachions. Il s'agit de la tirade fameuse de Dorante dans *La Critique de l'Ecole des Femmes* sur la difficulté comparée de la tragédie et de la comédie. Ce texte est connu de tout le monde ; mais combien connaissent certaine petite dissertation sur la comédie, intitulée *Discours sixième* : *Réponse à deux questions, ou du Caractère et de l'Instruction de la Comédie*, et publiée en 1644 avec sept autres *Discours* dans les *Œuvres diverses de M. de Balzac* ?

Il est question, dans ce *Discours*, de la *comédie* au sens particulier et actuel de ce mot, malgré quelques digressions dans les autres provinces de la littérature (car Balzac ne sut jamais se limiter à un sujet). Le titre annonce un double objet : le *caractère* de la bonne comédie et la manière dont doit y être pratiquée l'*instruction*, c'est-à-dire la morale. Négligeons ce second point, que Molière n'utilisera pas dans sa *Critique* ; le premier se présente essentiellement comme une protestation contre le style trop noble et trop enflé qui, à l'exemple de l'Italie et de l'Espagne, infectait alors en France la comédie, et, en même temps, comme un plaidoyer en faveur de cette dernière, qui n'est pas un genre inférieur, à condition que l'on veuille bien la maintenir dans le ton simple et familier qui doit être le sien.

En somme, ici, Balzac, comme en mainte autre occasion, essaie de réagir contre la manie de la grandiloquence ou du pédantisme, voire simplement contre la tyrannie du pompeux et du *grand* qui avait alors tout envahi. Il milite pour le simple, le vrai, le naturel, le familier même (c'est-à-dire pour ce que nous penserions volontiers être le plus éloigné de sa propre façon d'écrire). S'il n'y avait que ce rappel au naturel, nous savons trop, depuis le grand travail de M. René Bray sur *La Doctrine classique en*

---

(1) L. MOREAU, *Œuvres de J.-L. Guez de Balzac*, Paris, Lecoffre, 1854 (tome I, p. 518, note).

France, que ce précepte fut commun à tous les doctrinaires des lettres au XVIIe siècle, pour pouvoir en conclure à une influence du *Discours* de Balzac sur *La Critique de l'Ecole des Femmes*. Mais le débat entre tragédie et comédie, surtout la préférence accordée, ou peu s'en faut, par Balzac à la comédie, constituent, au contraire, des thèmes beaucoup plus rares dans la littérature antérieure à *L'Ecole des Femmes* (et c'est pourquoi, sans doute, M. Bray ne crut pas devoir les mentionner dans son histoire des idées littéraires, qui s'arrête à 1660).

En fait, la comparaison des deux textes révèle un emprunt aussi flagrant que dans le cas du *Misanthrope* cité plus haut : la plupart des idées, plusieurs des expressions même de cette page si célèbre de Molière — et si essentielle à sa doctrine — doivent être restituées à Balzac. Le poète de théâtre s'est borné à ramasser en une tirade et à traduire dans le langage de la bonne compagnie ce que Balzac avait noyé dans plusieurs pages de verbiage et de déclamation...

Avril-juin. *Les Etudes Philosophiques*. A. REYMOND. **Le problème cartésien des vérités éternelles et la situation présente.**

Avril-juin. No 426. *Revue Historique*. M. GIRAUD. **Tendances humanitaires à la fin du règne de Louis XIV.**

Aprile-giugno. *Rassegna di filosofia*. Benito RATENI. **La moderna critica francese sul Giansenismo.**

Avril-juin. *Revue d'Histoire des Sciences*. Robert LENOBLE. **Histoire et Physique (Mersenne et Jean de Launoy).**

Aprile-settembre. *Il Saggiatore*. A. DEREGIBUS. **Lo scetticismo di P. Bayle.**

Mai. *Plaisir de France*. Pierre de BOISDEFFRE. **A la découverte de Vincennes et de Saint-Denis.**

Vincennes n'a d'autre égal que le Louvre pour illustrer l'histoire de ces quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Saint-Denis pourrait être le rival de Chartres si le vandalisme des deux derniers siècles l'avait épargné...

... Le Château de Vincennes abrita les amours du Vert-Galant, avant d'enfermer les Frondeurs pris au piège pour les beaux yeux de la Grande Mademoiselle, si heureuse de faire tirer le canon sur les soldats de Sa Majesté. Mazarin déroba son agonie aux regards de la cour dans le pavillon de la Reine, ne voulant se montrer au jeune roi que « la barbe faite, étant propre et de bonne mine ».

Le soleil qui se couchera, quelques années plus tard, sur les amours du Grand Roi et de Louise de La Vallière, mettra fin aux fastes du château. En dépit des volontés de Louis XIV, le Régent ne pourra se résigner à demeurer plus de soixante-douze jours en cet exil où l'on installera bientôt l'atelier des faiences

royales — le premier Sèvres — puis l'Ecole des Cadets. De nouveau des prisonniers arpenteront mélancoliquement les terre-pleins du château : après Fouquet et la Voisin, Mme Guyon, Diderot, Mirabeau et le marquis de Sade... Et maintenant, grâce aux travaux du Service des Monuments Historiques, un passé sort de terre et ressuscite.

Mai. *Liberté de l'Esprit.* Maxime LEROY. **Petite histoire de l'interprétation des « Pensées » de Pascal.**

May. *Modern Language Notes.* H. CARRINGTON LANCASTER. **The « dénouement en action » of Racine's « Iphigénie ».**

Mai. *Bulletin du Centre Polonais des Recherches Scientifiques de Paris.* Maria MALKIEWICZ-STRZALKOWA. **Fénelon en Pologne :**

I. — *La fortune de Fénelon en Pologne.*

Le prestige de Fénelon en Pologne : influence littéraire de l'œuvre proprement dite, rayonnement des idées.

II. — *Dans le sillage de Fénelon : un cas de supercherie littéraire.* A propos d'éditions posthumes d'œuvres de Fénelon.

Stanislas WEDKIEWICZ. **Le Tricentenaire de Fénelon** (1651-1951).

Après avoir largement souligné la part prise par la *Société d'Etude du XVIIe siècle* dans l'heureuse commémoration du tricentenaire de Fénelon, le directeur du docte Bulletin ajoute :

« Bien des recherches restent encore à faire avant de pouvoir mettre en lumière la fortune que l'écrivain du *Télémaque* connut dans les pays étrangers. Dans son *Etat présent des travaux sur Fénelon* (1939, p. 134), le regretté Elie Carcassonne n'a enregistré que les études touchant l'Italie, les Pays-Bas et la Hongrie. Il nous faut citer à présent l'essai de Lioubomir N. VANKOV : *Le « Télémaque » de Fénelon dans les pays balkaniques*, paru en Bulgare dans l'*Annuaire de l'Université de Saint-Clément d'Ochrida à Sofia* (tome XL, 1944), qui nous renseigne sur les travaux concernant la Bulgarie, la Serbie, la Roumanie et la Grèce, ainsi que l'article de Jean Orcibal sur *L'influence spirituelle de Fénelon dans les pays anglo-saxons au XVIIIe siècle* qui, paru dans *XVIIe siècle* (1952, p. 276-287), vient compléter à point les études précitées.

S'il s'agit de la Pologne, le présent *Bulletin* apporte une étude détaillée de Mme Marie Malkiewicz-Strzalkowa qui me paraît complète. J'y ajouterai deux petites contributions.

La renommée de Fénelon en Pologne se trouve confirmée par le fait que, dans sa correspondance avec Mme Geoffrin, le roi Stanislas-Auguste employait quelquefois le pseudonyme de « Télémaque », G. Charles de Mouy, *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin* (1875, p. 99, 242, 276, 281, etc.) ; Marietta Martin, *Une française à*

Varsovie en 1776 (1936, p. 79) ; Jean Fabre, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières* (1952, p. 306).

D'autre part, dans son *Histoire littéraire de Fénelon*, parue en 1867, l'abbé Jean Edme Gosselin ayant mentionné (p. 143), d'ailleurs de manière inexacte, les traductions polonaises du *Télémaque*, fait allusion (p. 145) à un curieux prospectus, lancé à Paris en 1812 par Fleury l'Ecluse : cette feuille volante annonçait aux lecteurs l'édition d'un *Télémaque polyglotte*, publié en langue française, grecque moderne, arménienne, italienne, espagnole, portugaise, anglaise, allemande, hollandaise, russe, polonaise et illyrienne. Notons que le prospectus en question ne se trouve pas dans les collections de la Bibliothèque Nationale de Paris ; quant à l'ouvrage qu'il annonce, il n'a jamais été édité ».

Mai. *Mélanges de science religieuse.* Albert DECOURTRAY. **Foi et raison chez Malebranche.**

Mai. *Mélanges de science religieuse.* Bernard AMOUDRU. **Un texte ignoré de Fénelon : approbation du livre du P. L. Lallemand sur le sens propre et littéral des psaumes de David.**

Mai. *Vie et langage.* Maurice RAT. **Grammairiens et amateurs de beau langage : Malherbe.**

Mai. *Miroir de l'Histoire.* Duc de LEVIS-MIREPOIX. **Henri IV et Don Quichotte.**

Jacques BOURGEAT. **Biographie de Broussel.** — Renseignements sur le prêtre François Gendson, conseiller et aumônier du Roi, abbé de Sainte-Marie de Mézières en Bourgogne, médecin éminent qui soigna Anne d'Autriche.

Mai. *Revue de Paris.* Philippe ERLANGER. **Louis XIV et Monsieur.**

Portrait plein de sympathie pour Philippe, frère unique de Louis XIV... « Sa propre mère, Anne d'Autriche, et le cardinal Mazarin, virent en lui le seul Français capable de détruire le bel édifice qui dominait enfin les ruines accumulées par un siècle de guerres civiles. Dès le premier âge, on s'efforça de le réduire à l'impuissance. Conscients de bien servir l'Etat, ses tuteurs s'appliquèrent à doter cet enfant brave, impétueux et charmant, d'une âme frivole d'hermaphrodite. Son avilissement fut une sauvegarde pour la Couronne... Son malheur vint aussi du caractère de son frère, de cet égocentrisme monstrueux, fatal aux dictateurs et qui n'épargna point le Pharaon de Versailles... Entre ses joyaux, ses rubans et ses objets d'art, le prince trop joli qui ne fut aimé d'amour par personne et qui savait remporter des victoires, apparaît, en définitive, comme une victime pitoyable de la raison d'Etat ».

21 mai. *Education Nationale.* Georges MONGREDIEN. **Le 250e anniversaire de la mort de Cl. Perrault.**

21 mai. *Nouvelles Littéraires.* Jeanine DELPECH. **L'inoubliable Reine Margot.**

30 mai. *Réforme.* Jacques HELLE. **Il y a 250 ans mourait Charles Perrault.**

30 mai. *L'Ecole.* Gonzague TRUC. **Sur la perfection racinienne.**

Mai-juin. *Documents.* Werner KRAUSS. **Molière et son temps.**

1er semestre. *Cahiers du Sud*, n° 319. PEIRESC. **Pages curieuses, choisies et présentées par J.-P. Blanchi. Texte établi sur les Manuscrits de l'Inguimbertine.**

Juin. *Miroir de l'Histoire.* A.-M. SEVENE. **Le sacre des Rois de France.**

Edmond POGNON. **Le sacre du premier Bourbon.**

Chercheurs et Curieux, p. 255. Marcel REIBLE. **Bachelier, premier valet de Louis XIV.**

13 juin. *Figaro Littéraire.* Maurice RAT. **Et voici la « divine marquise », telle qu'en elle-même, enfin...**

18 juin. *Education Nationale.* Maurice RAT. **Mme de Sévigné et sa fille.**

Juin-juillet. *Le Mutualiste de la Seine.* André BORVEAU. **Paris aux mille aspects.**

En fin connaisseur, M. André Borveau, membre du Conseil de la *Société d'Etude du XVIIe siècle*, a entrepris, il y a déjà de longs mois, la description de « Paris aux mille aspects ». Nous souhaitons que ces articles paraissent un jour en un volume dont les illustrations souligneraient la richesse du texte. Entreprenant la visite du XVIe arrondissement, M. Borveau rappelle : « ... Si, à la suite des défrichements de l'ancienne forêt de Rouvray, des hameaux de pêcheurs et de vignerons s'élevèrent dès le moyen-âge sur leur emplacement, ce ne fut qu'à partir du XVIe et surtout du XVIIe siècle que ces localités prirent de l'importance. La fondation du couvent des Minimes ou des « Bonshommes » par Anne de Bretagne en 1492 est la première marque de l'intérêt que la Cour et l'aristocratie devaient porter à cette région un peu lointaine. Mais, à la fin du XVIe et au début du XVIIe, la construction par Catherine de Médicis du Château de Chaillot, qui allait être affecté en 1612 aux religieuses de la Visitation (1) et la création par Henri IV de la célèbre Savonnerie donnaient au village de Chaillot ses titres de noblesse.

---

(1) C'est dans ce couvent que se réfugia Louise de la Vallière en 1671 avant de se retirer définitivement aux Carmélites de la rue Saint-Jacques en 1674.

La vogue n'allait d'ailleurs que s'affirmer dans les années qui suivirent et jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle surtout. La situation de Chaillot, de Passy et d'Auteuil le long de la route de Paris à Versailles, les séjours nombreux à Auteuil, de Molière et de Boileau, qui y amenèrent leurs amis, l'éloquence religieuse des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon qui prononcèrent au couvent de la Visitation leurs plus célèbres sermons, attiraient dans ces lieux non seulement la foule des curieux, mais la plus authentique noblesse... ».

1953. 2e trimestre. *Cahiers haut-marnais.* H. de BAILLON. **Une fille de Racine à Eclaron.**

Juillet. *Miroir de l'Histoire.* Georges MONGREDIEN. **Les Comédiennes du Grand Siècle : La Champmeslé.**

Jacques BOURGEAT. Courrier des Chercheurs et des Curieux : **Les éditions des « Aventures de Télémaque » de Fénelon,** avec les noms des éditeurs jusqu'en 1804.

Chercheurs et Curieux. DIVERS. **La Ferté, propriété de Saint-Simon. Maison de Savoie-Carignan. Famille d'Hardivilliers. Famille de Folleville. Famille de Francy (Bourgogne). Famille d'Escorolles, alias Descarolles.**

Juillet 1953. *Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises.*

Louis COGNET. **Les petites écoles de Port-Royal.**

Jean DAGENS. **Le XVII[e] siècle, siècle de saint Augustin.**

Jean ORCIBAL. **Qu'est-ce que le Jansénisme ?**

William Mc. C. STEWART. **L'éducation de Racine. Le poète et ses maîtres.**

Norbert DUFOURCQ. **La musique religieuse dans la première moitié du XVII[e] siècle.**

Juillet. *Vie et langage.* Maurice RAT. **Marie de Gournay.**

Juillet. *Le français moderne.* Robert RICARD. **Pour le dossier de « Voire même »** (S. François de Sales, Pierre de Besse, Constantin de Barbauson, Zamet, s. Vincent de Paul).

July. *Studies in Philology.* J. M. ADEN. **Dryden and Boileau : the question of critical influence.**

Juillet. *Vie Spirituelle.* Maria WINOWSKA. **Mère Madeleine de Saint-Joseph, première prieure du Carmel de France** (1578-1637).

10 juillet. *La France Catholique.* **Pour l'Anniversaire de Henri IV. L'homme et sa mission.** Jacques BOUDET. **Le dernier roi qui voulut unir les forces vives de la nation sans y réussir.** Edmond POGNON. **Fut-il catholique... et comment ?**

Juillet-août. *Notre Vie* (revue eudiste). Ch. du CHESNAY. **Monsieur Huet, le Père Eudes et l'abbé Tolmer.**

« ... Est-il bien au fait un homme du grand siècle, ce Huet, sous-précepteur du Dauphin ? On le dirait souvent de la Renaissance tant il sait de choses et tant il est habile de ses dix doigts. On le croirait contemporain de « ces grandes âmes qui, dans ces temps d'obscurités et de ténèbres, n'étaient aidées, écrit-il, que de la force de leur esprit et de l'assiduité de leur travail... ».

Juillet-septembre. *Revue d'Histoire littéraire de la France.* J. LAGNY. **Deux lettres inédites de Sainte-Beuve à propos de la querelle de « Phèdre ».**

Julio-septembre. *Revista de filosofia.* Jose PERDOMO GARCIA. **La teoria de los espiritus en Pascal.**

Julio-septembre. *Revista de ideas estéticas.* Jose PERDOMO GARCIA. **El corazon como fuente de conocimiento en Pascal.**

Juillet-septembre. *Bulletin folklorique de l'Ile-de-France.* Paul DELARUE. **Les contes merveilleux de Perrault et la tradition populaire.**

Juillet-septembre. *Revue d'esthétique.* Jean LAMEERE. **Baroque et précieux.**

Juillet-septembre. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* Lettres de G. CHARLIER et W.-G. MOORE. **A propos du premier état des Maximes de La Rochefoucauld.**

Juillet-septembre. *Revue des sciences humaines.* Maurice CAUCHIE. **Le dernier des Estienne** (Antoine, 1592-1674).

Louis LAFUMA. **Post-scriptum au « Discours sur les passions de l'amour ».**

Juillet-octobre. *Revue Universitaire.* Robert GENAILLE. **Lecture de « Cinna ».**

Juillet-décembre. *Revue de synthèse.* Armand CUVILLIER. **Progrès de la connaissance et pressentiment de son pouvoir** (Bacon, Descartes, L'Encyclopédie).

Juillet-décembre. *Les Amis de St. François.* P. RAOUL. **Pages d'Histoire du Bas-Berry.**

L'état économique du Bas-Berry aux XVIIe et XVIIIe siècles :

« ... Cette région constituait une partie de la généralité de Bourges, divisée elle-même en cinquante-huit bureaux. Pour la perception des impôts, elle se trouvait être répartie en sept élections groupant six cent soixante-neuf paroisses à la fin du XVIIe siècle (1).

---

(1) De BOISLISLE, *Correspondance des Contrôleurs généraux des Finances*, t. I, n° 761, note.

La pauvreté et la misère marquèrent profondément ce territoire où d'ailleurs, il faut le reconnaître, des routes avaient été récemment tracées. Les différents intendants insisteront toujours, dans leurs rapports au Contrôleur général des finances, sur la pauvreté et la stérilité de cette partie du Berry beaucoup moins dense que le Boischaut. « Le fond (de l'élection de Châteauroux), écrira l'intendant Dey de Séraucourt, est le plus stérile et le plus ingrat du royaume. Il n'y a que les environs de la rivière de l'Indre qui soient passables. Le reste n'est que forêts, étangs et brandes qui n'ont jamais été cultivés. Les voyageurs y font quatre ou cinq lieues sans y trouver de villages, et quand on en trouve quelqu'un, on trouve aux environs quelques arpents de terres labourables, et on se trouve tout aussitôt dans les brandes. Les forêts se débitent par le moyen des forges. Il y en a cinq dans cette élection... Les brandes servent à la nourriture des bestiaux dont on fait un grand commerce » (1). Un autre mémoire du XVIIIe siècle s'exprime en des termes à peu près semblables avec une nuance plus pessimiste encore : « Les villes et les campagnes semblent désertes, et dans un engourdissement et une indigence pitoyables. De nombreux terrains sont en friche. La nonchalance des habitants est si grande qu'ils ont l'air de se plaire dans leur indigence et ne veulent travailler que quand ils sont contraints, ou pour payer les impôts et pour gagner leur pain pour subsister. Si leurs travaux leur procurent la subsistance pour huit jours, ils restent huit jours sans travailler. Les enfants sont utiles quand ils sont grands, et préfèrent mendier que travailler. Ils s'adonnent à l'élevage des moutons, car le revenu leur arrive sans avoir besoin de travailler. Ce seul bien qui reste au Berry disparaîtrait s'il y avait autant de peine à être chef d'un troupeau qu'on conduit qu'à être à la tête des travaux de la culture » (2). Tout en faisant une certaine réserve à cette note plutôt sombre, il n'en reste pas moins vrai que le nord du Bas-Berry était pauvre et peu peuplé. N'oublions pas, cependant, que la manufacture de draps de Châteauroux, une des plus importantes du royaume, occupait plusieurs milliers d'ouvriers de tous âges (3).

D'autre part, l'influence prépondérante des financiers, les impôts lourds et impopulaires allaient déterminer un malaise toujours plus accentué qui déclenchera la Révolution. La région sera, d'ailleurs, une source d'ennuis et de tracas pour les derniers intendants de l'ancien régime. C'est ainsi que M. de Montgeron se verra adresser des reproches par le Contrôleur général pour avoir fait établir le rôle des tailles sans la participation des collecteurs : « J'ai reconnu que, si pauvre que soit le peuple du Berry, répondra-t-il, si les impositions étaient réparties avec juste proportion, le recouvrement en serait plus facile ». Sous le rapport des impôts, la population des villages pouvait se répartir en quatre catégories. En premier lieu, les nobles et les privilégiés dispensés de la taille, les bourgeois et fermiers possesseurs de

(1) Biblioth. Nat. Nouv. acq. fr. 4.239, fol. 75.

(2) Arch. nat. F. 14, 139.

(3) Bibl. nat. Nouv. acq. fr. 4.239, fol. 75.

terres affermées plus ou moins étendues. Ces derniers, riches, jouissant la plupart du temps d'un revenu plus que suffisant, s'étaient fait une réputation de dureté auprès des laboureurs, les plus chargés de taille. Ces derniers ne recueillaient même pas le pain suffisant pour se nourrir ni les graines nécessaires à l'ensemencement des terres. Enfin, venaient les journaliers, les plus pauvres, gagnant trois à quatre sols par journée de travail, mince revenu sur lequel ils devaient encore prendre pour la subsistance de leur famille. Inutile de dire qu'il leur restait bien peu pour s'acquitter des impositions (1). Au début du XVIIIe siècle, les intendants s'efforceront, sans y réussir toujours, à soulager laboureurs et journaliers et à extirper les abus causés dans les paroisses par les gros propriétaires. Ainsi, la petite paroisse de Langé, composée de « vingt-quatre charrues et de quatre-vingt-treize feux », devait verser au collecteur François Fourré 2.160 sols d'imposition. Etaient exempts, outre le curé, les chanoines d'Entraigues et le châtelain.

A Veuil, les impositions montaient dans la même proportion à 1.280 livres. Un laboureur, comme Louis Laroche, devait une corvée annuelle d'une charrue pour M. d'Argenson, seigneur du lieu, plus 23 livres ; Claude Dupin, meunier au Moulin-Renard, 120 livres. Un simple journalier, comme Jacques Meunier, voyait ses impôts monter chaque année : 10 livres en 1746, 11 livres en 1750, 30 livres en 1765 (2) et, certains autres, tel Jacques Jouannet, laboureur à Vicq-sur-Nahon, qui se voyait dans l'obligation de verser une somme d'impôts qui mettait la gêne la plus grande dans son foyer (3).

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que le passage des troupes à la fin du XVIIe siècle, écho des guerres ruineuses de Louis XIV, avait été pour beaucoup dans cette gêne générale, surtout en provoquant l'arrêt momentané de la fabrique de draps de Châteauroux, pourtant si prospère (4).

Les catastrophes dues aux intempéries accentuèrent encore la misère. Le souvenir de l'année 1698, dite « l'année du grand hiver », était resté gravé dans les mémoires. Or, le froid intense reparut en 1709. Le 6 janvier, le vent du nord souffla avec violence, le 10, la neige commença à tomber. Elle aurait pu conserver les grains, mais un faux dégel arriva le 22, fit fondre la neige qui imbiba la terre. Trois jours plus tard, la gelée recommença plus forte quinze jours durant, et pénétra jusqu'à deux pieds dans le sol. « Dans les forêts, note le curé de Langé sur un registre de baptêmes, des arbres d'une hauteur de trente pieds, et qui auraient bien porté dix-huit pouces d'équarissage, se sont fendus à passer les mains dans leur ouverture. Le désastre a été si grand et si universel que les riches comme les pauvres, à cause de la disette de farine, n'ont pas eu de pain. Les oiseaux à cause de

---

(1) De BOISLISLE, *op. cit.*, t. II, n° 999.
(2) Arch. de l'Indre, série C : Rôle des tailles de la paroisse de Veuil.
(3) Arch. de l'Indre, série C (Vic-sur-Nahon).
(4) Arch. de l'Indre, A 22, fol. 27.

la rigueur extraordinaire de la saison entraient en bandes dans le fond de nos maisons pour y laisser misérablement leur vie, préférant une si pitoyable fin à une langueur si cruelle. On en trouvait à chaque bout des champs, des monceaux, à douzaines et à vingtaines, tous morts et s'entrebrassant les uns les autres » (1). En plusieurs endroits, lorsque les chiens trouvaient quelque chose de mangeable, les pauvres se jetaient dessus pour le leur arracher, et ceux qui achetaient du blé se voyaient obligés de « s'armer de peur d'être volés ». Quant aux privilégiés, ils se voyaient contraints de se garder comme en temps de guerre (2). Un grand nombre de loups apparurent alors ravageant les champs, tuant le bétail. Un arrêt du Conseil royal (13 août 1726) ordonnera une imposition générale de 1.500 livres sur les contribuables à la taille, destinée à être distribuée à tous ceux qui tueraient les loups et en apporteraient la tête, à raison de 4 livres par animal abattu. En dépit de nombreuses tueries, l'imposition supplémentaire devait se maintenir encore plusieurs années durant (3).

Les intempéries terribles déterminèrent bien vite une affreuse disette, et, à cause du grand nombre de décès, les collecteurs de la gabelle se virent bientôt chargés de trop de sel (4). En certains endroits les champs restèrent incultes. Bientôt, bruyères et brandes couvrirent le Bas-Berry plus qu'aucune autre province (5). L'intendant Roujault prit alors des mesures énergiques : observation exacte des règlements, obligation pour les ecclésiastiques et les communautés de réserver un quart des coupes, plantations par corvées dans chaque paroisse suivant la situation et les ressources, ensemencement des clairières et des terres vagues dans les forêts du roi (6) laissées à l'abandon et qui se révélaient des foyers d'incendies. Le grand maître des eaux et forêts de Blois et du Berry, Tison, reconnaissait, d'autre part, lui-même, que le plus grand désordre régnait dans l'administration des forêts de la province (6).

Aux intempéries s'ajoutaient les horreurs de la guerre. En 1659, après la signature du traité des Pyrénées, Châteauroux avait été obligée de loger et de nourrir hommes et chevaux. Les habitants se virent, conséquence logique, dans l'obligation d'emprunter, pour payer les impôts, et l'industrie du drap, seule richesse et ressource de la cité, dépérit à tel point que les maîtres se virent incapables d'employer leurs ouvriers et quittèrent la ville (7).

---

(1) Arch. com. de Langé (Indre), reg. d'état civil 1709 ; *Traité de la police...*, t. II, supplément p. 1.

(2) *Nouvel advis important sur les misères des temps*, dans *Le Magasin pittoresque*, juin 1854. Cf. aussi sur les intempéries dans le Haut-Berry, un arrêt du Conseil (27 sept. 1733), arch. nat. E. 1097-B.

(3) Arch. nat. E 1060-A.

(4) *Annuaire du Berry* (1845).

(5) Bibl. Mazarine ms. 324 (1677).

(6) Boislisle, *op. cit.*, t. II, n° 355, note.

(6) Boislisle, *op. cit.*, t. II, n° 1350.

(7) Arch. de l'Indre, A 22, fol. 27 : Assemblée des habitants pour l'établissement de règlement au sujet de la fabrique du drap.

Six années plus tard, en 1665, Colbert s'efforçait avec succès de ranimer l'industrie française, quand la guerre de la ligue d'Augsbourg ramenait une fois encore la ruine. Ce fut alors que les religieux de l'ermitage du Pont déclarèrent « qu'ils ne pouvaient subsister à cause des misères publiques » (1).

Août. *Hommes et Mondes.* Maurice ANDRIEUX. **La mort d'Henri IV.** L. Cristiani résume ainsi cet article dans *L'Ami du Clergé* du 8 octobre 1953 :

La mort d'Henri IV, il paraît que nul événement ne fut aussi souvent et ouvertement prédit que celui-là. A vrai dire, les prophètes avaient beau jeu, alors, à prédire l'assassinat d'un prince. Le fait était passé à l'état d'institution. François de Guise, Henri de Guise, son fils, Coligny, Henri III ! Cela faisait bien des noms déjà ! Celui d'Henri IV avait plusieurs fois failli s'y ajouter ; aussi parlait-on beaucoup de la mort violente qui l'attendait. L'ambassadeur de Hollande crut devoir en avertir la reine. Dans son pays on donnait l'assassinat du roi comme imminent. D'Allemagne venaient des avertissements semblables. Il ne se passait pas de jour que le roi ne fût invité à la prudence et à la méfiance.

Mais comme de tels avis lui avaient été prodigués toute sa vie, il n'en tenait aucun compte. Il avait échappé à tant de combats et de complots qu'il se tenait comme préservé par la Providence. Ni la comète de 1609, ni les débordements sinistres de la Loire, ni les prédictions de Nostradamus, ni celles des astrologues ne parvenaient à lui donner des craintes.

— « Lorsque Thomassin, qui était le premier astrologue de son temps, l'avait prévenu d'avoir à se garder du mois de mai 1610, jusqu'à lui désigner — lui aussi — « le jour et l'heure qu'il devait être tué », il s'était cruellement moqué de lui et de son astrologie, « le prenant, nous a rapporté l'Estoile, tantost aux cheveux, tantost à la barbe, lui fist faire deux ou trois tours de chambre et le renvoia monstrant le peu de foi qu'il ajoustait aux prédictions de tous ces beaux devins ».

Il se moqua de même d'un songe prémonitoire de la reine, en disant que « songes étaient mensonges ». Toute la cour, cependant, était comme obsédée de la crainte d'un malheur. Ce fut lui qui essaya de rasséréner les courtisans, en leur disant :

— « Vous êtes des fous de vous amuser à ces pronostiques, il y a trente ans que les astrologues et charlatans qui feignent de l'être me prédisent chaque année que je cours fortune de mourir ».

Cependant, il semble avoir été beaucoup moins assuré qu'il ne voulait le paraître, car il avait dit à Sully et à Bassompierre des paroles qu'ils ont rapportées dans leurs Mémoires et dont il ressort qu'il s'attendait à une mort prochaine et qu'il ne pourrait faire la campagne d'Allemagne qu'il avait projetée.

---

(1) Arch. de l'Indre, G 103.

— « Au matin du jour fatal, ses appréhensions avaient pris le caractère d'une obsession véritable. On le voit prolonger sa prière bien au-delà du temps qu'il lui consacrait d'habitude, et même se faire apporter son livre d'heures dans son lit. Bien que la reine et le duc de Vendôme (son fils naturel), très impressionnés par les horoscopes qui avaient fixé à ce jour du 14 mai la date de la mort du roi, l'aient supplié de ne point quitter le Louvre, il s'arracha à leurs instances pour aller entendre la Messe aux Feuillants, à l'heure même où Ravaillac assistait à l'office divin dans l'église toute voisine de Saint-Benoît ».

A son retour de la messe, le roi était rentré au Louvre. Il s'était montré gai après déjeuner, et il avait, selon son habitude de vert-galant, folâtré avec les dames, qu'il aimait à scandaliser par ses propos. Mais il se montrait fiévreux, inquiet. Le temps lui durait, sans savoir pourquoi. Il demanda à l'exempt de service quelle heure il était. L'exempt lui dit : quatre heures, puis le voyant ennuyé, osa ajouter : « Sire, je vois Votre Majesté triste et toute pensive. Il faudrait mieux prendre l'air : cela la réjouirait ! » — « C'est bien dit, répondit le roi. Eh bien ! faites apprêter mon carrosse, j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully qui est indisposé et qui se baigne aujourd'hui ».

C'en était fait. Cette décision soudaine était ce que nous appelons « l'appel du destin ». Chose curieuse, Ravaillac, de son côté, hésitait, ne savait ce qu'il voulait faire, et ne fut présent sur le parcours que par un hasard imprévisible.

Qui était donc ce personnage ? Un homme de forte stature, mais « extrêmement mal emminé », avec une barbe et des cheveux fauves, de gros yeux enfoncés dans leurs orbites, des narines largement ouvertes, toutes les allures d'un forcené brutal et cruel. Et pourtant avec ces airs d'ogre implacable, une certaine mélancolie, des apparences de rêveur et une voix très douce.

Il avait 32 ans, étant né en 1578, à Touvres, près d'Angoulême, de famille pauvre. Il avait fait bien des métiers : valet de chambre, maître d'école, clerc de procureur, solliciteur de procès, novice chez les Feuillants qui l'avaient chassé pour ses extravagances. C'était une espèce de fou, ou du moins de visionnaire, hanté de rêves mystiques et sanglants. Il se croit le dépositaire des « secrets de la Providence éternelle ». Il entend en lui-même Dieu qui lui parle et le charge d'exécuter ses jugements. Finalement, dès 1607, il se croit nommément et impérativement désigné pour assassiner le roi. Il s'exalte de plus en plus. Il recueille les rumeurs, les propos contre les huguenots, contre un roi qu'on juge mal converti en raison de la faveur qu'il garde pour certains de ses anciens coreligionnaires. Il entend dire couramment, dans certains milieux, qu'il est licite de se défaire d'un « tyran usurpateur ». Au mois de mai 1609, il vient une première fois à Paris, non pour tuer le roi, mais pour lui parler et l' « induire à faire la guerre à ceux de la religion prétendue réformée ». A cette date, il discute en lui-même pour savoir si le salut de son âme est compatible avec l'assassinat du roi. Mais il ne put voir le roi et revint à Angoulême de plus en plus agité et assombri. Vers Noel 1609,

on parle d'une Saint-Barthélemy des catholiques ! Des rumeurs de guerre en Allemagne, en faveur des protestants, circulent. Ravaillac sent se réveiller ses projets régicides. A tout prix, il faut s'opposer aux desseins d'un roi allié aux protestants allemands. Il revient à Paris. De nouveau, il cherche à voir le roi, pour l'avertir, pour le convertir, s'il le peut. Mais il est écarté par la garde du Louvre. Alors Ravaillac consulte des théologiens, des Feuillants, le curé de St-Séverin, des Jacobins, qui tous l'éconduisent. Le jésuite d'Aubigny lui dit : « Otez tout cela de votre esprit, dites des chapelets, mangez de bons potages retournez en votre pays ». Mais Ravaillac s'obstine. Un jour, il rencontre le roi, s'approche de son carrosse arrêté et lui crie : « Sire, au nom de N.-S. J.-C., et de la sainte Vierge Marie, faites que je parle à vous ». Pour toute réponse, il reçoit un coup de bâton d'un valet, et, découragé, revient une dernière fois à Angoulême.

Il passe son Carême dans la prière et le jeûne. Mais il apprend que le roi allait partir en guerre en faveur des princes huguenots d'Allemagne, et qu'il avait prononcé des paroles insultantes pour le pape. Alors, son projet d'assassinat le reprend. Il n'ose communier le jour de Pâques, mais il accompagne sa vieille mère à la Table Sainte et se tient derrière elle pendant qu'elle communie, trompant ainsi sa propre faim de l'hostie sainte ! Puis, le jour même, il part pour Paris. Il vole dans une auberge le couteau de son crime, le fait affiler, puis se met en faction, pour surveiller les sorties du roi. Cependant, au début de mai le doute le reprend. Il repart pour Angoulême et va jusqu'à Etampes, où il s'abîme en des prières d'où il sort convaincu de sa mission de dément ! Il revient donc sur Paris, laisse passer le jour du couronnement de la reine. Mais le 14 mai, il est sur le parcours du roi.

Il faisait un temps superbe. A un moment, le carrosse royal s'arrêta et Ravaillac faillit faire son coup, mais le hasard l'en empêcha. Le carrosse reprit sa marche, et Ravaillac courut derrière, en cachant sous son manteau son couteau ouvert. Mais voici que le carrosse, sans qu'on sache pourquoi, s'engage dans la rue de la Ferronnerie, qui n'était pas sur le chemin de l'Arsenal où logeait Sully. La rue était étroite et encombrée. Le cocher mit ses chevaux au pas. Le roi avait les deux mains autour du cou de ses voisins, le duc de la Force et le duc d'Epernon. Il présentait ainsi sa poitrine sans défense. A un moment, le carrosse fit pencher le roi. Ravaillac saisit cet instant avec une promptitude foudroyante. Il mit un pied sur une roue du carrosse, l'autre sur une borne qui servait de montoir, se pencha vers le roi et, avant que nul n'ait pu le prévenir, lui porta un premier coup de couteau au-dessus du cœur, puis un second qui trancha l'aorte. Le couteau, cette fois, avait pénétré si avant dans le corps du roi que le pouce du meurtrier toucha le pourpoint de la victime. « Son couteau, dira-t-il, au cours du procès, avait donné dans le corps du roi comme dans une botte de foin ».

Au premier coup, le roi avait dit : « Je suis blessé ». Au second : « Ce n'est rien ! » Mais un flot de sang jaillit de sa bouche. Il était mort avant d'entendre La Force lui dire : « Ah ! sire, souvenez-vous de Dieu ! »

On devine l'émoi dans Paris, à la Cour d'abord, puis dans la ville, enfin dans la France entière ! Les jeunes et les vieux pleuraient, s'arrachaient les cheveux, maudissant l'horrible « parricide ». « Que deviendrons-nous ? » s'écriaient des hommes de toute qualité. De ce jour, Henri IV, qui avait eu bien des amis, mais aussi bien des ennemis, entra dans la légende ! Ravaillac seul gardait son sang-froid et se félicitait d'avoir accompli sa tâche ! Il se posait en justicier de Dieu. Et il ajoutait :

« Dieu me pardonnera et il me fera participer aux communions que les religieux et les religieuses et tous les bons catholiques font sur la terre ».

Il raconta avec complaisance, au cours de son procès, toutes les péripéties que nous avons résumées au sujet de son dessein, et ne cessa d'affirmer qu'il n'avait jamais eu de complice. Il fut écartelé par quatre chevaux, en présence « d'un nombre infini de peuple de divers âges, sexes et qualité », le 27 mai, 13 jours après le crime ! Le corps du roi, déposé à Saint-Denis, fut détruit en 1793, après de stupides outrages. Le cœur avait été transporté au collège des jésuites de La Flèche.

— « L'immense foule de peuple qu'on vit assemblée sur le chemin de Saint-Denis et au bord des routes de La Flèche témoigna suffisamment (de sa popularité) par ses larmes et ses prières ».

Août. *Miroir de l'Histoire.* Robert Van den HANTE. **Comment Renkin Sualem fit venir l'eau de la Seine à Versailles.**

« L'inventeur de la « machine de Marly » ne fut pas celui qu'on pensait ».

Août. *Etudes anglaises.* Pierre LEGOUIS. **La purge de Gargantua, ou Marvell et Tallemant des Réaux.**

Août. *La Revue Française.* R. VAULTIER. **Henri IV et l'urbanisme de son temps.**

22 août. *Figaro Littéraire.* Maurice RAT. **La vie et la mort de Mlle des Œillets.**

26 août 1950. *La Presse Médicale.* Dr R. CHAUVELOT. **Etude sur le vocabulaire (médical) français du XVIIe siècle.**

Août-septembre. *Preuves.* F.-R. BASTIDE. **Saint-Simon et son âme.**

1953. *Revue d'Histoire du Théâtre.* III. - H. TRIBOUT DE MOREMBERT. **Le gendre de Racine, Claude-Pierre Colin de Morambert.**

G. MONGREDIEN. **Chronologie des troupes qui ont joué à l'hôtel de Bourgogne** (1598-1680).

Juglio-settembre. *Rivista di letterature moderne.* FRANCO SIMONE. **La storia letteraria francese : formazione e dissoluzione dello schema storiografico classico.**

Septembre. *Le Journal des Poètes.* Gustave COHEN. **Un poète soldat du XVIIe siècle : Jean De Schelandre, sedanais.**

Septembre. *Historia.* HENRI-ROBERT. **Le Grand Condé.**

Septembre. *Revue d'histoire de la pharmacie.* M. BOUVET. **Molière et les apothicaires.**

Septembre. *La Revue de l'Université Laval.* M. M. OLGA, I. B. V. M. **Le confident dans la tragédie de Racine.**

Septembre. *Miroir de l'Histoire.* Pierre GEYRAUD. **Le berceau de l'Académie Française.**

En 1628, un jeune homme de vingt-cinq ans, Valentin Conrart, écrivain, bel esprit, un peu mondain, décide avec ses amis, gens de lettres également, Godeau, Gombault, Chapelain, Géry, Habert, Malleville, l'abbé de Cérisy, Montmort, que des réunions se tiendront désormais chez lui, tous les lundis, pour des entretiens de beau langage. Faret, auteur de l'*Honnête homme*, s'y introduit un peu plus tard. Il y présente Bois-Robert, homme de confiance du cardinal de Richelieu. Celui-ci, par politique, propose au groupe de devenir son protecteur et de lui donner des statuts. A contre-cœur, on s'incline. L'Académie Française est fondée (1634). Mais où se tinrent les réunions de l'Académie naissante ? Petit problème historico-littéraire que Pierre Geyraud s'efforce ici de résoudre.

17 septembre. *Nouvelles Littéraires.* G. MONGREDIEN. **Autour de Port-Royal.**

Settembre-ottobre. *Rivista critica di storia della filosofia.* Guiseppe COSTANTINI. **Sulle prove cartesiani dell' esistenza di Dio.**

Septembre-octobre. *L'Information Littéraire.* Paul SURER. **Documentation Pédagogique. Dissertation française** (pour une classe de 1re) : « Le moi est haïssable », a écrit Pascal. Pourquoi a-t-il énoncé une telle proposition et quelle valeur faut-il, selon vous, lui accorder ? — Jean GRANAROLO. **Dictée commentaire** (classes de 4e et de 3e) : Choix du texte. Texte dicté : Molière, L'Avare. Acte I, scène I, Valère. Questionnaire. Réponses proposées.

G. ROBERT. **Bibliographie concernant Racine.**

Théâtre.

I. — *Editions* : On consultera avec fruit les éditions procurées par MM. Mornet (Mellotée), Debidour (Les Editions nationales, Classiques verts), V.-L. Saulnier (Editions de Cluny).

II. — *Ouvrages et articles généraux* : Daniel Mornet : *Histoire de la littérature classique.* - Jacques Scherer : *La dramaturgie classique en France*, 1950. - Pierre Moreau : *Racine, l'homme et l'œuvre*, 1943. - Daniel Mornet : *Jean Racine*, 1943. - Thierry

Maulnier : *Jean Racine*, 1935. - Eugène Vinaver : *Racine et la poésie tragique*, 1951 (compte-rendu dans R. H. L., oct.-déc. 1952).- R.-C. Knight : *Racine et la Grèce*, 1950. - J.-B. Barrère : *Racine chrétien*. Revue des Sciences humaines, avril-juin 1948. - J.-G. Cahen : *Le vocabulaire de Racine*, 1946 ; cf. - Jean Pommier : *Sur la langue de Racine*, French studies, oct. 1951 et janv. 1952.

III. — *Concernant certaines pièces en particulier* : W.-G. Moore : *le Bajazet de Racine : étude de genèse*. Revue des Sciences humaines, avril-juin 1949. - Jean Pommier : *Phèdre avant Racine*. Revue des Sciences humaines, janv.-mars-avril-juin 1947. - *Comment Racine construisait Phèdre*. La Revue théâtrale, août-sept. 1946. — Sur le problème de l'inceste dans Phèdre, divers articles de J. Cousin, G.-H. Giffard, H. Jacoubet dans Revue d'Histoire littéraire, 1931 et 1932. - Sur ce qu'*Iphigénie*, *Phèdre*, *Esther*, *Athalie* doivent parfois à Quinault, voir J. Orcibal : *Racine et Boileau librettistes*. Revue d'Histoire littéraire, juil.-sept. 1949. J. Orcibal : *La genèse d'Esther et d'Athalie*, 1950 (cf. les comptes rendus de J. Pommier dans R. H. L., janv.-mars 1951 et A. Adam, Revue des Sciences humaines, oct.-déc. 1951).

1953. Automne. *Au Jardin de la France*. Martin DEMEZIL. **Histoire de la préfecture du Loir-et-Cher.**

Préfecture installée dans une partie de l'ancien monastère des Visitandines, établies à Blois en 1625, par la Mère de Monthoux. André BORDAT. **L'origine tourangelle de Marie de l'Incarnation.** Publication, avec fac-simile, de son acte de baptême (Archives Municipales de Tours).

Octobre. *Plaisir de France*. Roger BASCHET. **Qu'est-ce que le Mobilier National ?**

Le Mobilier National a subi au cours des siècles bien des changements de cadres. Créé par Louis XIV à Versailles en 1663, il fut alors installé sur l'emplacement actuel de la préfecture de Seine-et-Oise. Louis XV le transféra dans l'ancien hôtel du comte d'Evreux, futur Palais de l'Elysée, puis dans l'édifice de Gabriel qui devait être par la suite affecté au ministère de la Marine. Sous la Révolution, les collections furent saccagées... Le nouveau garde-meubles, édifié par A. Perret rue Barbier-du-Metz, est à la fois clinique et asile pour les vestiges du passé. L'administrateur, M. Henri Gleizes, veille à ce que le Mobilier National assure son triple brut : conserver, entretenir et créer.

... Les laines servant à la réparation des tapis sont teintes suivant les prescriptions d'une ordonnance de Colbert, récemment retrouvée.

October. *French Studies*. W.-G. MOORE. **The world of La Rochefoucauld's Maximes.**

October. *Speculum*. LYNN THORNDIKE. **Mediaeval magic and science in the 17th century.**

Octobre. *Miroir de l'Histoire.* Georges MONGREDIEN. **Le vrai visage de Marion de Lorme.**

3 octobre. *L'Ecole.* Gonzague TRUC. **Pour qu'on lise Boileau.**

17 octobre. *L'Ecole.* Jacques VIER. **A propos d'Andromaque. Réflexions sur Hector.**

Octobre 1953-janvier 1954. *Le français moderne.* B. QUEMADA. **Les « termes de mode » dans la « Comédie des mots à la mode » de Boursault.**

31 octobre. *L'Ecole.* Joseph PINATEL. **« Clymène » de La Fontaine.**

Octobre-déc. 1953. *Provence historique*, fasc. 14. C.-A. FIGHIERA. **Monseigneur Gaspard Lascaris-Vintimille, vice-légat d'Avignon, évêque de Carpentras, abbé de Saint-Pons.**

Ce prélat qui appartenait à une des plus illustres familles du comté de Nice fut vice-légat d'Avignon en 1658. Il s'y trouvait encore lorsque surgirent en 1662 les graves incidents qui eurent pour conséquence l'occupation du Comtat par les Français. Il fut chassé d'Avignon et n'y revint que deux ans plus tard. Il fut ensuite évêque de Carpentras où il mourut en 1684 (Emile Isnard).

Octobre-décembre. *Bulletin de littérature ecclésiastique.* E. GRIFFE. **Le gallicanisme de Bossuet.**

Octobre-décembre. *Les Etudes Philosophiques.* J. CHAIX-RUY. **L'intellectualisme de Pascal.**

Octobre-décembre. *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Raymond PICARD. **Un livre italien annoté par Racine.**

Novembre. *Plaisir de France.* Marcel ARLAND. **Georges de La Tour ou la lumière mentale.**

... Le grand La Tour est bien le peintre des Nuits ; il y construit son royaume, s'y découvre et s'y réalise (à propos de l'ouvrage consacré à Georges de La Tour par Marcel Arland et publié par « les Editions du Dimanche »).

Novembre. *Chercheurs et Curieux.* R. C. A. B. **Épidémies à l'époque de Mazarin.**

H. DE REIMS. **Philosophes français au XVIIe siècle. Sur la famille Descartes.**

B. DE L'HOPITAL. **La Ferté, propriété de Saint-Simon.**

LE RABOLIOT. **Testament de Louis XIV.**

Les témoins du mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

J.-R. OLPHE-GALLIARD. **La descendance des nièces de Mazarin.**

Novembre. *Miroir de l'Histoire.* Agnès de LA GORCE. **Faveurs et disgraces du cardinal de Bouillon.**

Novembre. *Mélanges de Science Religieuse* (Facultés Catholiques, Lille). JULIEN-EYMARD D'ANGERS. **Le stoïcisme chez les jésuites français du XVIIe siècle : E. Binet** (1569-1639) et **R. Cerisiers** (1603-1662).

Collectanea Franciscana. Tome XXIII. 1953. Fasc. 1-4. P. JULIEN-EYMARD D'ANGERS. **Le stoïcisme, Epictète et Sénèque dans le développement du monde d'après les Œuvres de Pascal Rapine de Sainte-Marie, récollet** (1655-1673).

1er novembre. *La Nouvelle Revue Française.* Virginia WOOLF. **Madame de Sévigné. Suivi de deux lettres de Madame de Sévigné** (inédites).

1er-2 novembre. *La Croix.* Agnès de LA GORCE. **Comment le gentilhomme-brigand Pierre de Kériolet passa du diable à Dieu.**

5 novembre. *L'Education Nationale.* Maurice RAT. **La Fontaine, cet inconnu.**

25 novembre. *Le Figaro.* André BILLY. **Mme de Sévigné a changé d'époque.**

Une œuvre d'art, un monument changent d'époque quand les historiens et les experts sont d'accord pour attribuer à leur origine une nouvelle date. Le fait est rare en littérature. Pour Mme de Sévigné ce qui vient de se passer est d'ailleurs assez différent, tout en ressemblant à quelque chose d'analogue, surtout si on résume l'événement en disant que, depuis deux siècles, Mme de Sévigné était, en tant qu'écrivain, rattachée à la grande époque classique et qu'elle devra l'être désormais à l'époque antérieure. Son œuvre ressortissait au règne de Louis XIV ; elle ressortit maintenant au règne de Louis XIII. C'est un écrivain de style Louis XIII, entendez : un écrivain plus libre, plus savoureux, plus incorrect aussi, qui se révèle dans l'édition de ses lettres entreprises par le savant flaubertiste M. Gérard Gailly (collection de la Pléiade).

De 1697, année où, avec les lettres de son cousin Bussy-Rabutin, parurent pour la première fois des lettres (une centaine) de Mme de Sévigné, à cette édition nouvelle de 1953, voici, brièvement, ce qui s'est passé. En 1709, quelques autres lettres s'ajoutèrent à de nouvelles lettres de Bussy-Rabutin. Avant de les déchiffrer, celui-ci recopiait sur des registres celles qu'il recevait de Marie ; peut-être y faisait-il des retouches. En 1714, Pauline de Simiane, la petite-fille de la marquise — mais Mme de Sévigné n'était pas une vraie marquise — fit un premier tri de cent cinquante-sept lettres, puis un second tri d'une cinquantaine, qu'elle envoya de Provence à son cousin, l'abbé Celse de Bussy, fils de Bussy-Rabutin. Toutes les lettres devaient être recopiées en vue d'un choix aussi large que possible. En 1720, un copiste fut engagé. Dans l'intervalle, Pauline de Simiane, veuve, était retombée dans la bigoterie janséniste ; elle fit traîner le travail. A Paris, l'abbé s'impatientait. Il remit la copie des cent-trente-sept premières lettres, accompagnée d'une préface de Pauline et d'une intro-

duction de lui-même, à Thiériot et à l'abbé d'Amfreville, qui n'eurent rien de plus pressé que de les confier à Voltaire. Celui-ci les fit imprimer à Troyes, mais l'opération fut arrêtée et il n'en résulta en 1725 qu'un recueil de trente-sept lettres. Trois exemplaires en subsistent : c'est l'édition *princeps* des lettres de Mme de Sévigné.

Pour le centenaire, en 1726, parurent deux volumes de lettres composées d'après les copies faites par Pauline de Simiane, cependant qu'à La Haye paraissait une autre édition, plus riche des cinquante lettres qui formaient le second lot envoyé à l'abbé de Bussy par Pauline. A la suite de quoi le cousin et la cousine se brouillèrent définitivement.

Avec l'aide d'un certain chevalier Denis-Marius Perrin, vague littérateur, Pauline décida de faire une nouvelle édition plus abondante et aussi plus expurgée. Elle devait comporter six volumes. Quatre en parurent en juillet 1734. Y constatant des passages dangereux, Pauline, furieuse, détruisit toutes les lettres de sa grand-mère à sa mère et donna ordre à Perrin de lui renvoyer les autographes en sa possession. Il s'y refusa. Les deux derniers volumes de son édition parurent en 1737, renfermant deux cent douze lettres. Mme de Simiane se mourait. Elle fit jurer à son gendre, Castellane-Esparron, de brûler tous les autographes quand Perrin les restituerait.

En 1751, Perrin publia une édition de 500 pages, contenant surtout des lettres d'amis, puis, en 1754, une édition générale en huit volumes : sept cent soixante-douze lettres. Il en avait corrigé le ton, le style, il les avait polies, édulcorées. Il avait fait de Mme de Sévigné une épistolière au goût de Louis XIV et de Louis XV. Il l'avoua. Personne ne le lui reprocha. Le texte des lettres était fixé pour deux cents ans.

Passons sur les publications de 1756, de 1773, de 1814. En 1818-1819, Monmerque publia sa grande édition conforme à celle de Perrin. En 1820, ayant eu du marquis de Grosbois communication d'un in-folio de 1.055 pages qui contenait en désordre quantité de lettres inconnues, il se remit au travail. Adolphe Régnier le remplaça quand il mourut et procura la grande édition de 1862 par laquelle s'inaugurait la fameuse collection des Grands Ecrivains de la France. Le texte en est disparate.

Or, en 1872, un professeur de droit, Charles Capmas, acheta chez une brocanteuse de Dijon six in-quarto manuscrits : 2.500 pages, qui n'étaient rien de moins que la copie entreprise par Pauline de Simiane en 1720. L'édition de 1862 était à refaire. On ne la refit pas. Capmas ne put que publier un supplément de deux volumes. Les six in-quarto restèrent négligés jusqu'à maintenant. C'est d'après eux que M. Gérard Gailly a établi le texte dont il vient de commencer la publication.

Mme de Sévigné constitue psychologiquement et moralement une énigme. Allons-nous en avoir la clef ? Cette mère passionnée ne va-t-elle pas nous apparaître comme femme plus incompréhensible encore ? Je le crains.

28 novembre. *L'Ecole.* Jacques VIER. **Explication de texte. Un précurseur de Baudelaire : Théophile de Viau.**

Novembre - décembre. *Information Littéraire.* Jean - Jacques BRIDENNE. **A la recherche du vrai Cyrano de Bergerac.**

Novembre-décembre. *Revue Métapsychique.* Dr MOUEZY-EON. **Pascal fut-il envoûté durant sa petite enfance ?**

Novembre-décembre. *Notre Vie* (Revue Eudiste). Pierre COSTIL. **Portrait de Monsieur Huet.**

Sur la 3e page de la couverture : un portrait de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches.

Décembre. *Bulletin Guillaume Budé* (*Lettres d'Humanité*). L. STINGLHAMBER. **Les contradictions de Pascal.**

« Deux graves questions traversent l'œuvre de Pascal : celle de la liberté et celle de l'existence de Dieu ; et ces deux questions il les a traitées suivant des méthodes qui se contredisent, en fonction de principes opposés... Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'en réfutant les pionniers de la liberté, Pascal dans ses *Provinciales* a tourné le dos au monde moderne, favorisé le divorce de l'Eglise et du progrès, et maintenu la morale, puis la théologie sur des positions rétrogrades. En combattant la liberté c'est avec les droits de l'homme et avec les tendances imprescriptibles de la pensée qu'il rompait en visière. En somme il blaqueboulait proprement la nature. Les *Provinciales* regardent du côté de la nuit.

C'est sur l'autre versant, sous l'incidence inverse, que lèvent les *Pensées* ; à l'Orient de l'esprit. Car ces mêmes exigences intellectuelles qu'il rabrouait, vont lui servir d'attache pour assurer invinciblement la preuve de l'existence de Dieu... ».

Décembre. *Cahiers du Sud.* N° 320. Ferdinand ALQUIE. **L'actualité de Descartes.**

Décembre. *Philosophy and phenomenological research.* Robert N. BECK. **Descarte's cogito reexamined.**

Décembre. *Etudes Franciscaines.* Dr Edgar LEROY. **Le Couvent des Observantins de Saint-Paul de Mausole** (suite de l'étude parue dans les « Etudes Franciscaines » du 10 juin 1953).

Décembre. *Miroir de l'Histoire.* H.-E. JACOB. **L'ambassadeur de Mahomet IV introducteur du café à la Cour de Louis XIV.**

Georges MONGREDIEN. **Mlle Du Parc, actrice et amoureuse.**

Décembre. *Chercheurs et Curieux.* B. LE CONTE D'YMOUVILLE. **Huet, évêque d'Avranches.**

VIEUXBOURG. **La descendance des nièces de Mazarin.**

26 décembre. *Figaro Littéraire.* Maurice RAT. **La Sorbonne défend l'Aigle de Meaux contre l'Église.**

31 décembre. *Nouvelles Littéraires.* Frédérique HEBRARD. **Quand Versailles m'était conté.**

1953. N° 23, p. 145-150. *Dieu Vivant.* H. GOUHIER. **Note sur l'anti-humanisme. A propos de Bérulle.**

1953. N° 3-4. *Revue d'Histoire Ecclésiastique de Louvain.* L. JADIN. **Lumières nouvelles sur les origines du schisme aux Pays-Bas** (recension faite par *L'Ami du Clergé* du 4 mars 1954).

Toute une série de savants se sont attachés a la publication des sources concernant cette question : J. Cornelissen, en 1932, R. Prost, en 1941, et depuis 1947 le R. P. Polman, O.F.M., maître en théologie de Louvain. Il s'agit d'éclairer les années qui vont de 1686, date de la mort de Neercassel, Vicaire apostolique aux Pays-Bas, à la mort de Jean van Bijlevelt, dernier Vicaire apostolique, en 1727.

Le travail est loin d'être achevé. On ne parle ici que de Codde, le premier « déviationniste » et le premier auteur du schisme janséniste d'Utrecht.

Neercassel, évêque titulaire de Castorie et vicaire apostolique de Hollande, était mort le 6 juin 1686. Il était rigoriste sinon janséniste. On peut en dire autant des « vicariats » ou pseudo-chapitres de Harleem et d'Utrecht. Ils étaient surtout très hostiles aux réguliers, notamment aux jésuites et décidés à exiger du Saint-Siège la nomination de l'un des leurs comme vicaire apostolique. Il proposèrent Hugo-François van Heussen. Mais les rapports de l'internonce de Bruxelles firent repousser ce candidat. Les internonces Tanara, puis Davia mirent ensuite la Curie en garde contre Codde, qu'ils donnaient comme dépendant de Huygens et des jansénistes français connus : Arnauld et Quesnel. De telles relations suffisaient, en effet, à faire de lui un suspect. Et pourtant, Quesnel avait à Rome des amis : du Vaucel, et surtout Casoni, secrétaire du pape Innocent XI. Après des intrigues diverses, et en dépit des objections nombreuses présentées à la Congrégation de la Propagande, Codde fut nommé le 20 septembre 1688. Les raisons de cette fatale nomination sont au nombre de deux : 1° les vœux du clergé local ; 2° l'assurance d'un bon accueil de la nomination auprès du pouvoir civil. Codde fut promu archevêque de Sébaste. On aurait dû exiger de lui la signature du formulaire anti-janséniste, comme le suggéraient les catholiques. Mais, lors de la cérémonie du sacre, qui eut lieu à Bruxelles, le 6 février 1689, Codde réussit à esquiver cette signature sous prétexte qu'elle n'était exigible qu'en France !

Dès son entrée en fonction, Codde manifesta son aversion pour les religieux étrangers, exerçant leur ministère en Hollande. A l'en croire, ils compromettaient la tolérance relative aux autorités calvinistes officielles, ils détournaient les fidèles des églises des prêtres séculiers, réputés trop rigoristes. Conflit de chapelles ! Conflit acharné cependant.

Codde est dénoncé à l'internonce. Il se justifie le 28 octobre 1694 et le pape admet sa justification, par bref du 28 janvier 1695. A partir de ce moment, la petite guerre ne cesse plus. Codde attaque les missions des jésuites. Un *Breve Memoriale* est dirigé contre lui, en 1697. Il parvient encore à se justifier. Sa thèse est qu'il y a sans doute des rigoristes en Hollande, mais pas de jansénistes. Mais les critiques continuent, les plaintes affluent en cour de Rome. Finalement, la Congrégation de la Propagande, par décision du 25 septembre 1699 — donc dix ans après son entrée en fonctions — appelle Codde à Rome pour se justifier. Il fait des objections, il retarde son voyage. Mais la menace de suspense prononcée par l'internonce de Bruxelles l'oblige à partir. Il n'admet cependant pas de laisser l'administration du vicariat à Théodore de Cock, désigné par l'internonce, et il la laisse à quatre provicaires, ses intimes. En octobre 1700, il passe à Bruxelles, et il est accompagné par Steenhoven qui sera le premier archevêque schismatique d'Utrecht, un peu plus tard. Il arrive à Rome en décembre, peu après l'accession au trône pontifical du cardinal Albani, qui l'avait toujours défendu, et porte le nom de Clément XI. Chose étrange, Clément XI, qui sera l'auteur de la célèbre Bulle *Unigenitus*, et le grand adversaire du jansénisme, se montre indulgent, tout au moins hésitant à l'égard de Codde. Celui-ci est soumis à une commission cardinalice qui l'interroge de mai à juin 1701. En août, arrive une supplique signée par 303 prêtres, grâce à des pressions exercées par les provicaires de Codde. Mais Fabroni présente au pape un rapport défavorable sur les réponses de Codde à la commission cardinalice. On lui reproche son refus de diffuser les condamnations contre le jansénisme et de signer le formulaire. Les cardinaux proposent donc de retenir Codde à Rome où il jouit des faveurs personnelles du pape, qui le traite à merveille, et de désigner Théodore de Cock comme provicaire de Hollande. Un pas de plus est fait, le 7 mai 1702, date où Codde est suspendu et de Cock nommé Vicaire apostolique à sa place. Codde toutefois, averti dès le 6 juillet, par des lettres de Hollande, n'est avisé officiellement de sa suspense que le 16 juillet 1702.

L'affaire n'était pas finie. Les provicaires et les deux pseudo-chapitres refusèrent de reconnaître de Cock et en appelèrent au pape, dès le 16 juin, car les Bulles de nomination de Cock avaient été remises par l'internonce de Bruxelles, au début de juin 1702. De plus, à l'instigation des opposants, les autorités civiles affichèrent un placard daté du 17 août, par lequel on interdisait à Cock d'exercer ses pouvoirs sur le territoire hollandais. Informée de tout cela, la Congrégation estima, le 11 janvier 1703, qu'il ne fallait pas renvoyer Codde en Hollande, mais au contraire maintenir la nomination de de Cock. En février 1703, donc, Clément XI proclama que les prétendus chapitres de Haarlem et d'Utrecht n'avaient aucun droit en la matière et leur interdit tout acte de juridiction. Les provicaires répliquèrent en présentant Codde comme victime de l'Inquisition, alors que le pape lui donnait chevaux et carrosse, le faisait soigner par son propre médecin, et lui envoyait vivres et provisions de sa propre table !

Le 22 février, les Etats-Généraux de Hollande sommaient Cock de recommander au pape le retour de Codde. De Cock laissait craindre un schisme parmi les réfractaires. La Cour de Rome, pour le bien de la paix, renvoya Codde, mais sans lui rendre sa juridiction naturellement. Il arriva à La Haye, le 2 juillet 1703. De Cock cependant avait dénoncé à Rome les intrigues, appuyées par des « pots-de-vin », des réfractaires contre lui. Le secret de cette correspondance fut trahi et de Cock fut menacé d'arrestation. Il n'échappa que par miracle, le 29 juin 1703, en se réfugiant sur un toit à Leyde, pendant que quarante policiers cernaient la maison. Il réussit à passer en territoire palatin, sans cesser d'être en butte aux persécutions jansénistes. Lors de son rapport d'août 1704, il déclarait qu'il y avait, dans le Vicariat, en tout, 463 prêtres. Parmi les séculiers, 164 prêtres obéissants, 168 réfractaires, la plupart des réguliers, obéissants. En 1705, il compte 192 prêtres pour lui, et 131 pour Codde. Mais la Propagande estime que de Cock ne peut plus régir le vicariat. L'internonce fait nommer à sa place G. Potcamp. Mais il avait été trompé, et Potcamp, qui se prétendait libre envers tous les partis, était plutôt avec Codde. Le schisme désormais était en route. On peut dire que Codde en a été l'initiateur. Il a retardé de plus d'un siècle l'émancipation des catholiques en Hollande, et le rétablissement de la hiérarchie.

1953. *Société des Amis de Port-Royal.* Louis COGNET. **La jeunesse d'Antoine Singlin** (importante étude de 21 pages).

Jean MESNARD. **Documents inédits sur Pascal mondain** (1647-1654). Pièces inédites, découvertes au Minutier central des notaires de Paris, permettant de définir trois séries de relations, trois milieux au sein desquels s'est au moins partiellement déroulée la vie mondaine de Pascal.

Jean ORCIBAL. « **Eternel** » **et** « **Actuel** » **dans Esther et Athalie. Note pour l'histoire du Symbolisme.**

1953. *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.* P. MARTIN-CIVAT. **Les origines niortaises de Pierre de Villiers, prédicateur, poète et critique du Grand Siècle.**

1953. *Actes du XIe Congrès International de philosophie de Bruxelles.* E. DENISSOFF. **La nature de la connaissance mathématique selon Descartes.**

H. SPRINGMEYER. **Zur Lehre des Descartes von den Res simplices.**

1953. *Revue d'Histoire du Théâtre*, fasc. IV. **La faillite de l'Illustre Théatre** (texte des actes publiés partiellement par Mme S. WILMA DEIERKAUF HOLSBOER dans les Nouvelles Littéraires du 22 mai 1952).

1953 (imp. 1954). *Annuaire des cinq départements de la Normandie. Congrès de Cherbourg.* E. VIVIER. **Les distributions solennelles des prix dans les collèges de Coutances et d'Avranches aux XVIIe et XVIIIe siècles et pendant la Révolution.**

1953. *Université de Paris. Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques.* L. AUGER. **Polémique entre Descartes et Gilles Personne de Roberval.**

De ce savant article, nous citons le début et la conclusion :

L'histoire des polémiques soutenues par Descartes contre les savants et les philosophes de l'époque est compliquée et il est difficile d'en démêler l'écheveau car les épisodes se mêlent en tous les sens. Nous nous bornerons à exposer ici la polémique de l'illustre philosophe avec un professeur au Collège de France, Gilles Personne de Roberval (1).

Celui-ci avait conquis, au concours, en 1634, la chaire de Ramus, soit six ans après son arrivée à Paris et trois ans après sa nomination de professeur de philosophie au Collège de Maistre Gervais. Le P. Mersenne, qui avait conçu de bonne heure pour le jeune mathématicien une amitié qui ne se démentit jamais, adressa au philosophe les épreuves du concours ; y joignit-il le nom de son ami ? On ne sait. Mais on le croirait volontiers car Descartes répondit au Minime en avril 1634 : « Pour le candidat à la chaire de Ramus, ie voudrais bien qu'on luy eust proposé quelque question un peu plus difficile pour voir s'il en auroit pu venir à bout, comme, par exemple, celle de Pappus, qui me fust proposée, il y a près de trois ans par M. Golius ou quelque autre semblable ». Vers août 1636, le professeur entra en relations épistolaires avec un conseiller du Parlement de Toulouse, Pierre de Fermat ; la correspondance portait sur des sujets de mécanique mêlés de propositions géométriques ; plus particulièrement, en février 1637, Fermat adressa à Roberval, une proposition latine de géométrie que le professeur présenta à une assemblée de mathématiciens « qui étoit ce jour-là chez M. de Montholon et où elle fut reçue, considérée, admirée avec étonnement des esprits », comme le dit Roberval dans sa réponse à Fermat le 4 avril 1637. Mais Descartes fit montre d'une admiration beaucoup plus modérée dans sa lettre du 25 mai à Mersenne : « Vous m'envoyez aussi vne proposition d'vn géomètre, Conseiller de Thoulouse, qui est fort belle et qui m'a fort réjouy, car d'autant qu'elle se résout fort facilement par ce que i'ay écrit en ma géométrie et que i'y donne généralement la façon, non seulement de trouver tous les lieux plans, mais tous les solides, i'espère que, si ce Conseiller est homme franc et ingénu, il sera l'un de ceux qui en feront le plus d'estat et qu'il sera des plus capables de l'entendre : car, ie vous diroy bien que i'apprehende qu'il ne se trouuera que fort peu de personnes qui l'entendront ». Ainsi qu'on le voit, Descartes joint à sa fierté de savant, un certain désir de mystifier ses rivaux et que nous retrouverons dans la suite. Par ailleurs, Fermat, sollicité par Mersenne, put donner sur la *Dioptrique* de Descartes une critique serrée ; il combattit les théories de la réfraction et de la réflexion et s'attira une réplique de Descartes prétendant que Fermat n'avait regardé ce traité que de travers. Le conseiller

(1) Gilles PERSONNE naquit à Roberval (Oise). Fils de pauvres cultivateurs chargés de famille, il devint, en 1631, professeur au Collège de Maistre Gervais et, en 1634, professeur au Collège de France.

se tenait sur le terrain scientifiqu. et la discussion resta courtoise. Fermat sera l'artisan involontaire de la dispute entre Descartes et Roberval, et voici comment....

... La querelle s'apaise et le 11 février 1650, l'illustre philosophe succombait à une affection pulmonaire mal soignée.

Comme les pages le montrent, tout séparait Descartes et Roberval : leurs caractères, leurs conceptions mathématiques et surtout leurs idées en physique et en métaphysique : « l'un est pour le plein », dit Clerselier, « l'autre, pour le vuide » ; « si l'un dit que le mouvement se peut faire dans le plein, l'autre dit qu'il ne se peut faire que dans le vuide ; si l'un rejette les atomes, l'autre les admet ; si l'un soutient que la matière est divisible à l'infiny, l'autre ou ses semblables soutiennent qu'elle ne l'est pas, et qu'il est impossible qu'elle le soit, enfin si l'un dit que l'étendue en longueur, largeur et profondeur constitue toute l'essence du corps, les autres y adjoutent certaines qualitez, comme l'insécabilité et par conséquent une figure déterminée et inaltérable dans chaque petit atome ».

Mais le vrai motif de ce désaccord n'est-il pas celui rapporté par Leibniz ? et ne peut-on pas ajouter avec P. Tannery : « ce que Descartes poursuit en Roberval, ce n'est ni l'homme, ni le géomètre, c'est le professeur qui n'a pas adopté ses méthodes et qui n'a même pas craint de lui tenir tête » ?

M.-H. G.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la « Société d'Étude du XVIIe siècle »

Président : Georges Mongrédien.

Vice-Présidents d'honneur :

Charles Bruneau, *professeur honoraire à la Sorbonne.*
Mgr J. Calvet, *recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris.*

Vice-Présidents :

René Huyghe, *conservateur en chef honoraire du Musée du Louvre, professeur au Collège de France.*
Raymond Lebègue, *professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.*

Secrétariat :

Marius-Henri Guervin, *secrétaire général-fondateur.*
E. Houdart de la Motte, *secrétaire général-adjoint et trésorier.*

P. de Broglie-La moussaye, *délégué général.*
Jean Orcibal ; Martine Ecalle, *délégués-adjoints.*

COMMISSION DE PUBLICATION

Louis Vaunois (*histoire*) ; Georges Mongrédien (*littérature*) ; Abbé Robert Lenoble, chargé de recherches à la Recherche Scientifique (*philosophie*) ; Bernard Champigneulle (*arts*) ; Alexandre Koyré, *professeur à l'Ecole des Hautes Etudes* (*sciences*) ; Roland Mousnier, *professeur à la Sorbonne* (*Institutions et Société*) ; Joseph Dedieu, P. Julien-Eymard Chesneau (*Mouvement spirituel au* XVIIe *siècle*) ; René Pintard, *professeur à la Sorbonne* ; Victor-Lucien Tapié, *professeur à la Sorbonne* ; Pierre Moisy, *attaché culturel à l'Ambassade de France au Danemark* (*Conseillers*).

MEMBRES

Philippe Ariès ; René Bady, *chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lyon* ; André Borveau ; André Chastel, *professeur à la Sorbonne* ; P. François de Dainville ; Pierre du Colombier ; Bernard Dorival, *conservateur du Musée d'Art Moderne* ; Jean Dubu, *professeur au Lycée Saint-Louis* ; Norbert Dufourcq, *professeur d'histoire de la Musique au Conservatoire National* ; Henri Gouhier, *professeur à la Sorbonne* ; Georges Livet, *Maitre de Conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg* ; Jean Malye ; Jean Marchand, *correspondant de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques), bibliothécaire à l'Assemblée Nationale* ; Professeur Pierre Melèse ; Jean Mesnard, *professeur à l'Université de la Sarre* ; Jacques Meurgey de Tupigny, *conservateur aux Archives Nationales* ; Jean Meuvret, *directeur d'étude à l'Ecole Pratique des Hautes Etudee* ; Jean Porcher, *conservateur aux manuscrits à la Bibliothèque Nationale* ; Philippe Rémy ; Robert Richard, *conservateur du Musée de Picardie* ; Bernard Rochot, *docteur ès-lettree* ; Max Terrier, *conservateur du Château de Compiègne* ; Jacques Truchet, *chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Nancy* ; Jacques Vanuxem ; R.-A. Weigert, *conservateur au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.*

COLLECTION D'ESTHÉTIQUE.

1. — *Les Mélanges*. G. Jamati (relié pleine toile) . 1.300 fr.

2. — Visages et perspectives de l'Art moderne (peinture, musique, poésie). Recueil des communications faites aux entretiens d'Arras (20-22 juin 1955) (en préparation).

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Mlle PELLEGRIN : *La Bibliothèque des Visconti-Sforza* (relié pleine toile crème) .. .. 2.400 fr.

RICHARD : *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum* . .. . 900 fr.

VAJDA : *Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes* . .. . 450 fr.

VAJDA : *Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale de Paris*. .. .. .. 2.400 fr.

VAJDA : *Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris* (en préparation).

LES CAHIERS DE PAUL VALÉRY.

Ces cahiers se présenteront sous la forme de 32 volumes d'environ 1.000 pages chacun, contenant la reproduction photographique du manuscrit et environ 80 aquarelles de l'auteur.

Une souscription limitée à 1.000 exemplaires numérotés est ouverte au prix de 140.000 fr. (volumes reliés) ou 154.000 fr. (volumes sous étuis).

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

II. — *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle* .. .. 1.500 fr.

(Le colloque de Léonard de Vinci est en vente aux « Presses Universitaires de France »).

III. — *Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles*. 1.000 fr.

IV. — *Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle* .. .. 660 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du Centre National de la Recherche Scientifique, 13, Quai Anatole-France, Paris-7e. - C. C. P. Paris 9061-11. - Tél. INValides 45-95.

Impr. YVERT et Cie, Amiens. - 12 Déc. 1956. - N° d'éditeur : 9 - N° d'impr. : 114.
Dépôt légal, 4e trimestre 1956. *Le Directeur-Gérant :* M.-H. GUERVIN.

REDACTION DU BULLETIN

Prière d'adresser toute correspondance et documentation concernant la rédaction - - - - du Bulletin à - - - -

M. Pierre JAILLET
105, Rue de l'Abbé - Groult - Paris-15°

SOCIÉTÉ d'ÉTUDE du XVIIe SIÈCLE

déclarée conformément à la loi du 1er Juillet 1901
(*Journal Officiel* du 22 Avril 1948).

Objet : Le XVIIe siècle étant un des sommets de la civilisation française, et, par son influence, de la civilisation mondiale, une Association est fondée dans le but de l'étudier et de le faire mieux connaître dans son ensemble, et notamment dans le domaine historique, littéraire, philosophique, artistique, scientifique, spirituel et juridique. La Société désire coordonner les efforts des personnes, groupements et institutions qui ont déjà fait ou font des travaux sur le XVIIe siècle, susciter des recherches nouvelles, diffuser les résultats obtenus.

Ses moyens d'action consistent principalement dans la constitution d'un service de documentation, dans la publication d'une revue ou bulletin, qui sera distribué aux membres de la Société ; dans l'édition sans recherche de bénéfices, de documents originaux ou d'ouvrages concernant le XVIIe siècle ; dans l'organisation de conférences et de réunions.

COTISATIONS

France :	Membres sociétaires :	800 fr. par an.
	Membres sociétaires, cotisation de soutien :	1.000 fr. par an.
	Membres promoteurs :	1.200 fr. par an.
	Membres donateurs :	2.000 fr. par an.

Etranger : Membres sociétaires : 1.000 fr. ; U.S.A. 3 dollars.

Rachat de cotisation comme Membre fondateur : 15.000 francs ; Etranger : 20.000 francs.

BULLETINS ENCORE DISPONIBLES

Les Bulletins des années 1949, 1950 et 1951 sont complètement épuisés.

Sont encore disponibles :

Le numéro spécial illustré : « *Fénelon et son tricentenaire* », comprenant nº 12 (1951), nºs 13 et 14 (1952)	500 fr.
Année 1952 : nºs 15	300 fr.
Année 1953 : nºs 17-18, 19 et 20	900 fr.
Année 1954 : nºs 21-22, 23 et 24	900 fr.
Année 1955 : *Le numéro spécial* : « *Comment les Français voyaient la France au XVIIe siècle* » (nºs 25-26).	425 fr.
Nºs 27, 28 et 29	900 fr.
Année 1956 : Nºs 30.	300 fr.
Nºs 31.	500 fr.

S'adresser à la LIBRAIRIE D'ARGENCES
38, rue Saint-Sulpice, PARIS (VIe), dépositaire